JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTAL DE LA SEMAINE 620,824

22ME ANNEE—No 198 MONTREAL, MERCREDI 27 JUIN 1906 14 PAGES—UN C[illegible]N

Rev Ed Paradis 103 Seminaire

CULTE TOUCHANT AUX ANCETRES

Un couple québecois fête ses noces d'argent dans le domaine familial,

DATANT DE 200 ANS

Quoique vermoulue, cette masure est conservée religieusement par la famille Trudelle

DE CHARLESBOURG

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Charlesbourg, Qué., 27. — Ce n'est pas que dans nos grandes villes que l'on rend, de temps à autre, un témoignage de reconnaissance filiale aux ancêtres qui nous ont légué leur merveilleuse vitalité et leur patriotisme gaulois.

Les manifestations touchantes envers Crémazie, notre poète national, ont démontré, une fois de plus, que le Canadien-français se souvient de celui qui a chanté en poésie si franche ses champs, ses bois et ses rivières.

Dans une sphère plus humble, nous ne savons cependant rien de plus touchant que cet événement qui a jeté un doux émoi dans notre petite paroisse.



M. et Mme Ulderic Trépanier, de Québec, qui ont fêté leurs noces d'argent, le 24, à Charlesbourg, dans le domaine ancestral, vieux de deux cents ans.

Dans le rang Bonaventure, à quelques arpents de la voie ferrée, s'élève une vieille et large masure au toit vermoulu, aux fenêtres et cheminées à l'antique.

Cette maison, qui ressemble plutôt à un vieux manoir seigneurial, est visitée par les touristes américains et des artistes qui en conservent l'image, dans leurs cartons. Cette vieille maison qui compte plus de deux cents ans d'existence fut construite par le premier Trudelle dont les registres de la paroisse fassent mention.

Depuis, elle a toujours été la propriété des descendants qui l'ont conservée aussi religieusement et avec autant de vénération qu'une relique nationale.

C'est sous ce toit défaillant, dans une vaste salle où selon la naïve tradition naquit le deuxième des Trudelle que Mme Ulderic Trépanier, née Trudelle, de Québec, et son époux ont voulu célébrer le vingt-cinquième anniversaire de leur union conjugale.

Délicatement parés, grâce au goût toujours si charmant des dames, les vieilles solives et les murs disparaissaient sous d'épaisses tentures et emblèmes nationaux que mariaient harmonieusement de longues guirlandes de fleurs aux parfums agrestes.

A la table d'honneur s'assirent les heureux jubilaires, M. et Mme Ulderic Trépanier, entourés d'une centaine de parents.

Ce fut d'abord la lecture d'une adresse à la riche enluminure, par l'un des fils des jubilaires, M. Joseph Trépanier; un joli compliment récité par trois fillettes blondes, Bertha, Marguerite et Desneiges, enfants des jubilaires, et des souhaits, exprimés en vers par la petite Germaine Dubé leur nièce.

Le banquet fut suivi d'un discours et de toasts portés à la santé des ancêtres, des jubilaires et des dames.

Bref ce fut une fête des plus charmantes, égayée par nos vieilles et chères chansons, des fines et saines réparties des joyeux convives.

Depuis un quart de siècle peut-être, les murs jaunis du vieux domaine n'ont pas vibré avec autant de joie sonore qu'en ce jour du 24 juin.

Parmi les convives nous relevons les noms suivants, outre ceux des jubilaires : MM. Charles Trudelle, Elzéar Dumas, Eusèbe Trépanier, Louis Trépanier, Cyrille Falardeau, Joseph Trépanier, Léonidas Trépanier Pierre Sansfaçon ,Joseph Henri Levasseur, accompagnés de leurs épouses ; Mmes veuves Louis Dubé et Félix Moffet, Mme Ulric Dubé, Mlles Anna Trépanier, Ernestine et Cordélia Moffet, Bernadette Trépanier, Laura Dubé, Cécile Lamothe, Laura et Blanche Trudelle, Emelda Moffet, Lucia Godin, MM. Pierre Trudelle, Odilon Dubé, Adrien Falardeau, Léon Trépanier, de la rédaction de "La Presse" Montréal, Léo Allaire, Adélard Trudelle, Jacques Trudelle, Albert Verret et d'autres.

Ces fêtes de familles, célébrées dans des circonstances semblables, tendent à raffermir les liens de famille et à accroître chez les descendants l'amour des ancêtres et l'attachement au sol natal.

M. CHARLES REAULT VICTIME D'UN ACCIDENT

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Nicolet, 27 — Un bien pénible accident s'est produit lundi à la Pointe, près de la rivière Godfroy et non loin des chantiers du gouvernement.

Une paire de chevaux appartenant à M. Gabriel Cormier, lequel travaillait à la construction du quai, prirent le mors aux dents et heurtèrent dans leurs courses, une autre voiture occupée par M. Charles Reault, de Saint-Grégoire et son neveu, M. J. Bourk. Tous deux furent violemment précipités dans le bas-fond d'une coulée. M. J. O'Shaughnessey, l'entrepreneur des travaux, ayant été averti, se porta aussitôt au secours des malheureux. Le jeune Bourk n'éprouva aucun mal, mais M. Reault ne pouvait se relever, ayant deux côtes fracturées.

M. Charles Reault est un vieillard et ses blessures sont graves. Il est actuellement sous les soins du docteur Hélie, de Saint-Grégoire.

ILS NE PEUVENT PLUS Y DORMIR

Les pompiers voient avec effroi se désagréger les murs du poste No 20.

QUI A RAISON ?

Le chef Benoit croit que l'édifice est dangereux — L'échevin Payette pense le contraire .

L'ATTITUDE DU MAIRE

La question de la reconstruction du poste No 20 des pompiers, situé au coin des rues Chenneville et Craig, a été ravivée de nouveau ce matin à la suite d'un incident qui s'est produit hier.

Il était environ 7 heures et demie hier soir lorsque les pompiers de ce poste entendirent un grand bruit venant de l'extérieur. Ils accoururent dans cette direction et constatèrent que de grandes quantités de briques et de mortier provenant du sommet du pan de l'édifice soutenant la toiture à cet endroit, près de la tourelle du nord-ouest s'étaient détachées et étaient tombées dans la rue Chenneville. Ces débris furent aussitôt enlevés.

Ce matin, le capitaine de ce poste, M. Arthur Mann, est venu à l'hôtel de ville faire son rapport au chef Benoit. Le capitaine déclare que lui et ses hommes sont constamment dans des transes, et que la nuit ils n'osent pas dormir, craignant à tout moment l'effondrement de l'édifice.

Le chef Benoit eut, à midi, à ce propos une entrevue avec le maire Ekers, auquel il a suggéré de faire sortir temporairement les pompiers du poste No 20 et de les installer avec leurs chevaux et leurs appareils dans une grande tente sur le Champ de Mars. Le maire n'a voulu prendre sur lui aucune responsabilité de ce genre, et il a référé le chef Benoit au Comité des Finances.

Interrogé à ce sujet, M. l'échevin Payette a déclaré à peu près ce qui suit : "Quand la station de la Place Youville a été construite, c'était avec l'entente qu'on y déménagerait le poste de la rue Craig (No 20). Cependant on n'en a rien fait. Il n'y a pas eu d'appropriations votées pour reconstruire le poste No 20 ; cependant, dans la suite, on m'a représenté que ce poste était dangereux et qu'il devait être reconstruit sans délai. Je suis allé y faire une visite. J'ai constaté que l'édifice était en mauvais état, mais qu'il n'offrait aucun danger. Son apparence est mauvaise, mais il peut tenir solidement debout encore plusieurs années.

Quand on m'a invité, j'ai dit que si on voulait y faire quelques réparations il y aurait moyen de trouver pour cela les fonds nécessaires. Je ne suis pas allé voir l'édifice depuis que la brique est tombée hier soir; mais mon impression est que ce n'est rien de grave, et que l'édifice est aussi bon que quand je suis allé le visiter.

"Le chef Benoit veut avoir une station nouvelle, ajoute M. l'échevin Payette, et il fait des pieds et des mains pour convaincre le public que l'édifice est dangereux."

Les journalistes de l'hôtel de ville, accompagnés du capitaine Mann ont fait, à midi, une visite rapide de l'édifice qui, pour l'apparence du moins, est une véritable honte pour la ville. Les fissures et les lézardes dans les murs sont longues et larges, et à maints endroits ces lézardes se prolongent de la base au sommet du mur.

La façade en pierre a bougé; elle a laissé la ligne du pan latéral d'au moins deux pouces et même plus. Le danger à cet endroit est tellement menaçant que la ville a cru devoir construire au-dessus du trottoir une charpente en bois qui ajoute encore à la laideur de l'édifice. "Le président de la Commission des Finances a peut-être raison d'un côté ,nous disait quelqu'un qui nous accompagnait, ce midi, lors de notre visite; mais le chef Benoit n'a assurément pas tort."

Cette question reviendra devant le comité des Finances vendredi.

Ajoutons que l'édifice a déjà été condamné plusieurs fois par l'inspecteur des bâtiments de la ville.

Disons aussi que sous ce toit si peu hospitalier vivent 12 hommes et 6 chevaux, et qu'on y abrite des appareils de prix, entre autres une fort belle grande échelle.

A RIGAUD

EVENEMENT AGRICOLE D'UNE GRANDE IMPORTANCE—CONFERENCES PRATIQUES SUR L'ELEVAGE DU PORC A BACON.

Jeudi, le 28 juin prochain, aura lieu à Rigaud une assemblée agricole des plus intéressante.

Le département d'agriculture fédéral a décidé d'envoyer ce jour-là deux de ses médecins conférenciers, MM. J. H. Grisdale et E. Mortureux. Ces messieurs donneront des conférences sur l'élevage et l'engraissement du porc en vue de la production du bacon. Un char de cochons de différentes espèces sera mis à la disposition des conférenciers qui pourront ainsi donner des leçons pratiques. Nous pouvons assurer davance que dans ces réunions les cultivateurs s'instruisent beaucoup et peuvent retirer d'immences avantages. Nul doute que l'assemblée de Rigaud sera un succès.

La séance de l'après-midi commencera à 2 heures, et celle du soir à 7 heures.

BEAUBIEN VS VILLE ST LOUIS

Dans notre rapport sur l'action intentée par l'hon. Louis Beaubien contre la ville St Louis pour faire annuler le fameux contrat Bastien pour la construction des égouts dans la ville St Louis, nous avons publié sur la foi des informations à nous données par des personnes intéressées que le demandeur alléguait dans son action que par suite d'une entente avec les échevins des clauses pour écarter la concurrence à M.Bastien avaient été insérées dans le contrat. Rien de tel n'apparaît dans la déclaration, et nous en donnons acte aux parties en cause. Nous tenons cependant à faire remarquer que cette erreur regrettable nous a été communiquée comme faisant partie de la déclaration.

LE CONGRES MEDICAL

Huit sociétés médicales françaises, nombre de sociétés des Etats-Unis, de la Province et des provinces sœurs sont représentées. — Adhésion des sociétés belges. — Le premier ministre de la Province est nommé "patron" du congrès. --- Présentation des travaux sur la tuberculose et l'hygiène infantile.

Des auditeurs très distingués assistent aux séances de cet intéressant congrès. — Discours du lieutenant-gouverneur, de Mgr Cloutier, de l'hon. M. Gouin, du baron d'Hallewyn, etc. — Le congrès se termine par une brillante fête nautique.

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

Trois-Rivières, 26 — La première séance du congrès médical a eu lieu cet après-midi dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville, sous la présidence du Dr L. P. Normand, qui avait à ses côtés MM. les docteurs Triboulet, Loir, Proust et Ch. N. DeBlois, secrétaire-général.

Le président souhaita la bienvenue à tous les membres, et d'abord aux délégués de France. Le Dr Triboulet, dit-il, est un jeune mais sa renommée a traversé les mers depuis plusieurs années. Il vient nous faire part de ses études approfondies sur l'alcoolisme.

Le Dr Triboulet remercie pour lui-même et au nom de ses collègues du plus profond du coeur pour la splendide réception qui leur est faite.

Nous savons bien, dit-il, que votre sympathie s'adresse par dessus nos têtes au gouvernement français, à l'université de France, à l'Association pour l'avancement de la science. Vos remerciements vont aussi à l'Union française contre l'alcoolisme, à la Société thérapeutique et à la Société médicale de Paris. Vos sympathies et votre bienvenue je la transmettrai à ceux qui nous sont chers.

Le secrétaire-général, le Dr DeBlois, dit que la présence à Trois-Rivières des délégués français contribuera encore à resserrer les liens qui nous unissent à la mère-patrie. Il regrette l'absence du Dr Foveau de Courmelles, retenu à Paris par la maladie. D'autres médecins français, tel le Dr Bronordel, ont transmis leurs regrets de ne pouvoir assister au congrès. Huit sociétés médicales françaises sont ici représentées, et les sociétés belges ont transmis leur adhésion au congrès.

Un grand nombre de Sociétés Médicales de la province, des Etats-Unis et des provinces-soeurs se sont fait représentées au congrès.

Nous avons fait, dit-il, pour la séance de ce soir un grand nombre d'invitations. Le lieutenant-gouverneur, Mgr Cloutier, le premier ministre de la province, le vice-consul de France ont promis d'être présents, mais nous aurons à déplorer l'absence du gouverneur-général, du premier ministre du Canada, des recteurs de Québec et de Montréal.

La séance était consacrée à la tuberculose et un grand nombre de travaux ont été présentés sur cet intéressant sujet.

Avant qu'elle commençat, le président proposa que l'honorable M. Gouin, premier-ministre de la province, fut nommé

PATRON

du Congrès, pour le remercier de la subvention qu'il a fait accorder au congrès, le reconnaissant ainsi comme d'utilité publique. Cette proposition a été votée par acclamation.

Le Dr Normand fait remarquer que cette année les travaux ont été coordonnés, ce qui leur donnera plus d'intérêt. Trois questions seront traitées par le congrès : la tuberculose, l'alcoolisme et l'hygiène.

LE Dr ARTHUR ROUSSEAU

professeur à l'Université Laval, de Québec, fait le rapport sur la tuberculose.

D'après les rapports du conseil d'hygiène la tuberculose tue environ 3,000 personnes par année soit 18 par 10,000.

On ne reconnait pas toujours l'existence de la tuberculose, on la cache ou on néglige de la rapporter.

Les statistiques sont faussées et l'on pourrait fixer le chiffre annuel des morts à 4,500, soit 27 par 10,000 ou 15 pour cent des morts totales, c'est-à-dire que notre pays vient immédiatement après la France et bien avant l'Angleterre.

Pour que la tuberculose se répande, il faut un terrain préparé. Ce n'est pas, en notre pays, la misère qui engendre la tuberculose, mais bien cette maladie qui donne naissance à la pauvreté. Et la misère est le terrain le plus favorable. Une autre cause est l'alcoolisme. On dit que le Canadien ne sait pas boire, cependant l'alcoolisme existe chez nous.

Nous nous glorifions de la fécondité de notre peuple, mais ce n'est pas tout d'avoir beaucoup d'enfants, il faut de plus les avoir sains et robustes.

L'absence de l'allaitement maternel, l'allaitement artificiel défectueux sont des grandes causes d'arrêt dans le développement qui produit un terrain vulnérable.

Les esprits modérés admettent surtout l'hérédité du terrain. Cette hérédité constitue la prédisposition à la tuberculose. Nous ignorons quelle est l'essence même de cette prédisposition, mais on ne peut la nier. On peut cependant la corriger par des soins hygiéniques particuliers qui pourront la neutraliser.

La contagion familiale est une autre cause.

Entre le tuberculeux et ses proches, il existe une promiscuité trop grande. On vit ensemble dans la même chambre close, les enfants vivent dans cet atmosphère infectée. L'essuyage au lieu du balayage, le lavage des mains, sont trop négligés. On n'ouvre pas les fenêtres, et la pénétration du bacille de Koch se fait d'une façon constante. La contagion par les aliments, est aussi à craindre et elle se fait surtout par le lait des vaches infectées.

L'école contribue assez peu à répandre la tuberculose, cependant, il suffit d'un enfant malade pour contaminer toute une école.



HOMMAGE DE LA FRANCE A LA FEDERATION DES MEDECINS DE L'AMERIQUE DU NORD, PRESENTE PAR LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE. — Photo Pinsonnault, Trois-Rivières.

La prophylaxie de la tuberculose doit donc viser à la création de l'hygiène des écoles.

Les statistiques établissent que la tuberculose est plus grande chez l'ouvrier que chez le riche. Les ateliers ont besoin d'amélioration du côté du volume d'air respirable, de la lumière, etc.

Le bacille tuberculeux est partout, dans les rues, dans les parcs, sur les bateaux dans les théâtres, les églises où l'on abuse d'une façon indécente de la faculté de cracher à terre.

La société ne peut pas toujours fournir la protection qu'on lui demande. Nous n'avons à proprement parler aucune oeuvre de protection ou d'assistance. Nos compatriotes se désintéressent trop des exercices corporels ! Il faut chercher à répandre le goût du bien-être physique et inciter tout le monde à développer sa santé jusqu'à la vigueur.

Les parents devraient connaitre les dangers qui peuvent naître d'un mariage entre tuberculeux. Que l'enfant soit protégé contre les maladies du jeune âge, qu'il joue dehors le plus tôt possible, que ses salles de jeux soient propres, qu'on défende dans les villes la construction des maisons mal éclairées.

Pour diminuer les dangers de l'école, il faut chercher à améliorer le mobilier scolaire, inculquer aux élèves des habitudes de propreté, réformer la répartition des travaux scolaires en accordant plus de repos et d'exercices physiques.

Quant à l'ouvrier, on ne pourra pas toujours le soustraire aux causes qui luttent contre sa santé. On améliorera les conditions de l'atelier, de la maison, on fournira des parcs et des grands espaces, mais l'ouvrier sera toujours la victime la plus désignée à la tuberculose.

Il devra être interdit de cracher dans les endroits publics et dans les rues.

Le lait des vaches devra être surveillé. Celui qui ne réagira pas à la tuberculine sera seul servi à cru, l'autre devra être bouilli ou longuement pasteurisé.

Parmi les oeuvres d'assistance, mentionnons le sanatorium. Malgré le faible pourcentage de guérisons durables, nous pouvons constater quel bien peut faire le sanatorium. Pour le malade de la classe moyenne, aucune institution ne peut le remplacer. Nous ne prétendons pas qu'il doive absorber toutes les ressources de la lutte anti-tuberculeuse, mais nous croyons qu'il devrait en être fondé un grand nombre en notre province. Le dispensaire est un autre moyen excellent de lutte. Même s'il est simple, et peu couteux il donnera des résultats surprenants, par les leçons d'hygiène qu'il donnera, par les remèdes qu'il fournira.

La création et la mise en activité de ces oeuvres coûtent cher mais elles ne sont pas impossibles à réaliser. C'est le devoir de l'Etat de contribuer à la lutte. Les oeuvres s'enrichiront en s'adressant aux philanthropes riches. Un autre moyen est l'assurance populaire. En Allemagne et en France, les sociétés mutuelles commencent une campagne d'hygiène et elles en retirent non seulement des bénéfices, mais aussi la stabilité.

LE Dr J. G. PARADIS

de Montmagny, co-rapporteur, étudie aussi, comme l'a fait le Dr Rousseau, les causes de la tuberculose, les moyens de lutte.

Comme principale cause il cite la tuberculose. Sur 255 tuberculeux des hôpitaux de Paris, 207 étaient alcooliques avant d'être tuberculeux.

Le Dr Paradis dit que l'alcoolisme a une tendance à s'étendre de plus en plus dans notre peuple. Il a fait des études spéciales sur 80 familles de tuberculeux, 37 se recrutent dans la classe aisée, 32 chez les ouvriers et 20 à la campagne. La majorité des tuberculeux dans ces familles sont alcooliques, les autres descendent d'alcooliques.

LE Dr TRIBOULET

Il insiste sur l'insuffisance des conditions hygiéniques des écoles. L'éducation physique des enfants est absolument nécessaire, surtout dans le peuple français qui est trop porté à dévier vers le surmenage cérébral. La dénutrition est une des principales causes de la tuberculose. On admire un jeune homme qui s'enferme chez lui pour étudier un peu plus et c'est un suicide.

Le sanatorium peut donner des résultats à condition qu'il se borne à ce pourquoi il a été créé. Il ne faut pas employer le sanatorium pour les cas désespérés. Il faut bien distinguer entre les cas guérissables et les cas qui ne peuvent plus guérir. Ceux pour qui le sanatorium est utile sont les emphysémateux, les pleurétiques, les hémoptisiques.

LE Dr E. F. PANNETON,

des Trois-Rivières, a parlé de la méningite tuberculeuse. Dans la province, dit-il, les statistiques sont en dessous de la vérité, les voici : En 1904, à Montréal, à Québec et aux Trois-Rivières, sur 9,050 décès il y en a 800 dus à la tuberculose, dont 129 attribués à la ménigite. Il y a certainement là une erreur considérable.

Le traitement curatif se résume à bien peu de chose. Le traitement préventif est très important; il comprend les conseils aux parents et aux instituteurs, la prévention du surmenage intellectuel.

Le médecin devrait insister sur l'allaitement maternel complet pendant 12 mois et si c'est impossible, de se servir de l'allaitement artificiel qui se rapproche le plus de l'allaitement maternel, l'abstention des opiacés, etc.

Le Dr A. A. FOUCHER,

de Montréal, parle des injections intra-trachéales dans le traitement de la tuberculose pulmonaire. Ce travail d'une grande valeur scientifique est d'un caractère trop technique pour être vulgarisé et il n'intéresse d'ailleurs que les praticiens.

Le Dr de Laval, de New-Bedford, Mass., a parlé des complications apportées à la tuberculose par les affections nasales et de la gorge. Il croit qu'à part certains cas qui ressortent de la chirurgie, le médecin peut traiter avec succès toutes ces affections et enlever par là un grand obstacle à la guérison de la tuberculose. Le médecin ne guérit pas toujours, mais il peut toujours soulager.

LE Dr A. de MARTIGNY

a cité plusieurs faits cliniques sur le traitement de la tuberculose par le sérum de Marmorek. Nous ne citerons que ses conclusions, car le sérum de Marmorek a fait ses preuves, malgré, dit le Dr de Martigny, que le Dr Dieulafoy ait déclaré qu'il ne vaut rien. Le Dr de Martigny n'aime pas Dieulafoy et il le rend responsable de la défaveur qui s'attache à la méthode de traitement de Marmorek.

Voici quelles sont les conclusions du Dr de Martigny.

1o. L'emploi du sérum de Marmorek dans le traitement de la tuberculose ne présente aucun danger.

2o. Les légers accidents qui surviennent quelquefois après les injections n'appartiennent pas en propre au sérum de Marmorek, mais s'observent avec tous les sérums.

3o. L'action antituberculeuse du sérum de Marmorek est manifeste.

4o. Cette action est d'autant plus puissante qu'on injecte le sérum à une époque plus rapprochée du début de l'infection.

5o. Les maladies antérieures, et toutes les causes d'affaiblissement, etc., entravent ou compromettent l'action du sérum.

6o. Le sérum est sans effet sur les infections mixtes qui viennent compliquer la maladie. Il est donc important

A suivre sur la page 8

LA REVOLUTION VA TRIOMPHER

Le tzar Nicolas se verra bientôt forcé de céder à toutes les demandes

DE SON PEUPLE

Les idées révolutionnaires se propagent même aux régiments les plus fidèles.

A LA DOUMA

Saint-Pétersbourg, 27. — Le gouvernement prend des mesures sévères en vue de prévenir de nouveaux troubles antisémistes.

Le conseil d'empire s'est ouvertement prononcé hier pour la révocation des ministres. Le parti de la révocation compte de nombreux adeptes à la cour.

On annonce que le général Trépoff a déclaré à l'empereur que les idées révolutionnaires font de tels progrès dans l'armée et parmi les paysans qu'il est maintenant nécessaire de faire des concessions, si l'on veut éviter le renversement des institutions impériales et la chute de la monarchie. Le général aurait déclaré à l'empereur qu'il ne voudrait pas répondre d'enrayer le mouvement même si on le nommait dictateur avec pleins pouvoirs.

Les révolutionnaires exultent des progrès incessants de leurs idées dans l'armée.

Les troubles agraires à Kharlow, Poltava, etc., s'aggravent. De nombreux conflits sont survenus hier entre paysans et cosaques. Un combat a eu lieu près de Tamboff, sur les domaines de la princesse Yusopova. Quatre paysans, un officier et deux soldats ont été tués.

La maison du prince Volkonsky, député à la Douma, située à Morhansk, a été pillée puis incendiée par les paysans.

Les fonctionnaires, dans les provinces, sont terrorisés. La plupart démissionnent, espérant ainsi sauver leurs propriétés et même leur vie.

A LA DOUMA

Saint-Pétersbourg, 27. — La séance de la Chambre a été consacrée hier à la propagande révolutionnaire parmi les soldats. Les membres du groupe de l'Outil ont amené le débat sur ce terrain hier et ont donné à la Chambre communication des plus récentes informations relatives aux incidents qui se produisent journellement dans les régiments. Les leaders socialistes ont même prononcé des discours nettement libertaires, invitant les soldats à se révolter et au besoin à supprimer leurs officiers. La raison de ce débat est que la police ne peut saisir les journaux qui reproduisent le compte sténographié des débats de la Chambre. On peut compter qu'aujourd'hui toutes les feuilles reproduiront textuellement les discours les plus avancés qui ont été prononcés hier à la Douma, et seront distribués dans les casernes.

C'est une tactique habile dont les leaders des groupes de gauche ne font nullement mystère. A la fin du débat un orateur est même monté à la tribune pour s'expliquer à ce sujet. Ses paroles ont du reste été accueillies par les applaudissement de la majorité des représentants du peuple.

On annonce que M. Mouromtseff, président de la Chambre, a été mandé hier soir à Peterhoff pour conférer avec l'empereur du choix du nouveau cabinet.

Les troupes stationnées au camp retranché de Krasnoé Sélo sont en majorité gagnées aux idées révolutionnaires. M. Rudiger, ministre de la Guerre, a demandé au tzar l'autorisation de licensier les régiments et d'en disperser les soldats dans les diverses unités qui occupent les provinces éloignées.

Le régiment de Préobrajensky, sur lequel le gouvernement entretenait les plus grandes espérances, est à la veille de se mutiner. Les hommes parlent de rien moins que de se proclamer les champions du parlement. Les cosaques de Rostof-sur-le-Don ont refusé de marcher hier. Les hommes déclarent qu'ils ne veulent plus faire métier de gendarmes.

TERRIBLE CHATIMENT

LA JUSTICE ANGLAISE N EGYPTE SE MONTE DES PLUS RIGOUREUSES.

Le Caire, Egypte, 27. — Le procès des indigènes qui, le 13 juin, ont attaqué, à Demshawai, un parti d'officiers anglais, tuant le capitaine S. C. Bull, est terminé. Quatre des assaillants sont condamnés à mort, quatre à la prison pour la vie, trois à quinze ans de bagne, six à sept ans et trois à un an. Cinq autres devront recevoir 50 coups de fouets. Trente et un accusés ont été acquittés.

Les condamnés à mort seront exécutés à Demshawai, en présence de toute la population.

AU PAYS DES REVOLUTIONS

Mexico, 27. — Des réfugiés du Guatémala disent que le gouvernement de ce pays a fait emprisonner 40 citoyens de marque, sous soupçon d'avoir été en sympathie avec les révolutionnaires. Cette action des autorités est vivement ressentie par le public qui, toutefois, craint de protester.

LA VACANCE MUNICIPALE

Son Honneur le maire Ekers insistera pour que l'on siège tous les jours la semaine prochaine pour épuiser l'ordre du jour, qu'il y ait deux séances mensuelles les 9 juillet et 9 août et que le conseil s'ajourne ensuite au 9 septembre, terme de la vacance.

UN CHEQUE DE $10

L'association de bienfaisance des pompiers accuse réception d'un chèque de $10, de la maison McArthur and Co.

LES ASPIRANTS AU PROFESSORAT

La session annuelle du bureau central des examinateurs catholiques s'est ouverte hier.

AU PLATEAU

150 aspirants aux brevets élémentaire, modèle et académique, se sont présentés.

LE PROGRAMME

Le Bureau Central des examinateurs catholiques a commencé, hier après-midi, à l'Académie Commerciale Catholique, sa session annuelle. Un grand nombre d'aspirants au diplôme académique se sont présentés hier et la masse des candidats se porte aujourd'hui tant à l'Ecole Montcalm qu'à l'Académie Commerciale Catholique.

La session est présidée par M. Patrick Ahern, principal de l'Ecole Sarscield; les autres examinateurs sont messieurs Leblond de Brumath, principal de l'Académie Commerciale Catholique; P. Malone, de l'Ecole Normale Jacques-Cartier; E. N. Gobeil, et M. Bélisle de l'Ecole Sarsfield; C. N. Millaire, de l'Ecole Olier; et J. Brault, inspecteur d'écoles.

Le programme horaire de la session a été fixé comme suit :

Mardi, d'une heure et demie à deux heures, arrivée des aspirants au brevet d'académie (primaire supérieure); distribution des places; lecture à haute voix par l'examinateur-délégué des articles 138 et 139 des règlements et recommendations diverses au aspirants. Jusqu'à cinq heures les examens suivants ont été donnés aux aspirants: histoire ancienne (et romaine), histoire des Etats-Unis; physique, cosmographie, algèbre.

Les aspirants qui demandaient un double brevet, (en français et en anglais) ont dû d'abord subir l'examen sur toutes les matières dans leur langue maternelle.

Aujourd'hui, mercredi, les examens suivants ont été subis: pour brevet d'école élémentaire, d'école modèle et d'école académique; grammaire et analyse, dictée-écriture, histoire du Canada, géographie; organisation administrative et politique de la province de Québec et organisation politique du Canada. Ce matin et cet après-midi, prières et catéchisme, bienséance, hygiène, agriculture, pédagogie.

Pour le brevet d'école modèle les aspirants ont subi des examens sur l'organisation ecclésiastique et judiciaire du Canada, et pour le brevet académique, sur l'organisation politique, ecclésiastique, judiciaire et scolaire du Canada.

A neuf heures et demie, l'examinateur-délégué a distribué les questions de grammaire à tous les aspirants; mais comme il y avait plusieurs dictées différentes à donner (élémentaire française, élémentaire anglaise, modèle française, etc.), il commença aussitôt après cette distribution à donner la dictée alternativement à chacune des catégories d'aspirants.

Le programme pour demain, jeudi, est le suivant :

ECOLE ELEMENTAIRE

Composition littéraire, littérature, histoire sainte, arithmétique, comptabilité domestique et agricole, connaissances scientifiques usuelles, dessin.

Pour école modèle il y a en outre : analyse littéraire, comptabilité commerciale, histoire de France et d'Angleterre.

Les examens du brevet académique comportent les notions d'histoire littéraire et d'histoire de l'église.

VENDREDI — BREVET D'ECOLE ELEMENTAIRE

Examen oral — (Lecture française ou analyse, lecture latine et calcul mental), dictée spéciale, grammaire et analyse, composition littéraire, lecture française ou anglaise.

Pour brevet d'école modèle, il y a eu plus, le toisé des surfaces, et pour académie, le toisé des surfaces et des solides.

Il y aura aussi un examen spécial pour les aspirants qui ont d'abord subi l'examen dans leur langue maternelle et qui demandent le "double brevet", en français et en anglais.

Le résultat des examens sera connu lundi prochain tout probablement.

FIN D'ANNEE JUDICIAIRE

L'année judiciaire se termine avec le mois de juin, et durant les mois de juillet et août, nos juges ne peuvent rendre jugement dans les causes ordinaires qu'ils ont entendues durant l'année. C'est pourquoi il y a plethore de jugements ces jours-ci.

Ce matin l'hon. juge Davidson a rendu jugement dans les causes suivantes :

P. Peguem vs J. F. O'Connor et al.— Jugement pour $393.84, prix et valeur de marchandises vendues et livrées.

Syney Pitt vs W. H. Walsh. — Action renvoyée. Le demandeur réclamait $103, prix de marchandises qu'il avait vendues à M. Walsh, mais que celui-ci a retourné comme impropre à l'usage qu'il voulait en faire. La Cour maintient la position du défendeur.

Ville St Louis vs Montreal Water and Power Co. — Inscription en droit renvoyée.

Chs. Jules Terrier, vs La Banque de l'Amérique Britannique du Nord. — Jugement nommant M. Paul Auguste Charles Langier, notaire, de Montrichard, Loir et Cher, France, commissaire enquêteur pour interroger des témoins dans la commune sur des faits relevant de la cause.

L'hon. juge Mathieu a maintenu la saisie revendication d'un piano émanée à la demande de M. G. A. Le Barron contre M. Ed. Bouchard, pour défaut de paiement.

"LE MONTFORT"

Le "Montfort," de la ligne du Pacifique, est arrivé à Bristol, à une heure, ce matin.

LA PRESSE

51 rue Saint-Jacques, angle de la Côte Saint-Lambert, Montréal, Canada.

ABONNEMENT:

EDITION QUOTIDIENNE $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE $1.00 par année. 50c pour 3 mois. Payable d'avance.

La PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, angle de la Côte Saint-Lambert, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).

H. GODIN, Président et Gérant-Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

Circulation de LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE
23 JUIN

LUNDI	91,303
MARDI	91,322
MERCREDI	91,316
JEUDI	91,338
VENDREDI	91,347
SAMEDI	114,803
TOTAL	571,429
HEBDOMADAIRE	49,398
	620,827

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

95,238

NOS CANADIENS

M. J. E. W. LECOURS



Photo. Dupras et Colas, 267 rue Sainte-Catherine Est.

M. J. E. W. Lecours, pharmacien, est né à Saint-Hyacinthe, le 23 juin 1868. Il commença ses études de pharmacie à Saint-Hyacinthe et les termina à Montréal chez M. H. R. Gray, pharmacien. Après avoir dirigé pendant quatre ans la pharmacie Laporte, de la succession Laporte, il ouvrit en 1894, une pharmacie à son compte au coin des rues Bonsecours et Craig. Le printemps dernier, il abandonnait la chaire de matières médicales au collège de pharmacie de Montréal pour accepter une chaire analogue à l'école de pharmacie à Laval, fondée récemment.

Depuis trois ans il est associé avec M. Arthur Décary et il est directeur des deux pharmacies Lecours et Décary, rue Bonsecours et rue Saint-Denis.

M. Lecours est vice-président de l'Ecole de Pharmacie Laval. Il est collaborateur de plusieurs journaux médicaux et pharmaceutiques.

En 1893, M. Lecours épousait Mlle Louise Higgins, de Montréal.

100 DOSES $1

La seule véritable Salsepareille de Hood, le grand purificateur du sang et tonique général. Ce remède remarquable a effectué plusieurs cures radicales et permanentes, qui sont de véritables merveilles. Il chasse toutes les humeurs depuis les boutons jusqu'à la scrofule.

100 DOSES $1

N'acceptez pas de substitution. Insistez pour qu'on vous donne la Salsepareille de Hood, et procurez-vous-la aujourd'hui. 100 doses, $1.00 (293) wB

CHRONIQUE

LE MAL DE MER

Je faisais partie, il y a quelques jours, d'un groupe d'amis accompagnant à l'embarcadère de la compagnie Allan un voyageur qui se rendait en Angleterre.

A travers les propos échangés et les souhaits d'usage, quelqu'un demanda au partant s'il avait déjà traversé l'océan ; sur sa réponse négative, son interlocuteur lui donna mille et un conseils oiseux pour éviter le mal de mer. Ces conseils furent reçus par l'intéressé avec une certaine appréhension.

Parlons donc aujourd'hui de cet étrange et douloureux phénomène.

Le mal de mer ! Juste terreur de ceux qui, de plus en plus nombreux, ont à effectuer une traversée et ne possèdent que moralement la résistance voulue pour braver le délire naupathique.

En présence de la crainte qu'inspire le mal de mer, c'est à qui donnera son remède ; mais on a à peine le temps d'essayer ces remèdes — car on sait qu'il faut toujours essayer un remède "pendant la période où il guérit". Or, la période pendant laquelle guérissent les remèdes contre le mal de mer est souvent nulle.

Pourquoi ne pas persuader les gens de ne pas avoir le mal de mer ? s'est demandé le docteur Gorodichze, et il a présenté à ce sujet, à une séance de la Société d'hypnologie et de psychologie, un curieux travail. Il préconise, en somme, le moyen de prévenir le mal de mer par la suggestion hypnotique et cite divers résultats qu'il a obtenus déjà en opérant ainsi.

Voici un bref résumé du travail du docteur Gorodichze.

Le mal de mer est dû au vertige que la mobilité des objets détermine. On a objecté à tort que les aveugles n'en sont pas exempts. La notion de la mobilité des objets environnants peut parfaitement se passer de l'intégrité du sens visuel ; les autres sens : l'ouïe, le tact, le sens museulaire, se chargent de nous l'apporter avec une non moins grande précision.

Le mal de mer débute toujours par une sensation vertigineuse, pâleur, céphalalgie, gêne respiratoire, sueurs froides, avant d'aboutir aux nausées. Ces mêmes symptômes peuvent du reste se produire sur terre. La trépidation du wagon de chemin de fer, le jeu de la balançoire, la montée ou la descente d'un ascenseur, etc., les provoquent également chez un grand nombre de personnes.

Le vertige, qui est la porte d'entrée de la naupathie, paraît résulter de la sensation ou de la perte de l'équilibre. Qu'on observe, en effet, le matelot amariné : il fait corps avec le navire, comme le cavalier avec sa monture, pour n'en recevoir aucune percussion violente. Le corps du marin se plie, s'adapte aux mouvements les plus désordonnés du bateau. Quand l'un des côtés du navire s'élève, il fléchit la jambe du même côté et tend l'autre. Si la poupe ou la proue s'élève, il fléchit insensiblement le tronc en avant ou en arrière. Tous ces mouvements finissent par s'opérer chez lui instinctivement et du seul effet de l'habitude, de l'éducation.

Mais on n'acquiert le "pied marin" qu'au bout d'un certain temps ou après plusieurs navigations. La susceptibilité individuelle est ici très variable. Les uns ne s'amarinent jamais ; d'autres, par contre, acquièrent rapidement l'immunité. Tel qui brave la mer démontée succombe au clapotis des atterages. Tel qui reste insensible aux mouvements saccadés d'un canot, est très fortement incommodé par les lentes oscillations d'un vaisseau ; tel qui a joui d'une longue immunité sur certains bâtiments est malade sur certains bâtiments d'une autre espèce. Cependant, on peut dire, en thèse générale, qu'on est plus indisposé sur un vapeur à hélice que sur un vapeur à roues. Le tangage est beaucoup plus difficilement supporté que le roulis. Les femmes sont plus sujettes à la naupathie que les hommes, et les enfants en bas âge y échappent presque toujours.

Le mal de mer, finalement, ne paraît être autre chose qu'un acte reflexe dont le point de départ est une série d'excitations anormales dues à l'instabilité du bateau en mouvement et portant sur les nerfs, sur les viscères, sur les organes des sens et sur le sens musculaire. C'est cette façon d'envisager la pathologie du mal de mer qui a conduit le docteur Gododickze à l'idée d'essayer de créer par la suggestion hypnotique un centre inhibitoire ou reflexe nauthique. Il déclare y avoir pleinement réussi.

L'auteur prétend avoir trouvé le remède préventif du mal dans ce qu'il appelle la vaccination psychique, et il cite quelques exemples fournis par des sujets dont des traversées antérieures avaient prouvé l'excessive susceptibilité.

Tant mieux si le procédé du docteur Gorodichze peut être mis en pratique, car jusqu'à présent tout a échoué contre le mal de mer, en dehors du moyen infaillible donné par Panurge, qui serait de suivre "la doctrine des bons philosophes qui disent soi pourmener près la mer et naviguer près la terre estre la chose la plus seure et délectable." Tout a été essayé : depuis le sachet de safran sur le creux de l'estomac et l'ingestion avant d'embarquer d'un petit poisson, jusqu'à tous les alcaloïdes de la thérapeutique moderne, en passant par la faradisation de l'épigastre, la position horizontale, le petit sac de glace sur la colonne vertébrale, la ceinture abdominale, la saturation alcoolique, etc., etc.

Le mal de mer n'est évidemment pas une maladie grave par elle-même, mais les efforts répétés de vomissements violents et prolongés peuvent amener des accidents sérieux dans des cas spéciaux.

Le traitement préventif du mal de mer éviterait assurément à une catégorie de malades des accidents redoutables. Aux personnes bien portantes il éviterait un malaise très pénible pouvant aller jusqu'à la perte de l'instinct de conservation, du sentiment de la décence et de celui des devoirs sociaux.

La prévention du mal de mer par la suggestion hypnotique serait certainement un remède efficace ; par malheur, il y a un grand obstacle à sa mise en pratique : Où trouvera-t-on l'opérateur ? Et comment pourra-t-il agir sur les centaines de passagers qui composent la population d'un navire ?

N'importe, si l'on pouvait du moins agir efficacement sur les personnes atteintes d'affections cardiaques, d'anévrisme de l'aorte, et de toutes les affections qui rendent le mal de mer redoutable, on aurait fait une oeuvre méritoire.

La suggestion hypnotique, dans ce cas, n'est pas une vaine hypothèse ; c'est une solution possible dont on devrait s'attacher à rechercher l'application facile.

LAURENT BART.

P.S. — Je remercie très sincèrement M. E. Deschênes, sr., de St Albans, Vt., pour la lettre si flatteuse et si encourageante, qu'en son nom et au nom d'un groupe de Canadiens de sa localité il a bien voulu m'adresser au sujet de mes modestes chroniques.

L.B.

LA ST JEAN-BAPTISTE A BUCKINGHAM

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Buckingham, 27. — Les Canadiens-français de notre ville ont été fiers de célébrer avec éclat leur fête nationale; à cet effet, tous les membres de nos sociétés de secours mutuels ont paradé dans les rues principale et Saint-Denis, se dirigeant ainsi vers l'église paroissiale, où il y eut grand'messe solennelle et sermon de circonstance par le Révérend E. C. Croteau, curé.

Des soli de violon rendus avec beaucoup d'art par M. Yvon Lamontagne, avocat ont impressionné vivement la pieuse assistance, ainsi que le chant de la messe de Battman qui a été très bien rendue par le choeur avec accompagnement d'orgue et de violon. Notre corps musical, l'Harmonie de Buckingham, dont M. Adélard Lahaie, est le dévoué et habile directeur, marchait en tête de la procession et a mérité les félicitations et les remerciements de tous les citoyens canadiens pour l'affabilité avec laquelle dans ces circonstances ils offrent toujours gratuitement le concours de leurs joyeuses harmonies.

Après la messe, la procession se reforma jusqu'à la salle des sociétés où un discours très patriotique fut prononcé par M. Yvon Lamontagne, qui sut trouver des accents dignes du grand saint Jean-Baptiste et dignes de la race Canadienne-française.

LE DROIT DE REMERE

M. James Fetcher, marchand de Montréal a intenté hier une action concluant à la déchéance d'un droit de réméré aux fins d'être déclaré propriétaire absolu de trois terres actuellement en possession d'un nommé Antoine Meloche défendeur.

LA VITALITE JUVENILE DETRUITE

Votre enfant a l'air chétif, fatigué et irritable. Vous aimeriez que ce garçonnet ou cette fillette fussent plus robustes, plus énergiques et plus alertes.

Le "quelque chose" défectueux est simplement que l'estomac et les intestins ont besoin de soins. Il faut guérir la constipation et l'indigestion ; il faut une nouvelle vie, une nouvelle vigueur dans le sang ; pour cela, il est nécessaire d'aider quelque peu aux intestins et au foie.

Retournez à la vieille panacée. Il n'y a rien d'aussi effectif que les Pilules de Dr Hamilton. Elles donnent une vie nouvelle aux jeunes aussi bien qu'aux vieux. Tous les enfants devraient prendre cette médecine régulièrement, parce qu'elle offre plus d'avantages que n'importe quelle autre. Une pleine boîte pour 25 cents, chez tous les marchands ou envoyée par la poste par Polson and Co., Kingston, Ont., ou Hartford, Conn., E. U. A. t w



UNE RECOMPENSE DE $5000 sera payée à quiconque prouvera que le Sunlight Savon contient aucun ingrédient nuisible ou aucune autre forme d'adultération.

Sunlight Savon

est supérieur aux autres savons, mais c'est lorsqu'il est employé suivant la méthode Sunlight qu'il prouve sa plus grande supériorité.

Le Sunlight Savon ne contient aucun ingrédient injurieux.

Le Sunlight Savon est un savon pur, fabriqué scientifiquement. Chaque phase de sa fabrication est surveillée par un chimiste expert.

Le Sunlight Savon épargne du travail, aussi bien que l'usure causée par le frottement qu'exigent les savons communs dans le lavage des tissus.

5c. Achetez-le et suivez les direction. 5c.

Lever Brothers Limited, Toronto

2647

UNE FOURNEE DE JUGEMENTS

L'hon. juge Curran a rendu jugement dans les causes suivantes:

Sainte-Marie vs Bouvier, et contra. Jugement maintenant la saisie revendication pour $49, contre M. Sainte-Marie. Ce dernier a vendu à M. Bouvier une clientèle de laitier, avec son cheval, un harnais, des canistres à lait, le tout pour $300. Bouvier paya $250 comptant, la balance devant être payée dans les trois mois de la vente. M. Sainte-Marie alléguait que de plus M. Bouvier lui devait $114.14 pour du lait vendu à ce dernier depuis la vente au 12 décembre 1905.

M. Bouvier confessa jugement pour l'item de $114; mais il plaida qu'il ne devait pas les $50, balance dûe sur le prix de vente; car qui a terme ne doit pas, le délai de trois mois pour payer ce montant n'étant pas expiré. De plus M. Bouvier réclamait de M. Sainte-Marie $140, prix de certaines valeurs vendues par M. Sainte-Marie à Bouvier, et que le premier refusait de livrer, déclarant avoir un droit de rétention sur ces effets pour la sûreté du paiement des $50.

La cour réduit la réclamation de $140 de Bouvier à $49 en faveur de M. Bouvier, et rejette la prétention de M. Sainte-Marie, quant au droit de rétention tout en admettant la confession du jugement pour $114.

— Lavallée vs De Tonnancourt. Actions renvoyée avec dépens. M. Lavallée réclamait $302.80 de dommages pour renvoi illégal de service. La preuve a démontré que le défendeur avait eu raison de destituer le demandeur qui s'était fait engager comme commis voyageur au moyen de fausses représentations.

— Ethier vs Ethier. Actions renvoyés avec dépens. Le demandeur poursuivait la défenderesse, sa soeur, en nullité d'une donation faite par leur mère en faveur de la défenderesse, alléguant que la donatrice n'était pas saine d'esprit lors de la passation de l'acte de donation. La cour déclare que la mère de M. Ethier était parfaitement saine d'esprit quand elle a consentie l'acte en question à sa fille qui avait toujours eu soin de sa mère.

— L'hon. juge Archibald a condamné The Wire and Cable Co, à payer à M. W. McAllindon, $999.50 de dommages; le demandeur, ouvrier inexpérimenté s'est fait arracher trois doigts dans une machine à presser le caoutchouc.

— L'Hon. juge Fortin a rendu jugement hier après-midi dans une cause de Roméo Papineau, commis de Montréal, contre M. O. A. Bigaouette, épicier, aussi de Montréal.

Le demandeur réclamait du défendeur, au moyen d'une saisie revendication, une bague à diamant évaluée à $255.

Le défendeur avait exigé du demandeur la livraison de cette bague, et autres valeurs consistant en billets, le tout se montant à $500, sans quoi il aurait manifesté l'intention de faire arrêter le frère mineur du demandeur pour un prétendu vol de $2 50 commis par le dit enfant mineur, alors qu'il était à l'emploi du défendeur.

La preuve a démontré qu'à part la bague à diamant et les billets exigés, le demandeur avait reçu $55 en argent.

La Cour considérant que cette somme de $55 était plus que suffisante pour payer le dommage causé au défendeur, déclare le demandeur propriétaire de la bague et maintient la saisie revendication.

A PROPOS DE PIEDS

Pourquoi ne pas tenir les pieds dans leur état normal ? C'est facile. Si vous vous servez de Foot Elm vous n'aurez pas de sensibilité des pieds, douleurs, transpiration ou senteur désagréable. C'est un nouveau gage de contentement pour ceux qui, depuis des années, souffrent de cors, d'ampoules, de sensibilité et tous autres maux des pieds. 18 poudres, 25 cents. w

LORSQU'UNE LONGUE INSPIRATION VOUS FAIT MAL

Cela indique qu'il existe un dérangement qu'il faut soigner sans retard.

La chose à faire, c'est de frotter vigoureusement la poitrine et le côté avec Nerviline qui pénètre dans les tissus où se trouve le mal et soulage en quelques minutes.

Il n'est pas de liniment si propre, si fort, si puissant. Résultats garantis avec chaque bouteille de 25c de Nerviline de Polson. Achetez-en dès aujourd'hui. w

PERE KOENIG'S TONIQUE NERVEUX



Expression Désolente

NEUDORF, T.N.O., CAN.

Ma fille a joui d'une bonne santé jusqu'à depuis deux ans environ, quand elle donna signe de découragement. Après quelque temps elle sentit une douleur cuisante, suivie de convulsions sérieuses. On fit l'essai de plusieurs prétendus remèdes, mais sans succès apparent. Après qu'elle eut pris la première cuillerée des Toniques du Père Koenig pour les Nerfs, les attaques cessèrent, et elle n'en a pas eus depuis.

Attesté par le Rév. L. Streich. JOS. OTT.

J'ai la satisfaction de dire que depuis que j'ai fait usage d'une bouteille de Tonique du Père Koenig pour les Nerfs, il y a environ six mois, je n'ai jamais senti le plus léger mal de tête, mal qui me faisait souffrir depuis dix ans, et dont les médecins n'ont jamais pu me guérir. Voilà ce que nous écrit Ph. McGahey, de Rivière-aux-Pins, Canada.

GRATIS Un livre précieux sur les Maladies Nerveuses envoyé Gratuitement à une adresse quelconque, et les patients Pauvres peuvent aussi obtenir cette Médecine Gratuitement.

Ce remède est préparé par le REV. PASTEUR KOENIG, de Fort Wayne, Ind., depuis 1878, et l'est préparé aujourd'hui sous sa direction par la

KOENIG MED. CO., Chicago, Ill.

En ventes chez les pharmaciens, $1.00 la bouteille 6 pour $5.00. xk

EGOUTS

Avis aux contribuables

Avis public est par les présentes donné que les rôles spéciaux pour les égouts construits dans les rues sous-mentionnées, dans la ville de Montréal à savoir :

Rue Albert — de l'avenue Delorimier en allant vers l'ouest, 180 pieds.
Rue Amity — de la rue Parthenais au sud de l'avenue Delorimier.
Rue Bourgeois — de l'extrémité de l'égout actuel de 2' x 3' au sud de la rue Wellington.
Cremin des Carrières — de la rue Saint-Hubert à l'avenue Sherbrooke.
Rue Cardinal — de l'avenue Laurier à la rue Saint-Grégoire.
Rue Chaussé — de la rue Amity au sud de la rue Sherbrooke
Chemin de la Côte des Neiges — de l'avenue des Pins à l'avenue des Cèdres.
Rue Davidson — de la rue Forsyth à la rue Hochelaga.
Rue Dufferin—de la rue Comte à la limite nord de la ville.
Rue Joliette — de la rue Ontario à la rue Forsyth.
Avenue Lincoln — à l'ouest de la rue Saint-Mathieu en allant vers l'ouest.
Avenue Laurier — de la rue Chambord à la rue Bréheuf.
Rue Resther — de la rue Bienville à la rue Gilford.
Avenue Sherbrooke — du chemin des Carrières au nord de la rue de Fleurimont.
Rue Saint-Dominique — de la rue Roy au nord de la rue Napoléon.
Rue Saint-Germain — de la rue Nolan en allant vers le sud
Rue Saint-Norbert — de l'avenue de l'Hôtel de Ville en allant vers l'ouest.

sont complétés et les rôles sont maintenant déposés au bureau du soussigné à l'hôtel de ville.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de quelque taxe ou contribution foncière, sont par le présent sommées d'en payer le montant au soussigné, à son bureau, dans les dix jours de cette date sans autre avis.

W. ROBB,
Trésorier de la cité.

Bureau du trésorier de la ville,
Hôtel de ville,
Montréal, 26 juin, 1906. 198—1

LA VIEILLESSE

Vient à tout le monde, mais on peut la retarder.

La vieillesse n'est pas une question d'années.

Certains hommes sont vieux à quarante ; d'autres sont encore jeunes à soixante.

Il est excessivement difficile de paraître jeune, tout jeune que l'on se sente, si les cheveux tombent, si l'on devient chauve.

Vous êtes peut-être ennuyé d'essayer des remèdes inefficaces.

Nous ne vous en blâmons pas.

Pourquoi n'en pas essayer un bon, pour faire un changement.

L'Herpicide de Newbro tue le germe des pellicules qui est la cause de tout le mal.

"Détruisez la cause, vous faites disparaître les effets."

Vendu par tous les principaux pharmaciens. Envoyez 10 cts en timbres pour un échantillon, à The Herpicide Co., Détroit, Mich. ; John Lewis, 2208 rue Sainte-Catherine ; Quénneville et Guérin, 700 rue Sainte-Catherine Est ; 691 rue Sainte-Catherine; 1393 rue Ontario ; 397 rue Saint-Antoine ; 701 rue Notre-Dame ouest ; 1634 rue Saint-Laurent, et succursale à Hull, Québec, agents spéciaux. k

Le Sirop d'Anis Gauvin

est recommandé par les médecins et son usage est devenu général au Canada. Introduit aux Etats-Unis depuis à peine deux ans, il y obtient une vogue extraordinaire. C'est que ce remède, tout en étant d'une efficacité bien reconnue, ne contient rien de dangereux, ne nuit pas à la digestion, ne cause pas de troubles nerveux et n'a aucune suite fâcheuse. Il a pour effet de soulager et de guérir, rien de plus, rien de moins.

Lisez bien ce que nous écrivent Messieurs Desrochers, les populaires marchands de Woonsocket, R. I. Etats-Unis.



Woonsocket, 5 Janvier 1906.

M. J. A. E. GAUVIN,

Pharmacien.

Le succès de votre SIROP D'ANIS GAUVIN, au point de vue commercial, a dépassé notre attente. Il a acquis dans notre ville une popularité que peuvent lui envier les remèdes les plus répandus. Ce résultat a été obtenu sans effort, sans réclame d'aucune sorte. Ce sont tout simplement les mères de familles qui se sont dit les unes aux autres comment elles s'en étaient trouvées, et il s'est fait une belle réputation tout seul, à cause de son mérite. Nos clientes nous en parlent souvent, dans le magasin, disant que ce remède a une valeur inestimable pour combattre toutes les indispositions qui sont une source d'ennui et de fatigue pour les mamans.



DESROCHERS BROS.,
Marchands.

Le Sirop d'Anis Gauvin se vend partout. Prix : 25 cents.

MEFIEZ-VOUS DES IMITATIONS.

Complets de Sortie

Pour résidence de campagne et villégiature — pour le bord de la mer et les montagnes — il n'y a rien de comparable aux complets de sortie Fit-Reform, sous le rapport du confort.

FLANELLES ANGLAISES,
SERGES QUI NE PERDENT
PAS LEUR COULEUR,
TWEEDS ECOSSAIS,
HOMESPUNS D'IRLANDE.

"Légers comme une plume" — chics, élégants et d'ajustement parfait—et frais.

$15, $18, $20 et plus.

307

Fit-Reform

2344 -- rue Ste Catherine -- 2344

27.30

GREFFE DES FAILLITES

Mlle Laura Hénault, faisant affaires sous les nom et raison sociales de "D. Fafard et Cie", a déposé son bilan hier après-midi, à la demande de M. Art. Lefort, cultivateur de Laprairie.

Passif, environ $1,000.

— Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien - dentiste 22 rue Saint-Laurent Montréal, Tél. Bell, Main 2818. n

ATTRACTION STUPEFIANTE

Le Parc Sohmer a cette semaine dans Ralph Johnson, le bicycliste, une attraction qui fait frémir. 197—3

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15, 25 et 30 cents la boîte. r

Feuilleton de LA PRESSE

GINETTE

La Fille du Forçat

16 Suite

"Ils me sont dus en quelque sorte... mon travail même ne m'a pas été payé, — et, de par sa nature, il m'est interdit d'en réclamer le salaire...

"Quel tort ferais-je en distrayant,— pour un temps, — la somme qui m'est nécessaire ?

"L'héritier légitime en ignore l'existence et l'ignorera toujours, puisque j'ai juré le secret...

"Cet argent restera donc ici éternellement improductif, — c'est de l'argent perdu.

"En admettant qu'un hasard impossible à prévoir le fasse tomber en la possession de ce crapuleux vicomte Georges, dans quelles orgies scandaleuses ne sera-t-il pas dissipé ?...

"Tandis qu'entre mes mains, il fructifierait, employé à des oeuvres utiles?

"D'ailleurs, je m'empresserai, une fois réalisés les bénéfices de mon entreprise, de rapporter fidèlement à cette place le montant intégral de mon emprunt, — car, après tout, ce ne serait pas autre chose qu'un emprunt, — formellement consenti par le mort, — en quoi donc outrepasserais-je la volonté de celui-ci ?...

Il ferma les yeux, se sentant glisser dans l'abîme...

Sa conscience n'était point dupe de ces sophismes, et il essayait vainement d'en étouffer les dernières révoltes. Une voix intérieur lui criait :

—Parjure !... Voleur !... Assassin!

"Oui, assassin ! Car cette somme que tu médites de dérober sous des prétextes spécieux, cette somme est le gage de l'innocence d'un malheureux qui paiera peut-être de sa tête ton crime !..."

Comme il hésitait encore, il entendit le pas traînant de Justin dans le couloir.

Il eut un geste d'égarement, repoussa violemment le panneau de la cachette, et jeta pêle-mêle, dans sa boîte à outils, les paquets de billets de banque et le pli contenant les recommandations suprêmes de M. de Tréfontaine...

Lorsque le domestique rentra dans la pièce, Charron avait consommé son déshonneur...

Il y avait près de vingt-quatre heures que Le Floch attendait le retour de Me Courtois. Les minutes s'écoulaient pour lui lentes comme des siècles ; il n'avait pas dormi de la nuit ; au moindre bruit, il sentait tout son sang refluer à son coeur.

Enfin, un peu avant midi, il entendit un bruit de pas dans le couloir ; ces pas s'arrêtaient devant la porte de sa cellule, la porte tourna sur ses gonds, et le vieil avocat apparut dans l'encadrement...

Il était blême, défait : tout, dans son attitude affaissée, dénotait le plus absolu découragement.

Dans ses yeux mornes, Le Floch lut du premier coup son arrêt.

Un cri lui échappa :

—Je suis perdu !

—Un autre que vous devait posséder, ou a réussi à surprendre le secret de la cachette !

—Quoi?... le million?

—Disparu !...

—Et le pli ?

—La cachette était vide !...

Le Floch essuya son front mouillé de sueur.

—Allons, dit-il avec une sombre résignation, je sais ce qu'il me reste à faire.

—Mais, mon enfant, rien n'est encore désespéré!... il ne faut pas que vous vous abandonniez, il faut lutter, il faut, envers et contre tous, essayer de vous sauver !

—Comment le ferais-je sans trahir mes engagements?

—Voyons, voyons, je pense que vous n'allez pas vous sacrifier stupidement, et, avec vous, votre femme et votre fille, pour tenir un serment dont vous devez vous estimer délivré par les circonstances?

—N'insistez pas, je vous en conjure, vous voyez bien...

Le vieil avocat interrompit avec force :

—Ce serait un véritable suicide! et, quant à moi, je ne prêterai pas les mains à ce que je considère comme un acte de pure folie!

—J'ai votre parole, maître.

—Ma parole! ma parole! grommela le brave homme exaspéré.

—En supposant que je consentisse à transgresser un serment, dont, à l'encontre de vous, j'estime, moi, que nulle puissance humaine ne saurait me délier, il est vraisemblable que je me déshonorerais inutilement, — condamné, laissez-moi donc du moins l'amère satisfaction du martyre librement accepté.

—Encore une fois, mon ami, tout cela est de la démence, — et c'est peut-être aussi de l'orgueil.

—De l'orgueil? lorsque à mon sort est lié celui des miens?... non, oh! non!... Je me sens perdu, je veux tomber proprement, voilà tout...

Il continua en secouant la tête.

—Car, perdu, je le suis bien, allez et irrémissiblement! de quoi dépendait uniquement ma justification? de la présence, dans la cachette, de l'argent que l'on m'accuse d'avoir volé. Cet argent disparu, les explications que je produis pour ma défense relèvent du domaine du roman-feuilleton. Je me compromets davantage en paraissant persister à jouer un rôle de duplicité, et je m'abaisse sans me sauver... Or, c'est une chance que je ne veux pas courir, et je ne la courrai pas ! Ne cherchez pas à amollir mon courage, ce serait en vain. Vous ferez une plaidoirie admirable car je connais votre grand talent et votre grand coeur, mais j'exige, maître, que vous vous en teniez étroitement à nos conventions, — elles sont formelles et vous n'avez pas le droit de vous dérober... Je vous demanderai seulement...

La voix de Le Floch, ferme jusqu'à ce moment, trembla.

—Je vous demanderai de veiller sur la femme du condamné... sur sa fille, et, aussi, n'est-ce pas, sur ce pauvre petit être dont la garde lui avait été confiée, et qui va rester sans protecteur !...

—Ah! mon enfant, tant que je serai de ce monde, ils auront en moi un ami dévoué, je vous remplacerai près d'eux, ils ne manqueront de rien.

—Merci !

—Mais, voyons, vous réfléchirez?... votre décision n'est pas irrévocable!

—Par grâce, maître, n'insistez pas !

—Qu'il soit donc fait selon votre volonté !... au revoir, mon brave Le Floch, espérez encore contre tout espoir, je tenterai l'impossible pour vous sauver.

Et maître Courtois tint sa promesse.

Devant la cour d'assises, il tenta réellement l'impossible. Réduit à plaider "à côté," à abandonner à l'accusation les preuves matérielles, à se cantonner sur le terrain des preuves morales, où lui donnait beau jeu le passé de l'accusé, il fut magnifique de fougue, de passion, de sincérité ; il arracha des applaudissements frénétiques à une salle bouleversée, subjuguée, soulevée par les accents que lui inspirèrent sa tendresse, sa pitié, son admiration pour l'accusé, le tragique, enfin, d'une situation peut-être sans exemple dans les fastes judiciaires.

Concluant sur une émouvante péroraison, après avoir montré son client enserré dans une sinistre trame dont une fatalité mystérieuse, de compte à demi avec le véritable assassin, avait tissé les fils, il s'écria :

"—Dans cette enceinte où ceux qui m'écoutent savent qu'au cours d'une carrière déjà longue et qui est arrivée à son déclin même pour sauver une tête je n'ai jamais menti, moi, maître Courtois, je viens vous apporter, à défaut d'autres témoignages, mon affirmation solennelle, et je vous dis:

"Non, Le Floch n'a pas commis le crime lâche et vil qu'on lui impute ! Non, il n'est pas coupable! En le condamnant, vous commettriez une iniquité dont vous ne pouvez soupçonner l'horreur! Ne lui reprochez pas son silence! En se taisant, il s'immole à une conception exagérée de ce qu'il croit être son devoir, car il lui suffirait d'un mot, vous m'entendez, messieurs, d'un mot, d'un seul, pour faire crouler toute entière l'accusation terrible qui pèse sur lui! Ce mot, s'obstinant jusqu'au bout de sa folie sublime, il ne veut pas le prononcer! Ce mot libérateur, il ne le prononcera pas! Mais moi qui le connais, son secret de mort, moi à qui il l'a confié en m'interdisant, sous la garantie du serment, d'en faire usage pour sa justification, moi, je puis vous affirmer, et je vous affirme: "Je sais!" Vous m'entendez bien, messieurs les jurés, je sais! Je pourrais presque ajouter: "J'ai vu" et sur mon honneur, je me porte personnellement garant de l'innocence de LeFloch. Oui, sur mon honneur, je vous le jure, Le Floch est innocent. C'est un héros. Vous n'en ferez pas un martyr!"

La sensation fut énorme. Mais, que pesaient, dans la balance, de simples affirmations, en regard des charges écrasantes accumulées et habilement présentées par l'accusation ?

Toutefois, maître Courtois avait réussi à obtenir ce résultat, de porter le trouble dans les consciences des jurés.

(A Suivre.)

DECOUVERTE MEDICALE D'OR DU Dr PIERCE (a) pour SANG, FOIE, POUMONS

CASTORIA. Porte la Signature de Chas. H. Fletcher. La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetés

SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

ne peut être trop recommandé pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée. Demandez-le toujours. 3

CLARK'S LUNCH TONGUE

Ces petites langues en boîte forment une entrée délicate et de bon goût. Conviennent à tous en toute saison et dans toutes les occasions. r

RALPH JOHNSON

Ne manquez pas d'aller voir cette semaine au Parc Sohmer, ce bicycliste, le champion de l'univers. 197—3

BLANCHARD, DUCKETT ET POIRIER SONT SUR LES RANGS

LACROSSE

BLANCHARD A PRATIQUE HIER SOIR

La direction du National a, dans sa détresse, jeté les yeux sur Blanchard, et il a été invité à pratiquer. Il était au terrain hier soir et s'est mêlé aux autres joueurs. Il a fait quantité de besogne, il y a apparence qu'il jouera samedi. Le comité de direction aura une assemblée ce soir, et décidera lesquels de Blanchard, Poirier et Duckett remplaceront Clément et Jos. Valois.

Le National est fermement résolu à triompher à Toronto afin de relever son prestige, et il mettra sur pied les douze meilleurs hommes qu'il pourra trouver.

A son assemblée de ce soir, la direction du club discutera aussi la question des arbitres.

LE BESOIN D'UN INSTRUCTEUR

Les fréquents insuccès du National ont créé dans le public en général et surtout chez ses partisans, une pénible impression, et l'on a beaucoup discuté dans ces temps derniers la cause, le pourquoi des échecs successifs éprouvés par notre club. Un connaisseur énuméré avec lequel nous causions des trois défaites du National les a rejetées sur l'absence d'un instructeur, d'un "coach" comme disent nos amis les Anglais.

"En toutes choses, nous disait notre interlocuteur, il faut un professeur, un instructeur, il en faut pour le jeu de crosse comme pour toute autre science ou genre de connaissances que l'on désire faire acquérir à un particulier ou à un groupe d'individus. Il faut qu'il y ait un instructeur, quelqu'un qui soit juge et critique, qui puisse voir les défauts du jeu des hommes confiés à ses soins. Il faut quelqu'un qui puisse au besoin inventer des tactiques nouvelles, trouver des systèmes d'attaques capables de triompher des adversaires.

"Il faut un homme dont la science, les capacités et l'autorité soient reconnues par les joueurs. Il faut un homme comme Barney Dumphy, comme Tom Moore, etc.

"C'est seulement lorsque le National aura ce homme qu'il prendra dans la ligue la place qui lui est due."

LA JOUTE SHAMROCK-CAPITAL

Les Shamrocks se préparent activement à leur partie de samedi, avec les Capitals. Il y a apparence que Hoobin sera ce jour-là sur l'équipe.

Les champions sont confiants et espèrent établir un record en fait de victoires dans les quatre parties qu'ils ont à jouer en huit jours.

Le jeune National lance un défi au Sainte-Marie, pour une partie de crosse à jouer dimanche, 1er juillet 1906.

Voici les joueurs du National :

B. Larocque, buts ; A. Paré, Pointe ; E. Lacroix, couvert ; G. Fiset, défense. P. Lamy, défense. A. Renaud, défense ; S. Fiset, centre ; A. Gauthier, attaque ; J. Lamy, attaque ; B. Fontaine, attaque ; L. Gauthier, extérieur ; A. Hunter, intérieur. Inf. 11 Saint-Christophe.

Le club de crosse St Louis, qui, après une année de repos, vient de se réorganiser avec une puissante équipe, composée de 12 bons Canadiens-français, est prêt à jouer avec les clubs suivants : Léo, de la Pointe Saint-Charles, le club Laval, le Valleyfield, le National, de Québec ; le Canadien, de Saint-Henri, et le club de Trois-Rivières. Les Léo ou les Saint-Henri ont la préférence pour dimanche prochain. Pour informations, s'adresser à D. Ouimet, 1638 St Hubert. Prière à ces clubs de répondre au plus tôt. Le comité des Saint-Louis se compose comme suit : président honoraire, l'échevin R. Houlé ; vice prés., A. Dumont ; H. Ouimet, président ; L. Bolvert, vice-prés. ; A Pigeon, sec-corr. ; P. Boldue, sec. trés. ; C. Gaulin, gérant ; D. Ouimet, capitaine.

Le club a décidé de porter l'ancien uniforme, jersey bleu royal, et la fleur de lis. A la dernière assemblée, des remerciements ont été votés aux journaux français, pour l'encouragement donné par le passé. A. Pigeon, sec.-corr.

CHEVAUX-NAUTEURS

COURSES AU TROT AU PARC DELORIMIER

La belle température d'hier et l'excellent programme offert, ont attiré un millier de personnes hier ap rac Delorimier. Les amateurs ont passé un très agréable après-midi, car les deux courses et le match ont fourni du sport très intéressant et de première classe. La fin de la première épreuve entre Charlie C et Honesty fut la course la plus excitante de la journée. Honesty qui était en avant y resta, mais Charlie C. lui fit une lutte contestée au possible.

La course nommée fut gagnée par Queen Alexandra, et Lizzie McChord prit le free for all.

SOMMAIRE :

Free for all :

Lizzie McChord, jument baie, T. Brisson	1	1	1
Josephine, jument noire, W. N. Phelps	2	2	4
R. et R., cheval bai, H. Lagacé	3	4	2
Nelly R., jument baie, P. Gilmore	4	3	3

Temps — 2.18¼, 2.21¼, 2.31¼.

Course nommée, pour un pari de $100 :

Queen Alexandra, jument café, W. N. Phelps	1	1	1
King's Maid, jument café, Georges Jordan	2	3	4
Bird, cheval bai, S. Dessutels	5	2	5
Bolton Boy, cheval brun, E. Bisaillon	3	5	3
Little Mack, cheval noir, M. Lowrie	4	4	2

Temps — 2.29¼, 2.28, 2.26¼.

Match pour $100, 2 milles :

Honesty, C. Deslauriers	1	1	
Charlie C., Joseph Lafrance	2	2	

Temps — 5.27¼, 5.17½.

Juges, Joseph Hoffstetter, O. Labelle, F. Poirier. Starter, A. Gervais. Secrétaire, D. Richard.

GRANDES COURSES A SAINT-EUSTACHE

On nous annonce des courses au trot pour le 2 juillet, à Saint-Eustache. Un montant de $300 sera distribué en prix. Voici le programme :

Classe de 2.18 . . . . . Bourse de $125
Classe de 2.24 . . . . . Bourse de $100
Classe de 2.35 . . . . . Bourse de $ 75

Un train partira le matin à 8 heures 25 de la gare Viger.

LA NAGE

DEGUISE vs DEGUENDT

M. Sam Vallée répondant à la lettre de M. Félicien Arnould, dit qu'il ne saurait accepter les conditions qu'il propose pour une course à la nage entre Jean Deguendt et Augustin Deguire. M. Vallée trouve qu'il est déraisonnable de vouloir faire une course de 30 milles pour un enjeu de $100. Une pareille course demande un mois ou deux d'entraînement, des soins spéciaux, des frais que le montant de $100 ne suffit pas à couvrir.

M. Vallée suggère que si Deguendt veut courir pour $100, la course soit de 10 milles. Deguire l'acceptera alors pour n'importe quel jour.

LUTTE

LA LUTTE A VALLEYFIELD

Valleyfield, 28 — Nous avons eu jeudi dernier au Cercle Emard, deux belles luttes, une au genre libre et une autre au gréco-romain. La lutte au genre libre fut entre Leduc, champion du comté de Beauharnois, et Lacombe. Ce dernier établit sa supériorité sur son adversaire en prenant deux chutes successive, la première en 6.45 minutes et la deuxième en 9.17 minutes, lui enlevant ainsi son titre de champion pour le comté.

La lutte au gréco-romain était entre Karakanof et Viger. Après une jolie lutte, Viger sortit victorieux en prenant une chute et en obtenant l'autre par le recus de son adversaire de continuer la lutte.

BASEBALL

Demain à 3 Heures p.m.

Montréal vs **Rochester**

wc

LE COMITÉ DU NATIONAL DÉCIDERA CE SOIR DE LA COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

Les Shamrocks s'entrainent avec ardeur
--- Nouvelles générales du sport

BASE-BALL

MONTREAL GAGNE LA PREMIERE

La partie d'hier, au parc Atwater, a été intéressante à bien des points de vue. C'était un vrai duel de lanceurs dans lequel notre rapide Whalen eut l'avantage et, sûrement, si Joyce n'avait pas manqué une balle frappée dans son gant presque, les Rochester auraient eu les honneurs du blanchissage. Pendant huit reprises quatre des visiteurs seulement se rendirent au premier, et seulement deux au deuxième. Hartman joua merveilleusement au poste d'arrêt attrapant une balle frappée à ras de sol et très difficile. Enfin G. Bannon gagna la partie en faisant compter deux points sur son double de la septième reprise. Raub, le vieux "Tom" si populaire à Montréal, est revenu sur l'équipe, jouant à la place de Bill Massey, au premier but. Tom a été salué par une salve d'applaudissements quand il est paru au bâton à la première reprise. Son jeu sur les buts a été splendide, courant bien et faisant double là où d'autres auraient avancé seulement d'un but sur les coups simples des frappeurs.

Pappalau doit lancer cette après-midi contre Case.

Le président Taylor de la ligue a soumis la partie en litige Rochester-Montréal au vote des clubs. Cette partie fut jouée sous protêt, on se le rappelle et gagnée par Montréal, mais cédée à Rochester par l'arbitre.

MONTREAL

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Joyce, l.f.	4	0	0	0	0	1
J. Bannon, c.f.	3	0	0	3	0	0
Wagner 3b.	1	0	0	0	0	0
Raub, 1b.	2	1	0	11	2	0
Huelsman, r.f.	3	1	1	3	0	0
G. Bannon, 2b.	3	0	2	3	2	0
Hartman, s.s.	3	0	1	3	5	0
Connor, c.	3	0	0	2	0	0
Whalen, p.	3	0	0	2	3	0
Total.	25	2	4	27	12	1

ROCHESTER

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Duffy, c.f.	4	0	0	1	0	0
Barclay, l.f.	4	0	1	4	1	0
Burrell, 3b.	2	1	0	0	1	0
Wallace, r.f.	4	0	1	0	0	0
Clancy, 1b.	4	0	0	8	1	1
Loudy, 2b.	3	0	1	3	3	0
Moran, s.s.	3	0	1	4	2	0
Carisch, c.	3	0	0	4	4	0
McLean, p.	2	0	0	0	2	0
Total.	29	1	4	24	14	1

Score par innings :

Montréal.	.00000020x— 2
Rochester.	.10000000— 1

SOMMAIRE :

Coups bons pour deux buts, G. Bannon 2, Loudy. Sacrifice hit, Burrell. Buts volés, Raub, Burrell. Double jeu, Hartman à G. Bannon à Raub. Struck out, par Whalen 2, par McLean 1. Buts sur quatre balles, par Whalen 2, par McLean 2. Frappé par le pitcher, par McLean, Wagner. Laissés sur les buts, Montréal 2, Rochester 4. Umpire, Moran. Assistance, 1,500.

A Jersey City :

	R.	H.	E.
Jersey City. .00200000x—	2	9	0
Baltimore. .00000010—	1	3	3

Batteries — Moren et Butler ; Adkins et Byers. Umpire, Conahan. Assistance, 1,500.

A Providence :

	R.	H.	E.
Newark. .001002001—	4	14	0
Providence. .000001200—	3	7	2

Batteries — Moriarty et Shea ; Cronin et Barton. Umpire, Kerin. Temps, 2 heures.

A Toronto :

	R.	H.	E.
Toronto. .20000001 1—	4	13	6
Buffalo. .01011000 6—	9	7	2

Batteries — McGinley, McCafferty, Lofft et Doran ; Kissinger et McAllister. Umpire, Kelly.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE DE L'EST

	Gag.	Perd.	P. C.
Jersey City.	31	18	633
Buffalo.	[illegible]	22	500
Baltimore.	26	23	531
Rochester.	26	23	531
Newark.	26	23	531
Montréal.	23	[illegible]	451
Providence.	23	29	442
Toronto.	15	32	319

PARTIES D'AUJOURD'HUI

Rochester à Montréal.
Buffalo à Toronto.
Baltimore à Jersey City.
Newark à Providence.

LIGNE NATIONALE

A New-York:

Philadelphie	2	New-York	1

A Chicago :

Chicago	1	Saint-Louis	0

A Boston :

Brooklyn	4	Boston	1

A Cincinnati :

Cincinnati	4	Pittsburg	6

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE

	Gag.	Perd.	P. C.
Chicago	45	19	703
Pittsburg	39	19	672
New-York	40	21	656
Philadelphie	32	32	500
Cincinnati	25	39	391
Brooklyn	23	37	383
Saint-Louis	24	41	369
Boston	21	41	339

LIGUE AMERICAINE

A St Louis :

Saint-Louis	0	Chicago	4

A Détroit :

Détroit	5	Cleveland	4

A Philadelphie :

Boston	1	Philadelphie	3

A Washington :

Washington-New-York, pluie.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

	Gag.	Perd.	P.C.
Cleveland	35	22	614
Philadelphie	35	23	603
New-York	34	24	586
Chicago	30	27	526
Saint-Louis	31	28	525
Détroit	31	28	525
Washington	20	37	351
Boston	16	43	274

A New Haven, Connecticut :

	R.	H.	E.
Yale .0010100001—	3	7	4
Harvard .0000002000—	2	4	3

Batteries — Parsons et Jones ; Castle et Currie. Umpire, Smith.

LES MASCOTTES A SHAWINIGAN FALLS DIMANCHE PROCHAIN

Les Mascottes ont de l'ouvrage de taillé d'avance cette semaine.

Ainsi qu'on l'a annoncé, aussitôt qu'ils seront revenus de Valleyfield, où ils doivent jouer samedi, à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, ils repartiront dimanche matin à 8 heures 45, à la gare du Grand-Nord, rue Moreau, près de la rue Sainte-Catherine, où ils se rendront à Shawinigan Falls, pour rencontrer le club de l'endroit. La Saint-Jean-Baptiste doit être fêtée d'une manière grandiose, et l'on a tenu à avoir les Mascottes comme attraction de l'après-midi. C'est un compliment à ce club et qui prouve que le nom Mascotte a encore de la vogue. Une grande excursion accompagnera l'équipe à l'occasion de la fête nationale.

LES MASCOTTES A VALLEYFIELD SAMEDI PROCHAIN

A l'occasion de la fête Saint-Jean-Baptiste qui doit être célébrée à Valleyfield samedi prochain, une grande partie de baseball a été organisée entre les Mascottes et les Valleyfield de la Ligue Canadienne de l'Est. Le départ se fera de la gare Windsor à 1 heure 45 de l'après-midi, ce qui donne une bonne occasion à ceux qui veulent accompagner l'équipe. Il faut se rappeler que lorsque ces deux clubs se sont rencontrés la dernière fois, le score fut de 8 à 8, à la neuvième inning, et le Mascotte étant obligé de prendre le train, la joûte fut discontinuée.

Ces deux clubs comptent bien se reprendre samedi prochain.

NOTES

Qu'on n'oublie pas : départ à 1.45 p.m., gare Windsor.

Daigneault est encore cette année le capitaine du Valleyfield.

LE JEU D'ECHECS

LE TOURNOI D'OSTENDE

Les joueurs du tournoi en sont maintenant à la troisième période, et les places commencent à être fort disputées. Trois des principaux maîtres sont ex-aequo, avec chacun 11½ points, ce sont : Janowski, Marozy et Schlechter.

Parmi les nouveaux arrivés qui se distinguent se trouvent Salwe, Perlis, Rubinstein et Snasko-Boroski.

Dans les listes qui suivent les numéros correspondants ont joué ensemble et le premier chiffre indique le résultat de cette rencontre.

PREMIERE SECTION

	N.	G.	P
1—Maroczy	½	11½	5½ v.
2—Fahrni	½	8½	8½ v.
3—Johner	0½	8	9 v.
4—Rubinstein	1	11	6 v.

DEUXIEME SECTION

	N.	G.	P.
1—Pielman	½	8½	8½
2—Perlis	½	10	7
3—Teichmann	1	10½	6½
4—Marshall	0	10	7

TROISIEME SECTION

	N.	G.	P.
1—Schlechter	0	11½	5½
2—Swiderski		8½	7½
3—Salwe	0	10½	6½
4—Snosko-Boroski	1	10	7

QUATRIEME SECTION

	N.	G.	P.
1—Bernstein	1	10	7
2—Leonhardt		10	6
3—Janowski	1	11½	5½
4—Burn	0	10½	6½

CORRESPONDANCE

Nous recevons la lettre suivante :

Sorel, 26 juin 1906.

Monsieur le rédacteur du sport, "La Presse".

Veuillez donc, s'il vous plaît, publier dans une de vos colonnes cette petite note :

La partie du Royal de Sorel avec les Athlétiques, dimanche, le 24, a été paraît-il, contestée par les Athlétiques dans un petit entrefilet publié dans "La Presse" du lundi, déclarant les bévues d'un juge qui ne connaissait pas les règlements du jeu. Donc, à propos de ces critiques faites sans connaissance de la part de celui qui a voulu protester la partie, sans connaître où était l'erreur de l'umpire, et lequel des deux a rendu cette grave décision. Donc, pour moi, il me semble que dans maintes parties jouées l'an dernier sous mon jugement et même cette année, j'ai toujours remporté de brillants succès. Si je n'avais pas connu le jeu de baseball, je n'aurais pas été demandé pour juger cette partie.

L'erreur qui a poussé si loin la discussion des deux clubs vient de la part d'un second umpire qui avait été choisi par les capitaines de chaque club. J'espère et je crois qu'après ces petites remarques, que les amateurs sauront apprécier le bon jugement dont j'ai toujours fait preuve, et la justice parfaite que je prétends rendre à l'avenir.

Bien à vous,

NAP. STREMENSKI, Sorel.

Le Jeune Saint-Viateur a vaincu le Jeune Saint-Jean de la Croix, par 20 à 15, dimanche.

Dimanche dernier, le Sainte-Elisabeth devait aller jouer avec Baltimore, mais la partie n'eut pas lieu, pour cause de pluie. Le Sainte-Elisabeth désirerait rencontrer le Baltomore le 8 juillet.

La réponse est au Baltimore, d'une manière ou d'une autre.

Dimanche, le 1er juillet, le Sainte-Elisabeth jouera avec le Royal Canadien, pour un enjeu.

Le Sainte-Elisabeth accepte le défi du Saint-Hélène. Pour informations s'adresser A. Beauchamp, 2231 Saint-Jacques, Saint-Henri. Tél. Bell Westmount 922. Marchands, 1231.

Le Saint-Gabriel lance un défi aux clubs suivants : Karnack, Van Horne, Saint-Viateur, et à tous les clubs dont les joueurs n'ont pas plus de 16 à 17 ans. Pour informations s'adresser W. Racette, 131 Lagauchetière, ou par téléphone Main 1630.

Le gérant du club Intime, M. Jos. Piché, 235 Frontenac, aimerait à se mettre en communications avec les gérants des clubs Farnham et Saint-Hyacinthe, le plus tôt possible.

Le club Intime s'étant renforcé d'un lanceur de première classe et d'une couple de bons joueurs de buts, lance un défi à tous les clubs du dehors, tels que Farnham, Trois-Rivières, Sorel, Saint-Hyacinthe, Valleyfield, etc. Inf. chez Jos. Piché, gérant, 235 Frontenac.

Le Jeune Belmont de Saint-Henri, a défait le club du collège Saint-Edouard par 9 à 0.

Score par innings :

	R.	H.	E.
Jeune Belmont. . .030012003—	9	11	5
Saint-Edouard. . .000000000—	0	4	2

Noms des vainqueurs : O. Beaulieu c., F. Gagnon p., A. Lefebvre 1b., P. Mailloux 2b., E. Lecours s.s., L. Lacoste 3b., A. Parent r.f., A. Beaulieu c.f., N. Saint-Onge l.f. R. Gagnon, substitut.

Ce club aimerait à jouer avec les clubs suivants : Jeune Sainte-Brigide, Jeune Ontario, Jeune Saint-Gabriel, Jeune Saint-Laurent. Pour informations s'adresser à F. Gagnon, 143 Saint-Ferdinadd, Saint-Henri.

Le club West End n'ayant pas de partie pour dimanche prochain, aimerait à jouer en dehors de la ville. Le club se composera à l'avenir des joueurs suivants : Thouin c., Briggs p., Murphy p., McGeatchy 1b., Maréchal 2b., Thompson s.s., Vandette 3b., Kearney l.f., Jones c.f., Guérin r.f., Tom Bradey, umpire.

Pour informations s'adresser à H. Kearney, 2231 Saint-Jacques, ou Tél. Bell Uptown 3027.

Le club Saint-Paul du Patronage lance un défi aux clubs suivants : Saint-Pierre II, Van Horne II, Saint-Paul II, Longueuil Canadien, Longueuil Amateur, Jacques-Cartier, Queen's Park, le Pensionnat Saint-Laurent et l'école Saint-Laurent, et à tous les clubs dont les joueurs n'ont pas plus de 15 à 16 ans.

Pour toute information, s'adresser à O. Monette, 131 rue Lagauchetière Ouest.

Les Ontario II ont remporté une brillante victoire sur les Saint-Louis III.

Les Ontario lancent un défi à tout club dont les joueurs n'ont pas plus de 12 ans, particulièrement au Saint-Paul II. Informations au No 730 rue Saint-Hubert.

NOTES

Alex Shields, cheval de Halifax, a établi hier, un nouveau record du monde pour 7 furlongs, sur une piste circulaire. Portant 119 livres, il franchit la distance en 1.24 4 -5, gagnant le Swift Stakes, à Sheepshead Bay.

Planute, propriété de Ed. Corrigan, et coté 40 contre 1, a gagné hier, à Latonia, le Cincinnati Trophy, course pour un prix de $4,440.

Le Sainte-Marie lance un défi aux clubs Jeune Davidson, jeune Dufresne et jeune Ontario, pour dimanche, Inf., chez V. Saint-Martin, 614 rue Fullum.

Le club de baseball St Michaels défie tout club de cette ville pour une partie de baseball pour dimanche, 1er juillet, sur son terrain, coin Parc Amherst et de Fleurimont. S'adresser A. Dillon, 13 Parc Amherst.

Il vient de se former un nouveau club de baseball, sous le vocable de St Vincent II. Noms des joueurs : A. Brunet, c. ; J. Lapierre, p. ; E. David, 1b ; L. Carmel, 2b ; E. Pelletier, s.s. ; E. Rivet, 3b ; A. Lapointe, l.f. ; G. Pepin, c.f. ; A. Vézina, r.f.

Ce club lance un défi aux clubs Ontario II, Prince George, Lafontaine II, Davidson II et à n'importe quel club dont les joueurs n'ont pas plus de 14 ans. Inf. chez E. Pelletier, 12 rue Robin.

Le Baimoral Ind. fera une excursion dimanche à Sorel, où il doit rencontrer les Sorel Boys. Le départ se fera à 8 heures précises, du quai de Viauville.

Le club de baseball s'étant réorganisé, est prêt à se rencontrer avec le Van Horne, le 1er ou le 8 juillet. Inf. chez E. Rochon, 260 rue Logan.

Le Lafontaine lance un défi au Tribby, pour une partie de baseball qui serait jouée dimanche prochain, au Parc Lafontaine, pour un enjeu. Pour informations, s'adresser à Arthur Gagnon, 12 rue Parker.

LETTRE OUVERTE DU CANADA AUX CLUBS AMATEURS

La direction du Canada prie les clubs amateurs de bien vouloir ne pas leur lancer de défis pour un enjeu, car le Canada ne peut accepter, c'est contre le règlement du Patronage.

Le Canada aimerait à arranger une série de parties avec quelque forts clubs amateurs. Les capitaines sont priés de se mettre en relation au plus tôt avec la direction. Informations, 404 Clarke, M. N. Godmaire, ou 1403 avenue Hôtel de Ville, M. H. Gagné.

LE M. B. C.

A une assemblée tenue hier soir, M. T. Domphousse a démissionné comme gérant du club, et sera désormais remplacé par M. H. Blanchard, qui sera le seul autorisé à agir au nom du M. B. C.

Toutes correspondances pour le club devront être adressées à H. Blanchard, 243 Drolet.

Le M. B. C. ira rendre visite aux Athlétiques, sur le terrain du National, dimanche prochain, et invite tous ses partisans à venir l'encourager.

Le Montagnard II a vaincu le Papineau Indépendant par 8 à 3, dimanche dernier et désire arranger une partie avec des clubs de 15 à 17 ans. B. Dufresne, 65B Marquette, ou H. Farmer, 60 Farbre.

Le club Saint-Georges, du Patronage Saint-Georges, se compose des joueurs suivants : Charbonneau, Beauchamp, Trottier, Durand, Labranche, Deslauriers, Côté, Brunet, Thérien, A. Thérien. Ce club lance un défi à tous les clubs dont les joueurs n'ont pas plus de 14 à 15 ans. S'adresser entre 7 et 8 heures au Collège Saint-Louis du Mile-End.

Les Victoria Amateur lancent un défi aux clubs suivants : Jeune Universel, St Augustin II, Davidson II et aux clubs dont les joueurs n'ont pas plus de treize ans, à condition que la partie soit jouée à Saint-Henri. Pour informations, s'adresser à J. A. McKennon, No 79 Saint-Philippe, St Henri.

Le club Feuille de Plaine, de Saint-Laurent, lance un défi au club Feuille d'Erable de la même ville, pour un enjeu de $15.00 et plus. S'adresser à Honoré Lacointe, 232 avenue Saint-Laurent, Saint-Laurent.

Le club Prince Arthur a défait le Queen's Park par 10 à 2, et accepte le défi des Royal-Canadien de Sainte-Cunégonde, pour un enjeu d'un dollar, dimanche, à 2 p. m., à la ferme Peiche. Pour informations, s'adresser au capitaine N. Gaumont, 3005 Notre-Dame.

Les Parc Laval aimeraient à arranger une partie de baseball pour dimanche, le 1er juillet, avec les Sainte-Hélène ou les Châteauguay. Préférence Châteauguay. Pour informations s'adresser à Joseph Roy, cap., Pont Viau, Parc Laval.

LE CLUB JOLIETTE A LA RECHERCHE D'UN ADVERSAIRE

Le club Joliette désirerait arranger une partie pour dimanche, avec un bon club amateur.

Téléphoner ce soir entre 8 et 9 heures, à S. Dubeau, Joliette.

FETE DE L'INDEPENDANCE A NEW-YORK

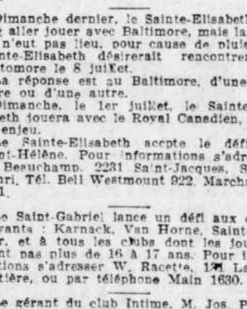
Les Américains qui résident au Canada et qui ont l'intention d'aller à New-York le 4 juillet, devraient profiter de l'excursion à bon marché que fera le New-York Central, vendredi le 29 juin, au prix d'un billet simple et bon pour revenir jusqu'au 10 juillet. r

PHENOMENAL

Allez au Parc Sohmer cette semaine, voir Ralph Johnson, le bicycliste phénoménal. 197—3

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15, 25 et 30 cents la boîte. r

PARLEZ-EN A VOTRE EPICIER



Il y a certaines vieilles méthodes et certaines vieilles choses qui n'ont jamais été perfectionnées.

La vieille méthode honnête — la méthode Molson — de brassage est synonyme de pureté et de bonne qualité.

L'India Pale Ale de Molson est brassée aujourd'hui de la même manière qu'elle l'était il y a 119 ans. Le même houblon de choix — la même attention soigneuse — c'est-à-dire la même bière riche, ancienne et d'une saveur de crème que l'on voyait sur la table du banquet, lorsque le Château Ramezay était la résidence des gouverneurs et qui fut, pendant si longtemps, la liqueur favorite des familles de toutes classes.

La bière qui a une histoire.

Celle de **MOLSON**

L'Expérience des plus Habiles Tailleurs de Chemises

est à votre service quand vous venez chez R. J. Tooke. Vous avez la meilleure chemise qu'il est possible d'acheter, vous avez un service expert, vous payez le plus bas prix possible. Vous ne courez aucun risque en achetant ici, car nous garantissons toute chemise que nous vendons.

R. J. TOOKE,

177 RUE SAINT-JACQUES.
489 RUE STE CATHERINE OUEST.
473 RUE STE CATHERINE EST.

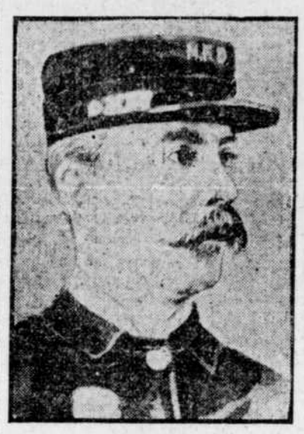
LA COMMISSION DES INCENDIES

FAIT PLUSIEURS NOMINATIONS DE CAPITAINES ET DE CONTREMAITRES — REMARQUES IMPORTANTES — DEUX RAPPORTS INTERESSANTS DE L'INSPECTEUR DES CHAUDIERES.

La Commission des incendies a siégé hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Yates. A cette assemblée on a fait les nominations, nécessitées dans la brigade du feu, à la suite des remaniements qui ont eu lieu lors de l'annexion de Saint-Henri et de Sainte-Cunégonde.

Le contremaître G. Reynolds devient capitaine du poste No 2, le contremaître Amédée Perrier devient capitaine du poste No 4.

Le pompier Thos Burnett est nommé contremaître à la place de Reynolds, et le pompier Emile Brosseau est nommé contremaître à Saint-Henri.



Le contremaître G. Reynolds qui devient capitaine du poste des pompiers No 2.

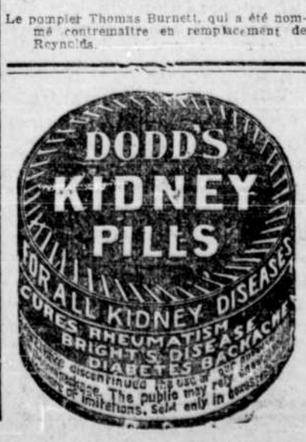
D'importantes remarques ont été faites par le président de la Commission et par l'échevin Mercier au sujet des pompiers qui ne savent pas lire ou écrire, ou même qui lisent et écrivent mal. Ces remarques ont été endossées par le chef Benoit qui a déclaré qu'on aurait dû parler ainsi il y a trois ans ; il n'y aurait pas eu tant de nominations peu satisfaisantes. Il est de l'intérêt de ceux qui désirent entrer dans la brigade du feu d'apprendre à lire couramment et à écrire lisiblement et correctement. Dorénavant, plus que jamais, la promotion des pompiers sera entravée par manque d'instruction sous ce rapport. Il faut qu'un pompier sache écrire très lisiblement pour faire son rapport à son supérieur. A plus forte raison un contremaître ou un capitaine a-t-il besoin d'instruction pour pouvoir remplir sa charge convenablement.



Le contremaître Amédée Perrier, qui devient capitaine du poste des pompiers No 4. — Photo. J. A. Dumas, angle des rues Saint-Denis et Sherbrooke.



Le pompier Thomas Burnett, qui a été nommé contremaître en remplacement de Reynolds.



Avis donc à qui de droit.

Quant aux nominations anticipées faites par l'ancienne commission des incendies, le comité actuel refuse de les sanctionner. Cependant la nomination du sous-chef Brière est maintenue.

M. E. Champagne, inspecteur des chaudières, a présenté hier à la commission du Feu deux rapports importants, l'un au sujet des appareils fumivores, l'autre sur plusieurs plaintes faites contre les dégats causés par la fumée.

Le premier rapport se lit :

"Relativement à la question de l'efficacité d'un appareil particulier pour supprimer la nuisance causée par la fumée, je dois vous dire que ce département a clairement exprimé ses vues et fait part de son expérience à ce sujet dans une lettre adressée à la commission l'automne dernier.

"L'expérience a depuis confirmé la prévision de votre commission, savoir que la recommandation ou l'adoption d'un appareil particulier pour la fumée entraînerait la cité dans des difficultés avec tous les autres inventeurs ou agents et ouvrirait la porte à des litiges vexatoires.

"Il est laissé entièrement à la discrétion de chaque personne que se sert de machines à vapeur d'employer l'appareil qui lui plaît. Le département accomplit son devoir en insistant pour que la fumée soit supprimée, sans intervenir quant aux moyens à employer par les propriétaires pour atteindre ce résultat.

"Les inventeurs et les autres ne peuvent pas s'attendre, et je le soumets respectueusement, ne devraient pas être induits à s'attendre à recevoir l'appui de la commission ou de ce département dans l'exploitation de leurs appareils."

Le débat sur ce rapport aura lieu à une séance ultérieure.

Pour ce qui regarde l'examen des chaudières, M. Champagne ajoute :

"J'ai l'honneur de faire rapport que l'usine de la "Montreal Stock Yard Packing Co.", est bien pourvue de machines avec appareils fumivores et qui fonctionnent bien.

"Les machines de l'établissement de la Cie Laing sont en bon ordre, à l'exception des fumivores, qui ne sont pas efficaces, parce qu'on y donne pas l'attention voulue.

"Les chaudières de la Cie Davies sont en bon ordre, mais ne sont pas munies d'appareils fumivores. La Cie a été avertie il y a déjà un mois, mais apparemment sans effet, et ce département attend maintenant l'ordre officiel contre cette compagnie conformément au règlement No 130, section 7."

La commission décide séance tenante d'autoriser M. Champagne à prendre des procédures pour faire observer le règlement municipal dans le dernier cas soumis.

CONSERVATOIRE NATIONAL

Audition d'élèves

Joli succès remporté hier soir par les élèves de cette jeune et vaillante institution.

Grâce au travail sérieux des professeurs, auquel a si bien répondu l'application et le zèle des élèves, le public a pu goûter une audition remarquable et des mieux réussies.

Tout était très bien, même parfait : technique, mécanisme, rien ne laissait à désirer.

Aussi les applaudissements, les rappels n'ont pas manqué.

Les vastes salons du Conservatoire étaient remplis d'une foule attentive et appréciatrice. Mentionnons au programme :

Piano : Mlles Allard, Latour, Proulx, Pebillard, Jasmin, Brabant, Vendette, etc.

Violon : MM. Chabot, St Germain, Vendette, etc.

Chant : MM. Barolet, Gaur et Paquin.

Habits "Fashion-Craft" Légers et Frais

Rien ne saurait égaler un habit "Fashion-Craft" (Gilet et Pantalon) en flanelle anglaise.

La flanelle suggère le bien-être et la fraicheur.

"Fashion-Craft" est une garantie de mode correcte et de parfaite qualité.

Procurez-vous donc un habit "Fashion-Craft" en flanelle pour les jours chauds de l'été.

Venez aujourd'hui.

Rappelez-vous que les vêtements "Fashion-Craft" sont garantis et que nous remettons l'argent à quiconque n'en est pas satisfait.

Le Magasin "Fashion-Craft"
Alfred Prendergast
Propriétaire.
470 Rue STE CATHERINE Ouest
(Bâtisse Karn Hall)



Deux Amateurs de la "PHOSPHATINE FALIERES"

A SAINT-PATRICE

Hier soir, à l'église Saint-Patrice, s'est continuée la belle fête de la paroisse qui commença hier matin par la consécration de l'église.

Sa Grandeur Mgr l'archevêque Gauthier, de Kingston, Ont., officiait au salut solennel. Une foule énorme assistait à l'office.

M. l'abbé McCallum, le prédicateur de la fête, fit le panég

LA PRESSE

MONTREAL, 27 JUIN 1906

L'INTÉRET QUE PAIE LA COMMISSION DU PORT

Outre le montant que la Commission du Port doit au gouvernement, elle a lancé dans le public pour deux millions d'obligations sur lesquelles elle paie un intérêt de 5½ à 6 p. 100. Tout le monde sait que l'argent ne coûte au gouvernement que 3 p. 100. La Commission du Port, qui est une simple annexe de l'Etat, devrait avoir le bénéfice de ce crédit. Si elle débourse, aujourd'hui, tout près de $120,000 en intérêts sur ce montant, elle épargnerait juste $60,000 en recevant l'appui du gouvernement. Quel dégrèvement pour le commerce de Montréal: marchands expéditeurs, compagnies de chemins de fer et de navigation ! A l'époque où la concurrence des ports américains réduit les calculs de profits au sou, nous donnerions à notre porte un surcroît évident d'avantages qui ne coûterait rien à personne. Dans quelques jours, un de ces emprunts s'élevant à $250,000 va devenir dû. Le gouvernemnt a sagement agi en avançant les fonds qui auraient été nécessaires pour le renouvellement à 6 p. 100. C'est, du coup, $7,500 de gagné.

Il est trop tard pour que le gouvernement traite toute la question durant la présente session ; mais, il nous semble qu'il serait possible d'élaborer un plan d'ensemble pour que ce gain de $60,000 puisse se réaliser dans un avenir prochain. Les finances du Port ne sont pas brillantes ; on commencerait à les remettre à flot par cette opération.

LA BIBLIOTHEQUE CIVIQUE

L'existence de la bibliothèque civique est en danger ; pour n'être discernable que par les personnes au courant des affaires et des moeurs municipales, ce malheur n'en est que plus menaçant.

La campagne qui va être faite contre la Bibliothèque civique a commencé par une escarmouche à la séance de lundi dernier; elle a été inaugurée et sera menée, pour des raisons qu'on aime mieux laisser dans l'ombre, par le même groupe qui s'est rué sur la " Gazette Municipale."

Comme pour cet organe officiel, et utile, on commence l'attaque par des grosses plaisanteries, n'osant pas aborder sérieusement la question.

C'est ainsi qu'un échevin, en s'esclaffant de rire, a demandé lundi dernier à l'échevin Dagenais, président de la Commission de la Bibliothèque civique, s'il savait où était cette bibliothèque.

L'échevin Dagenais a fort bien répondu que : " si son collègue eût quelque peu éprouvé le désir de compléter son instruction, il saurait que cette institution civique est logée au Monument National."

Les rires ayant tourné contre le collègue agressif, ce dernier, comme pour la "Gazette Municipale," s'en prit aux employés.

Tout cela n'a l'air de rien et pourtant c'est excessivement dangereux pour la bibliothèque.

La seule raison de la question posée au président de la Commission de la Bibliothèque civique est de créer dans le public l'opinion que cette bibliothèque est inutile, ne reçoit pas de visiteurs et est tellement abandonnée du peuple qu'on ignore cù elle est perchée.

Un autre jour, comme pour la "Gazette," on demandera au cours d'un long et bruyant discours le coût de l'administration, le nombre des employés, leurs salaires, les dépenses en papeterie, éclairage, balayage et reprenant l'argument suprême, on dira : " Que de trottoirs on pourrait avoir pour cette somme dépensée inutilement." Car toute la politique de certains échevins est orientée sur cette question de trottoirs qu'on agite sans cesse sans jamais la résoudre : elle est si utile pour masquer un tas de choses qu'on n'ose avouer.

S'il est des échevins ou, plutôt, s'il est un échevin ignorant le chemin de la bibliothèque civique il y a par contre des milliers de travailleurs qui le connaissent bien.

La bibliothèque civique n'est pas une collection de romans attirant le gros public et pouvant accuser une fréquentation considérable.

C'est une bibliothèque d'études ; quelques-unes agréables, d'autres très airdes. La littérature dans ce qu'elle a de plus élevé, l'histoire, les sciences pures et appliquées, etc., sont largement représentées sur ses rayons. Les travailleurs de toutes les classes : ouvriers ou membres des professions libérales forment sa clientèle ; le bien qu'elle fait est bien connu et apprécié des citoyens que l'instruction du peuple et l'avancement moral des travailleurs préoccupent.

Il ne faut jamais désarmer vis-à-vis les gens qui présentent en plaisantant une idée dangereuse ; de plaisanteries en plaisanteries ils arriveraient à leur but si on ne mettait pas le public en garde contre leurs agissemnts.

C'est ce que nous faisons aujourd'hui pour la bibliothèque civique, très décidé que nous sommes à protéger cette très utile fondation, ainsi que ses dévoués et si capables fonctionnaires.

TOUT POUR LES GROS

Franchement on a d'étranges idées en matière de taxes à l'hôtel de ville. On propose de taxer ls marquises fixes construites au-dessus du trottoir au taux de cinq pour cent de la valeur foncière de l'espace couvert.

Une marquise, c'est-à-dire un store fixe de 20 x 10, élevé sur un trottoir bordant un terrain évalué à $1.00 le pied paiera donc une taxe de $10 par an.

Si le propriétaire qui vient de payer rue Sainte-Catherine $16 le pied pour son terrain, avait envie de se payer une marquise, cela lui coûterait la bagatelles d'un versement annuel de 80c par pied d'ombre !

Nous ne critiquons pas la taxe ; la ville a besoin d'augmenter ses revenus, elle frappe les citoyens qui lui demandent certains privilèges : c'est juste.

Mais pourquoi tout demander au commerce et surtout au petit commerce, alors que loin de demander quelque chose aux grandes compagnies, aux groupes industriels puissants on leur donne à profusion le bien de la ville?

Combien faudra-t-il de marquises, d'auvents, de stores fixes pour arriver au chiffre de l'exemption de taxes accordée lundi au G. T. R.? et si l'on taxe l'ombre projetée sur les trottoirs pourquoi livre-t-on pour rien aux Petits Chars le droit de passage sur les rues Ottawa et Saint-Thomas ?

Tout le système des taxes civiques est à réformer ,car elles pèsent trop lourdement sur les travailleurs qui font la fortune de Montréal et trop légèrement sur ceux qui y font la leur.

LE PARLEMENT FÉDÉRAL

Ottawa, 27 — Encore une journée d'attente avant le retour du bill du dimanche aux Communes. Ce bill continue à faire le sujet des conversations dans les cercles politiques. Tel que je l'ai déjà dit, il passera, malgré l'opposition de M. Bourassa. Pour le moment, je me contenterai de répéter ce que j'ai toujours dit, savoir : que le bil sera amendé de façon à satisfaire les plus récalcitrants, hors ceux qui ont résolu de combattre le gouvernement sur cette mesure, quelle qu'en soit la qualité ou l'opportunité.

Le bill du dimanche, ainsi qu'une couple d'autres mesures ministérielles, retarderont la clôture de la session jusqu'à la semaine prochaine. Hier, la journée a été entièrement consacrée à l'adoption des subsides déjà accordés aux compagnies de chemin de fer, mais qui étaient périmés. Aucun débat important n'eut lieu sur ce chapitre dont le lecteur trouvera les grandes lignes dans une autre colonne. Bref, la journée d'hier a été absolument nulle aux Communes pour une analyse, à moins de vouloir parler des projets de chemins de fer, et il fait trop chaud pour causer de vapeur ou de convois express.

Au Sénat, l'hon. M. Fitzpatrick, le nouveau juge en chef de la Cour Suprême, a présidé, en qualité de député gouverneur général, à la sanction de plusieurs bills passés par les deux chambres. Vers la même heure, un grand nombre de sénateurs et de députés se sont rendus au pavillon de la terrasse où M. Sutherland, président des Communes, et son épouse, donnaient une brillante réception. De nos fenêtres, nous avons eu le plaisir d'entendre les joyeux accords d'un orchestre complet et d'admirer les toilettes des belles visiteuses.

La chambre des députés siégera samedi prochain, alors que ce qui reste des bills privés sera expédié. Les députés auront congé lundi, à l'occasion du Dominion Day, et l'on compte que la prorogation aura lieu jeudi, le 5 juillet.

× × ×

Dans une autre colonne, le lecteur trouvera un résumé du rapport du comité spécial d'enquête du SS. "Arctic" Inutile d'insister pour démontrer que les insinuations de l'opposition contre l'administration du département de la Marine tombent à plat, tout du long.

L'affaire de l'"Arctic" entre en ligne avec celles de la "North Atlantic Trading Co.", de la "Saskatchewan Valley Land Co.", et autres du même genre.

BLAISE.

CHOSES ET AUTRES

Le roi d'Espagne est le seul souverain d'Europe, qui ne signe pas son nom sur les actes officiels. Il le remplace par cette formule :

"Yo el Rey" (moi, le Roi)

C'est par cet autographe — usité déjà par ses prédécesseurs — qu'il a signé, ces jours derniers, son acte de mariage.

× × ×

Le clergé français, doit-il, après la séparation, continuer à porter la soutane ? Telle est la question que pose dans la "Revue du Clergé français", M. l'abbé Bujon. Il estime que la soutane n'a plus désormais raison d'être et que les prêtres français devraient adopter le costume des clergés suisse, anglais, allemand et américain.

× × ×

L'expédition polaire dirigée par le capitaine Wellmann a quitté la France pour gagner le Spitzberg, d'où elle va renouveler la tentative héroïque d'Andrée.

L'expédition partira du même point que celle du célèbre explorateur. Elle aura 700 milles à franchir en ballon dirigeable pour atteindre le pôle; soit, avec une marche régulière, 100 heures de route aller et retour.

× × ×

Partout on recense — même au ciel! Voici que le professeur Pickering ,directeur de l'Observatoire de Harvard, annonce que les astronomes du monde entier vont se livrer prochainement à une observation méthodique et systématique du ciel, de manière à déterminer, de façon précise, le nombre des étoiles, depuis les plus considérables jusqu'aux plus petites.

Grâce aux progrès de la photographie astronomique, le professeur Pickering estime que cette observation, impossible en apparence, est très réalisable, et que l'on doit obtenir un recensement exact des étoiles visibles.

× × ×

Le petit cireur de San Francisco, le "Frisco Kid," qui eut l'honneur de faire reluire les chaussures de M. Roosevelt, du roi Edouard et du président Loubet, n'a pas été aussi heureux à Rome qu'à Washington, à Londres et à Paris. Déjà, à Bruxelles, et à Berlin, il s'était heurté au refus formel du roi Léopold et du Kaiser. A Rome, il n'a réussi ni auprès du roi Victor-Emmanuel ni auprès du pape. Le cardinal Merry del Val lui-même a refusé de se laisser cirer. Seul, le cardinal Rampolla a confié ses chaussures au jeune républicain.

× × ×

De la "République Française" :

"Cela rapporte quelque chose de gagner la course de Marathon, quand on a la chance d'être Canadien. M. Sherring, qui fut le vainqueur de cette course aux derniers Jeux Olympiques, était simple garde-frein au service d'une Compagnie de chemins de fer. Maintenant, on vient de lui octroyer un poste lucratif d'inspecteur. La province d'Ontario et la ville de Hamilton lui ont fait chacune un cadeau de 100 livres sterling. Enfin, des particuliers lui ont donné une maison, une petite terre et plus de 12,500 fr. en espèces. Les Canadiens savent récompenser leurs grands hommes."

× × ×

Depuis quelques jours, dit un journal de Paris, on peut voir, au Bois, un équipage fort original, qui fait sensation parmi les promeneurs. C'est une voiture, non pas tirée, mais poussée par son cheval.

Autrement dit, le cheval est attelé derrière la voiture et il paraît que, grâce à un volant de direction, cette hippomobile — où la plus noble conquête de l'homme est réduite au rôle de moteur inconscient et aveugle — fonctionne admirablement.

Mettre le cheval derrière la voiture, n'est-ce pas un grand progrès? Evidemment, ce n'est pas très malin, mais encore fallait-il y penser... Et, cependant, ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on parle de mettre la charrue devant les boeufs...

Au demeurant, dans les temps paradoxaux où nous vivons, cela n'a rien de particulièrement surprenant !

× × ×

Un voyageur conte comment, dans certaines petites villes de Hollande, le cigares sert d'intermédiaire pour les demandes en mariage.

Le jeune homme sonne à la porte de celle qu'il désire épouser afin de demander du feu pour son cigare éteint. Cette première démarche éveille l'attention des parents. Si le postulant se représente sous le même prétexte alors ils savent à quoi s'en tenir et prennent leurs mesures pour donner une réponse à la troisième visite qui, ordinairement, suit à peu d'intervalle.

Si, à cette visite, on donne du feu, mais qu'on referme immédiatement la porte, le solliciteur peut se dire qu'il est éconduit. Si la demande en mariage est acceptée le jeune homme, après qu'il a allumé son cigare, est prié d'entrer, et on lui présente la jeune fille à laquelle il fait sa déclaration tout en fumant.

C'est d'une fantaisie délicieuse. Mais que va dire la Société contre l'abus du tabac ?

IL N'Y A PAS D'ERREUR

C'est un fait reconnu que la table de l'hôtel Cecil, rue St-Gabriel, est la meilleure de la partie Est.

Une seule visite suffira pour vous convaincre. Chambres spacieuses et nouvellement aménagées. Prix populaires.

J. Eug. Dion,
Prop.

PARC SOHMER

Le programme de cette semaine est un des meilleurs qui se soit jamais donné à cet endroit. Voyez colonne d'amusements. 196-2

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15, 25 et 30 cents la boîte.

Pour avoir un Bon Teint

POUR avoir des yeux brillants
—l'haleine douce
—la langue nette
—les nerfs calmes
—la bonne humeur et
—la modération

Mangez un Cascaret quand vous soupçonnez en avoir besoin. Portez une petite boîte de 10 cents constamment sur vous, dans votre bourse, ou votre poche de gilet, en cas d'urgence.

Quand en avez-vous besoin d'un?



—Quand votre langue est épaisse.

—Quand vous avez des brûlements d'estomac, des vents, des rapports acides dans la gorge.

—Quand les boutons commencent à poindre.

—Quand votre estomac gémit et brûle.

C'est le moment d'arrêter la constipation, l'indigestion, la dyspepsie qui s'avancent.

C'est le temps de prendre un Cascaret.

× × ×

Une tablette de bonbon soir et matin, prise régulièrement pendant peu de temps est garantie guérir les pires cas de constipation ou indigestion qui affligent l'humanité.

Une tablette prise quand vous soupçonnez en avoir besoin vous protègera contre 90 pour cent de tous les autres maux qui peuvent fondre sur vous.

Parce que 90 pour cent de ces maux commencent dans les intestins ou existent par suite d'une mauvaise nutrition.

Les Cascarets ne purgent, n'affaiblissent, n'irritent ni ne bouleversent l'estomac.

Ils n'agissent pas comme les "drogues" qui inondent les intestins d'un amas de précieux sucs digestifs nécessaires au travail des intestins demain.

Non—ils agissent comme l'exercice sur les intestins.

Ils stimulent les muscles intestinaux à se contracter et à pousser la nourriture naturellement par les petites valves qui mélangent les sucs digestifs aux aliments.

Ils renforcent ces muscles intestinaux en les exerçant.

Cette action plus forte produisant une plus grande nutrition de la nourriture, apporte aux muscles intestinaux plus de force pour agir par eux-mêmes.

Les muscles intestinaux peuvent ainsi, en peu de temps, se dispenser du secours d'une drogue quelconque.

Les Cascarets peuvent se prendre en toute sûreté aussi souvent que vous en avez besoin, ils sont agréables à manger comme un bonbon.

× × ×

Portez constamment sur vous la petite boîte de dix sous, à "poche de gilet," et prenez un Cascaret chaque fois que vous soupçonnez en avoir besoin.

Un Cascaret à temps nettoiera promptement la langue chargée ou corrigera la mauvaise haleine.



Un millier de piastres dépensées chaque année en amusements ne pourrait vous acheter la moitié autant de bonheur véritable, de solide confort, d'heureuse humeur, d'assurance de santé, que vous en apportera cette petite boîte de Cascarets à dix sous.

Tous les pharmaciens les vendent —plus de dix millions de boîtes par année au cours des six dernières années.

Assurez-vous que ce sont les véritables fabriqués seulement par la Sterling Remedy Company, et jamais vendus à la mesure. Chaque tablette portant les lettres "CCC".

Un échantillon et le fameux livre "Curse of Constipation," gratis sur demande. Adressez: Sterling Remedy Company, Chicago ou New-York. (701) yw

LES RESOLUTIONS DE 1906

N'ont pas été Tenues

Quand nous examinons nos amis, tant les intellectuels que les hommes de peine, il nous faut reconnaître que nos résolutions du Jour de l'An, trop souvent, n'ont pas été remplies.

Il nous faut avouer que lorsque les habitudes de l'alcool et des drogues se sont emparé de nous ou de qui que ce soit, elles deviennent des maladies incontrôlables et que nous rendrent pratiquement leurs esclaves. On n'a plus besoin de croire que nous pouvons les surmonter par le seul exercice de la volonté. C'est impossible.

Il n'y a qu'un seul moyen de reconquérir sa liberté, ou de revenir dans un état normal, c'est par un traitement médical scientifique, qui puisse contrôler positivement et guérir la maladie. Ce restaurateur et ce remède, c'est

LE TRAITEMENT MACKAY

C'est un traitement basé sur des principes scientifiques et il n'a aucun trait de ressemblance avec les médecines trompeuses ou le charlatanisme. La meilleure preuve de son mérite frappant est que le gouvernement de la province de Québec et les municipalités de Montréal et de Québec, se servent du traitement du Dr Mackay pour guérir les ivrognes invétérés.

Ce traitement restaure la volonté, il refait le système nerveux, dégage le cerveau et renouvelle pratiquement les fonctions vitales. Quand le traitement est terminé, l'organisme est régénéré et l'on n'a plus besoin des drogues délétères, ni des stimulants dangereux, dont les effets ne sont que temporaires et qui minent lentement mais sûrement l'existence.

Pourquoi remettre plus longtemps une guérison absolue ? La médecine en elle-même, ne peut certainement faire aucun mal ; au contraire, elle ne fait que beaucoup de bien ; elle rend le patient heureux, respecté, et digne de confiance.

Rappelez-vous qu'il a fallu des années pour amener ces maladies et ces habitudes, pour lesquelles le traitement du Dr Mackay est un spécifique. En le suivant, vous serez guéri et vous deviendrez une personne libre, délivrée des liens de vos anciennes habitudes et tout cela dans le

COURT ESPACE DE TROIS SEMAINES

chez vous, en suivant avec exactitude et précision le traitement tel que prescrit.

Au-delà de 2000 Guéris dans les quelques Dernières Années

Toute communication est strictement confidentielle. Pour plus amples détails, s'adresser au Dr JOHN M. MACKAY TREATMENT CO. LTD., No 4 Boulevard Saint-Laurent, — autrefois Côte Saint-Lambert, — et au Dr John M. Mackay, — après 4 p.m., jusqu'à 10 p.m., — 500 rue Saint-Urbain. Tél. Est 3768. 131—M nk

GOUTTE

Aucun remède connu jusqu'à ce jour pour combattre la GOUTTE et le RHUMATISME GOUTTEUX n'a donné de résultats comparables à ceux obtenus par la

Liqueur du Dr Laville

C'est le remède le plus sûr, employé depuis plus d'un demi-siècle avec un succès qui ne s'est jamais démenti.

F. COMAR & FILS & Cie, 20, Rue des Fossés-St-Jacques, Paris
ET DANS TOUTES LES PHARMACIES. 1048

RHUMATISMES

A. QUITTARD, seul agent pour le Canada - - - k - MONTREAL.



LUMIERE

La Meilleure des Plaques Photographiques

Marques SIGMA ET ETIQUETTE VERTE pour Instantanés.
Marque ANTI-HALO, les seules plaques qui le soient réellement.
Marque SPECIALE PORTRAIT parfaite pour l'atelier.
Si votre fournisseur ne les a pas en stock, écrivez à
THE LUMIERE N. A. CO., à BURLINGTON, Vermont, E. U.
OU A MONTREAL, 179 RUE BERRI. 23.27.30

LES SIROPS pur fruit de Combier & Cie sont des boissons rafraichissantes et hygiéniques, buvez-en pendant les chaleurs.

La caisse 12 litres. $7.50
La bouteille. 75

EN VENTE PARTOUT

MAISON FRANCAISE | CLAUDON & CIE,
Tél. Est 4263. | J. E. Costin, Gérant
749 RUE ST DENIS.

Baby's Own Soap

Ce savon est le meilleur que l'on puisse avoir. Les huiles végétales les plus pures sont employées dans sa confection, et son arome est aussi agréable que celui de la Rose de Juin. Le teint est embelli, la peau faite douce et tendre et les pores entièrement nettoyés par l'usage journalier du savon : : :



Baby's Own Soap

ALBERT SOAPS LIMITED, Mfrs,
MONTREAL

Dominion DeForest Wireless Telegraph Co, LIMITED.

BUREAU DE MONTREAL — 22 Edifice du Board of Trade. Téléphone Main 912.
BUREAUX DE QUEBEC. — 23 rue Saint-Louis. Téléphone No 42. — 25 rue Saint-Pierre, Téléphone No 139. Et dans les édifices du Parlement.
BUREAUX D'OTTAWA. — 46 rue Sparks. Téléphone No 8064. Et dans les édifices du Parlement.
TAUX DE JOUR. — 20c pour 10 mots, 1c par mot supplémentaire.
TAUX DE NUIT. — 20c pour 25 mots, ½c par mot supplémentaire.
Distribution gratuite des messages par des messagers en uniforme.
Nous garantissons un service prompt et efficace et nous sollicitons votre patronage.

DOMINION DeFOREST WIRELESS TELEGRAPH COMPANY, Ltd
109—n

Tous les Hamacs à Réduction

Vous êtes-vous acheté un hamac ?

Non ? Vous manquez beaucoup de plaisir.

Pourquoi ne pas vous en acheter un tandis qu'ils sont offerts à réduction ?

Pour avoir un hamac, il n'est pas nécessaire que vous ayez une pelouse à votre disposition.

Vous pouvez le placer sur votre balcon ou véranda.

On peut le fixer n'importe où au moyen de crochets.

Il n'y a pas d'endroit de repos plus frais ou plus confortable, durant les heures chaudes de la journée, qu'un hamac.

Les modèles et les couleurs de nos hamacs sont surtout de dessin oriental.

Il y a un coussin moelleux, bien rembourré, pour mettre sous votre tête.

Prix : $2.50 à $6.25, moins 20 p. c.

Et puis, nous avons un hamac qui peut être fixé à un support — avec couverture imperméable.

On peut s'en servir comme hamac ou chaise.

Prix, avec support et couverture $21.25, moins 25 p. c.

Renaud, King & Patterson,
Angle des rues Guy et Ste Catherine.

Une Grande Découverte—L'HYDROPISIE



GUERIE avec des remèdes végétaux, absolument inoffensifs enlève tous les symptômes d'hydropisie dans l'espace de 8 à 20 jours; la guérison radicale s'obtient dans l'espace de 20 à 30 jours. Traitement d'essai fourni gratis à chaque malade; prix de plus franc. Pour circulaires, témoignages et traitement gratuit, écrivez au Dr H. H. GREEN'S SONS, Boîte N, Atlanta, Ga. M9k

DONAT GAREAU- DENTISTE

998 St Denis, Montréal, Tél. E. 3431. 155-ned

RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT les Homesteads du Nord - Ouest Canadien.

TOUTE section de nombre pair des Terrains de la Puissance au Manitoba ou dans les provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26 non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'entrée devra être faite personnellement au bureau local des terrains, dans le district où se trouve le terrain à prendre.

DEVOIRS DU COLON—Un colon auquel on a accordé une entrée pour un homestead devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le père—ou la mère, si le père est décédé—de toute personne qui est éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme dans le voisinage du terrain entré par ladite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain

DEMANDE DE LETTRES PATENTES devra être faite à l'expiration de trois années, devant l'agent local, le sous-agent ou l'inspecteur des homesteads.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON — Les terrains à charbon peuvent être achetés à $10 l'acre pour le charbon mou, et à $20 pour l'anthracite. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une royauté de 10 cents la tonne de 2,000 livres sera collectée sur la production brute.

QUARTZ — Un certificat de mineur libre est accordé sur paiement à l'avance de $5.00 par année, pour un individu et de $50 à $100 par année pour une compagnie, selon le capital.

Un mineur libre ayant découvert du minerai dans un endroit peut se choisir un claim.

Le prix d'enregistrement pour un claim est de $5.00.

Le prix d'enregistrement est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année, au moins, sur le claim, ou le payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées et payées, le locateur pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un endroit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00 devant être renouvelé tous les ans.

Un mineur libre ne peut obtenir que deux baux pour l'extraction de l'or, de 5 milles chacun pour un terme de 20 ans, qui peut être renouvelé à la discrétion du ministre de l'intérieur.

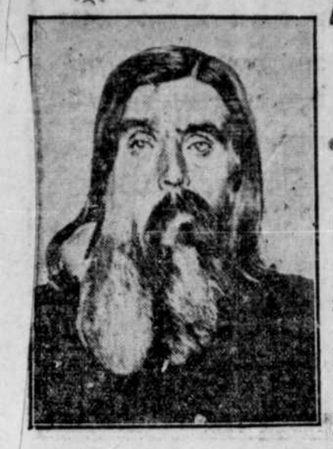
Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent collectée sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B. — Aucune publication non autorisée de cette annonce ne sera payée. 150-n

AMUSEMENTS



Phénomène Humain Inouï !

VENEZ AU

STADIUM

Voir un phénomène comme la science n'en a pas encore vu.

Les médecins et chirurgiens les plus compétents ne savent qu'en penser.

En outre:

CHANT
MUSIQUE
COMEDIE

Entrée :

10c.

C'EST UN CAS UNIQUE

Venez le voir immédiatement, car il ne vous sera probablement jamais donné d'en voir un autre semblable.

SUIVEZ LA FOULE

Au No 47½ rue Ste Catherine Est

COIN SAINT-ANDRÉ.

Plus de 5000 personnes sont déjà allées le voir.

CHAMPIONNAT DE CROSSE

CAPITALS vs SHAMROCKS Champions

Terrain **S.A.A.A.** **Samedi, 30 Juin 1906**

La partie commencera à 3 p.m., précises et se jouera, beau temps mauvais temps. Sièges réservés 75c; grande estrade, 50c; bleachers, 35c et 25c. Billets en vente chez Brennan Bros., 1907 rue Ste Catherine; Jno. T. Lyons, agle Craig et Bleury; T. Davis, angle Ste Catherine et Bleury; Geo. Thompson, 122 rue St François-Xavier; billets des membres, 15c chacun. M. J. Brennan, se-hon. du club de Crosse Shamrock. 198—3

PARC DOMINON

L'ENDROIT LE PLUPOPULAIRE DU CANDA.

CETTE SEMAINE

HERMAN WEDON

—ET SES—

Merveilleux Lions Dressés

LA SEMAINE PROHAINE

— LA —

Fanfare Militaire Franise de Morin

ET

DeRENZO e LADUE

dans leur représendion comique de perche tonaute.

Admission : Adtes, 10 cents, Enfants, 5 cents.

Billets en vente tous les bureaux de billets de tramy. Tous les tramways allant vers et conduisent au Parc. E

SI VOUS AVEZ BESOIN D'ALLUMETTES

Quand vous vous trouvez au Parc Dominion

Vous pouvez vous en procurer une pleine botte pour 1c — fournie à chacune des 50 nouvelles automatiques dans différentes parties du parc.

PARC SOHMER

Cette semaine à 3 p.m. et 8 p.m.

GOLDEN RUSSIAN TROUPE, 8, chant et danse. — ALPH JOHNSON, champion bicycliste du monde. — MORRIS ET MORRIS, acrobs grotesques. — JULES GOGNY, ténor opéra. — LE TRIO BARTELLI, acrobats sur tapis — LA MUSIQUE DU PARC. ADMISSION, 10 CENTS.

Enfants, 5c — après-midi de semaine avec tour gratuit sur carrousel. 196—6

FRANCAIS Cette Semaine Matinée ch. jour

CHILD SLAVES OF NEW YORK

Prix: 10c, 20c, 30c, 35c et 50c.

Semaine prochaine: MORE TO BE PETIED THAN SCORNED. 196-6

OUIMETOSCOPE Salle Poiré, Angle Ste Catherine et Montcalm.

Cloture de la Saison

Semaine du 25 JUIN. Vues animées et Chansons illustrées — 2 représentations par jour: après-midi à 2½ hrs. Soir à 8 ½ hrs. Prix populaires: 10c, 15c et 25c. Aux matinées 500 des meilleurs sièges à 10c pour dames et enfants. 196-6

PELERINAGE A STE ANNE DE BEAUPRE

LA PAROISSE SAINT-JOSEPH DE MONTREAL fera cette année son pèlerinage annuel à SAINTE-ANNE DE BEAUPRE

SAMEDI, LE 7 JUILLET PROCHAIN

par le C. P. R. Hommes, femmes et enfants sont admis.

Départ de Montréal, samedi, le 7 juillet, à 9 heures 15 p.m., de la gare Windsor. Billets bons pour revenir lundi ou mardi. Pour information s'adresser au presbytère de Saint-Joseph, 906 rue Richmond.

Prix : Adultes, $2.50 ; enfants, $1.25. 27,4

DEMENAGEMENT

Le dentiste Franchère a maintenant ses bureaux au No 144 Saint-Denis, Tél. Est 1591. 237-1Mj-n

L'ame d'un Piano, c'est le mécanisme
Insistez pour avoir le mécanisme
'OTTO HIGEL'
(2)

LES EAUX LIMITROPHES

LA COMMISSION INTERNATIONALE A TENU HIER UNE IMPORTANTE SEANCE.

Bylo, 27. — Hier a eu lieu une séance publique de la commission internationale des eaux limitrophes. La séance a été consacrée à l'étude de la question de la prise d'eau, de 14,000 pieds cubes par seconde, du lac Michigan pour le drainage du canal de Chicago.

Isham Randolphe, ingénieur du service des eaux de Chicago a déclaré que cette prise est nécessaire pour alimenter la ville d'eau propre à la consommation.

M. J. L. Weller, du ministère canadien des chemins de fer et canaux a déclaré que cette prise d'eau aurait pour résultat d'abaisser de quatre à sept pouces le niveau du canal Welland, abaissement qui serait désastreux. Nous avons à peine une profondeur suffisante à la navigation et le gouvernement canadien vient de dépenser un million de piastres pour améliorer ce canal. Cette dépense serait rendue absolument inutile. De plus les canaux du Saint-Laurent seraient encore plus affectés que le canal Welland par cette prise d'eau considérable.

M. Livingstone, président de la "Lage Carriers Association" s'est déclaré favorable au projet de la prise d'eau. Il ne croit pas que cette prise serait susceptible d'abaisser le niveau de manière à gêner la circulation des navires dans les canaux.

M. Francis King, de Kingston, Ontario, parla dans le même sens que M. Livingstone. Il fit remarquer cependant que si les ingénieurs affirment que cette prise d'eau aura pour résultat un abaissement du niveau des canaux, on ne devrait pas l'autoriser. Les Grands Lacs et les canaux, dit en terminant M. King, sont destinés à la navigation. Il ne faudrait pas que pour des raisons d'hygiène de l'une des villes riveraines des lacs, on en diminue dans des proportions sensibles la navigabilité.

DE SHERBROOKE ET DES ALENTOURS

Dégâts causés par la foudre — Accident du travail — Mordue par un chien — A la recherche d'un noyé — Vente de produits laitiers — Tombola.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 27. — Durant l'orage électriques qui est passé par nos cantons, samedi dernier, la maison de M. Louis Côté, située sur la ferme Boright, à Sutton, a été frappée par la foudre et assez sérieusement endommagée.

M. Millard Carter, de Standbridge East, a été victime d'un grave accident, vendredi dernier, ayant été entraîné par la chûte d'un échafaudage défectueux, d'une hauteur de douze pieds. Le malheureux souffre de blessures internes qui font craindre, des suites funestes.

—La petite Bertha Bickford, enfant de 12 ans de M. D. Bickford, de Sutton, était en promenade chez M. Wm McFarlane, à Cowansville, samedi, lorsqu'elle fut attaquée par un chien vicieux et si sérieusement mordu à la figure que l'état de la petite nécessita l'appel d'un médecin. Bien que hors de danger, la pauvrette portera toute sa vie, l'empreinte laissée sur son visage par les crocs de la vilaine brute.

Une équipe nombreuse de chercheurs ont passé la journée de dimanche sur le lac Brome, en quête du corps de Norman Foy, noyé acidentellement, la semaine dernière et qui n'a pas encore été repêché.

—Les affaires ont été peu actives au comptoir de la Commission locale d'Industrie Laitière, lundi. Pas plus d'une moitié des produits offerts a été vendue et les prix réalisés n'ont été que 21½ à 21⅝ cts, pour le beurre salé, 22⅜ cts, pour le beurre frais et 11 cts pour le fromage de qualité supérieure.

Au comptoir de la Commission de Farnham, la vente rapporta les prix suivants : beurre frais, 22⅜ cts; beurre salé, 21¼, 21⅛ cts ; fromage, 11⅛ cents.

—La grande Tombola Militaire, organisée sous les auspices du 53e régiment de cette ville, s'est ouverte lundi soir à la salle de manège militaire pour se continuer toute la semaine.

LE TEMOIGNAGE DES MEDECINS

Les Dr Dubreuil et Bertrand ont témoigné hier en cour, contre

"PUCE" LAPOINTE

Les avocats de la défense gagnent des points fort importants pour leur client.

DES CONTRADICTIONS

(Par dépêche spéciale à "La Presse")

Saint-Hyacinthe, Qué., 26 — Toute la journée d'audience, hier, s'est écoulée à écouter des témoignages médicaux plus ou moins intéressants. Celui du Dr Dubreuil a dû être répété deux fois, parce que ce témoin n'avait pas été légalement assermenté, et celui du Dr Bertrand a pris la plus grande partie de la séance de l'après-midi. De tous ces témoignages il ressort clairement que les autorités médicales ont beaucoup de peine à se trouver de la même opinion. Les habiles avocats de la défense, Mtres Ernest Tétreau et Elzéar Beauregard, ont prouvé par des autorités médicales indiscutables, qu'il était presque impossible de déterminer exactement le moment où la mort s'est produite, et ils ont aussi prouvé, par la transquestion du Dr Dubreuil, que la victime est morte bien plus tard que ne le dit l'avocat de la Couronne.

Mtre Marin interroge ses témoins avec une grande habileté, et il fait élucider les faits d'une manière digne d'éloge, mais, à la transquestion, les témoins sont obligés de se soumettre aux preuves indiscutables apportées par la défense, qui s'appuie sur des autorités médicales de la plus haute valeur.

Nous croyons intéressant de donner le témoignage du docteur Bertrand, qui est comme suit :

L'autopsie : Les méninges et le cerveau sont légèrement injectées ; on ne constate pas de lésions des ventricules du cervelet et du bulbe. Les sinus ne contiennent pas de sang. Le tissu cellulaire sous-cutané du crâne est très congestionné, et présente une ecchymose sous-péricrânienne, du côté droit. Larynx congestionné, contient écume. Glotte congestionnée, taches ecchymatiques.

L'oesophage et le pharynx sont sains et ne contiennent pas de corps étrangers.

Le choeur est vide de sang et de caillots ; les valvules sont normales. On ne constate pas d'ecchymoses sous-péricardites, mais quelques ecchymoses sous-pleurales parfaitement nettes.

Le tissu pulmonaire est emphysémateux, spongieux, crépitant sous les doigts et remplis de bulbes d'air. Plongés dans l'eau en masse, les poumons surnagent parfaitement ; les différents fragments surnagent également ; les poumons sont congestionnés très fortement dans toutes les parties. Coloration violacée, prononcée, surtout à la partie postérieure.

L'estomac contient encore des débris alimentaires. Congestion de la face postérieure.

Les reins : congestion prononcée.

La masse intestinale n'offre rien de particulier.

La vessie est vide.

La dissection de la partie antérieure du cou nous permet de constater que les veines jugulaires et les artères carotides ne sont pas déchirées.

On trouve dans le tissu cellulaire profond, entre les muscles du cou et jusque dans le voisinage du larynx et de la trachée, des extravasations sanguines plus profondes que l'on aurait pu croire d'après l'apparence externe. On trouve même une extravasation sanguine dans les muscles vertébraux de la région latérale gauche.

Ces extravasations profondes correspondent exactement aux ecchymoses superficielles.

La glande thyroïde est très congestionnée dans toute son étendue.

D'après toutes ces observations plus haut mentionnées, nous sommes en lieu de croire et nous croyons que la mort a été amenée par l'asphyxie causée par la strangulation opérée avec la main droite.

Fait à Saint-Césaire le 15 avril 1906.

(Signé) Dr O. BERTRAND.

Après ce témoignage, est venu celui du Dr Dubreuil, qui n'a été qu'une répétition de celui qu'il avait donné le matin et qui n'a aporté aucun fait nouveau à la transquestion.

Le témoin déclare cependant qu'un coup violent porté sur la gorge peut provoquer une perte de connaissance, surtout quand il s'agit d'une femme. Quand vient l'interrogatoire du Dr Bernard, coroner du district, Mtre Beauregard présente une objection à l'audition de ce témoin, qui ne fera que répéter ce qu'il a entendu en sa qualité de coroner. Le défenseur de "Puce" est d'avis que son client n'a pas été suffisamment prévenu et que les prétendus aveux obtenus de lui l'ont été illégalement.

Le juge prend cette objection en délibéré et rendra sa décision à la prochaine séance.

Se basant sur l'article 722 du code criminel, Mtre Ernest Tétreau demande à ce que les jurés soient autorisés par la cour à aller visiter le lieu du crime, mais le juge repousse cette demande qui sera sans doute renouvelée avant la fin du procès, car les jurés n'ont pour se renseigner que le plan préparé par l'arpenteur.

Le seul obstacle à cette visite est la distance qui existe entre Saint-Hyacinthe et Saint-Césaire, avec des communications assez difficiles, mais il y a en ce moment un bateau qui fait le service tous les jours et ce moyen ne serait ni trop cher ni trop long. Les jurés sauraient à quoi s'en tenir. Il est probable que le juge accordera la demande de Mtre Tétreau, si un des jurés exprime l'opinion que ce voyage est nécessaire.

A cinq heures, le président du tribunal ajourne la cour.

LOUIS BRUNELLE MET FIN A SES JOURS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 27. — Louis Brunelle, fils de M. Louis Brunelle, de West Shefford, est décédé lundi matin, à la demeure de ses parents, des suites d'un empoisonnement volontaire. Le défunt était un jeune homme des mieux vus dans la localité et la cause de son acte désespéré, restera probablement un mystère.

SES AMIS LUI CONSEILLÈRENT DE PRENDRE PE-RU-NA



Souffrait Beaucoup—Avait le Catarrhe de la Gorge et du Nez —Pe-ru-na lui fit un monde de bien.

M. Raoul Pilon, 116 rue Notre-Dame, Lachine, P. Q., écrit:

"Je vous écris quelques mots pour vous exprimer toute ma satisfaction d'être guéri.

"J'étais affligé du catarrhe de la gorge et du nez, et je souffrais beaucoup.

"J'étais grandement découragé.

"J'avais une mauvaise haleine et mauvaise bouche, le matin.

"Je me fis soigner pendant quelque temps sans obtenir de soulagement.

"Sur le conseil d'amis j'essayai Peruna et les résultats ont été des plus satisfaisants.

"Au bout de quatre mois, j'étais complètement guéri."

Le catarrhe négligé devient chronique. Une fois rendu à l'état chronique, il faudra un traitement plus long et plus continu pour le guérir que si la maladie avait été prise à partie dès le début.

Cependant, Peruna vous soulagera, que le catarrhe soit aigu ou chronique. Si vous voulez nous en croire, vous aurez toujours du Peruna à la portée pour en prendre quelques doses à la première apparition d'un rhume ou d'une toux, vous épargnant ainsi des souffrances et des dépenses.

LA REGION DU TEMISCAMINGUE

CELEBRATION PROCHAINE DE LA FETE NATIONALE ET DU 25ième ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE CETTE COLONIE—EXCURSION LE 6 JUILLET PROCHAIN.

C'est le 6 juillet prochain et les jours suivants qu'auront lieu au Témiscamingue Québecquois les grandes fêtes à l'occasion de la célébration de la fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste, et du 25ème anniversaire de la fondation de la colonie.

Afin de permettre à tous ceux qui le désireront de visiter cette belle région en même temps que de prendre part aux belles démonstrations qui auront lieu, les promoteurs de ces fêtes, le Rév. P. Pelletier, O.M.I., de Ville-Marie, et M. l'abbé Beauchamp, curé de Guigues, ont conjointement organisé, par l'entremise de M. Emile Hébert, de la Compagnie du Pacifique, et sous le patronage de Mgr Lorrain, évêque de Pembrooke, une grande excursion, à prix très réduits qui partira de Montréal à 9 heures et 40 minutes, et à 10 heures et 15 minutes, vendredi, le 6 juillet prochain, gare Windsor. Le prix payé pour le billet de chemin de fer, comprend le prix de passage, sur le bateau jusqu'à Ville-Marie et la Tête du lac (Témiscamingue Nord). Les billets sont bons pour un mois.

La société Saint-Jean-Baptiste et de Colonisation du Témiscamingue qui a pour président M. P. Ranger, et pour secrétaire, M. J. D. Pellerin, s'occupe activement de la réception à faire aux excursionnistes.

Afin d'intéresser tout le monde aux démonstrations, la fête sera célébrée le premier jour à Ville-Marie, le 2ème jour à la Tête du Lac, et le troisième jour à Saint-Bruno de Guigues. Cette société qui comprend tous les Canadiens du Témiscamingue a tenu ainsi à faire plaisir à tout le monde, et à assurer par là même le succès des fêtes. Nul doute que cela aidera aussi à son propre succès dans la belle oeuvre de Colonisation nationale qu'elle a entreprise.

La Société Saint-Jean-Baptiste fera aussi tout son possible pour faciliter aux excursionnistes la visite des terres disponibles en même temps que les moyens de se renseigner sur la façon de s'y établir ou d'y établir les autres.

Le Témiscamingue est une belle et vaste région, il s'étend depuis la chaîne des Laurentides au Sud, jusqu'à la Baie James au Nord, et depuis la ligne interprovinciale d'Ontario à l'Ouest jusqu'à la région du Nominingue et probablement à celle du Lac St Jean à l'Est.

Le sol de cette vaste région est composé de terre grise, jaune et noire, à base d'argile, recouvert d'une couche assez considérable d'humus; il ne contient ni roche, ni sable, ni savane ; la couche d'argile est très épaisse, elle varie de 100 à 200 pieds. Toute cette région est bien arrosée par une foule de cours d'eau et de lacs poissonneux.

Le sol produit en abondance le blé, les pois, l'orge, l'avoine et les autres céréales, de même que les légumes, les plantes fourragères. Les fruits réussissent également bien si on les cultivaient avec les soins convenables.

Sous le rapport de la température, on n'a rien à envier aux autres parties de la Province et même de tout le Dominion. La température est sèche, on respire à pleins poumons l'air imprégné des essence résineuses de nos forêts, et la preuve c'est qu'il n'y a jamais de maladies contagieuses ; les gens sont vigoureux et les décès rares tandis que la natalité est toujours abondante. La chaleur n'est pas excessive en été et le froid est bien plus supportable en hiver qu'à Montréal parcequ'il est moins humide.

L'élevage des animaux, la production du beurre, du fromage, sont très faciles à cause de l'abondance du mil, du trèfle et autres plantes fourragères.

Les ressources minières de cette région sont incalculables.

Les forêts de pin, d'épinette, de bois de pulpe, tamarac, de cèdre, bouleau, sapin, orme, mérisier et d'autres espèces variées sont de grande valeur. Tout le monde sait qu'il sort des centaines de millions de pieds de bois tous les ans de cette région.

Les pouvoirs d'eau sont les plus beaux que l'on puisse désirer. Ils sont suffisants pour activer toutes les industries que l'on voudrait établir dans cette région.

Il y a au Témiscamingue Québecquois, une corporation et un conseil de comté, cinq corporations municipales, un bureau d'enregistrement, une cour de circuit et une cour de magistrat de district, une école modèle, une trentaine d'écoles élémentaires, un hôpital, six églises catholiques, des marchands, des notaires, des médecins, des avocats, etc., etc.

L'occasion est trop belle pour qu'on néglige de visiter cette région qui deviendra bientôt le "grenier de la province de Québec."

LES ARTISANS CANADIENS-FRANCAIS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 27 — La semaine prochaine, aura lieu la convention générale des Artisans Canadiens-Français, commençant lundi, le 2 juillet. Outre les questions de réformes importantes concernant cette grande et florissante société, on aura à faire le choix d'officiers généraux pour l'administration centrale de la Société.

LE CLUB LAURIER

Les élections du club politique et littéraire Laurier, ont eu lieu hier. Les officiers élus sont : MM. J. Miller, président ; W. Kramer, vice-président; W. Phriber, trésorier ; A. Wallenburg, secrétaire-financier, et J. Lightson, archiviste.

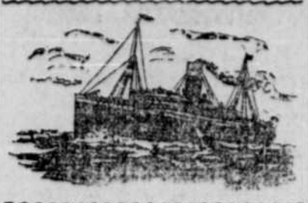
LES DANGERS DU BLANC DE PLOMB

MM. Alfred Hébert, Théodore Hamelin, menuisiers, et Joseph Lecavalier, journalier, poursuivent en dommages-intérêts The Carter White lead Coy., ils allèguent qu'ils ont failli être empoisonnés par le blanc de plomb qui se manufacture aux usines de la compagnie défenderesse, situées sur l'avenue De Lorimier; de fait ils ont été gravement malades; et ils attribuent leur maladie au défaut de ventilation suffisante de l'usine et au mauvais état de la fabrique. M. Hébert réclame $1800; M. Lecavalier $950 et M. Hamelin $195.

Si vous Souffrez des Pieds, Essayez "Foot Elm" — il donne Confort et Satisfaction.

Il n'y a aucun doute à ce sujet, Foot Elm donne satisfaction. w

NAVIGATION



LIGNE ALLAN

Service Postal de Paquebots.

MONTREAL à LIVERPOOL

Vapeurs neufs, à turbine, triples hélices.

IONIAN . . . . . 28 juin
VIRGINIAN . . . . . 5 juillet
TUNISIAN . . . . . 12 juillet
VICTORIAN . . . . . 19 juillet

Prix de passage, 1ère classe $70.00 et au-dessus, 2ième classe, $42.50 et au-dessus.

Montréal au Havre -- Service direct

SARDINIAN . . . . . 7 juillet
POMERANIAN . . . . . 21 juillet
CARTHAGINIAN . . . . . 4 août

Une seule classe de cabine, savoir 2ième. Le Havre, $40, Paris, $43.65.

3ième classe: Le Havre, $27.50, Paris, $30.00.

S'adresser pour billets et renseignements à L. J. Rivet, 5 Côte St Lambert, Montréal, ou à H. & A. Allan, 2 rue St Pierre, Montréal. 128-1Mvn

CIE GLE TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris, (France)

Départ chaque jeudi à 10 heures a.m.

*LA LORRAINE . . . . . Juillet 5
*LA TOURAINE . . . . . Juillet 12
LA BRETAGNE . . . . . Juillet 19
*LA PROVENCE . . . . . Juillet 26
*LA LORRAINE . . . . . Août 2
LA GASCOGNE . . . . . Août 9

*Paquebots à deux hélices.

Genin, Trudeau et Cie, agents généraux, 1670 rue Notre-Dame, Montréal. 146-n

LIGNE DOMINION

DEPART TOUS LES SAMEDIS

MONTREAL A LIVERPOOL EN ETE. PORTLAND A LIVERPOOL EN HIVER.

Prix modéré. Service de première classe.
S.S. "Canada". Première classe. . . $75.00
S.S. "Dominion". Première classe. . $55.00

POUR L'EUROPE AVEC CONFORT

Sur tous les steamers qui ne portent pas de passagers de première classe, mais dont l'accommodation des premières est réservés aux porteurs de billets de seconde

Du Montréal à { Liverpool 42.50 à $45.00 / Anvers. ... $47.00 à $49.00 / Paris. . $50.00 à $52.00

Troisième classe pour toutes les principales villes de la Grande-Bretagne, $27.50.

Pour plus de détails s'adresser à L. J. Rivet, 5 Côte St Lambert. Tél. M. 4097.

Dominion Line, 17 St Sacrement. 112-n

RICHELIEU & ONTARIO NAV. CO.

Toutes les Lignes sont Ouvertes.

Ligne Montréal-Toronto—Via Milles Iles et Rochester, N.-Y. Les bateaux partent tous les jours, le dimanche excepté, à 2.15 p.m., depuis le 2 juin.

Ligne Montréal-Toronto-Hamilton — Via les Milles Iles et la Baie de Quinté. Les bateaux partent les lundis, mercredis et vendredis, à 2.30 p.m.

Ligne Montréal-Québec. — Les bateaux partent tous les jours à 7 p.m.

Ligne Saguenay — De Québec, les mardis, mercredis, vendredis et samedis, à 8.30 a.m.

BUREAU DES BILLETS, 128 rue Saint-Jacques, en face du bureau de poste. 177-n

OTTAWA RIVER NAV. CO.

Les steamers à passagers circulent tous les jours excepté le dimanche.

A Ottawa, première classe, $2.50. Retour $4.00.

Excursion quotidienne à Carillon par le steamer "Duchess of York", retour par les rapides, $1.00.

Pour l'excursion ci-dessus, prenez le convoi du Grand-Tronc de 8 a.m., et correspondez avec le steamer.

Excursion de l'après-midi — Aller par le train et revenir par le steamer "Duchess of York", sautant les rapides. A Sainte-Anne, G.T.R., ou C.P.R., 1.30 p.m., 80c. A Lachine, G.T.R., 5 p.m., 50c. A Hudson, C.P.R., 1.30 p.m., $1.00.

Billets à la gare du Grand-Tronc, Gare Windsor pour l'Hudson. 170—n

LE NOUVEAU REMÈDE FRANÇAIS.

MARQUE DE THERAPION FABRIQUE

Ce remède efficace et populaire, au succès consacré, employé dans les hôpitaux du Continent par Ricord, Kostan, Jobert, Velpeau et tant d'autres, renferme tout ce qu'on recherche dans un remède de ce genre et surpasse tous ceux employés jusqu'ici.

THERAPION No. 1 arrête en un temps remarquablement court, en quelques jours seulement dans un grand nombre de cas, tous les écoulements des organes urinaires; il remplace avec efficacité les injections dont l'usage produit des désordres profonds et amène des rétrécissements et d'autres maladies sérieuses.

THERAPION No. 2 s'emploie dans l'impureté du sang, le scorbut, les boutons, les pustules, les douleurs et l'enflure des jointures, la goutte, les rhumatismes, les accidents secondaires, et dans toutes les maladies dans le traitement desquelles ce n'était que trop la mode d'employer le mercure, la salsepareille, etc., au détriment des dents du malade et de sa santé que ces médicaments ruinaient. Cette préparation purifie le sang et par suite toute l'économie et élimine complètement du corps tous les poisons.

THERAPION No. 3 s'emploie dans l'affaiblissement nerveux, l'insomnie, l'incapacité pour les études ou les affaires et dans toutes les affections pénibles résultant des soucis, du surmenage, de la dissipation et des excès, du séjour dans les pays chauds et malsains etc. Il possède un pouvoir récupérateur surprenant pour les malades débilités.

THERAPION est en vente chez les principaux pharmaciens. Prix en Angleterre 2 shillings 9 pence et 4 shillings 6 pence. En commandant, il faut indiquer quel numéro de Therapion l'on désire. La marque de fabrique ci-dessus est le facsimile du mot "THERAPION" tel qu'il apparaît sur le timbre du Gouvernement Britannique; lettres blanches sur fond rouge) fixé par ordre des autorités *sur chaque paquet*, les paquets qui ne porteraient pas ce timbre *sont des contrefaçons*.

Vendu par Lyman Bros., Ld., Toronto, et E. Fougera et Co., New-York. Prix $1.00, frais de poste 4 cents. 87—Ms-n

ECHOS DE RICHMOND

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Richmond, 27. — La nouvelle nous arrivait hier, que George Church, autrefois de Knowlton, venait d'être écrasé mortellement sous une charge de voiture, à Worcester, Mass.

Le corps est arrivé à Knowlton ce matin et les funérailles y auront lieu demain.

— On annonce que la compagnie de chemin de fer Québec Central vient de donner les contrats pour la construction d'une voie ferrée entre Beauceville et Saint-George, soit une distance de 12 milles. Les travaux devront commencer incessamment.

— La Saint-Jean-Baptiste a été célébrée avec pompe à Windsor Mills, malgré la température inclémente.

Fanfare en tête, les sociétés de la ville firent une parade par toutes les principales rues de la ville.

Durant l'après-midi ils assistèrent en corps à la bénédiction de l'Académie du Sacré-Coeur, où plusieurs discours furent prononcés.

— Les travaux de réparations sont commencés à l'académie de Richmond. Tout l'intérieur va être transformé à neuf, les travaux devront être terminés pour l'entrée des élèves, en septembre.

— M. R. F. McKee vient d'être élu conseiller municipal pour remplacer le lieutenant-colonel Bernard, conseiller démissionnaire pour le quartier No 2.

Salsepareille de Hood redonne santé et force après une grave maladie. (3)

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Dominion Day

Prix Réduits à

St. Jean. . .	$1.00	Peterboro. . .	$8.15
Québec. . . .	4.50	Toronto. . . .	10.00
Sherbrooke . .	3.85	Hamilton. . . .	10.65
Ottawa	3.50	London. . . .	12.95

Et tous les autres endroits au Canada et Retour, au

PRIX d'un passage de première classe **SIMPLE**

Date de départ, 29 et 30 juin, 1er et 2 juillet. Limite de retour 3 juillet 1906.

Le No 1 International Limited partant de Montréal à 9.00 a.m., tous les jours arrivera à Toronto à 4.20 p.m., au lieu de 4.30 p.m.

EXCURSION SPECIALE A SAN FRANCISCO, CAL.

Pour le voyage ci-dessus, des billets seront en vente de MONTREAL à SAN FRANCISCO ou LOS ANGELES, CAL., aller et retour par voie directe pour

$81.50

Aussi billets via ROUTES VARIABLES, comprenant retour par le FLEUVE SAINT-LAURENT, avec un tarif additionnel modéré. Arrêts permis pour le retour et à l'ouest des points de la rivière Missouri.

Billets bons pour partir du 24 juin au 6 juillet inclusivement. — Retour limité au 15 septembre 1906.

MONTREAL - BOSTON

et Endroits dans les

Etats de la Nouvelle-Angleterre

DEUX TRAINS DANS CHAQUE DIRECTION TOUS LES JOURS.

Part de Montréal 9.01 a.m. 8.40 p.m.
Arr. à Boston 6.25 p.m. 8.05 a.m.

Wagons salons-cafés et chars directs sur les convois de jour. Wagon-dortoir et chars directs sur les convois de nuit.

MONTREAL—OTTAWA

Quitte Montréal †8.00 a.m., *9.40 a.m., †4.10 p.m., *7.30 p.m. Arrive à Ottawa, †11.00 a.m., *12.40 p.m., †7.10 p.m., *10.30 p.m. Quitte Ottawa *8.35 a.m., *2.30 p.m., †5.00 p.m., †7.15 p.m. Arrive à Montréal, *11.35 a.m., *6.30 p.m., †8.00 p.m., †10.15 p.m.

*Tous les jours. †Jours de semaine.

Wagon Pullman Buffet sur le train qui part à 8.00 a.m., de Montréal et celui de 5.00 p.m., d'Ottawa.

FAMEUX PARC ALGONQUIN

Parry Sound (Rose Pt). Endroits sur la Baie Georgienne.

Ceux qui désirent visiter les endroits ci-dessus peuvent partir de Montréal à 8.00 a.m., tous les jours, excepté le dimanche. Wagon Pullman-Buffet direct sur le train ci-dessus.

PORTLAND—OLD ORCHARD

Commençant le 24 juin.

Quitte Montréal *8.01 a.m., *8.15 p.m. Arrive à Portland, *5.45 p.m., *6.40 a.m. Arrive à Old Orchard, *6.32 p.m., *7.35 a.m.

A partir du 24 juin, le service de wagons-lits et chars palais, entre Montréal et Portland se rendra jusqu'à Old-Orchard. Elégant service de wagons-buffets sur les trains du jour entre Montréal et Portland.

MONTREAL-PTE LEVIS (Québec)

Un service de chars palais jusqu'à Lévis est sur le train qui quitte Montréal à 8.00 a.m. Ce train quitte la Pointe Lévis au retour à 1.10 p.m.

MONTREAL—NEW-YORK

Quitte Montréal †7.21 a.m., †10.15 a.m., *8.10 p.m., *11.30 p.m.

MONTREAL—PLATTSBURG

Départ de Montréal †7.21 a.m., †10.15 a.m., *6.45 p.m., *8.10 p.m., *11.30 p.m. Arrive à Plattsburg †9.50 a.m., †12.15 p.m., *9.00 p.m., *10.15 p.m., *1.40 a.m.

MONTREAL-WATERLOO, P. Q.

Quitte Montréal †8.45 a.m., †4.45 p.m. Arrive à Waterloo †11.15. a.m., †7.20 p.m. Quitte Waterloo †7.00 a.m., †3.35 p.m. Arrive à Montréal †9.25 a.m., †6.05 p.m.

MONTREAL-MARIEVILLE

Quitte Montréal †4.45 p.m., †6.30 p.m., ‖1.31 p.m. Arrive à Marieville †5.44 p.m., †7.31 p.m., ‖2.29 p.m. Quitte Marieville †6.55 a.m., †8.24 a.m., ‖3.00 p.m. Arrive à Montréal †8.00 a.m., †9.25 a.m., ‖3.58 p.m.

Le convoi de 6.30 p.m., se rend jusqu'à Saint-Césaire. Pour le retour quitte Saint-Césaire à 6.30 a.m., et arrive à Montréal à 8.00 a.m.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE: 137 rue Saint-Jacques. Tél. Main 460 et 461. ou à la Gare Bonaventure.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

DOMINION DAY

VOYAGES A BON MARCHE

Toronto. . .	$10.00	Hamilton.. .	$10.65
Ottawa. . . .	3.50	London. . .	12.95
Québec. . . .	4.50	Peterboro. . .	8.15
Sherbrooke. .	3.35	Farnham.. .	1.30
St Jean, P.Q..	1.00	St Jean, N.-B..	14.15
Ste Agathe. .	2.00	Labelle. . . .	2.20
Magog. . . .	2.75	Knowlton. . .	2.10

et tous les autres points du Canada, Fort William et à l'est.

AUX PLUS BAS PRIX D'UN BILLET D'ALLER DE PREMIERE CLASSE.

Bons pour partir les 29 et 30 juin et les 1 et 2 juillet.

Bons pour revenir jusqu'au 3 juillet 1906.

SERVICE SPECIAL DE TRAINS

Lundi le 2 juillet un train supplémentaire partira du Nominingue à 5.15 p.m., pour Montréal en arrêtant à toutes les stations intermédiaires jusqu'à St Jérôme et arrivera à la gare Viger à 10.30 p.m. Le train qui devait partir le même jour du Nominingue à 4.00 a.m., sera retranché.

NOUVEAU

Service de Chars Automobiles

ENTRE

MONTREAL ET VAUDREUIL

et les gares intermédiaires

Départ de la gare Windsor:	Ar. Vaudreuil:
8.10 a.m.	9.00 a.m.
12.20 p.m.	1.10 p.m.
3.00 p.m.	3.50 p.m.
8.00 p.m.	8.50 p.m.
Départ de Vaudreuil.	Ar. Montréal.
10.20 a.m.	11.10 a.m.
1.30 p.m.	2.20 p.m.
5.30 p.m.	6.20 p.m.
9.10 p.m.	10.00 p.m.

Ce nouveau service sera quotidien, dimanches exceptés.

Nouvelle Gare à la Pointe Claire

On a établi un nouvel endroit d'arrêt pour tous les trains locaux et wagons moteurs, à la Pointe-Claire, juste vis-à-vis le terrain de Golf. La nouvelle station sera connue sous le nom de Pointe Claire, et l'ancienne gare s'appellera Cedar Park.

Char-Palais Restaurant

ENTRE

MONTREAL ET QUEBEC

Un élégant char-palais-restaurant sera attaché au train qui quitte la gare Viger à 8.55 a.m., pour Québec.

Service de Wagons-lits et Salons

ENTRE

Montréal et Old Orchard Beach

Un wagon-lit direct quittera la gare Windsor, tous les jours, à 7.45 p.m., pour Portland, Me et Old Orchard Beach. Un wagon-salon partira tous les jours, excepté le dimanche, pour les Montagnes Blanches, Portland, Me, et Old Orchard Beach, à 9.00 a.m.

ST ANDRE AU BORD DE LA MER

Service de wagons-lits.

Wagons-lits quittant la gare Windsor à 7.25 p.m., les mardis, mercredis, jeudis et vendredis pour St André, N.B. Au retour, quittant Saint-André les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, arrivant à Montréal à 8.05 a.m., le jour suivant.

DOUBLE SERVICE QUOTIDIEN MONTREAL A

BOSTON

Et endroits de la Nouvelle-Angleterre.

Départ de la Gare Windsor, 9.00 a.m., et 7.45 p.m. — Arrivée à Boston, 7.30 a.m. et 8.10 p.m. Wagons-salons et wagons-dortoirs sur les trains ci-dessus.

LES CONVOIS D'OTTAWA

7 TRAINS PAR JOUR, DANS LES DEUX DIRECTIONS 7

QUITTENT LA GARE WINDSOR

†8.45 a.m. *9.40 a.m., $10.00 a.m. †4.00 p.m. *8.40 p.m. *10.15 p.m.

Wagons-salons ou wagons-lits sur ces trains.

QUITTENT LA GARE VIGER

†8.25 a.m., †5.45 p.m.

*Tous les jours. †Tous les jours, excepté le Dimanche. §Le dimanche seulement.

WAGONS-LITS MONTREAL-OTTAWA

Le wagon-lit est attaché au train partant de la gare Windsor tous

TARIF

[Invariablement payable d'avance]

Pour Annonces Classifiées de "LA PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "ON DEMANDE" 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande, quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'oeuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m. — Urbain Lafontaine, gérant.

BOUCHER pouvant fournir les meilleures références et ayant sept années d'expérience, désire un emploi immédiat. Mentionnez les gages. Ecrire K., 496 "La Presse." 198—3

COMPTABLE — Emploi demandé. Désirez-vous avoir les services d'un bon comptable. Adressez à F., 494 "La Presse." 197—3

DAME demande position dans une famille sans enfants, ni lavage, ni repassage. S'adresser 18 Bréboeuf. 198—1

FEMME — On trouvera une bonne femme de journée en s'adressant 38 St Charles-Borromée. 197—3

FEMME de journée demande toutes sortes d'ouvrages. S'adresser par lettre ou le soir, au No 478 Amherst, Mme Beaubien. 198—1

GARDE-MALADE, diplômée, bien recommandée, désire des engagements. Prix modiques pour engagements à la campagne. S'adresser au No 2 Côte du Beaver Hall. 197—3

JEUNE HOMMME parlant anglais et français demande une place de confiance, pouvant fournir les meilleurs références de sobriété et d'honnêteté. S'adresser au No 193 DeMontigny Est, par écrit ou personnellement. 197—4

JEUNE garçon, 16 ans, demande position de bureau pour mois d'été. Sachant la clavigraphie et habile aux chiffres; bonnes références. S'adresser J. H. Dubuc, 2330 Notre-Dame, Phone Main 3341. 198—1

JEUNE HOMME de 18 ans demande une position dans un bureau ou pour s'occuper de collection. S'adresser à 180 Berri, entre 7 et 8 heures p.m. 198—1

MONSIEUR âgé de 30 ans, parfaitement sobre et honnête, possédant diplôme modèle et académique français et anglais demande place dans un bureau, comme teneur de livres, ou autres; peut commencer l'ouvrage le 25 juin au matin. Très bonnes références. Dites salaire offert s'il vous plaît. Ecrire Eugène Raymond, 97 rue Saint-Jean, Québec. 190—9

MONSIEUR possédant diplôme modèle et académique anglais et français, parfaitement sobre et honnête, demande place, soit dans un bureau comme teneur de livres ou autres. Meilleures références. Bonne main d'écriture, peut commencer l'ouvrage dès aujourd'hui. Dites s. v. p. salaire offert. Ecrire Eugène Raymond, poste restante, Montréal. 197—6

TRICOTEUSE — Vous trouverez une bonne tricoteuse à la main et aussi à vendre de jolis ouvrages de fantaisie à la main, au No 425 Amherst. 198—2

PROFESSEUR italien, des langues latine, française, italienne, cherche engagement dans une école, collège, ou famille particulière, prétentions modérées. S'adresser au Labor Information Office for Italians, 59 Lafayette Street, New-York. 197—6

ELEVES DEMANDES

LECONS D'ALLEMAND — Demoiselle allemande, — Bavaria, — donnerait leçons d'allemand. Adresse : A. W., 36A Drummond. 194—6

HOMMES,GARCONS DEMANDES

APPRENTIS — On demande des apprentis chaudronniers — boiler maker — et machinistes, 228 rue Richmond. Farand et Delorme. 197—2

APPRENTI barbier avec un peu d'expérience demandé, au No 453 Champlain. 198—1

AJUSTEUR de vêtements de premier ordre demandé immédiatement. S'adresser à T. C. Wheeler, 810 rue Saint-Laurent. 198—1

ASSISTANT TENEUR DE LIVRES — On demande un assistant teneur de livres. S'adresser Larue et Cloutier, 137 Saint-Paul. 193-1

BLOQUEURS — On demande des bloqueurs, aussi quelqu'un pour examiner la fourrure dans une manufacture. M. Vineberg and Co, 532 Saint-Paul. 198-1

BLOQUEUR — On demande un bon bloqueur en fourrures pour casques, aussi un bloqueur ordinaire. L. Gnaedinger, Son and Co, 94 rue Saint-Pierre. 198-1

BOULANGER — On demande un bon boulanger. S'adresser 131 rue Ethel, Verdun. 198—1

BARBIER demandé pour vendredi et samedi. S'adresser 94 de Montigny Est. 198—1

BARBIERS — On demande deux barbiers, place permanente, gages de $10 à $13 par semaine. S'adresser au No 1030 Notre-Dame ouest. 198—1

BARBIER — On demande un barbier de première classe, au Queen's Hotel, situation permanente. Napoléon Poulin, 597 rue Saint-Jacques. 198—1

BARBIERS — On demande un bon barbier, au No 172 Bleury, place permanente, bons gages, aussi un jeune compagnon barbier. 198—1

COUTURIERS — On demande des couturiers et apprentis de trois ans d'expérience, 727 Boulevard Saint-Laurent. 194—6

COUTURIER — On demande un bon couturier immédiatement. S'adresser 446 rue Saint-Joseph, Lachine, P. Q. 196—6

COUTURIERS et couturières demandés, au No 58 Saint-Gabriel, chambre Nos 16-18, ou M. Primeau, No 3 Notre-Dame Est. Place permanente. J. H. Dinel. 197—6

COMMIS de bar demandé, parlant les deux langues. Références. S'adresser 11 Communes. 197—2

HOMMES,GARCONS DEMANDES

COMMIS de livraison demandés, honnêtes et actifs, jeunes gens. Troy Laundry, Ltd., 35 chemin du Bas de Lachine. 197—2

COMMIS D'EXPEDITION demandé dans une manufacture de cigares. S'adresser J. M. Fortier Ltée., 414 Notre-Dame Ouest. 197—5

COMMIS — On demande deux commis pour la marchandise sèche. S'adresser Eugène Desjardins, 3701 Notre-Dame, Saint-Henri. 197—2

COMMIS — On demande un jeune commis de bonne apparence, très capable, sobre, avec références. S'adresser immédiatement, 563 Saint-Laurent. 198—1

COMMIS CERTIFIE — On demande un commis certifié pour la pharmacie, un pouvant donner de bonnes références. Ecrire H., 734 "La Presse." 198—1

COMMIS — On demande un commis avec un peu d'expérience, dans la mercerie. S'adresser 477 Notre-Dame Ouest. 198—1

COMMIS VOYAGEUR — On demande un commis voyageur d'expérience, de bonne apparence, intelligent et sobre, avec références et garanties. Inutile de se présenter sans ces conditions. S'adresser 563 Saint-Laurent. 198—1

CONTREMAITRE demandé pour le département des blouses; il devra être capable d'enseigner aux commençantes. On demande aussi des faiseuses de blouses pour travailler à la fabrique et chez elle, A. H. Sims Co., Limited, 54 rue Latour. 197—3

CONTREMAITRE de première classe demandé pour ouvrage en pierre et en béton. S'adresser immédiatement à 225 rue Saint-Patrice. 197—2

CARDEUR demandé, ayant de l'expérience, place permanente et bons gages. S'adresser Joseph Martin, Saint-David, comté de Yamaska. 197—6

CHARPENTIER menuisier demandé immédiatement. S'adresser 101 Wolfe, ou 80 Visitation. 198—1

CHAUFFEURS et serre-freins demandés pour les chemins de fer canadiens et autres. Expérience pas nécessaire. Chauffeurs, $100, deviennent Ingénieurs-mécaniciens, et gagnent $200 par mois. Serre-freins, $75, deviennent conducteurs, et gagnent $150. Excellentes position pour jeunes gens forts et compétents. Spécifiez âge et position préférée. Envoyez lettre timbrée que vous adresserez vous-même, à Railway Association, au soin de "La Presse", Montréal. 27,30

CUISINIER ou cuisinière demandé. S'adresser 393 Sherbrooke Est. 198—1

CHARRETIER demandé avec expérience pour magasin de meubles. Bons gages pour homme compétent. S'adresser avec références. The People's Furnishing House, 352, 354 Rachel. 198—2

CHARPENTIERS menuisiers demandés au No 491 Grand Tronc, ou le soir, 711 rue Charlevoix. 198—1

COUPLE — On demande un couple, l'homme comme cocher, la femme comme cuisinière. Références exigées. S'adresser 225 Sherbrooke Ouest. 198—1

DISTRIBUTEURS demandés pour une buanderie. Des gens ponctuels, intelligents, sobres et bons conducteurs de voitures. Feront de $9.00 à $20 par semaine avec nous. Garantie exigée. S'adresser à Toilet Laundry, 290 rue Guy. 198—2

ETUDIANT EN PHARMACIE — On demande un étudiant pharmacien d'un an ou deux d'expérience, pouvant fournir de bonnes références. Ecrire L., 435 "La Presse." 198—1

ELEVE en pharmacie, avec ou sans expérience, références, demandée. Ecrire A. B. C., 820 Saint-Laurent. 198—1

EMBOUTEILLEUR demandé pour "Crown Cork", soda. S'adresser à 80 rue Stanley. 198—1

ELECTRICIEN d'un an ou deux d'expérience, demandé, au No 43 rue Ste Catherine Ouest. 198—1

ERBLANTIER — On a besoin de deux bons ferblantiers couvreurs, et aussi, un apprenti plombier. S'adresser à Saint-Laurent, chez Jos. A. Bédard, Ville Saint-Laurent. 197—2

FORGERON — On demande un bon poseur. Emploi permanent. S'adresser immédiatement, No 101 rue Ontario Est. 198—1

GARCON — On demande un garçon intelligent et actif, connaissant l'anglais et le français. S'adresser chez Pélissier et Wilson, avocats, 151 Saint-Jacques. 198—1

GARCONS de plus de 17 ans demandés pour la salle du calandrage — mangle. — S'adresser au contremaître du département du calandrage, à 7 heures, ce soir. Toilet Laundry, 290 rue Guy. 198—3

GARCON d'ascenseur demandé. S'adresser au gérant de The Kings Hall, 501 rue Sainte-Catherine Ouest. 198—1

HOMMES demandés pour venir voir nos habillements ou pardessus faits sur mesure, pour $10.00. Pantalons, $3.00. Montreal Custom Tailoring Co, 564 Saint-Paul, succursale, 502 Sainte-Catherine Est. 171—24

HOMMES et garçons demandés pour apprendre le métier de plombier, pâtrier et briquetier. Offre spéciale d'une bourse de cinquante dollars. Paiements faciles; position garantie; catalogue gratuit. Coyne Bros., écoles de métiers, New-York, Chicago, St Louis. 161—n

HOMMES — Deux ou trois demandés immédiatement pour travailler aux lignes électriques dans les boteaux. Gages $1.75 par jour. S'adresser à la Québec Jacques-Cartier Electric Co, 140 rue Saint-Jean, Québec. 193—6

HOMME à bois demandé pour ouvrage neuf. S'adresser 950 Ontario, J.A.S. Vincent. 194—6

HOMMES demandés pour faire les souliers à l'huile et les bottes sauvages, et un homme qui peut travailler sur toute la ligne, Duhamel et Frère, Sorel, P. Q. 198—3

HOMME — On demande un homme pour ouvrage général et connaissant bien la ville. S'adresser Larue et Cloutier, 137 Saint-Paul. 198—1

HOMMES DEMANDES — La seule place à Montréal où vous pouvez vous procurer un habillement ou pardessus sur mesure pour $10.00; pantalons, $3.00. Montreal Custom Tailoring Co., 564 Saint-Paul, succursale 502 Sainte-Catherine Est. 195—24

HOMME d'expérience demandé, parlant les deux langues, pour conduire une voiture. S'adresser à la New York Steam Laundry, 191 Saint-Urbain. 196—6

HOMME — On demande un homme de cour, pour une écurie de louage et de pension. S'adresser au No 180 Saint-Antoine. 198—1

HOMME de cour demandé, connaissant le soin des chevaux. S'adresser 80 Bréboeuf. 198—1

JOURNALIERS DEMANDES

S'adresser au surintendant de la Canadian White Company Limited, angle des rues Sherbrooke et Simpson. 196-3 F

JEUNE homme, parlant français et anglais, demandé comme pointeur — "checker" — de fret pour une compagnie de bateaux à vapeur. Il devra avoir de bonnes références. Ecrire personnellement à boîte postale 876, en ville. 197—2

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme de 16 à 17 ans, parlant l'anglais et le français, pour le bureau d'une compagnie manufacturière. Chance exceptionnelle pour un garçon qui vient de finir ses classes. S'adresser en anglais, à boîte postale, 535, Montréal. 198—2

JEUNE homme fort, parlant les deux langues, demandé. Il devra être bon nageur et avoir de bons certificats. S'adresser aux Bains Laurentiens, Turcs et de Natation, angle rues Craig et Beaudry. 198—1

JEUNE homme demandé comme vendeur, au rayon des vêtements d'enfants. S'adresser chez Blumenthal and Sons, Co, angle Craig et Bleury. 198—1

JEUNE homme demandé, pour bureau, pouvant écrire au clavigraphe et ayant des connaissances sur les affaires de douane; doit pouvoir écrire le français et l'anglais. Ecrire I., 497 "La Presse." 198—2

HOMMES,GARCONS DEMANDES

JEUNE homme demandé dans un bureau. Il devra connaître la ville, avoir une belle écriture et parler les deux langues. Ecrire à L., 438 "La Presse." 198—2

JEUNE homme demandé, sachant les deux dangues, pour épicerie. S'adresser personnellement avec références, au No 694 Saint-Antoine. 198—1

JEUNES hommes forts et actifs demandés pour salle de lavage. Devront savoir lire et écrire. Toilet Laundry, 290 rue Guy. 198—2

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme comme distributeur dans un étal de boucher. Heures courtes. S'adresser 1990 Saint-Jacques, ou 391 avenue Victoria, Westmount. 198—1

JEUNE homme ou jeune fille demandé, connaissant comptabilité et sténographie. Bonne position pour quelqu'un désireux de se rendre généralement utile dans une pharmacie. Ecrire D. E., 820 Saint-Laurent. 198—1

JEUNE HOMME demandé avec un peu d'expérience dans l'épicerie, pouvant se rendre généralement utile. S'adresser 141 Demontigny Est. 197—1

LETTREURS d'enseignes demandés. Emploi permanent. Les plus hauts gages payés. The Martel Stewart, 685 rue Craig. 13,15,18,20,22,25,27,29,3,5

LAVEUR — On demande un laveur d'expérience. Royal Laundry, rue Perthuis. 198—1

LES fermiers qui ont des loisirs, les agents de machines agricoles, les agents d'assurance sur la vie et le feu, devraient nous écrire maintenant pour renseignements touchant nos agences. Nous avons besoin de la meilleure classe d'agents, vu nos beaux contrats, et notre assortiment pépinier garanti de première classe. Ecrivez maintenant. Pelham Nursery Co., Toronto, Ont. 175—Ma—n

MENUISIERS — On demande des menuisiers de première classe pour la finission. S'adresser H. Hayden, 526 Lasalle, Maisonneuve. 198—2

MENUISIER demandé pour acheter boutique d'entrepreneur avec machines à mains, établie depuis trois ans, bonne clientèle, loyer bas, bail quatre ans, dans bas de la ville, au centre des affaires; bon assortiment bois, clous, machines, etc. A vendre bon marché pour prompt acheteur. Cause de vente : maladie. S'adresser à M. Jarvis, après six heures, 415 Saint-André, près rue Ontario. Pas d'agent. 198—1

MENUISIERS — On demande de bons menuisiers, 561½ Saint-Dominique, G. Demers. 198—1

MACHINISTE pour manufacture de bisquits, devra conduire la "Cut Machine" et la "Drop Machine", et avoir toute l'expérience nécessaire. Devra aussi fournir de bonnes références. S'adresser à J. A. Gagnon, hôtel Riendeau, vendredi soir, de 8 heures à 11 heures p.m., et dimanche matin, de 9 heures à midi. Inutile de se présenter sans avoir l'expérience requise et les références nécessaires. 198—3

MOULEUR — On demande un bon mouleur pour prendre charge d'une fonderie, ouvrage général. Le salaire devra avoir bonnes recommandations. S'adresser 220 rue Saint-Jacques. 198—1

OUVRIERS demandés pour une fabrique de laine et worsted. Bons gages et travail permanent. Avantages spéciaux aux familles. Adressez-vous à la Paton's Manufacturing Co, Sherbrooke, P. Q. 196—12

PRESSEURS expérimentés pour habits (coats) demandés. Emploi permanent. S'adresser à la fabrique E. A. Small et Co, 9 rue Latour. 197—3

PEINTRES — On demande de bons peintres. Inutile de se présenter si l'on n'est pas compétent. Art. Laurin et Cie, 72 Saint-Charles-Borromée. 196—n

PEINTRES, 4 bons, demandés. S'adresser 392A Saint-Dominique. 198—1

PEINTRES demandés, 861 Saint-Denis. Inutile de se présenter sans être de première classe, V. Bouthillier. 198—1

PEINTRES — On demande de bons peintres tapissiers, au No 131 rue de l'Eglise, ville Saint-Paul. 198—1

PEINTRES — On demande quatre peintres de maison, immédiatement. S'adresser à Joseph Saint-Amour, père, peintre, Beauharnois, Qué. 198—1

PEINTRES — On demande de bons peintres blanchisseurs. S'adresser Charles Larin, 370 Parc Lafontaine. 198—1

PLOMBIERS — On demande deux bons plombiers, S'adresser H. Major, 80 avenue Desjardins, Maisonneuve. 197-2

PLOMBIER demandé. S'adresser A. Sigouin, 197 Roy. 198—1

PIANISTE, un bon, demandé, dans un salon de crème à la place. Bonne position à un musicien compétent. S'adresser immédiatement 807 Sainte-Catherine Est. 198—1

POSEUR d'appareils à eau chaude demandé. S'adresser A. Navert, 105 Saint-Antoine. 198—1

PHARMACIEN licencié demandé. S'adresser 1313 Saint-Denis. 198-1

PATISSIER — On demande un bon pâtissier. 726 Sainte-Catherine Est. 198—1

SCIEUR — On demande un scieur, débiteur et déligneur, capable, chez Martin Frère, Cie, 206 Saint-Patrice. 197—2

TAILLEUR DE FOURRURE — On demande un tailleur de fourrure. Salaire $8 à $9 par semaine. S'adresser à 309 rue Saint-Paul. 194—6

TISSERANDS — dix ou douze bons — demandés dans une fabrique de laine. Richelieu Woolen Mill, Chambly Canton, Qué. 194—6

VENDEURS demandés, pour l'"Auto-spray". Le meilleur arrosoir à la main qui soit fait. Se vend à vue. Un article absolument nécessaire sur la ferme et à la maison. Conditions libérales. Machine échantillon gratis à tout agent accenté. Cavers Bros., Galt. 184—n

VOYAGEUR

On demande un voyageur d'expérience pour la ville, bien connu des épiceries de détail et de gros. Bon salaire pour un bon vendeur. S'adresser par lettre en mentionnant le salaire et l'expérience, A J., 436 "La Presse". 198—n F

VENDEURS — A un nombre limité de bons hommes, nous offrons un contrat spécial pour six mois ou plus longtemps. C'est une proposition exceptionnelle, ils devront être prêts à commencer immédiatement. S'adresser Boîte 296, Ottawa, Ont. 134—Ma—n

VERNISSEURS, POLISSEURS — On demande de bons vernisseurs et polisseurs. S'adresser le soir, au No 198 rue Saint-Hubert. L. E. Poirier. 198—2

$12.00 par semaine, pension et dépenses, à des personnes énergiques et de bon caractère, pouvant parler et écrire l'anglais. The John C. Winston Co., Ltd., Toronto, Ont. 192—Ma—n

FEMMES, FILLES DEMANDEES

COUTURIERE — On demande une bonne couturière de première classe dans les vestes. S'adresser à M. Charbonneau, département du tailleur, chez Dupuis Frères. 187—n

COUTURIERES — De bonnes couturières demandées dans les vestes, pantalons. S'adresser immédiatement à The National Clothing Co, 255 Notre-Dame Ouest, 4e étage. 197—2

COUTURIERE — On demande une bonne couturière de première classe dans les vestes. S'adresser à M. Charbonneau, département du tailleur, chez Dupuis Frères. 187—n

COUTURIERES demandées, sachant faire les réparations dans les hardes d'hommes. S'adresser 204 rue Bleury. 198-1

COUTURIERE — On demande une bonne couturière, sachant faire les boutonnières. S'adresser 1511 Notre-Dame, chambre 1. H. Lévesque. 198—1

COUTURIERE — On demande une couturière, immédiatement. 95 Sainte-Catherine Est, M. E. Desroches. 198—1

CUISINIERE ordinaire demandée, au No 350 Lagauchetière Est, près Saint-Hubert. 198—1

CUISINIERE — Demandée, de suite, une cuisinière bien recommandée, pour aller avec famille, à Cacouna; retour environ 15 septembre. Très bon salaire. S'adresser 23 carré Saint-Louis, 8 à 9 a. m., ou 1 à 3 p. m., et 6 à 8 le soir. 198—2

Epargnez-vous des troubles et des démarches inutiles

LAISSEZ VOS PETITES ANNONCES A LA

Succursale No 4

PHARMACIE

R. A. Taschereau

717 Rue Saint-Antoine

WESTMOUNT.

Vous paierez les mêmes taux qu'aux bureaux de LA PRESSE.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

DAME — On demande une dame pour ouvrage de bureau, pendant un mois ou deux. S'adresser Boîte 776, Cité. 198—2

EXAMINATRICES et presseuses de robes de matin demandées. Emploi permanent. John P. Black Co., Ltd., 123 rue Vitré. 196—6

FEMME demandée pour aider au lavage et connaissant le repassage. Filles de salle, filles de chambre, filles pour ouvrage général. S'adresser immédiatement à hôtel Riendeau, 58-60 Place Jacques-Cartier. 196—6

FEMME de journée demandée pour l'avant-midi, pour faire l'ouvrage général dans un hôtel. Bons gages. S'adresser 24 rue Lagauchetière Est. 198—1

FEMME — On demande une femme d'un certain âge, pour prendre soin d'un invalide. Travail régulier. S'adresser 882 rue Saint-Denis. 198—6

FEMME pour laver la vaisselle demandée, devra parler les deux langues. S'adresser The Big Tent Restaurant, vis-à-vis du parc Dominion. 198—1

FILLE — On demande une fille pour le lavage des bouteilles, 331 avenue Mont-Royal. 196—6

FILLES — Plusieurs filles intelligentes demandées pour travailler dans le département du repassage des collets. Gages $4.00 à $5.00 par semaine. S'adresser immédiatement à M. Williams, The Standard Shirt Mfg. Co., Ltd., 213 DeLorimier. 195—6

Filles Demandées

S'adresser au No 47 de la rue Côté. 196—3 F

FILLE demandée pour assembler les chemises sur machine à deux aiguilles, aussi des filles pour machine à faire les boutonnières, poseuses de boutons et opératrices pour chemises. Pas de travail à la pièce. Bons gages à des ouvrières de première classe. T. S. McGee, 39 rue Lemoine, près McGill. 197—2

FILLE — On demande une fille comme commis, chez un confiseur, parlant les deux langues, expérience et références préférées. S'adresser P. Brosseau, confiseur, 1085 Boulevard Saint-Laurent. 198—1

FILLES — On demande une fille générale et une fille de salle. 170 Saint-Charles-Borromée. 198—1

FILLES demandées ayant de l'expérience dans la confection des auvents et des tentes, aussi des apprenties. Les meilleurs gages payés. S'adresser immédiatement à Thos Sonne sr., 193 rue des Commissaires. 27,29,30

FILLES demandées pour la vaisselle et filles pour les légumes, avec chambre et pension. S'adresser à A. Desparois, 601 Saint-Jacques. 198—1

FILLES — On demande des filles pour servir les tables dans un restaurant. S'adresser chez D. Bourbeau, 564 Sainte-Catherine Est. 198—1

FILLES expérimentées demandées immédiatement pour travailler sur machine à "skiver" Amazeen. S'adresser The Ames Holden Co., of Montreal, Ltd., 49 carré Victoria. 198—2

INSTITUTRICE — On demande une institutrice munie d'un diplôme d'école élémentaire à Sainte-Anne du Bout de l'île. S'adresser à L. J. Boileau, 97 rue Saint-Jacques, Montréal. 193—6

INSTITUTRICES DEMANDEES — On demande pour le premier de septembre prochain, cinq institutrices munies de diplôme élémentaire et de bonnes références, une devra enseigner les deux langues. S'adresser à Patrice Blois, sec. très., Ham Nord, Qué. 197—6

JEUNE FILLES demandées pour apprendre à faire les fleurs et les plumes artificielles, aussi des personnes d'expérience. S'adresser The Dominion Flower and Feather Mfg. Co., rue Dowds, près Bleury. 195—6

JEUNES FILLES — On demande des jeunes filles pour restaurants, sachant l'anglais et le français, 510 Notre-Dame Ouest. 197—2

JEUNE fille demandée pour servir les tables. S'adresser No 1 Place Jacques-Cartier. 198—1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille parlant anglais et français dans un magasin de confiseries, No 322 Sainte-Catherine ouest. 198—1

JEUNES filles demandées pour apprendre le découpage dans les broderies. S'adresser Montreal Embroidery, 255 Notre-Dame Ouest. 198—1

JEUNE FILLE demandée comme servante générale dans une petite famille catholique, une pouvant faire la cuisine ordinaire préférée. Bon chez-soi pour une personne faisant l'affaire. 360 avenue Elm, Westmount. 198—1

JEUNE FILLE demandée pour servir la table. S'adresser 22 rue Victoria. 198—1

LAVEUSE — On demande une femme faisant les lavages et repassages chez elle. S'adresser au No 765 Saint-Laurent. 198—1

MODISTE — On demande une modiste dans les robes; les plus hauts gages payés. S'adresser Mme Germain, 1837A rue Saint-Jacques, Saint-Henri 198—1

MODISTE — On demande une modiste pour famille privée, 240 Saint-Hubert. 198—1

OPERATRICES — On demande des opératrices expérimentées dans la confection des jupes, nous engageons à la semaine, bons gages. S'adresser à American Costume Mfg. Co., 88 McGill. 196—6

OPERATRICES demandées dans tous les départements. S'adresser immédiatement à John P. Black and Co. Ltd., 183 rue Vitré. 255—n

OPERATRICES expérimentées demandées pour la confection générale des chemises. S'adresser 10 rue Saint-Pierre 185—12

OPERATRICES demandées pour la confection des pantalons, ainsi qu'une apprentie. S'adresser à Green, 324 Notre-Dame Ouest. 196—3

OPERATRICES demandées pour habits — coats — et pantalons. S'adresser Hudson Bay Knitting Co., 42 rue Saint-Antoine, dernier étage. 194—6

OPERATRICES demandées pour travailler dans les manches et sur canevas. S'adresser à la manufacture E. A. Small et Co, 9 rue Latour. 197—3

OPERATRICES

On demande immédiatement des opératrices expérimentées pour la confection des jupes. Excellents gages, position stable, libres le samedi après-midi. S'adresser à L. Laperrière, 291 Notre-Dame Ouest. 198—4 F

OPERATRICES pour pantalons et chemises — smox — demandées; aussi des presseurs de pantalons. Bons gages. Heures courtes et emploi permanent. S'adresser à Mlle Raymond, chez Robert C. Wilkins, rue Dowd, près Bleury. 197—6

OPERATRICES demandées pour travailler aux salopettes — overalls — aux chemises, mailes et aux pardessus. S'adresser immédiatement à The Standard Shirt Mfg. Co., Ltd, 213 avenue Delorimier. 197—5

FEMMES, FILLES DEMANDEES

OPERATRICES expérimentées pour blouses de soie demandées. S'adresser immédiatement à The American Silk Waist Co, 90 rue Saint-Georges. 198—6

OPERATRICES pour jupes demandées. A de bonnes ouvrières on paiera les meilleurs gages; emploi permanent, pas de travail le samedi après-midi. S'adresser L. Laperrière, 291 rue Notre-Dame ouest. 198—6

POSEUSES — On demande des poseuses de ceintures dans le département de pantalons, Montreal Shirt and Overall Co, 1446 Hôtel de Ville, Mile-End. 198—6

POSEUSES de collets expérimentées demandées, aussi des assembleuses pour le moulin à deux aiguilles dans le département des chemises, Montreal Shirt and Overall Co, 1446 Hôtel de Ville, Mile-End. 198—6

REPASSEUSES d'articles de fantaisie demandées. De bonnes repasseuses font chez nous de $8.00 à $12 par semaine, Toilet Laundry, 290 rue Guy. 198—6

REPASSEUSES de linge de fantaisie, assortisseuses et marqueuses, repasseuses de chemises, empeseuses et filles pour le calendrage — mangle, — demandées. Bons gages. Imperial Laundry Co., Limited, 342 rue Saint-Jacques, cité. 198—6

REPASSEUSES demandées, ayant déjà travaillé dans les buanderies, très bons gages payés. The Globe Laundry Co., 477 avenue Laurier. Bell Tél. E. 2496. 196—6

REPASSEUSE d'expérience demandée immédiatement. S'adresser 332 avenue Colonial. 197—2

REPASSEUSES de linge de fantaisie demandées. De bonnes repasseuses se font de $7.50 à $12 par semaine, chez nous, Toilet Laundry, 290 rue Guy. 197-6

SKIVEUSE et trimeur de lisses et talons demandés immédiatement. Contrat à l'année sera passé si désiré et de bons gages seront payés si compétent et vif à l'ouvrage. Senez et Cie, 31½ Bleury. 198—6

TENEUR DE LIVRES — On demande une jeune fille pour tenir les livres, sachant parler anglais et français. Ecrire à J., 498 "La Presse". 198—1

VENDEUSES connaissant les articles de sports, les jouets et les ustensiles de cuisine demandées. Elles devront parler anglais et français. S'adresser au gérant de la Cie S. Caraley, Limitée. 198—1

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE générale demandée pour petite famille. Bon chez-soi. Aura toutes les soirées et idmanches après-midi. 210 rue Saint-Hubert. 194—6

SERVANTE — On demande une servante. Gages $12 par mois. S'adresser immédiatement, à M. Marchand, 21 avenue Laval, Tél. Bell Est 2236. 194—n

SERVANTE — Jeune fille demandée pour aider au ménage. Bons gages et bon chez-soi. S'adresser, de 6 à 8 heures du soir, 641 Boulevard Saint-Joseph, près de l'église du Mile-End. 194—6

SERVANTE demandée Bonnes références, Bon salaire. S'adresser 157 Désery, Hochelaga. 197—6

SERVANTE demandée immédiatement, pour petite famille. Pas de lavage. S'adresser 85B rue Drolet. 197—3

SERVANTE — On demande une jeune fille pour aider à l'ouvrage de maison. S'adresser 14 Osborne. 198—1

SERVANTE générale demandée. S'adresser 266 rue Saint-Hubert. Références exigées. Fille de la campagne préférée. 198—1

SERVANTE générale demandée sachant faire la cuisine ordinaire, ainsi qu'une bonne. S'adresser immédiatement, avec recommandations, 55 avenue Union. 198—1

SERVANTE demandée immédiatement pour aller à Dorval. Elle devra être bonne cuisinière. Bons gages. Références. S'adresser 48 Hampton Court, 355 de la Montagne. 198—1

SERVANTE — On demande immédiatement une servante générale, au No 1269 Saint-Denis, pas de lavage, pas de repassage, ni cuisine. Bons gages. 198—1

SERVANTE — On demande une bonne fille générale, sachant faire la cuisine, pour la campagne. Gages $15. 58 Ouest Sherbrooke, entre Saint-Urbain et Church. 198—1

SERVANTE — On demande une servante générale pour les deux mois d'été, pour la ville, avec de bonnes références. 226 ouest Sherbrooke. 198—1

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine, bonnes références, pour famille de trois, pas de lavage. Salaire $18.00. S'adresser au dentiste Gravelle, 1295 Sainte-Catherine Est, près Dufresne. 198—1

SERVANTE — On demande une bonne servante générale, pas de lavage. S'adresser au No 45 avenue Esplanade. 197—n

SERVANTE — On demande une jeune fille au No 307 Wolfe. Bons gages, pas d'enfants. 198—1

SERVANTE — On demande une servante. S'adresser au No 357 Est, rue Lagauchetière, coin Saint-Hubert. 198—1

SERVANTE — On demande une bonne servante, pas de lavage ni repassage, pas de cuisine, pas d'enfant. Bons gages à une personne compétente. 142 Saint-Denis. 198—1

SERVANTE demandée au No 1167 St Denis. Bons gages. 198—1

AGENTS DEMANDES

AGENTS demandés à salaire ou à commission. Le meilleur article de vente. Tous ceux qui se servent de plume et d'encre l'achètent en le voyant; 200 à 500 pour cent de profit; les ventes d'un agent se sont montées à $620 en six jours; un autre, $32.00 en deux heures. Monroe Mfg. Co., X., 230, La Crosse, Wis. 193—6

AGENTS actifs demandés pour vente de terrains à termes faciles. Bonne rémunération. Fugère et Théoret, surintendants, chambre 16, 107 Saint-Jacques, 9 à 10 a.m. 196—6

AGENTS — On demande bons agents — deux sexes — pour introduire dans les familles un article nouveau qui se vend à première vue. Grosse commission. 331 avenue Mont-Royal. 196—6

AGENTS — On demande des agents pour la ville ou la campagne, à salaire et à commission. S'adresser 95 Dufferin. 197—6

AGENTS demandés pour vendre plume-fontaine en caoutchouc. Envoyez 10c en argent ou en timbres, pour échantillon. Hunter and Co., manufacturiers, Cincinnati, Ohio. 197—2

AGENTS DEMANDES — Agent collecteur, d'assurance ou d'immeubles, pourraient ajouter de $5.00 à $10.00 par jour à leur salaire, en s'adressant à 1485 Notre-Dame Est. 197—6

AGENTS demandés, expérience non requise. Nous vous enseignerons les moyens de vous faire vite une clientèle régulière. Mieux qu'un compte de banque. Ecrire sans tarder. Alfred Tyler, London, Ontario. 198—1

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé, ayant $350 à mettre dans un bon commerce bien payant. Sera intéressé pour la moitié. Ecrire à K., 437 "La Presse." 198—1

ON DEMANDE

ADOPTION — On demande des gens pour prendre en adoption, cinq garçons de bonne famille française. Agés de cinq à neuf ans. S'adresser Mlle S., 914 rue Sainte-Catherine ouest. 198—2

ON DEMANDE l'enlèvement journalier des déchets gras d'un restaurant. S'adresser 24 Saint-Antoine. 198—1

CHAMBRES A LOUER

A LOUER, chambre simple très confortable, sur l'étage du bain, lumière Auer, eau chaude, famille privée. S'adresser 303 Saint-Denis. 196—3

BELLES grandes chambres simples et doubles, lavabo, garde-robe, dans chaque chambre. Famille sans enfant. Tél. Est 4179, 400 Saint-Denis. 196—6

CHAMBRES A LOUER

A LOUER, 2 chambres, [illegible] devant, avec balcon, près des [illegible] Saint-Sacrement. S'adresser 503 Sanguinet. 197—3

CHAMBRE — Une belle chambre, famille privée, pas d'enfant, belle localité. 131 Cherrier. 194—6

CHAMBRE à louer, non meublée, avec usage de la cuisine. S'adresser à 19 rue Roy, près Parc Lafontaine. 196—3

CHAMBRE double pour deux messieurs ou couple âgé, avec pension de première classe. Toutes les améliorations modernes. S'adresser 90 Saint-Hubert. 195—12

CHAMBRE à louer, 113 Est Dorchester. Possession immédiate. 197—3

CHAMBRE à louer dans une famille privée, 72 Sanguinet. 196—3

CHAMBRE-SALON à louer, avec garde-robe, une autre petite en arrière, garnies ou non. 128 avenue Papineau, près Sainte-Catherine. 198—2

CHAMBRE à louer, dans une famille privée. S'adresser à 188 Est Sainte-Catherine. Messieurs préférés. 198—4

CHAMBRE à louer, $2.50 par mois. S'adresser 413 rue des Seigneurs. 198—1

GRANDE chambre à bon marché au No 369 Berri, près de la rue Ontario. 196—3

MAGNIFIQUE chambre à louer, famille strictement privée. S'adresser 730 rue Saint-Denis. 196—2

MAGNIFIQU

A VENDRE

CLOS de bois à vendre, établi depuis 25 ans, valant $1,200, vendra $1,000, engin gazoline neuf, grosse balance, chevaux, voitures d'été, d'hiver presque neuves. Stock, un vrai bargain. S'adresser 1207 Saint-Dominique. 195—6

COMPTOIR de magasin à panneaux à vendre, 15 pieds, presque neuf, fait à la fabrique, bois peint, à moitié prix à un prompt acheteur. Pour détails, s'adresser à G. S. Cummings, 17, 19e avenue, à Lachine. 197—6

ENGIN A GAZOLINE à vendre, de trois forces, ayant n'servi servi que trois semaines, à vendre à bonne condition. S'adresser à Mme veuve L. Proulx, Saint-Philippe, Argenteuil. 195-6

ETAL de boucher, à vendre, propriétaire se retire avec $11,000.00 en 12 ans ; loyer bas ; prix $350.00. S'adresser par lettre, à N., 1628 "La Presse". 194—6

ECURIE — A vendre, écurie de louage et pension, vente pour cause de santé. Détails, s'adresser au No 234 rue Sanguinet. 197—6

GLACIERE — A vendre, bonne glacière d'épicerie, capacité 3 tinettes, 1ère qualité, en usage 1 mois seulement. Vendra bon marché. S'adresser 2096 Boulevard Saint-Laurent, Mile-End. 196—6

GLACIERE à vendre, ayant coûté $40.00, sera vendue à sacrifice. S'adresser à 571 Beaudry.

GLACIERES — A vendre, deux glacières, une pour le beurre, l'autre pour le fromage et la viande. Bon marché. S'adresser chez A. Sarrazin, 21 Ontario Ouest. 198—6

MAISON de pension à vendre, où il y a 30 pensionnaires à l'année. S'adresser au plus tôt, 348 Notre-Dame Est, en face de l'hôpital Notre-Dame. 196—6

MATERIEL complet de confiserie, à vendre, comprenant un four démontable, moules assortis, fixtures, vitrines, glacières, poêles à gaz, colorants, essences, etc., cheval et voiture couverte, licence payée ; le tout pour $200. S'adresser 836 Sainte-Catherine Est. 27,30

MAGNIFIQUE ronde de lait à vendre, 65 gallons par jour, lait à proximité de la ville. Un prompt acquéreur achètera à bon marché ; raison de vente : maladie. S'adresser 211 Sainte-Catherine Est. 27,30

PIERRE cassée pour ouvrage en béton, toutes les dimensions, très convenable pour blocs artificiels. A vendre. S'adresser W. M. Hendershot. Phone Est 936 Carrières Limoges, avenue Laurier. 175—24

RONDE de lait à vendre, bonne ronde, bonne clientèle. S'adresser 390 Notre-Dame, Maisonneuve. 198—1

SALON de mode à vendre, en plein centre de la ville, faisant de bonnes affaires, clientèle choisie. Vente : cause de santé. Pour informations, 123 Saint-Elisabeth. 195—6

SALLE à manger de premier ordre à vendre, faisant de bonnes affaires, faisant l'un des meilleurs coins de la rue rue Sainte-Catherine. Une aubaine pour prompt acheteur. L. Harris, 75 Boulevard Saint-Laurent. 25,27,30

SALON DE MODES à vendre, meilleur centre, rue Sainte-Catherine Est, magasin et logement, $20 ; profits garantis, $50 par semaine ; stock et garnitures vaut $2,000, pour $1,000. Chance rare, affaire pour prompt acheteur, il faut vendre départ pour l'Europe. S'adresser 107 St Jacques, chambre 67. Tél. Main 2504. 192—6

TAPIS

et toutes sortes de meubles, prélarts, poêles et rideaux vendus aux plus bas prix et à conditions faciles de paiement, chez Lande Bros, 234 rue Saint-Laurent, près Dorchester. 197—5 F

VOTRE crédit est bon chez F. Lapointe, marchand de meubles, 1449 rue Sainte-Catherine, angle Montcalm. 76—n

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

A VENDRE, poney, charrette et harnais, ainsi qu'un gladstone et un boghei à deux en parfait état. S'adresser 47 Labelle. 198—1

AUTOMOBILE a VENDRE

Automobile Runabout 1 chev. vap. en parfait état. S'adresser Patinoir Victoria, rue Drummond. 198—1 F

BON boghei d'affaire à vendre, avec "top," presque neuf, bon marché. No 160 Ontario Est. 194—6

BON CHEVAL à vendre, au No 92 Saint-Denis, en arrière, le soir, entre 6 et 8 heures. Bon marché. 198—1

CHEVAUX DEMANDES — Ceux qui ont des chevaux, harnais ou voitures de toutes sortes à vendre, voudraient bien les amener ici, car nous faisons des ventes qui donnent satisfaction. Nous vendons à l'encan tous les jours, à 2,30 heures p.m. Ventes privées en tout temps. Consignations de toutes sortes sollicitées et satisfaction garantie. T. W. Foster and Co, encanteurs, 605 rue Saint-Paul. 186—24

CHEVAUX DEMANDES — Ceux qui ont des chevaux, harnais ou voitures de toutes sortes à vendre, voudraient bien les amener ici, car nous faisons des ventes qui donnent satisfaction. Nous vendons à l'encan tous les jours, à 2,30 heures p.m. Ventes privées en tout temps. Consignations de toutes sortes sollicitées et satisfaction garantie, T. W. Foster and Co, encanteurs, 605 rue Saint-Paul. 186—24

CHEVAL à vendre, bon cheval noir, pesanteur environ mille livres. S'adresser 1432 Ontario Est, coin Frontenac. 198—6

CHEVAL — A vendre, un beau cheval, dompté pour la selle, le boghei et la ville ; sain. Un bon marché. S'adresser 1813 Saint-Denis. 198—1

CHEVAUX — A vendre, plusieurs bons chevaux de bogheis, pesant de 1,000 à 1,300. S'adresser Albert Rochon, 1175 avenue des Erables, Delorimier. 198—6

CHEVAL sain à vendre à bon marché, âgé de neuf ans. Ecrire à H., 434 "La Presse." 198—1

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

A VENDRE, $195, complet, un piano droit presque neuf, de $350, 3 pédales, magnifique boîte en acajou. Une belle occasion, 392 avenue Mont-Royal, près St André, ouvert jour ou soir. 196—6

PIANOS droits, peu de temps en usage, à vendre, de $165 en montant. Cie de Pianos Leach, 560 Sainte-Catherine Ouest, entre Stanley et Drummond. 197—6

A VENDRE — $175 achètent un piano droit de $380, presque neuf, 3 pédales, accessoires à mandoline. La Cie de Piano Leach, succursale de la partie Est, 266 rue Sainte-Catherine Est, magasin de musique Yon. 197—6

PIANO DROIT en parfait état. Belle tonalité, fabrication de première classe, à vendre à bon marché. Téléphoner Westmount 1123. 193—6

PIANOS A VENDRE — $7.00 par mois achètent un nouveau piano droit Morris, Leach Piano Co, succursale de l'Est, 266 rue Sainte-Catherine Est, magasin de musique Yon, près de la rue Saint-Denis. Ouvert le soir. 197—6

PIANO — A vendre, beau piano cottage, de célèbre manufacture de Paris, en premier ordre, son riche, a coûté $350.00. Propriétaire a saisi pour loyer et vendra pour $165.00 comptant. Excellente occasion. S'adresser l'avant-midi ou le soir après 6 heures, 107 Hutchison. 197—2

PIANOS A VENDRE — Achetez les célèbres pianos Mason et Risch, La Cie de Pianos Leach, 560 rue Sainte-Catherine Ouest et succursale de la partie Est, 266 rue Sainte-Catherine Est, magasin de musique Yon. 197—6

PIANOS carrés américains, modernes, plusieurs beaux à vendre, de $55 en montant. Cie de Pianos Leach, 560 Sainte-Catherine Ouest, entre Stanley et Drummond. Ouvert le soir. 197—6

PIANO à vendre, pour $145.00 comptant, presque neuf, 7 1-3 octaves, 3 pédales, en usage neuf mois seulement, a coûté $350, Ecrire V. W., 88 "La Presse" 197—6

PIANO — A vendre, magnifique petit piano neuf. Très bon marché. S'adresser 1948 Saint-Hubert. 198—1

COMBUSTIBLES A VENDRE

COMBUSTIBLE — Slabs sciées, $1.00; bois franc, $1.60; bois franc fendu, $2.00 le voyage; charbon grain, foin. T. Raymond, 578 Ontario Est. Bell Est 1029. 178—24

COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS pour allumer le poêle à vendre, bonnes rognures sèches de boîtes, ce qu'il y a de mieux pour l'été, $1.75 le gros voyage, livré en ville. G. et G. Esplin, 126 rue Duke. Tél. 3647, 3648. 166—n

BOIS A VENDRE — Voyage, $1.00; bois sec de moulin, scié; bois franc, $1.60. Chez Ed. Cyr, coin Beaudry et Robin. Tél. Marchands, 131. Bell Est 4251. 166—56

CHIENS A VENDRE

CHIEN — A vendre, à sacrifice, un bon chien English Setter. S'adresser B. Robidoux, 1645 Notre-Dame Est, Hochelaga. 198—1

CHIEN — A vendre, magnifique chien Deer Hunt, 18 mois, bon marché. S'adresser 905 Berri. 198—1

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE, un pâté de maisons commerciales, en brique, 3099 à 3109 rue Notre-Dame, trois magasins et quatre logements ; loyer annuel, $1,008 ; prix, $9,500. W. Ernest Bolton, 141 rue Notre-Dame Ouest. 197—6

A VENDRE, une maison, $16,000, rue Dorchester Ouest ; nouvelle façade en pierre de taille, plain-pieds ; charpente en acier ; construction avec fini bois naturel, loyer annuel, $1,980. W. Ernest Bolton, 141 rue Notre-Dame Ouest. 197—6

BORDEAUX

Plusieurs lots à vendre bon marché ces lots sont bien situés, et à proximité de la gare, lumière électrique, eau, canaux d'égouts, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser sur les lieux le soir ou le dimanche chez A. D. Dupont, Bordeaux. 119-n F

COTTAGE à vendre, portant No 162 avenue Galt, ville Saint-Paul, 7 pièces, bien clôturé. 6,600 pieds de terrain, près des chars, église, école, prix $2,000, ou $300 comptant, balance comme loyer. Chance unique. S'adresser sur les lieux, ou 3671 Notre-Dame ouest. 198—1

MAISON à vendre, trois logements, neuve, bain, w.c., gaz, électricité, écurie de 3 places, rapportant $450 par an, bien louée. Nos 592, 594, 596 Lafontaine, Maisonneuve. S'adresser 594 Lafontaine, Maisonneuve. A. Robillard. 194—6

MAISON à vendre, $2,600, 808 et 810 rue Saint-Dominique, trois étages, en brique solide, solage en pierre, élevé ; loyer $204.00. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame ouest. 197—6

MAISON à vendre à la ville Saint-Paul, deux logements, revenu $15 par mois; grand terrain, 35 pieds de front sur l'avenue de l'Eglise et 130 de profondeur avec hangar et écurie. Le terrain seul vaut 25 cents du pied ; les chars urbains passent à la porte. Prix $1,700, avec des conditions faciles. S'adresser 203 avenue de l'Eglise, ville Saint-Paul. 198—6

PROPRIETE à vendre, située dans un beau site. Conditions faciles. Pour autres informations, S'adresser à Joseph Brien, 249 Carrière. 193—6

PROPRIETE A VENDRE. — Beau lot de coin et une grande maison et dépendances, angle des avenues Church et Verdun. Verdun ; 9,020 pieds de terrain ; doit être vendu bon marché, à grand sacrifice, cette semaine. Possession immédiate. Le propriétaire part de la ville. S'adresser à 136 avenue Church, Verdun. 196—6

PROPRIETE à vendre, rue Coursol, maison en brique, solage en pierre de taille, bain, maison payante, loyer $46 par mois Termes faciles. S'adresser à Philémon Gougeon, 166 Richelieu, Montréal. 198—6

PROPRIETE commerciale à vendre à Saint-Henri, rue centrale, maison brique, façade en pierre, construite depuis trois ans et aussi un terrain attenant. Revenu $54.50 par mois. Termes faciles. S'adresser Philémon Gougeon, 166 Richelieu, Montréal. 198—6

TERRAIN à vendre, 80 x 25, à bien bon marché, près du coin des rues Dorion et Rachel. S'adresser A. Z. Lauzon, 388½ Montcalm. 196—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

AUX CAPITALISTES — Ne manquez pas la vente, aux salles d'encan de Fraser, le 28 juin, de belles propriétés, Prince Rupert House, vis-à-vis le Palais de Justice. Aussi site à appartements, angle Prince Arthur et Durocher. 193—6

JOHNSON & GRACE

Agents d'Immeubles et de chances d'affaires, 62 rue St Jacques. Tél. Main 1404.

JOHNSON ET GRACE, 62 rue Saint-Jacques — Désirez-vous acheter ou vendre votre place d'affaires, stock de marchandises ou propriétés à Montréal ? Si oui, écrivez ou venez consulter Johnson et Grace, agents d'immeubles, 62 rue Saint-Jacques.

EPICERIE LICENCIEE à vendre, rue Notre-Dame ouest, bonne place d'affaires, recettes $400.00 par semaine, vend pour cause de maladie.

EPICERIE — Rue Wellington, loyer bas, clientèle facile à servir. Recettes $250 par semaine, part pour l'Ouest.

MANUFACTURE de conserves, bonne clientèle, établie depuis plusieurs années, à peu près mille clients, cheval et voitures, stock $500 à $600, vendra le tout pour $800.00. Loyer $15.00 par mois. Située près rue Sainte-Catherine. Chance exceptionnelle.

A VENDRE — Salle de billards, rue Sainte-Catherine, recettes $200 par semaine, prix $1000.00.

MAGASIN DE CIGARES ET BONBONS, de salle à dîner, rue Craig, bon centre d'affaires, comprends les fixtures, le stock, Prix $400. Recettes $150 par semaine. Chance extraordinaire. Veut vendre immédiatement pour cause de santé.

RESTAURANTS LICENCIES — Rue St Laurent, prix $12,000, recettes $350 par semaine.

Restaurant licencié, près de la gare du Grand-Tronc, recettes $400 par semaine, une des meilleurs places de la ville. Prix $15,000, échangerait contre propriété.

Restaurant licencié, rue Sainte-Catherine, recettes $300 par semaine, prix $10,000.

SAINTE-CUNEGONDE — Coin, recettes $300 par semaine, prix $2,000 comptant, balance facile.

Saint-Henri, coin, recettes $200 par semaine, prix $6,000.

Rue Ontario, coin central, recettes $250 par semaine, prix $8,000. Conditions faciles.

Rue Demontigny, coin, recettes $200 par semaine, prix $7,500, conditions faciles.

Rue Notre-Dame, Maisonneuve, recettes $200 par semaine, prix $6,500.

Rue Notre-Dame, recettes $300 par semaine, prix $8,000, $4,000 comptant.

HOTELS DE CAMPAGNE — A Lachenale, près Montréal, y compris la propriété, écurie, chevaux, voitures, prix $4,000. $1,500 comptant.

A Québec, près de la station C. P. R., loyer $30.00 par mois, long bail, recettes $237 par semaine. Prix $3,000. Chance exceptionnelle.

Au Nominingue, près de la station, y compris la propriété, écurie, chevaux, voitures, recettes $300 par semaine. Prix $6,000, $3,800 comptant.

JOHNSON ET GRACE, 62 rue Saint-Jacques. 195—6

WESTMOUNT
A VENDRE

Lopin de terre situé à l'angle sud-ouest de l'avenue Westmount et rue Victoria. Environ 17,000 pieds.

MAINWARING, HOULE et CIE, 146 rue Saint-Jacques, Téléphone Main 2433. 185—17 FF

OCCASIONS D'AFFAIRES

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, hôtels, restaurants, maison de pension, épicerie, magasin de confiseries et cigares, toutes sortes. Bonne chance pour commençant. Maison et magasin à louer. L. Harris, 75 Saint-Laurent. 189—14

OCCASIONS D'AFFAIRES — Demande intéressé ou capitaliste $600 pour terminer affaire devant rapporter $4,500 environ, en 3 mois. Intéressé aura moitié, très sérieux. Ecrire P. O. Box 933, Montréal. 194—6

OCCASIONS D'AFFAIRES — Chances d'affaires. A vendre à bon marché, un atelier de volturier et entrepreneur de pompes funèbres, établi depuis quinze ans. S'adresser à Valleyfield, L. C., boîte 48, bureau de poste. 188—12

OCCASIONS D'AFFAIRES — Acheteurs sérieux, mettez-vous en communication avec nous pour chances exceptionnelles en fait d'hôtels de campagne, restaurants licenciés, magasins cigares, étaux de boucher, boutiques de barbier ou tout autre genre de commerce.

MAGNIFIQUES propriété dans toutes les parties de la ville et banlieue, à des conditions très faciles.

DAGENAIS ET CIE, 3 Craig Est, coin Boulevard Saint-Laurent. Téléphone Bell Est 1810 Marchands. 215. 198—1

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETE DEMANDEE — On demande à acheter une bonne maison, un cottage de préférence, à conditions faciles. Ecrire en donnant tous les détails, à boîte 1188, B. P., Montréal. 197—6

MAGASINS A VENDRE

CHIC restaurant, cigares, bonbons, rafraîchissements à vendre, très bon marché, loyer, eau, chauffage, éclairage, gratis, 324 Sainte-Catherine Est ; le soir, entre 7 et 9 heures. 197—2

MAGASIN de marchand tailleur à vendre, stock et fixtures à vendre, pour cause de santé, Ecrire X, Y., 487 "La Presse." 193—6

MAGASIN à vendre immédiatement, beau magasin mode comprs: stock bien frais, fixtures, accessoires rapportant $1,800, bénéfice par année, pour la petite somme de $350 à $375, pas d'opposition, centre d'affaires, mérite d'être vu. 1297 Sainte-Catherine Est. 194—6

MAGASIN de modes à vendre, coin de rues, établi depuis longtemps, $8,000 d'affaires, vendra immédiatement pour cause de santé. S'adresser 669 Mont-Royal, coin Hôtel de Ville. 197—6

MAGASIN à vendre, rue Sainte-Catherine, un magasin avec fixtures, plus un registre valant $175 ; le tout pour $225. Chance exceptionnelle pour prompt acheteur. S'adresser 323 Wolfe. 198—1

MAGASIN DE BIJOUX A VENDRE à Lachine; petit assortiment et garnitures. Etabli il y a dix ans. Magnifique chance d'affaires. Cause de vente, mauvaise santé. Pour détails écrire à B. P. Boîte 145 Lachine 198—4

MODES — Magasin de modes à vendre, stock presque nul, Conditions très faciles, Abandon pour cause de maladie, S'adresser à Mme Calder, 12 Notre-Dame Ouest. 194—6

RESTAURANT à vendre à Saint-Jean, Qué., "Boston Quick Lunch," très bonne place d'affaires, S'adresser sur les lieux. 194—6

RESTAURANT — A vendre, beau magasin resturant de tabac, bonbons, étant le seul du quartier, près des Usines du Pacifique, du Parc DeLorimier, des abattoirs, des écoles. Pouvant garantir de $20 à $30 par semaine de salaires, aussi la meilleure petite bière blanche de Montréal Ecrire X. X. 473 "La Presse." 194—6

RESTAURANT tabac, bonbons, rafraîchissements, à vendre, bonne place d'affaires, loyer bas, à bonne conditions pour prompt acheteur S'adresser 788 Dorchester Est, coin Plessis. 198—6

EPICERIES A VENDRE

A VENDRE, une épicerie licenciée, pour cause de maladie, avec une bonne clientèle, Aussi une licence pour épicerie. S'adresser Larue et Cloutier, 137 Saint-Paul. 198—1

EPICERIE non licenciée à vendre, stock frais, avec écurie et logement privé, $15 par mois, possession immédiate, au No 285 Saint-Christophe. 197—6

EPICERIE licenciée à vendre, dans la partie Ouest, en bloc ou par inventaire. Bon centre d'affaires, loyer $19 par mois, avec logement, S'adresser Philémon Gougeon, 166 Richelieu, Montréal, 198—6

EPICERIE sans licence à vendre, bon coin commercial, établie depuis longtemps, Bonne raison de vendre, Bonnes recettes, S'adresser à Philémon Gougeon, 166 Richelieu, coin Dominion, Montréal. 198-6

FERMES A VENDRE

A VENDRE, à six milles au nord de Richmond, une des meilleures fermes des Cantons de l'Est, comprenant 175 acres, dont 125 en culture. Bonne eau potable et beau verger. Près des églises, écoles et B. P. S'adresser à Boîte 86, Danville, Qué. 197—6

BONNE TERRE pour jardiner, à louer, 5 minutes du village et des chars électriques. S'adresser à Joseph Grou, père, à Saint-Laurent, Côte Sainte-Marguerite. 195—6

CENT TERRES A VENDRE—Avantage sans pareils, prix $150 à $600 par 100 acres. Bon sol, bien boisé, pouvant rapporter $2,000 de profit net par la coupe du bois seul. Distance de 1 à 7 milles du chemin de fer. S'adresser à H. Thauvette, agent d'Immeubles, Nominingue, P. Q. 196—6

FERME à vendre, dans les Cantons de l'Est, 190 acres, près du village, de la beurrerie et de la fromagerie. Grange 112 x 36, maison à deux étages, verger, érablière, bon approvisionnement d'eau, excellente terre, Shackell et Rief, 112 Edifice Temple. 197—6

TERRE A VENDRE — A Saint-Sulpice, sur le fleuve Saint-Laurent, une terre de cent cinquante arpents en culture, avec une belle sucrerie, avec maisons en brique, et autres bâtisses, le tout en bon ordre. S'adresser à Ernest Giguère, Saint-Sulpice, ou à Elie Lemire, notaire, L'Assomption. 194—6

TERRES, 20 arpents à vendre, à Bord à Plouffe, en face de Cartierville. Stock d'animaux, instruments, culture, et récolte, dont 5 arpents en tabac. S'adresser Moise Leblanc, Bord à Plouffe. 196—6

TERRE à vendre, de 78 arpents, située à Coteau Landing, comprenant arrès de culture et animaux, le tout séparément. Pour informations s'adresser 769 Chaussé, Hochelaga. 198—6

CADRES ET MIROIRS

IMAGES à vendre, à grande réduction. Vente spéciale d'été, G. W. Wilson and Son, 7 square Phillips. 185—26

QUARTIER ST HENRI
Lot Vacant, rue Saint Antoine

57 pieds de front avec ruelle en arrière, situé à St Henri, 30c le pied à un prompt acheteur.

MAINWARING, HOULE & CIE, Phone Main 2433. 146 rue St Jacques. 197—5 FF

TRUST & LOAN CO. OF CANADA
26 RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL.

Prêts sur Hypothèques et sur Polices d'Assurances

Attention spéciale donnée aux demandes venant de la Banlieue. Man

VOUS, LUI ET ELLES

VOUS DESIREZ ALLER A LA CAMPAGNE.
LUI, A UNE MAISON QUI VOUS CONVIENDRAIT D'UNE FACON IDEALE.
ELLES, les infaillibles

PETITES ANNONCES DE "LA PRESSE"

vous mettront en relation et TOUS LES DEUX vous SEREZ SATISFAITS.

HOTELS A VENDRE

A VENDRE — L'Hôtel Victoria, station Sainte-Flavie, terminus de deux divisions de l'Intercolonial.

La maison contient 24 appartements, loyer $12.50 par mois. L'ameublement et la lingerie sont en très bon ordre.

C'est le meilleur poste d'hôtel sur l'Intercolonial, étant à deux minutes de la gare et dans un centre très fréquenté.

Possession immédiate.

S'adresser F. Gauvreau, Mountain Hill House, Québec ou Hôtel Victoria, Sainte-Flavie station comté Rimouski. 196—6

HOTEL à vendre à l'Epiphanie, station du Canadian Northern à la jonction de St Jacques. Conditions faciles. Licence et propriété en bon ordre. Chance exceptionnelle pour un prompt acquéreur. Pour informations. S'adresser à Alcide Bertrand, prop. 189-15.

HOTELS A VENDRE — Johnson et Grace, 62 rue Saint-Jacques. A vendre, belle propriété, 3 é tages, centre de la ville, y compris licence d'hôtel, fixtures, stock de boissons et cigares, le tout pour $13,000. Lecteurs de "La Presse" ceci est vraiment un bargain exceptionnel. Pour toutes autres informations consultez Johnson et Grace.

JOHNSON ET GRACE — A vendre, hôtel à Plantagenet, la propriété, l'ameublement, la licence, les fixtures, prix $8,500. Conditions faciles Aussi plusieurs autres hôtels. A Beauharnois, Sorel, Valleyfield, tous à des conditions faciles. 197—6

AUTOMOBILES

AUTOMOBILE à vapeur, à vendre, garantie en parfait ordre. S'adresser à J. A. Duval, 1591 Sainte-Catherine Est. 194—6

AUTOMOBILE n'ayant servi que quinze fois, à vendre à moitié prix Quatre cent cinquante piastres l'achètent. Ses qualités : Aisé de contrôle, rapide, pour deux ou quatre personnes. On demande une offre d'échange. On peut la voir au No 806 rue Hutchison, coin Bernard, Tél., Est 744. 26,27,28,30

CHALOUPES, YATCHS, BATEAUX

CHALOUPE moteur, des meilleures, vitesse, 6 milles à l'heure, a pris le premier prix aux régates, l'automne dernier. S'adresser 1212 Sainte-Catherine Est. Bell Est 709. 195—6

YACHT "L'Aiglon" à vendre, propriété de M. Longtin, pour cause de départ de son fils. Peut être visité à Woodlands. S'adresser M. Longtin, 2198 Notre-Dame, Montréal. 198—1

POELES-FOURNAISES

POELES d'été pour la campagne, qui fonctionnent comme un poêle à gaz et absolument sans danger et très puissants. P. Gadbois et Cie, 151 Sainte-Catherine Est, Montréal. 195—6

POELE — A vendre, magnifique Range en acier, "Oxford," bien bon marché, un an d'usage. S'adresser 1220 St André. 198—2

OEUFS ET VOLAILLES

OEUFS LEGHORNS — Bon choix d'oeufs Leghorns choisis, recommandés comme étant les meilleurs pour la santé. Adressez-vous Z. Rabinowitz, 39 Napoléon, près Coloniale, Montréal. Tél. Est 1820. Cidevant inspecteur d'oeufs de Londres. Livraison faite à la campagne comme à la ville, à 25 cents la douzaine. 197—6

BILLARDS ET ACCESSOIRES

TABLES de billard neuves, grand assortiment de tables d'occasion, toutes grandeurs, allées de quilles, fixtures de bar. Prix les plus bas. Brunswick Balke Collender Co., 266 Saint-Laurent. 185—26

GARNITURES DE VOITURES

GARNITURES et bourrures de voitures ; couvertures imperméables pour chevaux et voitures ; harnais faits sur commande et réparés. D. Dowell et Cie, 102 Saint-Henri coin Saint-Maurice. 194—24

MAGASIN GENERAL

AU MAGASIN GENERAL de James McAran, 28 carré Chaboillez, vous trouverez à acheter à bon marché, poêles, couchettes, matelas, go-carts, jeux de croquet, services à dîner et de toilette, glacières, machines à laver, papier-tenture, fenêtres, miroirs et cadres. 181—25

POUR DEVELOPPER LE BUSTE

SERVEZ-VOUS du Bustinol du Dr Simon, de Paris, qui assure un parfait développement de deux pouces dans un mois. Demandez-le chez Cooper and Co., 425 rue Saint-Paul, Montréal. Prix $1.00 le flacon. 198—1

ECLAIRAGE AU PETROLE

LE BRULEUR DE LAMPE A. B. C. "IDEAL" produit la lumière Auer sur votre propre lampe à pétrole. Prix $3.50 expédié franco par The General Agencies Co., 30 rue Saint-Jean, Montréal. Satisfaction garantie ou argent remis, fort escompte aux agents et marchands détailleurs. 191-9

PLISSAGE ACCORDEON

PLISSAGE ACCORDEON — Jupe plissée soleil, dernière nouveauté, aussi plissage accordéon, ouvrage garanti, fait par des parisiens, 382 Craig Est, côté est de la gare Viger. 190—12

GLACIERES

GLACIERES — Glacières, devant en vitre pour épiserie, patente Aubin, garanties pour donner satisfaction; glacières échangées, C. P. Fabien, propriétaire et manufacturier, 3167 Notre-Dame Ouest. 184-15

OISEAUX A VENDRE

MARCHAND D'OISEAUX — A. Sevigny, seul importateur, pouvant donner satisfaction; il importe oiseau chanteurs, poissons dorés, perroquets, volailles, pigeons, lapins, chiens, ponies. Adresse: 575 Saint-Laurent ou rue Saint-Hubert, Villeray. 179—24

ARTICLES DE PECHE

ARTICLES DE PECHE, cannes, dévidoirs, lignes, hameçons, paniers, et tout ce qu'il faut pour la pêche, 10 pour cent d'escompte si on présente cette annonce, T. Costen and Co, 48 Notre-Dame Ouest. 176—24

PECHE, CHASSE — A vendre, minnows, articles divers pour pêche et chasse, S'adresser R. N. Sévigny, plombier, 514 Saint-Jacques, près gare Bonaventure. Tél. Bell Main 1624. 193—6

ON DEMANDE A EMPRUNTER

EMPRUNT — On demande à emprunter $2,500, première hypothèque, sur 30 lots, dans la banlieue de Montréal. Coût $6,400. Paiera 6 pour cent d'intérêt. Garanties absolues. Ecrire immédiatement à C. D., 1584 "La Presse." 194—6

ON demande à emprunter, pour cinq ans, $5,000, d'un particulier, sur une propriété de $11,000 ; titres parfaits, Paiera 5 pour cent intérêt, payable tous les 6 mois. Ecrire Z. Z., 475 "La Presse." 198-6

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER à 5 pour cent, ville ou campagne, sur fermes, maisons, lots, assurances, billets et autres garanties. Osw. Chaput Cie édifice "La Presse" 172—30

ARGENT à prêter sur hypothèques, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 2151 Notre-Dame, bureau, Banque Provinciale. Tél. Bell Main, 3662. Main 539. 121—n

ARGENT A PRETER sur hypothèque, gros et petits montants; intérêt bas; conditions faciles. S'adresser immédiatement M. Viau, 74 St Gabriel. Résidence 135 Drolet. Tél. Main 424. 180—12

ARGENT à prêter sur hypothèque, gros et petits montants, intérêt bas ; conditions faciles. S'adresser immédiatement à M. Viau, 74 Saint-Gabriel, Résidence 135 Drolet, Tél. Main 424. 192—12

ARGENT à prêter par gros et petits montants; intérêts 5 et 6 pour cent. S'adresser immédiatement, 74 Saint-Gabriel. J. A. Théoret. Tél. Bell Main 424. 179—24

LES gens à salaire peuvent se procurer de l'argent en leur nom, sans endosseur. Aussi prêts sur meubles, paiements pour convenir à l'emprunteur. Toute affaire confidentielle. Montreal Credit Co., 104 Temple Building, 185 Saint-Jacques. 26—n

ARGENT A PRETER sur billets promissoires, reconnaissances, "pawn-tickets," etc. Taux bas. Transactions confidentielles. J. A. Denault, 17 Côte Place d'Armes. Tél. Main 1155. 173—24

ARGENT à prêter sur première hypothèque à 5 5½ et 6 pour cent. Conditions faciles. S'adresser à Ed. Cholette, notaire, 157 rue Saint-Jacques. 196—6

ARGENT A PRETER par différents montants, sur première ou seconde hypothèque, avec intérêt aux taux ordinaires. Voir M. Meunier, 74 Saint-Jacques. 196—6

ARGENT A PRETER sur billets promissoires, reconnaissances, "pawn-tickets" etc. Taux bas. Transactions confidentielles. J. A. Denault, 17 Côte Place d'Armes. Tél. Main 1155. 197—24

$60,000 à prêter sur propriétés, sur fermes, taux modéré, aucun déboursé à faire, S'adresser immédiatement, 39 rue Saint-Jacques, ou 604 avenue Delorimier, Montréal, Gilbert Martin. 196—6

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT A PRETER sur hypothèque, Bâtisses en construction, Corporations Municipales et Religieuses, 4½, 5, 5½ et 6 pour cent — suivant les garanties. — Isidore Crépeau, 4 Bâtisse "New York Life" 174—24

ARGENT A PRETER sur hypothèque, Bâtisses en construction, Corporations Municipales et Religieuses, 4½, 5, 5½ et 6 pour cent — suivant les garanties. — Isidore Crépeau, 4 Bâtisse "New-York Life." 198—30

PRETS aux corporations municipales et scolaires, sur hypothèques, débentures ; intérêt relativemnet bas et à des conditions avantageuses. Oscar Hébert, notaire, 806, Bâtisse New-York Life, Montréal. 187—24

ARGENT A PRETER

ARGENT ARGENT ARGENT Si vous avez besoin d'argent et que vous ayez des ARTICLES DE MENAGE, des pianos, des orgues, des bicycles, des chevaux ou des voitures, venez nous voir, et nous vous avancerons n'importe quel montant depuis $10.00 sans pour cela vous départir de ces articles. Toutes transactions faites privément, et argent remboursable par petite paiements mensuels ou hebdomadaires au gré de l'emprunteur. Vous pouvez obtenir l'argent aussitôt que vous le demandez. Venez vous enquérir de nos conditions. Téléphone Main 4876.

Dominion Loan & Brokerage Co., Chambre 85, Edifice Alliance, 107 St Jacques.
54-n J. J. GAUDIN, Gérant.

Nous Prêtons de l'Argent aux taux les plus bas de la Ville

Vous pouvez emprunter de $10.00 à $1,000.00 sur meubles de ménage, pianos, chevaux, carrosses et voitures ou sur toute autre sécurité de valeur, sans avoir à craindre d'être dérangés dans la possession de votre bien. Vous aurez l'argent le jour que vous nous le demanderez et cela sans publicité. Les prêts peuvent être remis par petits versements faciles à la convenance de l'emprunteur. Nous ne réclamons rien d'avance. Vous recevrez le plein montant du prêt en argent sonnant.

MONTREAL LOAN AND BROKERAGE CO.,
Chambre 206-207, New-York Life Building
Angle de la rue Saint-Jacques et du carré de la Place-d'Armes.
Tél. Main 3261 ou Up. 1612 après 7 heures p.m.
R. H. LEBEAU,
Gérant, Départ. Français.
CHAS. E. CAMPBELL, Gérant.
54-n

ARGENT A PRETER

ARGENT ARGENT ARGENT Si vous avez besoin d'argent et que vous ayez des ARTICLES DE MENAGE, des pianos, des orgues, des bicycles, des chevaux ou des voitures, venez nous voir, et nous vous avancerons n'importe quel montant depuis $10.00 sans pour cela vous départir de ces articles. Toutes transactions faites privément, et argent remboursable par petite paiements mensuels ou hebdomadaires au gré de l'emprunteur. Vous pouvez obtenir l'argent aussitôt que vous le demandez. Venez vous enquérir de nos conditions. Téléphone Main 4876.

Dominion Loan & Brokerage Co., Chambre 85, Edifice Alliance, 107 St Jacques.
54-n J. J. GAUDIN, Gérant.

KODAKS

KODAKS de R. F. Smith et tous accessoires de camera. 1756 Notre-Dame ou 116 Notre-Dame ouest. — Uptown, 148 rue Peel. Demandez la nouvelle liste d'occasions. 184—24

PIERRE ARTIFICIELLE

PIERRE ARTIFICIELLE bien polie et très dure, moulée dans toutes les grandeurs, aussi teintures pour brique et pierre naturelle. Joseph Hogue, 665 Berri. Est 2926. 182—24

MARCHANDS DE PUPITRES

PUPITRES — Le plus grand assortiment, prix les plus bas, bureaux droits, à dessus plat et dessus s'enroulant, bibliothèques tournantes, bibliothèques à sections. Tees and Co., 300 Saint-Jacques, Montréal. 172—26

ENTREPRENEURS

DEOUX ET VIGNES, entreprise générale de peinture. Deoux et Vignes, de l'école française, des Beaux-Arts, 256 Dorchester Est. Spécialité de lettrage, imitation, décoration. Travail à forfait et à façon. Prix les plus réduits. 198—1

ENTREPRENEUR charpentier menuisier, J. Tremblay, 2287 Labelle, entreprend à contrat ou à la journée, ouvrage garanti et exécuté avec son et promptement. Tél. Bell Est 3499 197—24

ELECTRICIEN

J. R. PAINCHAUD, électricien, 880 Sainte-Catherine Est, installation électrique et réparations de tous genres. Tél. Bell Est 4846. 195—6

CHIROPODISTE

Expérience de 43 ans. Spécialiste pour les maladies des pieds. Heures du dimanche : 9 à 2. M. E. RATELLE, 1 Lagauchetière Ouest, angle Saint-Laurent. Tél. M. 3791. 152—n

CARTES POS. ILLUSTREES

CARTES POSTALES — Nous excellons dans le commerce de cartes postales illustrées. Spécial, 1 douzaine de vues canadiennes coloriées à la main et en relief, 25c la douzaine. Prix spéciaux aux marchands. Département C., Art View Co., Montréal. 195—6

ALLEES

NOUS faisons jeux de quilles, quilles, boules, etc., aussi tables de billard et pool, et fixtures de bar. Catalogues envoyés gratis par la poste sur demande. Chas. Passow and Son, Chicago. T. Burdett, 290 rue Saint-Paul, agent pour le Canada. 138—n

PERSONNEL

PERSONNEL — Massage de la figure, traitement des cheveux et du

LE CONGRES MEDICAL

Suite de la première page

de chercher à les reconnaître afin de les combattre.

7o. Les contre-indications sont celles de tous les sérums.

8o. Dans les tuberculoses récentes l'action curative du sérum de Marmorek est indéniable, manifeste et rapide.

Le Dr A. G. H. Béique, de Magog, a parlé de la nécessité des sanatoriums. Il a conçu le projet de faire établir par les sociétés mutualistes tes sanatoriums pour la guérison de leurs membres tuberculeux. Il a cité les résultats obtenus en Allemagne où cet état de choses existe. Les résultats ont été surprenants, tant au point de vue de la guérison, qu'à celui des finances des sociétés.

DISCUSSION

Le Dr Triboulet dit qu'il n'a aucune expérience personnelle du Sérum de Marmorek, mais il ne croit pas que les expériences faites dans le service de Dieulafoy n'ont pas été faites avec toutes les garanties morales qu'elles méritaient. Il faut qu'une découverte de laboratoire soit confirmée par la clinique et il ne croit pas que ça toujours été le cas. Il connaît des médecins qui, après t'avoir sagement expérimenté, l'ont abandonné. Il pense que Marmorek a parlé trop tôt.

Le Dr Loir est entré dans l'étude scientifique du sérum. A l'Institut Pasteur, Marmorek a eu des résultats très probants, cependant. M. Loir n'en a qu'entendu parler, car il était alors absent de la France.

Le Dr A. Laurendeau, de Saint-Gabriel de Brandon, ne croit pas beaucoup au sérum de Marmorek et il pense que c'est dans l'isolation qu'on trouvera le meilleur moyen de prophylaxie.

Le Dr D'Amour, se prononce pour l'ouverture de sanatoriums et il souhaite que le Congrès appuie ces institutions. Il propose la nomination d'un comité permanent chargé de veiller à l'émission et à l'exécution des voeux du congrès.

Le Dr de Martigny répond à ceux qui ont critiqué le sérum de Marmorek. Il remarque avec plaisir les éloges faits de Marmorek par les médecins français. Il explique la défaveur avec laquelle Marmorek a été accueilli par le fait que ce médecin est un juif hongrois et qu'il jouit de la défaveur qui s'attachait aux Juifs à l'époque du premier procès Dreyfus. Quant à lui, il a la plus grande confiance dans le sérum et il espère avoir encore des malades à qui il administrera le sérum de Marmorek avec la certitude de réussir.

INVITATION

Trois-Rivières, 26 — Le major Kenneth Cameron, en charge de l'hôpital militaire, au camp des Trois-Rivières a invité les membres du congrès à visiter cet hôpital en pleine fonction. La visite a lieu cet après-midi à 3 heures.

Trois-Rivières, 27. — L'ouverture officielle du congrès a eu lieu hier soir dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville. Toute la société des Trois-Rivières s'y était donné rendez-vous.

Remarqués dans l'auditoire, S. G. Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, Mgr Richard, protonotaire apostolique, S. E. sir L. A. Jetté, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, l'honorable M. Lomer Gouin, premier ministre, M. le maire et Mme de Bellefeuille, M. le juge Cook, etc.

La séance était présidée par M. le Dr L. P. Normand, président du congrès, qui avait à sa droite, Sir L. A. Jetté, Mgr Cloutier, M. le baron d'Hallewyn, vice-consul de France, MM. les Drs Triboulet, Loir, Proust et A. A. Foucher, ancien président du congrès, et à sa gauche l'honorable M. Gouin, M. Balcey, vice-consul de France aux Trois-Rivières, et le major Sheppard, aide-de-camp de Son Excellence.

M. le Dr Normand a dit comment le congrès était heureux de voir son inauguration officielle honorée par tant de personnages distingués. Notre association, dit-il, inaugurée en 1902, et qui a grandi à Montréal en 1904 est venue cette année s'épanouir aux Trois-Rivières.

Le Dr Normand parle de la profession médicale au Canada lors de la cession du Canada à l'Angleterre. A cette époque il y avait une population d'environ 60,000 âmes. Cinquante ans plus tard 50,000 enfants allaient aux écoles et c'est alors que des médecins, des notaires, des avocats canadiens-français allèrent s'établir dans tout le Canada. On a beaucoup parlé de la mission du peuple canadien-français. C'est à notre association, c'est à notre clergé que nous devons de voir notre race prendre la prépondérance dans le Canada de l'Est.

S. E. SIR L. A. JETTE

a officiellement déclaré le congrès ouvert. Je n'ai pas, dit-il, l'honneur d'être médecin, mais je ne suis pas non plus malade, preuve qu'il ne faut jamais juger sur l'apparence. Je n'ai pas eu le courage, ni la force physique, pour devenir médecin. Je suis entré dans la famille de ceux dont on a dit qu'ils prennent souvent l'intérêt de la veuve et plus souvent le capital de l'orphelin. C'est une calomnie, je ne connais pas d'avocat qui ait un capital.

Pourquoi m'a-t-on invité à ouvrir ce congrès, moi qui ne suis pas médecin? C'est une preuve que les médecins en cela ne se sont pas trompés. Dans aucune profession on ne peut tout embrasser. En médecine, comme en droit, il faut se spécialiser. Et c'est pour cela qu'on a invité un spécialiste d'ouvrir le congrès. On a pensé qu'il vaudrait mieux avoir affaire à un procédurier et je crois que je ne ferai pas plus mal qu'un autre.

Son Excellence souhaite la bienvenue aux délégués de France, aux membres du congrès, puis il continue :

"La science médicale n'a pas de frontières, elle s'étend à toute l'humanité. Je félicite les membres du congrès d'avoir attiré dans cette salle un si grand nombre de dames qui apportent à cette séance l'auréole de leur grâce.

S. G. Mgr CLOUTIER

dit que l'Eglise trifluvienne ne cache pas sa joie de voir le congrès se réunir aux Trois-Rivières. Elle offre son entier dévouement à ceux qui habitent au pays ; à ceux qui habitent la république américaine elle offre sa sympathie cordiale et à ceux qui viennent de la mère-patrie, l'hommage ému de son attachement.

Dieu voulant couronner son oeuvre de la création créa l'homme.

C'est là le champ ouvert à la science médicale, mais qu'il faut soumettre à la philosophie chrétienne si l'on ne veut pas tomber dans le matérialisme pratique auquel expose la pratique journalière de la profession.

Dans ses fonctions sociales, la médecine est une vocation. Souvent le médecin joue le rôle du prêtre, il doit être moraliste et consolateur. Aucun médecin n'a osé dire au monde ce qu'il a vu.

L'HONORABLE M. GOUIN

J'ai cru, dit-il, qu'il était de mon devoir d'accepter l'invitation qui m'était faite d'accompagner ici le représentant de la couronne. Et je m'autorise de mon titre officiel pour parler au nom de tous et pour saluer ici les médecins qui se sont assemblés en congrès. Je suis venu pour offrir un salut fraternel aux médecins de France, pour saluer ici nos cousins d'outremer.

C'est à Québec que nous trouvons notre origine. Votre premier congrès fut un succès qui se prolonge encore. Pour votre troisième congrès, vous ne pouviez mieux choisir que cette belle ville des Trois-Rivières. Vous allez continuer ici vos travaux. Il me semble que c'est un congrès comme celui-ci qui peut vous faire des hommes de science, des hommes de conscience. On rit souvent de vous, mais vous savez attendre votre heure. Elle sonne ,cette heure dans les familles les plus heureuses. Vous y allez portant avec vous la santé.

Il vous faut pour cela une vocation. Dans les deux jours qui vont suivre, nous espérons que vous ferez faire un pas nouveau à la science, que vous trouverez le moyen d'arrêter le fléau de l'alcoolisme en ce pays, vous ferez connaître à tous ces principes hygiéniques sauveurs. Maintenant notre mortalité ne dépasse pas celle des pays d'Europe, mais il y a encore quelque chose à faire.

Soyez convaincu que le gouvernement de la province de Québec, marchera vers le devoir où le congrès lui demandera de monter.

LE BARON D'HALLEWYN

remercie le président d'avoir bien voulu l'inviter à cette séance solennelle.

Depuis les nombreuses années, M. Kleczkowski, consul général de France, n'a jamais cessé de s'associer à toutes les manifestations scientifiques et intellectuelles. Et c'est en son nom que je vous salue. C'est du fond du coeur que je vous souhaite le plus grand succès.

Parmi les canadiens, il n'en est pas à qui notre sympathie aille plus surement qu'aux médecins.

Les médecins canadiens sont au Canada et en Amérique les porte-drapeau de la science française.

M. d'Hallewyn salue, au nom du consulat de France, MM. les Drs Thiboulet, Loir et Proust C'est toujours avec joie que nous voyons arriver ici des compatriotes.

LE Dr TRIBOULET

Il est inutile de vous dire que c'est avec la plus sincère et la plus profonde émotion que nous venons représenter ici notre pays et nos sociétés savantes. En leur nom je viens apporter les félicitations les plus chaudes aux membres de ce congrès. Sous des paroles trop austères, vous saurez bien trouver ce qu'y ont mis ceux que nous avons laissé là-bas. Si nous sommes ici, c'est que nous y avons été attirés, il y a plusieurs mois, par votre programme. A trois, nous sommes venus vous apporter quelque chose de la France.

Dans toutes les manifestations qui ont eu lieu cette année; les questions d'hygiène sociale ont occupé le premier rang.

Nous connaissions l'admirable vitalité canadienne, mais nous en avons appris le terrible revers, la mortalité infantile. Mères et pères canadiens, j'en appelle à votre patriotisme, luttez de toutes vos forces contre ce terrible fléau, l'alcoolisme.

Votre clergé s'est rangé avec vous sur cette question. Il est une autre puissance qui doit aussi lutter pour vous, c'est la presse. Il faut que le bon journal vienne neutraliser l'effet du poison distillé.

La tuberculose, trouvant la porte ouverte par l'alcoolisme, a pénétré en notre pays. Ici vous avez les immenses espaces, mais cela ne peut durer. Il faudra donc lutter.

J'ai lu votre programme et j'ai trouvé que vous étiez bien gardé par votre corps médical.

J'ai entendu dire que la race française n'est plus capable de lutter avec les nations rivales. Eh bien, lorsque nous arriverons là-bas, nous dirons. Allez voir de l'autre côté si vous ne trouverez pas encore l'énergie française.

Nous avons en Trousseau, Pasteur, et cet admirable Curie dont la fin fut si lamentable des savants d'une renommée universelle.

Leur oeuvre se continue et si la France ouvre largement ses trésors à tous, vous savez bien que notre part n'y est pas la moindre.

Si vous développez cette énergie française qui est latente en vous, il est une oeuvre que nous voudrions accomplir. Il y a une oeuvre d'énergie française qui sera de concentrer nos énergie sur une chose pratique, et nous espérons qu'en 1908 nous serons tous réunis pour la fondation d'un institut Pasteur sur la terre canadienne-française."

M. le maire a souhaité la bienvenue au congrès au nom de la ville.

M. LE Dr PROUST

Je veux vous dire avec quelle force nous avons ressenti ce qui se dégage de la séance à laquelle nous avons assisté. Nous avons vu comment vont s'organiser ces oeuvres de résistance contre les fléaux qui menacent la province du Canada.

Nous avons été frappé ici par l'organisation de votre enseignement. A la séance d'aujourd'hui nous avons pu connaître la valeur des professeurs qui sortent de vos écoles.

Si nous nous laissons porter vers cette tentation de trouver parfaites les écoles auxquelles nous appartenons, nous ne pouvons que vous inviter à venir dans ces écoles.

LE Dr LOIR

En arrivant en ce pays nous avons été étonné de voir autant de gens parler français. Nous pensions que dans cette colonie anglaise, il faudrait nous servir de tout l'anglais que nous connaissons.

Vous connaissez très bien la France et nous ne connaissons pas le Canada.

A la première séance nous avons entendu des rapports qui nous ont appris bien des choses particulières à votre pays.

L'orateur nous parle ensuite de Pasteur et de sa découverte anti-rabique. Cette découverte d'abord tant discutée est appliquée maintenant dans tous les pays.

C'est toujours la méthode de Pasteur qu'on applique.

Pasteur, lorsqu'il était ému disait brusquement: "Allons, il faut travailler", mais il ajoutait souvent: "Le travail sans enthousiasme ne vaut rien".

Cet enthousiasme vous l'avez et lorsque nous raconterons en France ce que nous avons vu ici vous attirerons dans votre pays tous nos amis.

Le maire termine la séance en disant merci à tous et en exprimant sa gratitude.

Après la séance, il y a eu une superbe fête de nuit sur le fleuve.

SEANCE DE L'AVANT-MIDI

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

Trois-Rivières, Qué., 27 — A l'ouverture de la séance de ce matin, le Dr Normand, président du Congrès, a fait part d'un projet dont le Dr Loir lui a parlé, celui d'ériger un monument à Montcalm, dans sa ville natale. Il a l'espoir que le Congrès s'efforcera de faire ériger au Canada un monument semblable. Il a aussi parlé de la fondation possible d'un institut Pasteur, à Montréal, et il a nommé comme membres du comité de cette fondation : MM. les Drs Bruchu, Lebel, Foucher, et Panneton, avec pouvoir de s'adjindre ; il a aussi invité les membres du Congrès à une réception qui aura lieu, cet après-midi, chez Mme Normand, et ce soir, chez Mme Panneton.

La séance était consacrée

A L'HYGIENE INFANTILE.

Le Dr Ed. Dubé, de Montréal, étant malade, son rapport a été présenté par le Dr H. Hervieux. Le Dr Dubé déplore l'habitude qu'on a dans certaines familles de n'occuper qu'une ou deux chambres, quand on laisse inoccupé un salon et souvent un boudoir. Il voudrait aussi voir des cheminées dans toutes les pièces. Il préconise l'habitude de laisser ouvertes les fenêtres pendant les nuits d'été et qu'on ouvre plus souvent les fenêtres en hiver. Les vêtements des enfants sont mal compris, en hiver ; ils portent trop de fourrures ; mais ils ont les jambes presque nues.

La nourriture des enfants doit être surveillée ; pas de viandes, de café, de bonbons. Les enfants devraient dormir au moins 8 à 10 heures par jour. La question des amusements a aussi son importance ; la propreté est un vertu.

Les enfants devraient être baignés tous les jours, avoir les dents et les cheveux soignés; le bain devrait être froid, excepté le bain de toilette avec lavage.

Dans l'école, les heures de classe sont ridiculement longues. Il n'y a pas assez d'heures de recréation. Marcel Prévost, dans ses lettres françaises, s'est spirituellement élevé contre ces abus. Dans tous les pensionnats, il devrait y avoir une salle de bains et de douches.

L'enseignement de l'hygiène devrait faire partie du programme des écoles. Aucun élève ne devrait être admis au début de l'année sans avoir été examiné par un médecin. A Montréal les examinateurs médicaux des écoles auront une belle mission. La société médicale des Trois-Rivières a publié une plaquette sur l'hygiène infantile, laquelle est dans tous les presbytères du diocèse et dont une copie est donnée à tous les parents, lors du baptême. Le Dr termine son rapport par un vibrant plaidoyer en faveur de la lutte contre l'alcoolisme et la tuberculose.

Le Dr E. F. Panneton parle de l'oeuvre des conseils aux mères de famille à laquelle le Dr Dubé dans son rapport fait allusion. La mortalité infantile est malheureusement trop élevée et la fécondité est bien souvent en raison directe de l'état de pauvreté des familles. C'est pour combattre cette mortalité que la société médicale a publié ses conseils qui ont trait à l'allaitement maternel et à la façon dont le lait ordinaire doit être préparé pour remplacer le premier.

La régularité des repas de l'enfant, défense de se servir de biberons à tubes et de tétines en caoutchouc, défense de se servir de sirops calmants, conseils en cas de diarrhée, stérilisation du lait, des vêtements, etc. Ces instructions sont données dans le style le plus clair possible. Nous n'avons pas encore de données sur les résultats de ce travail.

Le Dr Paradis de Montmagny dit que le professeur Guilhermet de Paris s'oppose au coupage du lait de vache pour les bébés. Ce médecin dit que si l'on ajoute deux tiers d'eau à un tiers de lait c'est deux tiers de matières nutritive qu'on retranche aux enfants. Il ne veut qu'un tiers d'eau bouillie. Il s'oppose à l'usage du sucre de lait qui remplace le sucre ordinaire.

Le Dr Triboulet pense que le Dr Dubé a bien fait de parler de l'hygiène des enfants. A partir de 7 ans, on néglige souvent cet âge qui est la proie du surmenage à l'école. Cependant faites bien attention que les cours d'hygiène à l'école ne soient pas faits par des gens qui n'ont pas la science médicale. Les sociétés qui s'occupent de l'hygiène de l'enfant feraient bien de s'affilier à la société française de l'hygiène des écoles, qui groupe ensemble les médecins, les professeurs et les familles. Le Dr Triboulet parle aussi des désordres gastriques qu'on trouve si souvent chez les enfants des familles à l'aise. L'enfant devient de plus en plus intolérant pour le lait maternel. On est forcé de se servir de l'allaitement mixte; mais on risque alors la maladie de Bartow. Cessez alors le lait et remplacez-le par le régime des bouillons de légumes.

LE Dr HERVIEUX,

professeur à l'Université Laval, à Montréal, parle de l'hygiène de la petite enfance. La mortalité infantile est trop élevée au Canada et c'est autant avant la naissance de l'enfant qu'après qu'il faut se préparer à combattre les maladies qui emportent nos enfants. Aucune mère ne devrait négliger de consulter un médecin quand le besoin s'en fait sentir. L'enfant ne doit jamais quitter sa mère. Nous ne connaissons pas encore beaucoup la nourrice, à la campagne, mais le Dr Hervieux ne croit pas beaucoup aux garderies et il s'élève contre les soins mercenaires. L'établissement des gouttes de lait est la meilleure protection pour les enfants de la classe pauvre. Le docteur parle du surmenage physique des enfants, par les jeux, les promenades, les excursions. Il faut aussi surveiller la quantité de la nourriture, car l'enfant n'a pas le jugement bien éclairé.

Le Dr A. Chevrier, d'Embrun, Ontario, a parlé de

L'HYGIENE SCOLAIRE.

Les enfants à l'école et chez leurs parents doivent être surveillés avec soin. Il mentionne et approuve Montréal d'avoir reconnu le principe de l'inspection médicale des écoles et il faut espérer que le bureau sera bientôt en activité. Il devrait y avoir cette inspection non-seulement dans les villes, mais aussi à la campagne. En général, à la campagne, le médecin est appelé bien tard, et en attendant les enfants ont fait la navette entre la maison et l'école. Les écoles de campagne sont en général assez mal construites et ventilées, mal éclairées ; il faudrait que les gouvernements s'intéressent à l'inspection médicale de toutes les écoles. Cette inspection devrait être déclarée d'utilité publique.

Mais il faudra aussi la co-opération des familles, des professeurs et des médecins. Pour l'enseignement des familles on devrait employer le système des cartes tel qu'inauguré par la Société médicale des Trois-Rivières pour les conseils aux mères de famille. Parmi les conseils à donner aux écoliers, le docteur cite la défense d'emprunter des crayons, de les porter à la bouche, de se mouiller les doigts pour tourner les pages. Il devrait être défendu aux maîtres de faire baiser la terre aux enfants ; c'est une repoussante dégradation qui ne prouve pas en faveur de celui qui l'impose comme punition.

Le Dr S. Lachapelle, professeur à l'Université Laval à Montréal, croit que la vulgarisation parlée vaut encore mieux que la vulgarisation écrite.

Dans chaque paroisse, le médecin devrait se faire l'éducateur des familles par la parole.

Il parle ensuite du traitement des convulsions chez les enfants. Partout on trouve à peu près le même traitement impuissant : glace sur la tête, bains de pieds chauds, moutarde, etc. Vaincre le spasme convulsif est la première indication et le meilleur agent est le chloroforme, contre les dangers duquel l'enfant semble bien armé. Il faut s'adresser directement à la cause, quant même elle ne serait pas facile à trouver. Le chloroforme donné jusqu'à relâchement des muscles prévient la récurrence des spasmes dans le même temps.

Cet après-midi a lieu une séance de médecine et de chirurgie. Les travaux sont d'un caractère absolument scientifique ou trop intimes pour facilement être rapportés. Il y a aussi la visite au camp, dont j'ai parlé dans ma lettre, et les deux réceptions dont je parle aujourd'hui.

LA CONVENTION ANNUELLE DES MISSIONNAIRES AGRICOLES

Oka, 27. — La onzième convention annuelle des missionnaires agricoles sera tenue à l'école d'agriculture d'Oka, les 10 et 11 juillet 1906:

Voici le programme officielle de cette convention:

Mardi, 10 juillet:—

2h. P.M. — 1 — Ouverture de la Convention par le Rév. M. J.P. Bélanger, président.

II—Rév. F. V. Charest; "Compte rendu de la dernière Convention."

III—Visite de la ferme.

7.30h. P.M.—I—Discours des Honorables Ministres et d'autres personnages distingués.

II—M. Em. Castel: Enseignement agricole dans la province de Québec."

Mercredi, 11 juillet :—

9h. A.M.—Séance privée des missionnaires agricoles.

10h. A.M.—I—M. J. H. Grisdale: "L'alimentation de la vache laitière en été."

II—M. le Dr W. Grignon: "Ce que nous perdons en agriculture."

2h. P.M.—I—M. J. C. Chapais: — L'oeuvre des écoles ménagères".

II—M. J. D. Leclair: "Le commerce du beurre canadien."

7.30h. P.M. — I—M. G. Reynaud: — "L'arboriculture fruitière".

II—M. O. E. Dalaire: " L'élevage des volailles au point de vue de l'exportation."

III—Questions aux conférenciers.

IV—Clôture de la convention.

JUGEMENTS DE LA COUR D'APPEL

Québec, 27. — La Cour d'Appel a rendu des jugements hier. Jusqu'à midi, les jugements suivants ont été rendus ; de Galindez et al et le Roi, confirmé ; Roberts et Bergevin, renvois ; Blais et Mercier, confirmé ; Blanchette et Lavergne, dissidents ; Carette et Picard, confirmé ; Joncas et Villeneuve, confirmé ; Jacques et al et Carignan, renvois ; Côté et Dionne et Richardson Co., intervenant, confirmé ; Lacoste et Blanchet, dissidents.

—On a repêché le cadavre d'un nommé Alphonse Lemieux, qui s'est noyé dans la rivière Chaudière, la semaine dernière. Le coroner est allé tenir une enquête.

PERSONNEL

M. J. I. Chouinard, marchand en gros de chaussures et président de la Régina Shoe Co., limitée, est parti pour Boston, Lynn et ses environs dans l'intérêt de la manufacture et de son commerce.

LA QUESTION DU GAZ

La rumeur circulait ce matin à l'hôtel de ville que les négociations de la cité avec la compagnie du gaz seraient abandonnées d'ici à la fin de la vacance municipale.

Interrogé à ce sujet l'échevin J. B. A. Martin a déclaré que c'est son intention de soumettre cette question au conseil dès la prochaine séance.

PROTESTATION SUR LE CHAMP DE MARS

Après demain, c'est-à-dire vendredi soir, sur le Champ de Mars il y aura une assemblée de citoyens qui ont l'intention de protester contre le bill du Dimanche.

DEWAR'S WHISKY

MARQUES

(SPECIAL LIQUEUR) (BLUE LABEL) (VICTORIA VAT)

xkr

A LA VILLE SAINT-LOUIS

LE CONTRAT BASTIEN ET LA POURSUITE INSTITUEE PAR L'HON. M. BEAUBIEN CONTRE LA VILLE SONT DISCUTES PAR LE CONSEIL, HIER SOIR — AFFAIRES DE ROUTINE.

Le conseil de la ville Saint-Louis a tenu une longue séance, hier soir, sous la présidence du maire C. Gélinas.

Tous les échevins étaient présents.

Les pompiers obtiennent chacun un congé de quatre jours.

Un permis de vendre des liqueurs spiritueuses est accordé à M. J. E. Lafond, épicier.

Un transport de licence d'hôtel demandé par Joseph Archambault, est remis à la prochaine séance.

Eur proposition de l'échevin Desjardins, les charroyeurs de pierre de la corporation obtiennent une augmentation de 5 cents de l'heure, soit 30 cents au lieu de 25 cents.

Le Dr Chopin réclame $30 de dommages pour blessures reçues lors d'un accident rue Saint-Laurent.

M. Bail réclame $25 pour dommages causés par une inondation.

L'inspecteur Laverdure est requis de voir à ce que toutes les spécifications du contrat Bastien soient exécutées à la lettre.

M. Baglie, secrétaire du Freehold, demande si le Conseil est disposé à accorder une exemption de taxes pour dix ans pour l'établissement d'une manufacture. Renvoyée à plus tard.

M. J. Emile Vanier, ingénieur, fait rapport "re" exécution du contrat Bastien jusqu'au premier juin. En voici les chiffres.

Egouts, puits, fondation.

Station de pompes, maçonnerie en brique, réservoir d'acier rivé, pompe et tuyau de succion. . . $21,301.42

EGOUTS

Rue Saint-Laurent. . . .	$28,363.50
Rue Suzanne.	8,012.00
Rue Casgrain.	5,350.54
Rue Gaspé.	7,873.05
Rue Alma.	4,023.31
Rue Sanguinet.	2,678.30
Matériaux d'égoûts, non mis en oeuvre.	5,249.10
Total.	$82,851.22

AQUEDUC

Rue Saint-Laurent. . . .	$1,240.80
Rue Suzanne.	3,173.56
Rue Gaspé.	52.92
Rue Casgrain.	457.47
Matériaux d'aqueduc livrés, mais non mis en oeuvre.	16,624.37
Total.	$21,549.12

RESUME

Egoûts.	$82,851.22
Aqueduc.	20,549.12
Total.	$104,400.34

Le secrétaire donne lecture d'une action prise par l'hon. Ls. Beaubien contre la ville Saint-Louis, et Trefflé Bastien, mis en cause, concluant à la nullité de la résolution du Conseil en date du 30 juin 1905, accordant à M. Bastien un contrat pour travaux d'égouts.

L'échevin Turcot propose que Mtre Bisaillon comparaisse dans cette cause au nom de la ville.

C'est un gros procès en perspective, déclare M. Bérubé, et il demande qui payera les frais ?

Ce sera M. Bastien, dit M. Turcot, si le contrat est déclaré nul.

En amendement, M. Bérubé propose que M. Bastien soit tenu seul responsable de la défense, s'il juge à propos d'en faire une.

Après discussion, l'amendement et la proposition principale sont retirés et il est résolu sur une autre proposition de M. Turcot, d'autoriser Mtre Bisaillon à comparaître et de dire ensuite au Conseil quel est le meilleur moyen à prendre pour sauvegarder les intérêts de la ville dans cette affaire.

La séance est ajournée à vendredi soir.

$175 POUR UNE CLOTURE

La ville de Montréal est à construire une station de feu, rue Berthelet. L'entrepreneur a fait enlever une clôture qui séparait la propriété de la ville de la propriété voisine appartenant à The Ladies Benevolent Society. Il appert que deux enfants de cette institution ont profité de la disparition de la clôture pour s'enfuir; toujours est-il que la Ladies Benevolent Society réclame $175 de dommages de la ville, alléguant que c'est sans autorisation que la ville a fait abattre la clôture laissant ainsi un tort réel à la demenderesse.

ATTRACTION MERVEILLEUSE

Allez au Parc Sohmer cette semaine, voir Ralph Johnson, le bicycliste, attraction tout simplement merveilleuse. 197—3

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15, 25 et 30 cents la botte. r

—: OFFRE :— Exceptionnelle pour VENDREDI ET SAMEDI Les 29 et 30 Juin

POUR $5.75



nous vendons tous les fixtures (en cuivre poli) pour éclairer au gaz, une maison de 7 chambres, comprenant 2 gazeliers à 2 branches, 1 pendant et 5 brakets.

Nous donnerons un escompte de 15 p.c., sur tous les fixtures à gaz ou électriques.

Manteau Peerless fait avec un nouveau procédé, prix régulier 25c, pour 15c.

Location des lampes Peerless, $1.00 par année, inclus tous les renouvellements.

Installation des fils électriques à prix réduit.

The Peerless Gas Light Co of Mentréal, Ltd,

319 BOULEVARD SAINT-LAURENT.

198-2

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

Billy Sherring dans la capitale — Le bois pour les pauvres — Excursion annuelle des barbiers — Distribution de récompenses — Madame Gendron blessée — Des soldats réfractaires — La variole à Saint-Joseph d'Orléans — De l'or à Eardley — Conseil de ville de Hull.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 27. — Billy Sherring, le vainqueur de la course Marathon, sera à Ottawa, le 5 juillet. Dans la soirée de ce jour il donnera une exhibition de course à l'Oval de l'Université.

—L'ex-maire Morris a vivement combattu, lundi soir, devant la commission du feu et de l'éclairage pour empêcher celle-ci d'adopter une résolution fixant à vingt mille pieds carré l'étendue des cours à bois dans les limites de la ville. M. Morris dit que les petits commerçant de bois, qui n'ont pas les moyens d'avoir une cour à bois en dehors de la ville, seront forcément obligés d'abandoner le commerce et ce sera le pauvre qui en souffrira, car les gros marchands augmenteront le prix du bois. La proposition est restée sur la table.

—L'Association des barbiers de la capitale, succursale de l'Union Internationale, a fait sa troisième excursion annuelle à Valleyfield, dimanche dernier. Environ 350 personnes ont pris part au voyage, en dépit de la mauvaise température de ce jour-là. A Valleyfield il y eut grand pique-nique en l'honneur des excursionnistes.

—La distribution des récompenses aux jeunes filles, élèves des Soeurs Grises, au couvent Notre-Dame, a eu lieu dimanche dernier. Le Rév. Père Duhaut, curé de la paroisse Notre-Dame, présidait à la cérémonie. Les demoiselles suivantes ont reçu des médailles: Mlles R. A. St Laurent, Régina Renaud, Adèle Paradis, Clara Falardy, Laura Dumoulin, Lyla Brennan et Léocadie Dorion.

—Madame Gendron, femme du député à la législature pour le comté d'Ottawa, s'est sérieusement blessée, lundi après-midi, en tombant sur le pavé d'asphalte à l'angle des rues Rideau et Sussex. Madame Gendron tournait le coin de rue quand elle mit le pied sur une pelure de banane et tomba.

La victime souffre d'une coupure à la figure et de quelques lésions internes. Madame Gendron devra garder sa chambre plusieurs jours.

Une centaine de soldats de la garnison de Rockliffe, rentrant tard au camp, lundi soir, ont menacé de malmener les employés de cinq tramways qui refusaient de les transporter en tramways jusqu'aux terrains même du camp. Les soldats menaçant de tourner les tramways sens dessus dessous, les employés demandèrent l'aide de la police en même temps qu'un détachement du 56ième Régiment recevait l'ordre de se mettre en route pour aller disperser les manifestants. Cependant il n'a fallu que l'apparition de deux policiers pour rétablir l'ordre.

—Les résidents du village de Saint-Joseph d'Orléans, sont dans la plus grande excitation depuis hier, à la suite de la découverte d'un cas de picote. Depuis huit jours un jeune homme souffrant de cette terrible maladie se promenait de maison en maison à travers le village, et ce n'est qu'hier qu'un médecin rencontrant le varioléé, l'a immédiatement fait arrêter et mettre en quarantaine. Les villageois, dans la crainte de la propagation de la maladie, font tout en leur possible pour aider aux autorités.

—Les résidents du canton Eardley, à quelques milles de la ville d'Aylmer viennent d'être pris de la fièvre des richesses. La cause de cette maladie, qui ne s'est pas encore déclarée à l'état épidémique est que deux chercheurs de trésors ont, paraît-il, découvert de l'or dans les montagnes d'Eardley, à vingt milles de la ville d'Aylmer. La découverte en question aurait été faite sur une propriété appartenant à M. Ritchie.

—A l'assemblée régulière ajournée du conseil municipal de Hull, lundi soir, par un vote de cinq contre quatre, l'échevin J. E. Fontaine a été nommé président de la Commission des Finances, pour remplacer M. R. A. Helmer, qui a donné sa démission comme échevin. M. l'échevin Fontaine étant l'un des plus vieux échevins et connaissant à fond la question financière de la ville, le conseil ne pouvait faire un meilleur choix pour remplir la tâche qui incombe à celui qui prend charge de commission municipale.

LES OUVRIERS DE LA CORPORATION

ON RECOMMANDE AU CONSEIL D'AUGMENTER LEURS GAGES — LES CHARRETIERS DE LA VILLE.

Le comité spécial chargé de s'occuper de la question des gages des ouvriers au service de la corporation a siégé hier après-midi et a recommandé au Conseil d'augmenter les gages des journaliers de $1.50 à $1.75 par jour et ceux des charretiers de la corporation de $2.25 à $2.75 par jour.

On a aussi approuvé, après discussion, la journée de 9 heures. Cependant il est entendu que la semaine entière devra se composer de 54 heures, de sorte qu'il devra y avoir compensation dans le cas où on travaillerait accidentellement 8 heures un jour et 10 heures un autre jour.

La nouvelle échelle de gages devra s'appliquer aussi pour les ouvriers travaillant pour les entrepreneurs de travaux de la ville.

Cette résolution devra entrer en vigueur le 1er janvier 1907, et le comité des Finances devra préparer les appropriations en conséquence.

Le comité hier était présidé par l'échevin M. Martin.

A COATICOOK

Mlle Lillie McAuley remporte un brillant succès au "Dominion College of Music."

Coaticook, 27. — Nous sommes heureux d'apprendre que Mlle Lillie McAuley, la distinguée pianiste qui nous a si souvent charmés par son réel talent d'artiste, a subi avec grand succès ses examens au "Dominion Collège" de Montréal, prenant le plus haut degré que l'on puisse obtenir au Canada, ce; lui d'Associée au "Dominion Collège of Music". Cet honneur si bien mérité était prévu par les nombreux amis de Mme McAuley et tous sont heureux de lui offrir leurs plus sincères félicitations.

La charmante concurrente est la nièce de notre regretté curé M. le grand vicaire McAuley et l'élève de M. Harry Fletcher, de Sherbrooke.

LE SOL A TREMBLE

Cardiff, 27. — On a ressenti un violent tremblement de terre, ici et à Bristol, ce matin. On a entendu en même temps de sourds grondements souterrains.

Des centaines de cheminées se sont écroulées, et les habitants ont pris la fuite, redoutant de subir à leur tour les horreurs de San Francisco. Il n'y a pas eu de pertes de vies.

PARC SOHMER

Allez au Parc Sohmer cette semaine, voir Ralph Johnson, exécuter avec son bicycle des tours de force incroyables. 197—3

RECOMPENSE AU MERITE

A L'ACADEMIE BE Mme MARCHAND

La distribution des prix aux élèves de cette académie, a eu lieu le 22 juin.

Voici la liste des prix spéciaux accordés en chaque classe :

1ère année, médailles d'excellence, Mlle L. Manseau pour le français, M. Bastien, pour l'anglais.

2e année, médailles d'excellence : Mlles S. Bourget, français et G. Beaudoin, anglais. Catéchisme, médaille, Mlle E. Villeneuve ; prix, Mlle G. Durocher.

3e année. Médaille d'excellence, Mlle L. Godbout. Catéchisme, Mlles A. Delorme, I. Blanchard, J. Chaput. Théorie musicale et solfège, Mlle B. Couture.

4e année. Médailles d'excellence, Mlles A. Lord, français, et R. Guenette, anglais. Excellence de conduite, Mlle J. Déom. Instruction religieuse, Mlles R. Chaput, L. Lafrance, Y. Robillard. Théorie musicale et solfège, Mlles L. Lafrance, A. Grégoire, A. Filteau. Diction, Mlle P. Chaput.

5e année. Médaille d'excellence, Mlle F. Lacoste. Instruction religieuse, Mlles E. Germain, L. Comtois. Théorie musicale, Mlle B. Larochelle, Diction, Mlles B. Larochelle, E. Girardin. Narration française, Mlle M. L. Monarque.

6e année. Médailles d'excellence, Mesdemoiselles A. Juneau, Français, et B. Mouton, anglais. Instruction religieuse, Mlles B. Mouton, R. Petelle. Art épistolaire, Mlle A. Fortier. Mathématiques, Mlle A. Juneau.

Diction, Mlle P. Pilon ; clavigraphie, Mlle A. Arcand ; médaille de solfège, Mlle J. Lesage ; théorie musicale, Mlles D. Gamin, J. Chénard.

Diplômes de sténographie, Mlles A. Juneau, B. Menton. 7e année. Médailles d'excellence, Mlles B. Dumont, français et M. A. Monarque, anglais. Instruction religieuse, Mlles B. Dumont, M. Desmarais, B. Marcotte, B. Egan. Droit usuel Mlle A. Archambault. Diction, Mlle B. Marcotte. Excellence de conduite, Mlle B. Egan. Mathématiques, Mlle B. Dumont. Composition littéraire, Mlles B. Dumont, M. Desmarais, A. Martin. Cartigraphie, Mlles B. Bourget, R. Paquin E. Levesque. Clavigraphie, Mlle M. A. Monarque. Théorie musicale, Mlle M. Desmarais, médaille offerte par Madame Lesage.

Diplômes de sténographie, Mlles B. Dumont, M. Desmarais, M. A. Monarque, B. Marcotte, R. D. Paquin, E. Levesque B. Bourget H. Trothier, B. Hurtubise, B. Garnau, J. Bissonnet, A. Coutlée, C. Saint-Onge, A. Lavigne.

8e année. Médaille d'or de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur pour mérite exceptionnel, Mlle H. Villeneuve. Médaille d'or de l'hon. L. Gouin, premier ministre, Mlle M. de Longchamp, pour excellence. Médaille d'or de M. Dumais, pour la diction, Mlle C. Dutrisac. Médaille de l'Alliance française, pour la littérature, Mlle C. Pepin. Médaille de M. Ludger Gravel, pour l'aritmétique, Mlle E. Authier. Médailles d'or accordées à Mlles M. A. Chagnon pour les sciences physiques et naturelles, Mlle Y. Dupras pour les mathématiques, Mlle M. Labranche pour l'excellence dans la langue anglaise.

Prix d'instruction religieuse, Mlles H. Villeneuve, Z. Dupras, C. Dutrisac. Excellence de conduite, Mlle C. Dutrisac. Analyse littéraire et préceptes, Mlle C. Pepin. Cortographie, Mlles E. Authier, C. Besner, P. Leblanc, A. Dufresne. Calligraphie, Mlles Y. Martin, J. Lauzon. Clavigraphie, Mlle E. Germain. Diction, Mlles H. Villeneuve, B. Labelle. Mathématiques, Mlles B. Desjardins. Prix d'honneur, Mlle M. de Longchamp. Prix d'excellence, Mlle H. Villeneuve. Application et succès, Mlle Y. Dupras. Prix offert par Mme Lesage. Droit usuel, Mlle Y. Dupras, prix donné par Mme Gérin-Lajoie. Prix de piano, solfège et théorie musicale offert par M. Edmond Archambault, Mlle M. de Longchamp.

Diplômes de sténographie, Mlles H. Villeneuve, M. de Longchamp, C. Dutrisac, Y. Dupras, M. Chagnon, L. Gélinas, M. Labranche, E. Authier, E. Germain, Y. Martin, J. Lauzon, C. Pepin, L. Evans, P. Desjardins, M. Guay, A. Papillon, C. Besner, A. Dufresne, B. Labelle.

Diplômes obtenus au bureau central des examinateurs. Ecole élémentaire, Mlles A. Renaud, J. Fafard, E. Germain, T. Renaud, M. Rock, Y. Longpré, E. Fortin, B. Demers, B. Jetté, D. Chollette, E. Paulhus, M. Nadeau, L. Goulet, J. Lauzon, A. Trempe, Y. Martin, A. Marleau.

Ecole modèle, Mlles E. Dupras, M. Lachapelle, M. A. Chagnon, H. Laframtaisie, R. Lamoureux.

Pour l'anglais, Mlle E. Dupras, L. McDonald.

A L'ACADEMIE ST JOSEPH NOTRE-DAME DES NEIGES

PRIX SPECIAUX

Médaille d'or, présentée par le Rév. M. Léandre Perreault, curé de N. D. des Neiges, à M. Ernest Tassé, pour prix d'instruction religieuse.

Volume présenté par M. A. O. Desrosiers, secrétaire de la Commission scolaire, à M. Victor Cardinal pour prix d'instruction religieuse.

Médaille d'or présentée par le Très Rév. Père G. A. Dion, Provincial, C.S.C., à M. Oscar Lebuis, pour premier prix d'honneur. Mention honorable, Ernest Tassé, Arthur Fortier.

Médaille d'argent, présentée par l'Académie Saint-Joseph, N.-D. des Neiges, à M. Arthur Fortier, pour calligraphie. Mention honorable, Albert Monette, Oscar Lebuis.

Volume présenté par M. Jos. Brunet, maire de la ville N. D. des Neiges, à M. Oscar Lebuis, pour succès général de la 5ième année française, anglaise et commerciale.

Volume présenté par M. O. Savage, président de la Commission scolaire, à M. O. Desmarchais, pour calcul mental et arithmétique.

Volume offert par M. E. Demers à M. Arthur Fortier, pour succès en arithmétique et calcul mental.

Volume présenté par MM. Prud'homme, frère à M. Albert Monette pour écriture, calcul mental et arithmétique, 5ième année.

Volume présenté par M. P. Sarrasin à M. Edouard Lavallée, pour succès en français et en anglais, 5ième année.

Volume présenté par M. Félix Lobuis à M. Ernest Desrosiers pour arithmétique, calcul mental et français.

Volume présenté par M. J. A. Charette, M.D., à M. Pierre Deguire pour 1er prix de grammaire française.

Volume présenté par M. C. Légaré à M. Alp. Déguire pour arithmétique et calcul mental.

Volume présenté par la Maison Cadieux et Dérome à M. Napoléon Goyer pour politesse.

2ème volume présenté par M. O. Savage, président de la Commission Scolaire à M. Alcidas Groulx, pour 2ème prix d'honneur. Mention honorable, Edouard Laflèche.

Volume présenté par M. Joseph Prévost, échevin, à M. Alex. Leblanc pour propreté.

Volume présenté par M. Alp. Déguire à M. Napoléon St Laurent, pour succès en arithmétique et calcul mental.

Volume présenté par la Commission Scolaire à M. Oscar Lebuis pour prix d'Instruction Religieuse.

2ème volume présenté par H. Pascal Sarrasin à M. Francis Dion, pour succès dans sa classe française et anglaise.

Volume présenté par M. H. Higginbottom à M. J. A. Ratté pour succès dans sa classe.

Volume présenté par M. Joseph Lacombe, échevin, à M. Oswald Higginbottom pour succès, en 4ème anglaise.

A L'ECOLE SARSFIELD

Jeudi matin, le 21 juin, à 9 heures, avait lieu à la Pointe Saint-Charles, la distribution des prix aux élèves de l'école Sarsfield. Un remarquable auditoire se pressait dans la grande salle des séances pour applaudir aux succès remportés par les jeunes écoliers durant l'année qui vient de finir. M. le Principal Ahern paraissait heureux d'avoir à signaler autant de mérites qui prouvent l'assiduité au travail et témoignent de l'appréciation des élèves pour le dévouement et l'abnégation de leurs professeurs.

M. l'abbé O'Meara, curé de Saint-Gabriel et commissaire d'écoles, présidait. Au nombre des autres personnages distingués qui honoraient de leur présence cette brillante fête scolaire, mentionnons : Rév. MM. Laporte, Fahey et Morin ; Rév. Frère Directeur de l'école Chauveau et M. l'assistant ; Dr Dagenais, échevin ; MM. Semple, Daly, Meighins, l'échevin Turner, Dion et Bédard, et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Un programme musical et littéraire très attrayant fut exécuté à merveille et contribua à rendre la séance instructive et récréative à la fois. M. Alphonse L. Auger, professeur, mérite de sincères éloges et des remerciements pour le bon goût qu'il a montré dans le choix des morceaux de déclamation qu'il a fait réciter à ses élèves, et qui ont été la source d'utiles enseignements. Aussi, les applaudissements ne furent pas ménagés et les élocutionistes comme les lauréats en reçurent à satiété.

La distribution des récompenses terminées, M. le Principal proclama les noms des élèves qui ont obtenu avec beaucoup de distinction, leurs certificats d'études commerciales. Chacun reçut sa part de félicitations. Après la collation des diplômes, deux élèves lurent les discours d'adieux, rédigés en un langage remarquable par l'élévation des pensées et l'importance des idées exprimées.

M. O'Meara répond à ces adresses en termes flatteurs et d'une haute conception. Il dit avoir visité plusieurs écoles et il est heureux de déclarer que Sarsfield est la meilleure des écoles de Montréal.

M. l'échevin Dagenais, M. D., fait un discours magistral.

Le Rév. Père Fahey souhaite aux élèves de bonnes vacances et exprime l'espoir que leur conduite sera toujours conforme aux sages avis qu'ils ont reçus à l'école Sarsfield.

M. le Principal Ahern adresse la parole en termes très heureux et qui dénotent jusqu'à quel degré il possède le secret des nobles aspirations.

Les élèves dont les noms suivent ont mérité des prix :

COURS PRIMAIRE

Classe Préparatoire, 2ième division. — W. O'Connor, H. Kenney, A. Dorman, V. Monteith, J. Doyle, E. Darlington, M. Danaher, J. P. O'Neil, L. Clarke, C. Knox, A. French, W. Purcell, F. Cahill, P. Williams, J. Curtis, H. Ccol, C. Murphy, D. Danaher, W. Carter, J. McGrath, Hugh Gallagher, M. Purcell, Alfred Jones, B. McGuigan, A. Madden, A. Geary, F. Lyons, E. Lyons, A. Edinburg, Louis Murphy, N. Jones, H. Geary, Michael Kelly, C. Blake, H. McKenzie, F. Wareham, R. Mann, H. Trickey, Stanley Morgan, A. McIntyre, D. Sheehan, A. Corner, R. Kelly, Ed. Pierson, L. Monteith, T. Clarke, G. Corner.

1ère division — Léo Boucher, J. Hébert, A. Huard, I. Lavoie, H. Boyce, R. Mallet, G. Deslaunais, A. Dansereau, L. Major, A. Major, O. Bellemarre, O. Maréchal, T. Huard, John Lynch, N. Jodry, O. Morency, A. Beaulieu, A. Galley, H. Houle, Gaston Maillet, G. Smith, R. Roger, A. Roger, Mc McCarthy, H. Clarke, J. Emard, A. Jackson, L. Lamoureux, Gordon Bennett, J. Boyce, Alcide Côté, R. DeGongre, A. Therrien, F. Beaulieu, A. Maréchal, C. Viau, L. Smith, A. Houle, Paul Brabant, C. Carragher, Armand Crevier, Wilfrid Valiquette, Edgar Deschamps, Raymond Dansereau, Alfred Marcotte, S. Daoust, R. Beaudoin, Hormisdas Houle, J. Deslaunais, L. Riel, W. Bédard, Jos. Loranger, Armand David, Armand Binette.

1ère année, 3ième division — Willie Asselin, W. Wilson, H. Leroux, H. Duffy, W. Béland, E. Jodry, D. Dineen, O. Boivin, P. Gravel, Léo Houle, R. Harrison, E. Perrin, H. Barefoot, J. Hutchison, L. Robidoux, F. Emond, Léo. Lalonde, E. Doyle, F. Marnell, G. Laprairie, G. Gogerty, Ernest Bellemarre, Alf. Roy, Alo. Raymond, A. Foster, R. Donovan, John C. Norton, F. Payne, C. Geary, E. Geary, Arm. Patenaude, L. Chartrand, Willie Coveney, J. Booth, R. Blanchard, J. Printis, G. Bennett, A. Powers, W. Lauzon, R. Cowan, J. Smith, A. Maréchal, J. Burton, H. McAfee, A. Archambault, G. DeGongre, E. Sucheau, A. Charbonneau, L. Bisaillon, R. Bisaillon, H. Charlebois, R. Cawthorne, P. McConnell, L. Johnson, J. Lalonde.

2ème division — Armand Beaulieu, W. Cosgrove, P. Colligan, G. Masson, A. Tricokey, R. Dansereau, W. Pearson, N. Loranger, R. Welcher, H. Delaunais, C. Plouffe, A. Plouffe, W. O'Connor, H. Hughes, G. Perrin, W. McMullin, C. Primeau, L. Roy, G. McNeil, A. Malo, J. Grangel, P. Knox, J. Morand, P. Morand, R. Lalande, A. Fabas, T. Ostrout, A. Dansereau, R. Burgess, S. Kenyon, A. Emond, L. DeGon.

1ère division. — Hector Dion, E. Noël, Aimé Poitras, C. Bissonnette, G. Tessier, T. Dion, H. Daigneault, E. Deslaunais, C. Dion, H. Dubé, S. Pinsonneau, G. Lapointe, A. Caron, L. Lemieux, G. Galarneau, A. Valiquette, R. Roy, E. Souchereau, E. Bellemare, D. Dansereau, C. Vernier, A. Chaput, J. Jardin, G. Lalonde, W. Boyce, N. Camuel, A. Chartrand, A. Roy, J. Craig, J. Malouin.

2ème année — 2ème division — A. Bourbonnais, W. Beckingham, R. Burns, C. Charlebois, J. Murphy, P. Sheen, T. Murphy, J. McIntosh, A. Murphy, E. Colfer, W. Doheney, E. Kenny, W. Perigo, A. DeCongre, B. Walker, E. Moreau, J. Montreuil, J. Gravel, A. Bissonnette, E. McAuley, E. Cloran, R. Feehan, R. O'Leary, G. Watt, J. Powers, P. Guérin, A. Ethier, H. Curtis, R. Hope, H. Johnson, R. Lefebvre, R. Grimlovits, R. Sherry, T. Lyons, J. Lyons, F. Douglas, E. Martin, L. Beuloin, John Ryne.

1ère division. — William Hale, R. Gruiec, E. Bélanger, A. Fontaine, J. A. Cawthorne, G. Laliberté, R. Gravel, G. Deschamps, Jos. Bourdon, A. Bisaillon, R. Corbeil, Luc. Masson, R. Redmond, E. Charbonneau, A. Bélair, A. Gendron, A. Cousineau, P. E. Moreau, R. Leblanc, U. Tellier, R. Dubé, A. Ranger, G. Loiselle, P. N. Bélisle, R. Gauthier, O. Leduc, T. McCarthy, R. Proulx, A. Hansquine, W. Monette, O. Bouchard, E. Costolow.

COURS INTERMEDIAIRE

3ème année — 2ème division. — Albani Sauvé, H. Daoust, G. Laporte, J. McHugh, Chs Laprairie, A. Gauthier, A. Mathieu, Jos. Leroux, G. Gravel, Chs Galarneau, Fd Powers, Constant Dulieu, A. Latour, B. Hopkins, G. Bissonnette, L. Labelle, A. Saint-Maurice.

1ère division — H. Laurendeau, H. Kirkpatrick, T. Burns, H. Hall, W. Noonan, A. Benoit, J. Callaghan, W. Masson, A. McIntyre, H. Jacques T. Mann, E. Walker, P. Loranger, D. Lefebvre, A. Bourcier, A. Saint-Pierre H. Maurois, A. Gatien, J. P. Empey, A. Bélisle, H. Callaghar, J. Macabee, H. Lepage, A. Robert, F. Schnaugher, C. Guyon, C. Wharem, P. E. Leduc, P. P. Huette, F. McGrath, A. Gauthier, J. Broderick, W. Brassard, J. Broderick, A. Brassard, H. Saint-Pierre, F. Shroeder, H. Shroeder, Ed. Murphy.

4ème année — John Maloney, A. Murphy, A. Daigneault, S. Stanford, A. Hale, H. Meloche, F. Corry, E. McGowan, A. Galarneau, A. Patenaude, G. Martin, W. J. Pappe, R. Brabant, L. Masson, E. Pilon, A. Caron, R. Kenyon, J. Waldron, E. Geoffrion, T. Brosseau, D. Pigeon, A. Rai, J. McCarthy, E. Sauvé, E. Crevier.

COURS COMMERCIAL

C. McCauley, R. Murphy, H. Hassell, W. Acton, E. Murphy, W. Fitzpatrick, H. Lacey, G. Hassell, P. Walker, J. Kelly, H. Crevier, E. Lemieux, A. David, A. Narbonne, J. David, S. Furlong, P. Heaney, A. aMrnell, E. Fournier, Paul Lefebvre, O. Morin, S. Murphy, A. Boudon, L. Lamarre, G. McConnell, Emery Bachand, A. Royal, C. Roch, A. Pagé, E. Ponhomme, A. Normandeau, L. Marcil, Charles Dallaire, Arthur Leroux, Frank Darlington, Irené David, Adolphe Laprairie, Albert Choquette, F. Figsby, Antonio Préfontaine, Alexaure Pigeon.

De magnifiques prix spéciaux furent généreusement offerts par les messieurs dont les noms suivent : Rév. Père O'Meara, curé de Saint-Gabriel ; Rév. Père Fahey, vicaire et chapelain de l'école ; M. le curé Bourin, MM. W. H. Daly, J. H. Semple, Dr Dagenais, Edmeur Bernard, pharmacien, $5.00 en or ; échevin Gallery, Sadler and Co., H. J. Hall, gérant ; Shamrock Athletic Association. Et furent mérités par A. Laprairie, J. Empey, W. Fitzpatrick, C. McCauley, Andnell, Ross Murphy, D. Pigeon, O. Morin, A. Bourdon, Stephen Murphy, E. Bachand, A. Royal, E. Lemieux, Jas. Kelly, C. Hassell, Wm Hassell, A. Daigneault, E. Geoffrion, J. Maloney, J. A. Roy, A. Caron, F. E. Huette, E. Laurendeau, W. Noonan, R. Gravel, A. Fontaine, E. Charbonneau, A. Crawthorne, A. Ranger, A. Murphy, Alb. Bourcier, P. P. Leduc, H. Hall, A. Bélisle, P. Guérin, E. Kenny, A. Bourbonnais, Jos. Montreuil, R. Burns, W. O'Connor, J. Doyle, H. Kenny, H. Rarlington, V. Monteith, A. Donner, A. Binette, J. Loranger, A. David, W. Bédard, A. S. Daoust, G. Bennett, H. Meloche, W. Béland, W. Asselin, H. Leroux, W. Wilson, D. Dineen, J. Hutchison, H. Duffy, L. Robidoux, A. Boivin, Hector Dion, H. Daigneault, H. Lapointe, E. Noël, G. Galarneau, C. Lalliberté, Art. Caron, E. Poitras, J. Callaghan, A. McIntyre.

Certificats d'études, 6e année — Albert Leroux, avec la plus grande distinction, en français et en anglais ; Frank Darlington, Irené Beauchemin, Jérémie David, français et anglais avec distinction ; Albert Choquette, Frank Figsby, Alex. Pigeon, Placide Malo, Adolphe Laprairie.

Certificats d'études, 4e année — Henry Crevier, Percy Heaney, Armand David, avec distinction en anglais et en français ; Fred. Walker, Herbert Locey, Walter Murphy, Stevens Furlong, Christopher Mcauley, Ross Murphy, avec distinction ; Andrew Marnell, James Kelly, Edward Murphy, Gordon Duckett, Willie Fitzpatrick, Alex. Narbonne, Emile Lemieux, Elzéar Fournier, William Acton, Albert Côté.

ACADEMIE SAINTE-MARIE

Rue Saint-André

DISTRIBUTION DES PRIX

Prix d'honneur. Prix d'instruction religieuse, offerts par les messieurs de Saint-Sulpice.

Prix offert par Son Honneur le maire de Montréal, M. H. A. Ekers, pour les travaux manuels, à Mlle J. Léveillé.

Prix offert par M. H. Gervais, député de la division Saint-Jacques au parlement fédéral, pour la couture, à Mlle H. Dalpé.

Prix offert par M. P. N. Breton, pour le dessin, à Mlle J. Léveillé.

Prix offert par M. le Prof. Letondal, pour piano, à Mlle Alberta Girard.

Prix offert par M. E. Archambault, pour la musique vocale religieuse, à Mlle E. Moquin.

Prix offerts par un ami de l'éducation, pour la composition littéraire, à Mlles B. Chauvin, E. Moquin, F. Dupras.

Prix offert par Mlle Barry (Françoise), pour la littérature, à Mlle B. Chauvin.

Prix offert par madame Gérin-Lajoie, pour le droit usuel, à Mlle J. Léveillé.

Prix de diction offert par Mlle I. Sant-Jean, au nom de l'Alliance française, à Mlle B. Fugère.

Prix offert par messieurs Cadieux et Derome, pour la sténographie et la clavigraphe, à Mlle B. Mayrand.

Médaille de bronze offerte par M. Ludger Gravel, pour les mathématqnes, à Mlle H. Dalpé.

Médailles offertes par l'Alliance française, pour la diction, à Mlles B. Mayrand et E. Léger.

Médailles d'argent. — Excellence : Mlles B. Cousineau, E. Forest, H. Baril, B. Perrault.

Instruction religieuse : Mlle I. Giguère.

Assiduité : Mlles G. Prud'homme, A. Gauthier.

Application : Mlle L. Fournier.

Mathématiques : Mlle R. Comeau.

Musique : Mlle H. Poulin.

Langue anglaise : Mlle M. Champagne.

Médailles d'or. — Excellence : Mlle B. Chauvin.

Assiduité : Mlle B. Saint-Martin.

Médaille de Son Excellence le lieutenant gouverneur L. A. Jetté, à Mlle J. Léveillé.

Brevets de capacité accordés à Mlles J. Léveillé, B. Chauvin, M. Champagne, E. Favreau, M. A. Lépine H. Dalpé M. L. Boisvert G. Prud'homme.

Diplômes de sténographie. — Mlles J. Léveillé, B. Mayrand, B. Saint-Martin, E. Favreau, M. A. Lépine, M. Champagne H. Dalpé.

Diplômes de musique. — Mlles T. Sénécal, C. Brunet, C. Boisvert, A. Girard, B. Saint-Martin, H. Poulin, L. Archambault, A. Brûlé, E. Saint-Pierre.

Diplômes obtenus au bureau des examinateurs catholiques. — Mlles K. Murphy M. A. Latouche, M. A. Frappier, A. Larue, J. Brazeau, E. Marin, C. Guilbault, B. Tétrault, E. Bonneville.

DISTRIBUTION DES PRIX AUX ELEVES DU COLLEGE LAVAL, ST VINCENT DE PAUL, ILE JESUS

Dimanche dernier, 24 juin, notre village a reçu de nombreux visiteurs, attirés par la distribution des prix au collège Laval.

Un programme très varié et bien exécuté a permis aux parents des élèves et aux amis des Rév. Frères de passer trois heures très agréablement.

Tout le monde a été ravi d'entendre la fanfare du collège, composée de tout jeunes enfants, rendre à la perfection des morceaux assez difficiles, tels que les suivants :

"Iowa Semi-Centennial", marche Weldon. "L'Abeille d'or". Ouverture, E. Poutet. "La Colombe", fantaisie par Bouthel. "The Brook", valse, L. P. Laurendeau. "Chant national patriotique", Lavallée.

L'honneur de ce succès revient au Rév. Frère Marie-Léoncien, directeur du collège et en même temps professeur de musique, dont tout le monde connait le dévouement et le talent.

L'orchestre du collège nous a aussi fait entendre deux magnifiques morceaux :

"Armor Galop", Winternight. "La couronne du Prince", marche.

Le piano était tenu par M. Classey, le distingué professeur de musique du Mont Saint-Louis, et depuis quelques mois professeur au collège Laval.

L'Auberge du Numéro Trois, farce en un acte, a été parfaitement interprétée et chaleureusement applaudie. Nos sincères félicitations aux jeunes acteurs, MM. R. Ranger, A. Michaud, A. Jolicoeur, L. Hardy.

Des prix magnifiques ont été décernés aux élèves qui se sont le plus distingués, toute l'année, par leur bonne conduite et leur travail.

Le cours—M. A. Jolicoeur a obtenu le 1er prix de Banque, 3 beaux volumes offerts par M. le curé de St Vincent.

M. R. Ranger, 2e prix de Banque, prix offerts par M. Beauchamp, préfet du pénitencier de St Vincent.

2e Cours—M. O. Pepin, 1er prix de Banque, offert par M. Léonard ; M. E. Pepin, 2e prix de Banque, offert par M. O. Chartrand.

MEDAILLES D'OR

M. A. Jolicoeur, 1er cours, médaille d'or pour excellence en anglais, offerte par M. Edward Reiney.

L. Couvrette, 2ème cours, médaille d'or, pour excellence en anglais, offerte par M. Sauriol, de Montréal.

M. A. Jolicoeur, 1er cours, médaille d'or pour excellence en français et en même temps 1er prix de mentions et de politesse, médaille offerte par M. Beauchamp, préfet du pénitencier.

M. O. Pepin, médaille d'or pour excellence en français, offerte par M. le docteur Clermont.

M. A. Labelle, médaille d'or pour le violon, offerte par M. Classey, professeur de musique.

M. A. Larose, médaille d'or pour violon et clarinette, offerte par M. Boulay, curé de St Théophile du Lac.

Médaille d'argent décernée à M. L. Larose pour excellence dans le 3ème cours, médaille offerte par M. O. Chartrand.

Ont obtenu un premier prix de mentions et de politesse :

1er cours. — MM. Ranger, prix offert par M. Ernest Auclair ; D. O'Shea, prix offert par M. C. A. Wilson, avocat de Montréal ; A. Labelle, prix offert par M. Michaud, de Montréal.

2e cours. — MM. O. Pepin, E. Pépin, L. Hardy, E. Gendron, L. Couvrette, L. Pépin, R. Charbonneau.

3e cours. — A. Gendron, J. Reiley, O. Charbonneau.

4e cours. — Armand Papineau, Ernest Sauriol.

1er prix de déclamation décerné à M. R. Ranger, prix offert par M. le notaire Lévesque, de St Vincent.

1er prix de piano décernés à MM. R. Bélair et Ed. Sauriol, prix offerts par M. Classey.

1er prix de dessin d'ornement et de calligraphie, décerné à M. R. Bélair, prit offert par M. Lorrain.

Il nous reste maintenant à remercier les Révds. Frères de tout ce qu'ils ont fait pour nos enfants, et à leur souhaiter ainsi qu'à leurs élèves de bonnes et heureuses vacances.

N.B. — La rentrée des classes pour le Collège Laval est fixée au mardi, 4 septembre.

A suivre sur la page 11

L'EXCURSION DES COLONS AU LAC SAINT-JEAN

La vente des chutes Ste Anne fait l'objet d'un gros procès.

Québec, 27 — A la Société de Colonisation du Lac St Jean, on travaille activement aux préparatifs du banquet Prévost et de l'excursion des colons au Lac St Jean, les 3 et 4 juillet prochain.

Les honorables MM. Auguste Tessier, Rodolphe Roy, et J. C. Kaine, ont promis d'y prendre part.

Le train spécial partira de Québec le 3 juillet à 8 heures 45 a. m. arrivant à Roberval à 4 heures p. m. Le 4, jour du banquet Prévost, un train spécial partira de Chicoutimi à une heure p.m., arrêtant à St Jérôme, où le vapeur "Mistassini", attendra les colons pour aller rencontrer les excursionnistes qui reviendront de leur promenade à bord du "Pikonagania".

—Les travaux de réparations du rocher de Québec sont suspendus. On ne sait trop pourquoi. Ils ne seront repris qu'au retour du sous-ministre de la milice, le lieut.-colonel Pinault, qui est malade à Ottawa.

La vente des chutes de Ste-Anne fait aujourd'hui l'objet d'un procès intéressant au palais de justice. MM. Snyder et Oderkirk, prétendent qu'ils avaient une option sur les chutes qui ont été vendues à la "Bay'eis Paper and Pulp Coy".

Ce n'est pas dans la rivière St Charles, mais dans le bassin Louise, que s'est noyé le jeune Rousseau hier soir.

—Un incendie a détruit ce matin presque complètement une maison de la rue Demers, à St Sauveur, appartenant à M. F. X. Drouin, avocat.

Visites royales.

Trondhjem, 27. — Le roi Haakon a rendu, hier après-midi, visite aux navires étrangers. En premier il est allé à bord du croiseur allemand "Prinz-Adalbert," où il a été reçu par le prince Henry de Prusse. Il est ensuite rendu à bord du croiseur français "Amiral-Aube" où l'amiral Bayle lui a souhaité la bienvenue. Plus tard, il a rendu visite aux navires anglais, hollandais et danois.

Dans la soirée le roi est allé à bord du yacht royal anglais "Victoria et Albert."

Nouveaux chemins de fer.

Londres, 27. — Le "Morning Post" publiait lundi, un long article signé de E. B. Osborne, sur l'expansion du Canada, et notamment sur le nord-est canadien. Il déclare que la construction d'un chemin de fer jusqu'à Fort Churchill sur la baie d'Hudson est une nécessité stratégique essentielle à la défense efficace de l'Empire.

PARC SOHMER

Soirée de gala ce soir. Grand orchestre et orchestre mécanique, sur la terrasse jusqu'à minuit. Illumination, Etc, Etc, r.

ESCOMPTE DE JUIN

Profitez des escomptes de 20 à 30 pour cent sur tous les ameublements de salon salle à diner, chambre à coucher, tapis, prélarts, rideaux, portières, etc., etc. chez F. Lapointe, 625 Sainte-Catherine Est angle Montcalm. Ouvert jusqu'à 9 hrs le soir. r

LES MALLES POUR L'EUROPE

Les malles pour la Grande-Bretagne et l'étranger seront fermées durant cette semaine au bureau de poste de Montréal aux heures indiquées ci-dessous :

Mardi, 8.30 a. m. "Teutonic", pour la Grande-Bretagne, l'Irlande et l'Europe, départ de New-York le 27 juin.

Même jour, à 6.15 hrs p. m., service supplémentaire pour les mêmes pays.

Mercredi 27, à 8.30 hrs a. m., par le "Dutschland", Grande-Bretagne, Irlande et Europe ; départ de New-York le 28.

Mercredi, 27, à 6.15 hrs p. m. par "La Provence", pour la France et l'Allemagne ; départ de New-York le 28.

VOUTES
De Sûreté

On ne saurait trop estimer la valeur d'une voûte de sûreté pour déposer les obligations, actes, bijoux, argenterie, etc.

Sûr assurance, la plus certaine et économique.

Un appartement privé est à votre disposition pour faire l'examen de vos valeurs.

Prix, $3 par année et plus.

The Sovereign Bank of Canada

La banque qui paie intérêt quatre fois l'année. La banque pour tous.

Bureau principal : 232-236 RUE SAINT-JACQUES.
Succursale de l'Ouest : 2608 RUE SAINTE-CATHERINE, coin Guy. Xs

VENTE TRES IMPORTANTE

Belle Propriété Centrale de Ville et un Splendide Lot coin du Haut de la Ville

Nous avons reçu instruction de Mme A. Bélasco, (héritière de la succession Hart), qui part de la ville, pour aller à l'étranger, de vendre à l'encan public, à nos salles

No 453 rue Saint-Jacques

JEUDI, LE 28 JUIN, 1906 A 11 HEURES

les belles propriétés en pierre solide, magasins et hôtel,

Nos 102, 104, 106 et 108 rue Notre-Dame Est.

vis-à-vis le Palais de Justice, et près du coin du square Jacques-Cartier, dans le centre le plus commercial de Montréal.

Terrain mesurant environ 50 de front. Maison construite très solide et pouvant porter de deux à quatre autres étages.

L'arrière dépasse les autres propriétés voisines, ce qui lui donne plus de valeur, se trouvant la clef de tout le bloc entre le square Jacques-Cartier et la rue Saint-Vincent. On a dépensé de neuf à dix mille piastres en améliorations depuis deux ans ; aussi, un nouveau toit par Reed. Les titres sont les meilleurs, venant du shérif. Les loyers l'an dernier, ont donné plus de $1,900.00, et grâce aux améliorations qui viennent d'être complétées, on peut s'attendre à un plus gros revenu. C'est une grande occasion pour les capitalistes, vu le développement énorme de la ville, et cette propriété exceptionnellement avantageuse est destinée à augmenter rapidement en valeur. Ne manquez pas de la voir.

La superbe résidence en brique et pierre solides, au

No 118 rue Durocher, angle de la rue Prince-Arthur.

Avec ses 3,000 pieds de terrain en superfie, c'est sans contredit un des meilleurs site de la ville pour une résidence. Elle est éclairée de trois côté et si tout était construit ou si on la modifiait pour en faire des plain-pieds ou appartements, il n'y aurait pas une pièce sombre, ce qui est très désirable dans une construction de ce genre. La résidence est spacieuse et attrayante ; elle contient 17 chambres et deux bains ; le meilleur système de chauffage et le plus moderne, de même que celui de la plomberie.

Les loyers, l'an dernier, se sont élevés à $1,020, et avec des améliorations, ils pourraient être doublés.

Nous désirons rappeler à ceux qui désirent acheter que c'est là une propriété réellement belle et des plus convenablement situées. Au coin nord du bloc, on est à terminer un magnifique édifice de rapport, au coût d'un quart de million et qui sera bien proche de la perfection.

Pour détails quant aux conditions, etc., s'adresser aux soussignés.

23,25,27 FRASER FRERES, Encanteurs.

Jeudi 28, 6 hrs p. m., "Ionian", pour la Grande-Bretagne, l'Irlande et l'Europe ; départ de Rimouski le 29 juin.

Vendredi, 29, 8.30 hrs a. m., "Etruria", Grande-Bretagne, Irlande et Europe ; départ de New-York le 30 juin.

Vendredi 29, à 6.15 hrs p. m., malles supplémentaires, Grande-Bretagne, Irlande et Europe, départ de New-York le 30 juin.

Les lettres pour le service des malles supplémentaires peuvent être mises à la poste à 6.15 hrs p. m. ainsi que celles qui partent par "La Provence". Les autres matières postales devront être déposées avant 5 hrs p. m.

Les paquets poste expédiés par le "Ionian" seront reçus jusqu'à 5.30 hrs p. m.

Les lettres recommandées devront être mises à la poste une demi-heure avant la fermeture des malles.

COMMERCE

GRAINS ET FARINES — Blé, marché de Chicago, hausse de ¼ à ½ cent ; juillet, 83 1-8 cents ; septembre, 83 3-8 cents ; maïs, marché de beaucoup plus ferme ; mais, marché de beaucoup plus ferme ; hausse de 1 1-8 cent ; juillet, 51 7-8 cents ; hausse de 1-8 cent ; juillet, 38 1-8 cents.

A Winnipeg, juin, ouverture, 83 cents ; fermeture, 82½ cents ; juillet, 83¼—83 cents ; octobre, 80 7-8—80 7-8 cents. Marché quelque peu en baisse.

A Montréal — Blé de printemps du Manitoba, marché d'exportation, peu actif. Prix offerts au-dessous des prix demandés. Avoine s. prix fermes ; avoines blanches, No 2, 43¼ cents ; No 3, 43 cents et No 4, 42¼ cents.

FARINES — Marché assez actif, pour farines de blé de printemps.

On cote, patente de blé du printemps, $4.60 à $4.70 ; forte à boulangerie, $4.10 à $4.20 ; straight rollers, $3.90 à $4.10, et en sacs, $1.85 à $1.95 ; extras, $1.40 à $1.50 ; farine de blé d'hiver, $4.20 à $4.40.

ISSUES DE BLE — Marché plus actif sur meilleure demande d'exportation. Son de Manitoba, en sacs, $18 ; gru, $20 à $21 ; son d'Ontario, en sacs, $17 à $18 ; gru, $20.50 à $21 ; moulée de moulanges, $21 à $25 ; moulée de grain, $28 à $29.

AVOINES ROULEES — Marché moins actif, mais plus stable. On vend de $2.10 à $2.20.

Blé d'inde, facile, $1.40 à $1.45.

FOIN — Marché plus ferme et bonne demande. On cote No 1, de $10 ; No 2, de $9 ; trèfle mêlé de foin, $8.00 ; trèfle pur, de $6.50 à $7.00.

BEURRES ET FROMAGES — Marché local très ferme. On demande parfois de 11 3-8 à 11 5-8 cents pour fromages d'Ontario et 11 1-8 à 11¼ cents pour fromages de la province de Québec.

A la campagne, prix toujours élevés. On a payé jusqu'à 11 5-16 cents, hier.

BEURRES — Marché calme, mais ferme. Beurre doux, 22¼ à 22¾ cents, et beurre salé, 20¼ à 21 ¼cents.

PRODUITS DE LA FERME — Arrivages relativement peu considérables. Prix : 16 à 16¼ cents, pour No 1, mirés, et 13 à 13½ cents, No 2.

FEVES —

Scroggie's



STORE OF SATISFACTION

COMMENCEZ PAR LE HAUT

Il est fort nécessaire d'avoir un chapeau qui convienne à votre taille et s'ajuste bien à votre tête. Nous avons toutes les formes élégantes dans n'importe quel style et dans toutes les dimensions ; aucun trouble pour en trouver un qui vous convienne.

Ce sera une excellente idée, pour terminer la saison, que de réserver des fonds pour profiter de nos offres de chapeaux.

$1.50. Chapeaux canotiers en paille fendue, à 98c

$3.00. Chapeaux canotiers de belle paille fendue, avec ruban de choix, à $1.90

Un assortiment considérable de chapeaux en toile de $1.00 pour 75c

25 douzaines de casquettes automobile en toile et en duck, à la dernière mode, de $1.00, pour dames. Excellente valeur à 25c

IMAGES

Nouvelles images pour la maison, ou cadres nouveaux pour des gravures qui vous sont chères. Les bons tableaux dans une maison sont indispensables à cause de leur influence bienfaisante sur le goût.

Demain nous aurons une vente de gravures, sur des sujets variés, et de cadres de différents styles, à 98c et 89c chacun.

SCROGGIE, 3e ETAGE.

LE VRAI MODELE

Un corset de forme élégante, rehausse le charme d'une femme en lui donnant de la grâce.

Avec les modèles longs et gracieux il n'est pas nécessaire de serrer excessivement les lacets pour que le corset s'ajuste bien aux formes, avec fermeté et élégance.

Corsets de dames en coutil, devant droit ; quelques-uns avec hanches longues, d'autres à buste court ; blancs et gris, grandeurs 18, 19, 24 à 30. Prix réguliers 75c et $1.00. Jeudi, à 49c

Corsets en coutil, devant droit, longues hanches ; jarretières sur le côté et le devant ; blancs et gris ; de toutes les grandeurs. Prix 75c

SATISFACTION W.H.S. Scroggie Limited MONTREAL

Offre Spéciale de Lonsdale de Scroggie

Batiste magnifique, fini souple, faite spécialement sur notre commande, pour être détaillée, la verge, 15 cents, 50 pièces à vendre, jeudi 11c

La verge 11c

Ou une pièce de 50 verges pour $5.25

Serviettes à Point d'Ourlet

60 doz. serviettes Huck, blanches, à points d'ourlet, grandeurs 18 x 36, en vente jeudi, au prix spécial de 12½c

95c—Tweed d'Eté—69c

Non seulement une ou deux pièces, mais un assortiment complet de gris pâle et moyennement pâle. Quelques-uns de couleurs unies, d'autres à carreaux de fantaisie, tous les dessins les plus nouveaux que l'on devrait vendre à 95c la verge ; comme ces tweeds ne nous sont parvenus qu'il y a quelques jours, plutôt qu'au commencement de mai, nous nous proposons de les écouler jeudi à, la verge 69c

MARCHANDISES BLANCHES LAVABLES

Ces magnifiques tissus ont un tel air de fraîcheur que, les voir invite presque toujours à l'achat, en outre leurs prix sont si modérés.

Brillantine blanche, Linons, Mousselines, Nansouk, Toiles des Indes, Canevas à Costumes et plusieurs autres marchandises offertes aux acheteurs, jeudi, toutes à, la verge.... **15c**

Toiles Blanches à Robes

Choix d'un lot spécial d'étoffes à robes, fil fin, moyen et gros, 36 pouces ; valant 35c la verge, jeudi 25c

Encore d'Autres Couvrepieds

Ils sont bleus, roses et rouges, très grands et valent régulièrement de $1.00 à $1.10 chacun ; une occasion pour jeudi, chacun 75c

SATISFACTION W.H.S. Scroggie Limited MONTREAL

SERVICES A DINER IMPORTES

Vous vous attendez naturellement à trouver chez Scroggie un assortiment de porcelaine plus considérable que partout ailleurs dans la ville. Or c'est le cas et ce sont les prix et la qualité qui attirent votre attention. La porcelaine est si fragile qu'il faut peu de temps pour briser un service.

Nous ne demandons pas de prix exclusifs, mais nous donnons des styles exclusifs et la meilleure qualité.

Seulement 12 services à dîner en porcelaine, 111 morceaux, Jolis dessins de fleurs et poignées et bords dorés. Ce service en porcelaine comprend trois plats à légumes et assiettes à pain et à beurre, ce qui fait 111 morceaux utiles. Prix régulier, $22 Jeudi $14.90

Certaines pièces font de charmants souvenirs de Montréal. Tasses et soucoupes, avec vues des principaux édifices de Montréal, Jeudi 25c

Services à sucre et à crème avec vues de Montréal 15c

Jeudi, chacun 15c

Assiettes à pain et à beurre, 5 pouces de grandeur, avec vues, ... 10c

Jeudi 10c

Vente de Juin de Lingerie Blanche

Durant les trois derniers jours de cette merveilleuse vente nous voulons surpasser tous nos records antérieurs. Nos anciens prix étaient au dernier chiffre, mais ceux-ci sont encore plus avantageux. Nous regrettons de ne pouvoir donner plus de détails des offres de jeudi, mais on comprendra, car ce qui suit, notre désir de réduire constamment les prix.

Robes de nuit en batiste, haut col, empiècement plissé, garniture de broderie. Prix régulier, $1.39, pour 98c

Cache-corset en batiste, devant ample, empiècement avec insertion de dentelle et garniture de dentelle et de ruban. Prix 29c

Jupon en batiste, large volant de linon, garni de remplis et de large broderie. Prix 69c

Caleçons en batiste, volant parapluie avec remplis, insertion de dentelle et bordure, pour dames. Prix 39c

SATISFACTION W.H.S. Scroggie Limited MONTREAL

A QUEBEC

CHEZ LES IMMIGRANTS — ACCIDENT D'AUTOMOBILE — UNE AUTRE VICTIME DE L'ONDE — LES FETES DE 1908 ETC.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 27. — Aux bureau de l'Immigration, on a commencé, hier après-midi, une enquête sur les affaires de l'immigration à Québec. On prétend que ceux qui tiennent les divers établissements de commerce, dans le bâtiment des imimgrants, exploitent les immigrants lorsque ces derniers arrivent à Québec, en leur faisant payer des prix exhorbitants. M. Blair a été délégué par le département de l'Intérieur pour faire cette enquête.

—Un nommé Arthur Samson a été victime d'un malheureux accident d'automobile, lundi soir, et l'on craint des suites funestes. Il a été frappé et renversé sur l'asphalte, rue St Joseph, par une automobile, et il a été relevé sans connaissance, et ce n'est que deux heures après, qu'il reprit l'usage de ses sens, dans l'édifice de l'Arcade, où il fut d'abord transporté. Après avoir reçu les soins d'un médecin, il a été transporté chez lui, rue Desfossées. Son état est très critique.

—L'onde vient encore de faire une victime. Un garçon de neuf ans, enfant de M. Isidore Rousseau, de cette ville, s'est noyé hier soir dans la rivière St Charles. Le coroner tiendra une enquête sur son cadavre demain.

—Le Dr J. W. Jolicoeur, coroner du district de Québec, est parti hier soir pour Trois-Rivières, afin de prendre part au congrès médical. Il sera de retour demain.

—On signalé plusieurs vols à Lévis dans la journée de lundi.

Les pickpokets ont opéré dans le wagon-palais de l'express maritime, en plein après-midi. M. James Lawlor s'est aussi fait voler $20.

—Dimanche, à l'église St-Grégoire, comté de Montmorency, la société St-Jean-Baptiste a présenté une adresse à Sa Seigneurie le juge Fitzpatrick, le félicitant de sa nomination au poste de juge en chef de la Cour Suprême du Canada, mais témoignant aussi son regret de son départ comme député du comté de Québec.

—La St-Jean-Baptiste sera fêtée avec éclat à Limoilou, le premier juillet. Il y aura procession à 8 heures, suivie d'une messe solennelle dans l'église de Limoilou.

—Le maire de Québec, l'hon. M. Turgeon, l'hon. M. Kaine, les députés Jobin et Côté, de St-Roch et St-Sauveur, le rév. Scott, l'abbé Lortie, représentant les autorités du Séminaire, le major Wood et M. H. J. J. B. Chouinard, s'embarqueront ce soir sur le bateau de la compagnie Richelieu, en route pour Montréal et de là à Ottawa, en délégation au sujet des fêtes de 1908. Ces messieurs seront reçus par les ministres fédéraux demain, entre 1 et 3 heures de l'après-midi. La délégation sera accompagnée des sénateurs et députés de la province de Québec, et sera de retour demain.

—Nous avons donné hier la liste des jugements rendus avant midi par la Cour d'Appel. Après midi, les jugements suivants ont été rendus: Marceau vs Rousseau, confirmé: Bacon vs "The Laurentides Pulp Company", renversé; Tousignan vs la Corporation de Nicolet, confirmé.

—Accoutumé à se méfier des réclames payées qui paraissent dans les journaux, le public semble ne pas se hâter de se rendre à l'Auditorium, cette semaine. On nous y donne cependant du très bon théâtre. "Ruy Blas" est représenté pour la première fois à Québec, et il ne l'a certes pas été mieux à Montréal, du moins pour ce qui est des rôles masculins.

Perny, Schiller et Hauterive, respectivement dans Ruy Blas, don Salluste, et don Cesar de Bazan, rivalisent de talent. Chez les femmes, Mesdames Sureau et Beaufort font aussi leur part.

A la fin de la semaine, on nous donnera "Napoléon", de Bergerat.

Echos Mondains

Mme E. M. Turgeon, de lette ville, est en visite chez Mme W. Gates, à Old Orchard.

× × ×

M. et Mme Sévère Sarrasin (née Mlle Desrochers) seront de retour vendredi de leur voyage de noces et recevront dimanche au No 210 rue Carrière.

× × ×

Une très brillante et joyeuse réunion de parents et d'amis a eu lieu samedi soir à la demeure de M. D. Cholette, rue Saint-Hubert, à l'occasion du 4le anniversaire de naissance de madame D. Cholette. Une adresse et de jolis cadeaux lui furent offerts et un réveillon fut servi à minuit.

Etaient présents : M. et Mme G. Cholette, M. et Mme N. Lalonde, M. et Mme O. De Saint-Ours, M. et Mme D. Pillon, Mme Carrière, Mlle A. Cholette, M. N. Lalonde, fils, Mlle T. Cholette M. O. Bonnier Mlle Asselin, M. Bougie, Mlle Max Labrèche, M. Marino, Mlle B. Ethier, M. Bissonnette, Mlle Girard etc.

× × ×

Monsieur Gust. Brault et sa famille sont partis pour Saint-Louis de France où ils passeront l'été à leur villa sur les bords du Saint-Maurice.

× × ×

M. et Mme Cyrille Maloin sont en visite depuis samedi chez leurs fils, MM. Pierre et Joseph Maloin, 350 rue Ontario, Maisonneuve.

× × ×

Madame J. B. Barbeau, de Worcester, est en promenade à Montréal l'hôte de son gendre, M. Art. Bétournay.

× × ×

Les amis de M. Joseph Chaput se sont réunis à la salle Gariépy, dimanche dernier, pour lui offrir leurs voeux à l'occasion du 44ème anniversaire de sa naissance. C'est M. Majorique Gagnon qui avait organisé la fête et elle a eu un grand succès.

× × ×

Nous apprenons que M. J. B. Dubois, notre sympathique violoncelliste soliste et directeur de l'Association Symphonique d'Amateur, passe ses vacances avec sa famille à Ostende, en Belgique.

× × ×

Les gens des Cèdres apprennent avec plaisir que M. Emile Roberge, E.E.M., part aujourd'hui de Montréal pour venir passer ses vacances au milieu de sa famille.

× × ×

M. Ernest Lafortune, fils de M. Alph. Lafortune, est parti dimanche soir, accompagné de son oncle, M. Alfred Pichette, pour Laprairie, chez M. V. Robidoux, où ils passeront quelque temps.

× × ×

Mademoiselle Albertine Lafontaine, fille du docteur Lafontaine de Manchester, est en visite à St-Constant chez mademoiselle Lucrèce Lanctôt. Toutes deux doivent partir prochainement pour un voyage de deux mois aux Etats-Unis.

× × ×

M. le docteur et madame J. F. A. Gatien sont allés en voyage de noces à Québec. En revenant, le docteur assistera à la convention médicale qui a lieu actuellement à Trois-Rivières.

× × ×

Mlle Mathilda St-Onge, de Ware, Mass., est en promenade dans sa famille à Contrecoeur. Elle sera à Montréal dans une quinzaine de jours, en visite chez M. Cléophas St Onge, 189 rue Gilford.

× × ×

On annonce pour le 3 juillet le mariage de Mlle Rosa Labelle de St-Martin à M. Arthur St-Jean de Parc Laval.

× × ×

Mlle Adélina Roberge, No 132 rue Rivard, est partie mardi le 26 pour visiter sa soeur, Mme A. Charbonneau de St-Albans, Vt.

× × ×

Mme Emile Nadeau est partie en villégiature à Boucherville avec sa famille pour l'été.

× × ×

Le rév. Patrick Gauthier, ordonné prêtre le 20 juin à Baltimore par le cardinal Gibbons, est actuellement en visite à Montréal pour une semaine chez des amis. Le jeune prêtre est né à la Baie St-Paul, et exercera son ministère dans le diocèse de Burlington, Vt.

RHUMATISME

Prix: 25c



Le remède de Munyon contre Le Rhumatisme manque rarement de soulager les douleurs aux bras, aux jambes, au dos, la raideur ou l'endure des articulations en quelques heures. Guérison certaine en quelques jours. Il n'endort pas le mal, l'extirpe de l'organisme. (2) y MUNYON

Une Vieille Croyance

encore maintenue par certaines femmes, c'est qu'on ne peut pas faire de bonne pâte avec de la farine de blé dur du Manitoba; en conséquence elles achètent une sorte de farine pour le pain et une autre pour les pâtisseries. Ceci est inutile car la farine "Five Roses" est moulue par un procédé spécial qui la rend aussi satisfaisante pour les pâtisseries que pour le pain. La pâte faite avec la "Five Roses" est plus légère, plus spongieuse, et bien plus saine et plus nourrissante que celle faite avec les autres marques ordinaires, sur le marché.

Lake of the Woods Milling Co LIMITED.

25.27.29

Il y a ici tout ce qu'il faut à la garde-robe d'un monsieur.

Les touristes des Etats-Unis sont spécialement invités à visiter les magasins United Tailoring, seulement pour voir les styles superbes et les valeurs étonnantes à $12.00.

Les Américains ont l'habitude d'acheter de bons habits au Canada, parce qu'il leur en coûte la moitié moins à raison du tarif préférentiel sur les tweeds et worsteds anglais.

Notre complet de $12. coûterait deux fois plus dans un atelier de tailleur sur commande et la coupe n'en serait pas aussi bonne, non plus.

HENRY DUBOIS, 325 St Laurent.

Un modèle parfait d'un haut degré d'excellence en fait de produit manufacturé.

LA POUDRE A PATE

Cook's Friend

La Meilleure du Canada.

(2) VENDUE PARTOUT

Pour Enlever les Taches

Ne ruinez pas vos effets avant de les envoyer à un expert. La plupart des taches, avec un peu de soin, peuvent être enlevées et les effets nettoyés comme s'ils étaient neufs, si la couleur n'est pas altérée. Certaines taches ne peuvent être enlevées sans nuire aux tissus. Si nous disons que nous ne pouvons, nous donnerons $50.00 à quiconque nous démontrera comment.

Teinture et nettoyage de toutes sortes.

BRITISH AMERICAN DYEING CO

Bureaux et agents dans toute la ville et dans tout le Canada. 25.27.29

DE 20c à 60c LA LIVRE

STROUD

VEND le THE à meilleur marché

que les autres marchands de thé.

L'immense volume de ses affaires

lui permet d'en agir ainsi.

529	151	Rue Saint-Laurent	622
Ste Catherine Est	Saint-Laurent	Angle de la rue Napoléon	Notre-Dame Ouest
EST 72	EST 203	EST 203	MAIN 1116

SEANCE DE FIN D'ANNEE

A L'ACADEMIE DE LA SALLE D'OTTAWA — FACON ORIGINALE DE RECOMPENSER LES ELEVES.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 27. — Les Frères des Ecoles Chrétiennes qui ont charge de l'enseignement à l'académie La Salle, rue Sussex, ont inauguré, cette année, une nouvelle méthode de récompenses pour leurs élèves. A l'exception de quelques prix spéciaux, des livrets de banque d'épargnes ont été donnés aux élèves les plus méritants. Le but des Frères des Ecoles Chrétiennes est d'encourager les jeunes garçons à faire des épargnes. La méthode suivie pour arriver à ce but est la suivante. Au commencement de l'année un compte a été ouvert pour chaque élève dans une banque locale et chaque fois durant l'année, qu'un élève méritait une bonne note, son compte de banque s'en ressentait. Lors de la livraison des livrets, dimanche dernier, quelques élèves avaient jusqu'à vingt piastres à leur crédit. Mais là où l'on admire encore plus la sagesse des autorités de l'académie, c'est que d'après un contrat passé en bonne et due forme entre l'élève et ses maîtres, l'enfant ne pourra retirer ses épargnes de la banque que lorsqu'il aura atteint l'âge de 21 ans. A cette distribution de récompenses nouveau genre présidait le Rév. Père Corbeil, chapelain de l'Académie La Salle et une assistance considérable de parents et d'amis de la jeunesse s'y trouvait aussi

L'EPUISEMENT DE L'ETE

Les Pilules Roses du Dr Williams sont le meilleur tonique pour l'été

Les chaleurs persistantes de l'été éclaircissent le sang et vous laissent fatigué, accablé, épuisé. Rien ne réagit mieux contre cette action des chaleurs que les Pilules Roses du Dr Williams, car elles font réellement du sang nouveau et renforcent chaque organe, chaque tissu du corps. Chaque dose vous infuse une nouvelle force, une nouvelle énergie, une nouvelle vie. Les Pilules purgatives ne font que vous affaiblir davantage. Les toniques ordinaires ne sont qu'un stimulant momentané. Mais les Pilules Roses du Dr Williams font réellement du sang nouveau, et le bon sang rouge pur et riche peut seul vous donner la force de traverser la période des chaleurs. Voilà pourquoi vous devriez prendre maintenant les Pilules Roses du Dr Williams.

M. W. J. Norfolk, White Horse, Territoires du Yukon, écrit ce qui suit : "J'ai trente-neuf ans et j'ai toujours été un athlète sachant à peine ce que voulait dire le mot maladie. L'année dernière, cependant, ma santé fit défaut. Je devins nerveux, sans sommeil et aussi faible qu'un poulet. Je me sentais complètement épuisé. J'essayai divers toniques, mais c'était de l'argent dépensé en pure perte, car ils ne me firent aucun bien. Finalement je commençai à faire usage des Pilules Roses du Dr William qui me mirent de nouveau sur pieds, me donnèrent une nouvelle force, une nouvelle santé."

Tout homme et toute femme faibles que la moindre chose fatigue, trouveront dans les Pilules Roses du Dr Williams, une nouvelle santé, une nouvelle énergie. Elles guérissent toutes les maladies du sang et des nerfs telles que l'anémie, l'épuisement nerveux, les maux de tête, douleurs de dos, l'indigestion, la névralgie, le rhumatisme et les indispositions spéciales qui affligent les jeunes filles qui se développent et les femmes d'âge mûr. Vendues par tous les marchands de remèdes, ou par la poste, à 50c la boîte ou six boîtes pour $2.50, de Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

AUTRE VICTIME DU TRAMWAY

Un bambin de cinq ans a été victime d'un accident de tramway sur l'avenue DeLorimier. L'enfant, Herbert Shlohssay, dont les parents demeurent au No 488 rue DeLorimier, était à jouer avec des petits compagnons, quand il fut frappé par un tramway, en face de la demeure de ses parents.

A l'hôpital Notre Dame où le bambin a été transporté, les médecins ont constaté une fracture de la jambe droite et quelques contusions à la tête, celle-ci sont de peu de gravité.

Ce matin, la condition du petit malade n'offrait pas de craintes immédiates.

LA POLITIQUE ANGLAISE

L'ENVOI D'UNE FLOTTE BRITANNIQUE A CRONSTADT NE SERAIT PAS FORT POPULAIRE A LONDRES.

Londres, 27.—La "Tribune" mène une violente campagne contre le projet d'envoi d'une escadre anglaise à Cronstadt, allégant que, par suite des divisions intérieures en Russie, cette manifestation d'amitié peut causer des malentendus, et qu'aucune entente réelle n'est possible tant que le gouvernement britannique ne pourra traiter avec un cabinet représentant le peuple russe.

On croit savoir cependant que les arrangements faits sont considérés par le Foreign Office comme trop complets pour permettre de reculer. Un grand nombre de membres de la Chambre des communes désirent que l'on fasse comprendre que la visite de l'escadre est une politesse faite au peuple russe et non au gouvernement.

M. Charles Philips Trevelyau, libéral, à ce sujet, avait préparé une question qui, à la demande de M. Grey, secrétaire des Affaires Etrangères, a été ajournée à demain. Une discussion sur la politique étrangère a été fixée au 7 juillet, et l'on espère expliquer clairement l'attitude du gouvernement anglais.

M. Grey a de nouveau répondu par la négative à une question qui lui a été posée à la Chambre des Communes, afin de savoir s'il s'entendrait avec les ambassadeurs français et allemands en vue d'une protestation collective auprès du gouvernement russe, au sujet de la persécution des juifs.

MESURES DE PRUDENCE

Londres, 27. — Une dépêche de Vienne, reçue par le "Morning Post", dit : "On annonce qu'en exécution d'un accord intervenu lors de la visite de l'empereur d'Allemagne dans cette ville, les garnisons autrichiennes près de la frontière russe seront renforcées en prévision de désordres russes, et l'Allemagne prend en ce moment des précautions identiques sur ses frontières de l'Est."

Si le Café

Vous Va, Prenez-en. Si non, Faites Usage de

POSTUM

Café Nourriture

et suivez en cela l'exemple de milliers de travailleurs intellectuels. ww

Comment l'Eczéma est Reconnu

COMMENT ON LE SOULAGE ET LE GUERIT PAR L'USAGE DE

L'Onguent du Dr Chase

Il y a plusieurs espèces d'eczémas, mais dans tous les cas se présentent les symptômes telles que la rougeur de la peau avec une teinte jaune, chaleur et inflammation, supuration de matière aqueuse et formation de galles.

Le trait le plus constant et le plus ennuyeux est la démangeaison, la sensation de brûlure, douleur qui tout simplement ennuyeuse devient intolérable.

L'eczéma a alors une tendance à devenir chronique et à s'étendre à d'autres parties du corps.

Un traitement assidu est nécessaire, mais pour vous guérir vous pouvez toujours compter sur l'Onguent du Dr Chase. Les premières applications vous donneront du soulagement et la guérison se fera graduellement et naturellement.

C'est grâce à son record comme remède contre l'eczéma que l'Onguent du Dr Chase est devenu si universellement connu. Il est d'une valeur incalculable dans tout cas de démangeaison et irritation de la peau.

Les mères se servent de l'Onguent du Dr Chase, de préférence à toute poudre qui bouche les pores, pour les échauffaisons et maladies de la peau de leurs bébés. 60c la boîte chez tous les vendeurs ou chez Edmanson, Bates & Company, Toronto. 9

ECHOS DE SOREL

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sorel, 27 — La distribution des prix a eu lieu, ces jours-ci, et les élèves de nos différentes maisons d'éducation sont en vacances. Déjà la gent écolière a envahi notre cité et la joyeuse activité de cette "belle jeunesse" sème la gaîté partout. On ne parle que de plaisirs et de fêtes, et chacun forme mille projets charmants pour le temps de la *vacance*.

—Plusieurs personnes de Sorel ont assisté samedi, à Saint-François du Lac, aux funérailles de Mme Rachelle Turcotte, épouse de M. Oscar Gladu, N. P., député d'Yamaska au fédéral. Les nombreux amis de M. Gladu sympathisent à sa profonde douleur et lui offrent l'expression de leurs regrets les plus sincères dans le malheur qui vient de la frapper.

—Le steamer "Agnai," qui a déchargé dans notre port 2,300 tonnes de charbon pour le département de la marine, est à prendre une cargaison de minerai pour la Nova Scotia Steel & Coal Co.

—Vendredi ont eu lieu les funérailles de Mme Elisabeth Wilkie, épouse de M. Joseph Delisle, de la Cie Bell. La défunte était bien connue et estimée à Sorel, et sa mort prématurée cause de vifs regrets à ses nombreux amis. Elle laisse pour déplorer sa perte, un époux et trois enfants en bas âge. Nous offrons à la famille nos profondes sympathies.

—La drague No 7 est en réparation aux chantiers de la Marine. On est à faire certains changements à ses chaudières.

—M. Alfred Lacouture a vendu à M. J. Bélanger, de Québec, son superbe yacht "Yvonne."

LA NULLITE DE DONATION

M. Octave Drouin, rentier de Montréal, a intenté hier contre son fils Philibert Drouin, une action concluant à la révocation d'une donation de deux immeubles évalués à $18.000 faite il y a environ 2 ans en faveur du défendeur et autres personnes.

Mtres Geoffrion, Geoffrion et Cusson, sont les avocats du Demandeur.

NOUVELLES DE ST LAURENT

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Laurent, 27 — Un pénible accident est arrivé, vendredi dernier, à un Italien qui travaillait sur la voie du Grand Tronc. Ce malheureux s'est fait écraser deux doigts en charpie et presque arracher un troisième doigt en déchargeant des rails le long de la voie. Soutenu par deux de ses compatriotes, on l'a emmené sur un brancard au village. Après un pansement du Dr Groulx on l'a envoyé à un hôpital de Montréal.

—La pluie que nous avons eue ces jours derniers a fait un bien considérable à la végétation. Saint-Laurent, qui est entouré de jardinages de toutes sortes, présente à présent le plus bel aspect. Rien de plus beau à voir. Nos nombreux jardiniers sont tous dans la jubilation.

—Lundi soir, à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, les demoiselles ainsi que quelques messieurs de notre ville ont donné une charmante soirée récréative et musicale devant un auditoire assez nombreux qui ne leur a pas ménagé ses applaudissements, très mérités d'ailleurs. La liste des amateurs qui ont figuré sur la scène serait trop longue pour être citée ici. Tous se sont acquittés de leurs rôles respectifs avec talent.

LA ST JEAN-BAPTISTE CHOMEE A MAGOG

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Magog, 27 — Dimanche matin, les sociétés de secours mutuel catholiques de Magog firent une sortie en corps à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste. Elles se rendirent à l'église, où une messe solennelle avec diacre et sous-diacre fut chantée. Le sermon a été fait par le Rév. M. Milette, curé qui donna une véritable pièce d'éloquence à son auditoire.

Après la messe, les sociétés paradèrent dans les principales rues de la ville, et le soir il y eut du chant, de la musique et des discours à la salle Bessette.

Messieurs O. Lavallée, P. A. Bissonnette et A. G. H. Béique furent les principaux orateurs de la soirée. Tous surent faire vibrer la corde patriotique et réchauffer l'amour des Canadiens pour leur beau Canada.

L'ASSOCIATION SYMPHONIQUE ET LA BIBLIOTHEQUE MUSICALE CIVIQUE

Jeudi dernier l'Association symphonique d'Amateurs, représentée par son président et son secrétaire, présentait une requête à l'Assemblée du Conseil de la bibliothèque civique, pour ajouter à la bibliothèque, un département consacré à l'art musical, tels que revues, méthodes théoriques et pratiques pour tous les instruments, avec des exercices supplémentaires pour tous ces instruments.

Inutile de dire que cette innovation sera grandement appréciée dans le monde musical, qui pourra très prochainement, grâce à l'esprit éducateur de la ville de Montréal, suivre le mouvement musical par les principales revues musicales de France, de Belgique, d'Angleterre et des Etats-Unis.

Le département du chant et solfège a obtenu une large part en y ajoutant 50 parties d'Opéra et d'Oratorio les plus recherchées.

L'orgue, le piano et le violon ont presque la collection complète de leurs oeuvres techniques respectives.

Les autres instruments à vent, tels que les cuivres et les bois ont aussi leurs méthodes et des exercices supplémentaires adoptés dans les conservatoires.

Tous les musiciens professionnels et amateurs n'ont qu'une voix pour remercier les échevins Dagenais et Proulx qui ont bien voulu proposer et seconder cet oeuvre si philanthropique ainsi que la secrétaire, Mme Côté, qui a voulu faire sa part en se chargeant d'écrire à cette fin aux éditeurs de musique. Nous devons aussi à l'échevin Gadbois une partie de notre succès concernant notre organisation.

L'Association Symphonique remercie cordialement nos professeurs qui ont bien voulu nous conseiller sur le choix de la musique.

Ce sont MM. R. O. Pelletier, Jos. Saucier, Arthur Letondal, Alfred Desève, Frédéric Pelletier, J. J. Goulet, Lavallée-Smith, G. Couture, J. B. Dubois, Théo. Vandermeschen, Hasseneer, Francis Boucher, Léon Kaster, L. Schepens, etc.

L'Association remercie aussi les signataires de la pétition qui nous ont été d'un grand secours pour notre succès.

MARIEVILLE

Il y a eu à Marieville une session spéciale du Conseil du comté de Rouville relativement à la question d'incorporation de la municipalité du village du Mont St-Hilaire. M. Henri Jodoin, avocat de Beloeil, représentait les requérants; M. F. C. Laberge, ingénieur civil, de Montréal, a été nommé officier spécial aux fins de faire rapport.

Bon Sang

Bon sang, bonne santé; mauvais sang, mauvaise santé; c'est invariable. Pourquoi ne pas aider un peu la nature et échanger le mauvais pour du bon? Du mauvais sang pour du bon sang; du sang pauvre pour du sang riche! Demandez à votre médecin comment cela s'applique à la Salsepareille d'Ayer et ce qu'elle fera dans votre cas! Pouvons-nous faire une offre plus loyale ?

Nous n'avons pas de secrets! Nous publions les formules de tous nos remèdes!

J. C. AYER CO., Lowell, Mass. yw

CONFERENCE SUR L'ALCOOLISME

Jeudi, le 28 du courant, aura lieu à la salle Saint-Jean-Berchmans, une conférence, avec vues animées, sur l'alcoolisme.

Cette conférence sera donnée par les RR. PP. Franciscains, sous la présidence du R. P. Rottot, S.J., curé de l'Immaculée Conception.

Il y aura aussi chant, musique, déclamation, etc., pendant la soirée. Le public est cordialement invité à cette soirée qui promet d'être très intéressante. L'entrée en est gratuite.

A DELORIMIER

Le conseil, siégeant, hier soir sous la présidence du pro-maire Magloire Labrecque, a donné instruction à l'ingénieur Laberge de préparer des plans pour poser des conduites d'égouts, rues St Jérôme, des Erables et de Lorimier.

LE FLEUVE REND SES VICTIMES

DEUX CADAVRES SONT REPECHES PRES DES ILES STE THERESE ET AU BOEUF — L'IDENTITE DES NOYES N'A PU ETRE ETABLIE.

Les cadavres de deux soyés ont été repêchés, hier, l'un près de l'Ile Sainte-Thérèse, et l'autre près de l'Ile au Boeuf.

Le coroner G. H. Fontaine a tenu une enquête et le verdict des jurés a été : "trouvé noyé". Les deux cadavres n'ont pu être reconnus.

L'accident, si accident il y a, doit avoir eu lieu dans le cours du mois de mai ; les cadavres portent les indices d'un séjour de près de deux mois dans l'eau.

L'un des noyés paraît avoir de trente-cinq à quarante ans. Il est vêtu d'un gilet noir, veston de la même couleur ; pantalons gris, paletot noir, tacheté de bleue.

Dans les poches d'habit on a trouvé un mouchoir de batiste blanc ourlé, un chapelet noir, un trousseau de dix clés, dont quelques-uns sont très petites.

Le second cadavre repêché mesure 5.6 pieds de taille. Le mort ne portait ni gilet, ni veston, et était vêtu d'un pantalon noir retenu par des bretelles marquées "Ideal" ; il était chaussé de bas de laine noir et de souliers noirs attachés par des lacets de cuir.

On ne peut fixer son âge ; le crâne du défunt est complètement dénudé.

On n'a rien découvert dans ses habits qui puisse établir son identité.

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15, 25 et 30 cents la boîte. w

RECOMPENSE AU MERITE

COURS PARTICULIERS DE Mlle LANCTOT

Cours primaire 1re division, Mlle Marguerite Cardinal: Prix: Histoire Sainte, Histoire du Canada, Calcul mental. M. Lionel Comoli, — Prix: Histoire Sainte, Histoire du Canada, Calcul mental, Orthographe française, Ecriture.

M. François de Sales Porlier, — Prix: Histoire Sainte, Histoire du Canada, Géographie, Calcul mental, Lecture française, Analyse française et Arithmétique.

M. Léon Chartiez. — Histoire Sainte, Histoire du Canada, Calcul mental, Lecture anglaise, Lecture française, Orthographe française, Ecriture, Géographie.

M. François de Sales Porlier. — Prix d'Instruction religieuse offert par une dame amie des Cours.

M. Lionel Comoli: — Prix d'Excellence de conduite à la salle d'étude.

COURS INTERMEDIAIRE, — 3e DIVISION

Mlle Jeanne Pelletier: — Prix Histoire Sainte, Connaissances utiles, Calcul mental. Lecture anglaise, Lecture française, Orthographe française, Traduction, Ecriture.

Mlle Aimée Carter Hickok: Prix Histoire Sainte, Histoire du Canada. Lecture française.

COURS INTERMÉDIAIRE, — 2e DIVISION

Mlle Emma Larocque: — Prix de Rédaction, Calcul mental.

M. Henri Chaput. Prix: Histoire Sainte, Histoire du Canada, calcul mental, catéchisme, lecture anglaise.

M. Albert Nadeau. Prix: Histoire Sainte Histoire du Canada, lecture anglaise, lecture française, lecture latine, analyse grammaticale, analyse anglaise, traduction anglaise.

Mlle Julienne Saint-Mars. Prix: Histoire du Canada, géographie, connaissances utiles, calcul mantal, lecture latine, analyse française, traduction anglaise.

Mlle Juliette Cardinal. Prix: Histoire Sainte, calcul mental, catéchisme, lecture latine, orthographe française, analyse française, rédaction, écriture.

Prix d'excellence, médaille d'argent, obtenu à mérite égal par Mlles Cardinal, Saint-Mars et M. Nadeau.

Prix d'assiduité à la salle d'étude, ... A. Nadeau.

Prix d'excellence à la salle d'étude, obtenu avec satisfaction par Mlle Saint-Mars, avec distinction par M. Albert Nadeau.

Intermédiaire, le division. — Analyse française: Mlle Eva Lemieux.

Analyse grammaticale anglaise: Mlle Eva Lemieux.

Traduction française: Mlle Lili Paule Jacques-Duhault.

Traduction anglaise: Mlle Lili Paule Jacques Duhault.

Calcul mental: Mlles L.-P. Jacques Duhault et E. Lemieux.

Lecture anglaise: Mlles Lapierre et L.-P. Duhault.

Lecture du manuscrit: Mlles Blanche Lapierre, Alice Lavallée, Eva Lemieux, Lili-Paule Duhault.

Lecture latine: Mlle Eva Lemieux.

Calligraphie: Mlle Eva Lemieux et L.-P. Duhault.

Définitions géométriques: Mlles Alice Lavallée et Eva Lemieux.

Géographie: Mlles Alice Lavallée et Eva Lemieux.

Connaissances utiles: Mlle Alice Lavallée.

Zoologie: Mlle Blanche Lapierre.

Histoire du Canada: Mlle Alice Lavallée.

Histoire d'Angleterre: Mlle Eva Lemieux.

Histoire Sainte: Mlles B. Lapierre, A. Lavallée, E. Lemieux, L.-P. Duhault.

Rédaction: Mlles A. Lavallée et L.-P. Duhault.

Arithmétique: Mlle L.-P. Duhault.

Orthographe française: Mlles B. Lapierre et L.-P. Duhault.

Prix Excellence: Médaille d'argent, Mlle E. Lemieux.

Mlle Albina Doin n'ayant pu passer ses examens, il lui est offert un volume comme souvenir de son travail de l'année.

SUPERIEUR—2e DIVISION

Analyse logique française: Mlles B. Latourelle, Y. Fournier, Y. Lamontagne, M. B. Méthot.

Analyse grammaticale anglaise: Mlles B. Latourelle, L. Jodoin, Y. Lamontagne.

Traduction française: Mlles Y. Fournier, M. J. Curot, L. Jodoin, B. Dugas, Montet, R. Thouin, B. Jeannotte, R. Normandin, Y. Lamalice, A. St Mars, A. Dastous.

Traduction anglaise: Mlles B. Latourelle, R. Thouin, R. Normandin.

Zoologie: Mlles L. Jodoin, B. Dugas, Montet, R. Michaud-Richer.

Géographie: Mlles B. Latourelle, L. Jodoin, Y. Lamontagne, B. Dugas-Montet, Y. Lamalice.

Botanique: Mlles B. Latourelle, Y. Fournier, L. Jodoin, Y. Lamalice, A. St Mars, A. Dastous.

Géologie: Mlles B. Latourelle, L. Jodoin, Y. Lamontagne, R. Michaud-Richer, R. Thouin, R. Normandin, A. St Mars, A. Dastous.

Connaissances utiles: Mlles Y. Fournier, L. Jodoin, Y. Lamontagne.

Calligraphie: Mlles Y. Fournier, J. Moisan, R. Michaud-Richer, R. Thouin, R. Normandin, B. Méthot, J. Pelletier.

Histoire du Canada: Mlles B. Latourelle, Y. Fournier, M. J. Curot, M. B. Méthot, A. St Mars, J. Pelletier, R. Normandin.

Histoire de France: Mlles Y. Fournier, L. Jodoin, Y. Lamontagne, R. Dugas-Montet, R. Michaud-Richer, R. Thouin, Y. Lamalice, M. B. Méthot, A. St Mars, J. Pelletier.

Histire d'Angleterre: Mlles L. Jodoin, B. Dugas-Montet, M. B. Méthot.

Littéraure: Mlles B. Latourelle, L. Jodoin, Y. Lamontagne, R. Normandin, Y. Lamalice, J. Pelletier.

Arithmétique, Sect. A.: Mlles B. Latourelle, Y. Fournier, J. Moisan, Y. Lamontagne, E. Lemieux.

Arithmétique, Sect. B.: Mlle L. Jodoin, R. Thouin, R. Michaud-Richer, B. Méthot.

Tenue des livres: Mlles L. Jodoin, Y. Lamontagne, R. Thouin, Y. Lamalice, M. B. Méthot.

Orthographe française: Mlle M. B. Méthot, médaille d'argent.

Prix d'honneur: Mlles R. Normandeau, J. Pelletier.

Composition littéraire: Deux volumes offerts, l'un par Mlle Sauvageau, l'autre par "Hermance" et remportés par Mlles Méthot et Fournier.

Instruction religieuse: Deux volumes offerts, l'un par M. H. St Mars, banquier, le second par la directrice et remportés par Mlles Jodoin et Fournier.

Salle d'études. — Prix d'assiduité: Mlles B. Latourelle et J. Moisan.

Un souvenir est offert aux quelques collégiens qui ont travaillé à nos cours durant l'année: M. Maurice, M. Gustave et Léopold Desforges.

Prix d'excellence pour bonne conduite: Mlles B. Jeannotte et R. Normandin.

Médaille du Sacré-Coeur, offerte par Soeur Marie de Bonsecours, maîtresse des novices au Couvent Jésus-Marie, ochelaga, et décernée à Mlle B. Latourelle pour la politesse distinguée.

Prix d'excellence, médaille d'argent: Mlle L. Jodoin.

SUPERIEUR 1e

Analyse logique française: Mlles L. Goulet, A. Larose, A. Jodoin, B. Dubois.

Analyse grammaticale anglaise: Mlle A. Jodoin.

Syntaxe anglaise: Mlles L. Lavallée, H. Marion, Y. Gratton, J. Duquette. E. Bérard. M. Jacques-Duhault.

Traduction française, sect. A: Mlles Y. Gratton, J. Duquette, A. Allard.

Section B.: Mlle J. Laurencelle.

Traduction anglaise, Sect. A.: Mlles Y. Gratton, J. Duquette, E. Bérard.

Traduction anglaise, sect. B.: Mlles J. Laurencelle, A. Jodoin.

Définitions de la comptabilité: Mlles A. Lafrenière, L. Goulet, L. Lavallée, A. Jodoin, A. Méthot, B. Dubois, A. Larose.

Calligraphie: Mlles A. Lafrenière, A. Larose, A. Jodoin, A. Méthot, J. Duquette, E. Bérard.

Mythologie: Mlles A. Lafrenière, L. Lavallée, A. Jodoin, A. Méthot, H. Marion, Y. Gratton, A. Allard.

Recherches historiques et géographiques: Mlles A. Lafrenière, C. Brault, L. Lavallée, A. Jodoin, A. Méthot, J. Duquette, A. Allard, J. Laurencelle.

Géographie: Mlles A. Lafrenière, L. Goulet, A. Larose, L. Lavallée, J. Laurencelle, A. Jodoin, A. Méthot, Y. Gratton, J. Duquette, B. Dubois, E. Bérard, A. Allard.

Logique: Mlles A. Larose, L. Lavallée, A. Jodoin, A. Méthot, H. Marion, Y. Gratton.

Littérature: Mlles A. Lafrenière, A. Larose, L. Lavallée, A. Méthot, H. Marion, Y. Gratton.

Histoire de France: Mlles A. Lafrenière, A. Larose, A. Jodoin, A. Méthot, M. Jacques-Duhault.

Histoire d'Angleterre: Mlles A. Lafrenière, A. Méthot, H. Marion, B. Dubois.

Histoire romaine: Mlles A. Jodoin, L. Lavallée, A. Méthot, H. Marion, Y. Gratton, J. Duquette.

Physique: Mlles A. Lafrenière, L. Goulet, A. Larose, J. Laurencelle, A. Jodoin, A. Méthot, H. Marion, Y. Gratton.

Cosmographie: Mlles L. Goulet, A. Larose, L. Lavallée, A. Jodoin, A. Méthot, E. Bérard.

Composition littéraire, Mlles H. Marion, A. Méthot, Y. Gratton.

Tenue des Livres, Mlles A. Larose, H. Marion, Y. Gratton.

Arithmétique Sects, Mlle M. Jacques Dubault, médaille d'argent.

Arithmétique: Mlle A. Allard, Sect. B:

Orthographe, fr: Médaille d'or, dotation de Madame Marchand, et remportée par Mlle E. Bérard.

Orthographe fr: prix d'honneur: Mlle Albina Larose.

Prix d'excellence, médaille d'or, dotation d'un ami dévoué à la cause de l'instruction, obtenue à mérite égal par Mlles Jodin, Méthot., Larose.

Instruction: Mlles A. Lafrenière, A. Larose, L. Lavallée, A. Jodoin, religieuse, A. Méthot, A. Allard.

Prix d'honneur offert à Mlles Ida Goulet et Cécile Brault, forcées d'interrompre leurs examens.

SOUS GRADUEES

Mlle A. Lussier, Prix de Physique, Mythologie, Instruction religieuse, Histoire romaine, Géographie, Calligraphie, Traduction française, Histoire d'Angleterre.

GRADUEES

Analyse logique française, Mlle A. Léveillé;

Traduction ang: Mlle E. Jolicoeur.

Traduction fr: syntaxe Mlle A. Léveillé, Mlle A. Léveillé.

Calligraphie: Mlles C. Fournier, E. Fleury, A. Léveillé, E. Jolicoeur.

Mythologie: Mlles T. Fournier, E. Fleury, E. Jolicoeur.

Géographie: Mlles A. Léveillé, C. Fournier, E. Fleury.

Logique: Mlle A. Léveillé.

Littérature: Mlles E. Jolicoeur et A. Léveillé.

Recherches historiques et géographiques: Mlles E. Fleury, A. Léveillé, E. Jolicoeur, C. Fournier.

Cosmographie: Mlles A. Léveillé, C. Fournier, E. Jolicoeur, H. Marion.

Physique: Mlles A. Léveillé, C. Fournier, Fleury et H. Marion.

Physique: Mlles A. Léveillé, E. Fleury, E. Jolicoeur, C. Fournier.

Chimie: Mlles A. Léveillé, E. Jolicoeur, C. Fournier.

Etude de la Révolution française: Mlles E. Fleury, E. Jolicoeur, C. Fournier, A. Léveillé.

Histoire romaine: Mlles C. Fournier, E. Fleury, A. Léveillé, E. Jolicoeur.

Histoire d'Angleterre: Mlles C. Fournier, A. Léveillé.

Histoire de France: Mlles E. Jolicoeur, A. Léveillé.

Arithmétique: Mlles E. Jolicoeur, C. Fournier, A. Léveillé, H. Marion, A. Larose.

Tenue des livres: Mlle A. Léveillé.

Orthographe française. — Mlles A. Léveillé, E. Jolicoeur, H. Marion.

Composition littéraire. — Prix offert par Mme Huguenin (Madeleine): Mlle A. Léveillé.

Composition littéraire. — Prix d'honneur: Mlle E. Jolicoeur.

Instruction religieuse: Mlles C. Fournier, E. Jolicoeur.

Prix de mathématiques: Médaille de bronze offerte par M. Ludger Gravel et méritée par Mlle A. Léveillé.

Médaille d'Excellence, présentée par l'hon. premier ministre de la province de Québec, M. Lomer Gouin, et remportée par Mlle A. Léveillé.

Médailles d'or de graduées: Mlles Fournier, Fleury, Jolicoeur, Léveillé.

Quelques volumes sont offerts à des élèves qui n'ont pas suivi régulièrement les cours: Mlle Julia Desforges, graduée de 1905, Mlle Anna Aubry.

AU COLLEGE DE ST-CESAIRE

Les familles de St Césaire assistaient en grand nombre mardi dernier, 19 juin, à la distribution des prix, au collège commercial des Religieux de Ste Croix.

Moment toujours solennel et impressionant pour le coeur des élèves qui attendent le couronnement de leur travail pendant l'année scolaire.

Fern. Roy, Léop. Senay, V. V. McVey ont parfaitement récité leurs belles déclamations, et l'orchestre a été à la hauteur de sa brillante renommée.

L. And. Phaneuf, en prononçant le discours d'adieu des élèves finissants, a su faire passer son émotion dans le coeur des assistants. Le R. H. F. Donatien, supérieur, lui a répondu par quelques paroles aimables, en lui disant que le collège tenait toujours ses portes ouvertes aux anciens élèves qui se montrent si heureux de revoir leur Alma Mater.

M. le curé Ch. Boivin, président de cette cérémonie, a ensuite donné aux élèves, dans une paternelle allocution, tous les conseils nécessaires pour les prémunir contre les dangers qui les attendent dans le monde.

Douze élèves de la classe d'affaires ont obtenu leur diplôme d'études commerciales. Ce sont MM. E. Brisebois, E. Chabot, A. Chapdelaine, F. Charbonneau, R. DeVillers, E. Forand, L. Gilbert. Ul. Lévesque, V. V. McVey, L. A. Phaneuf, J. Shonyo, H. Soucy.

Dans quelques jours, "La Presse" nommera les heureux gagnants des médailles d'honneur et des prix spéciaux.

AU COLLEGE D'ARTHABASKA

(Du correspondant régulier de "La Presse")

Arthabaska, 25.—Mardi dernier avait lieu au collège d'Arthabaska, la distribution solennelle des prix. Il y a un an, les frères du Sacré-Coeur décidaient de transporter leur pensionnat d'Arthabaska à Victoriaville et de convertir leur pensionnat d'ici en noviciat.

Après cette décision qui a fort surpris la population d'Arthabaska; celle-ci avec à sa tête son dévoué curé, Rév. M. Côté, se mit à l'oeuvre pour faire valoir et continuer la cause de l'éducation en cette ville. Or, après mille et une misères, on réussit à obtenir que les Frères des Ecoles Chrétiennes viennent fonder une académie ici. Mais, il leur fallait un local, et il ne restait pas de temps nécessaire pour construire. La commission scolaire s'entendit avec la corporation de la ville qui mit à la disposition les salles de l'Hôtel-de-Ville, lesquelles furent converties en un collège-pensionnat. Ce fut là qu'avait lieu la première distribution des prix du collège d'Arthabaska, dirigé par les Révds Frères des Ecoles Chrétiennes. Sa Grandeur Mgr Brunault, présidait, avec à ses côtés Rév. M. Côté, curé, J. E. Méthot, C.R., maire de la ville, plusieurs membres du clergé, les notables de la ville d'Arthabaska, et tous les parents des élèves. La grande salle était remplie.

Un beau programme fut exécuté avec précision. La musique, sous la direction de M. Roméo Poisson et le chant sous la direction du Rév. Frère Edouard, directeur, ont été fort goûtés par le nombreux auditoire. Ce qu'on a admiré surtout ce fut une gymnastique exécutée par les jeunes élèves avec des haltères sous des formes variée. La déclamation chantée par M. L. P. Côté était exquise.

Les prix offerts ont été très jolis. Voici les prix spéciaux et les prix d'honneur qui ont été accordés:

Prix d'honneur, 1ère section—1er prix, médaille en or offerte par le Rév. L. A. Côté, curé de la paroisse, et décernée à Henri Baril; 2e prix, un beau volume offert par M. l'avocat P. H. Côté, et donné à Désiré Baril.

Autres prix d'honneur offerts par la maison et décernés à Ubald Turcot, Gustave Piché, Alfred Chavenelle, Wilfrid Picard.

2ème section—1er prix, médaille en or offerte par le Rév. Charles Mailhiot, curé de Saint-Paul de Chester, et décernée à Alfred Saint-Pierre.

Autres prix d'honneur offerts par la maison et décernés à Alphonse Poisson, Willie Michaud, Gustave Verville, Wilfrid Angers, Gaston Miquelon, Raymond Ouellet, Roger Méthot, David Michaud, Arthur Champoulx, Philippe Houle, Rolland Mailhiot.

PRIX SPECIAUX

Prix de $5 en or, offert par Mgr J. S. H. Brunault, évêque de Nicolet, et Henri Baril, pour instruction religieuse.

Médaille offerte par l'honorable J. A. Jetté, lieutenant-gouverneur, Gustave Picher, pour comptabilité.

Prix de $5 en or offert par M. Eug. Crépeau, C. R., membre du Conseil de l'Instruction Publique, Rosaire Crochetière, pour dessin et sténographie.

Prix spécial d'histoire, un beau volume, offert par M. Ls Lavergne, M. P., Gustave Picher.

Prix de $2.50 en or offert par M. T. Maheu, président de la Commission Scolaire, Philippe Côté, pour composition française.

Prix de $5 en or offert par M. J. E. Perrault, avocat, commissaire d'écoles, Henri Baril, pour la plus grande application apportée aux études pendant l'année scolaire.

Prix de $5 en or offert par M. T. T. Lawlor, gérant de la banque Molson, Alphonse Giroux (Cours moyen), pour commerce et calcul.

Prix de $2.50 en or offert par un ami de l'Education, Gaston Miquelon (Cours Moyen), pour arithmétique.

Prix de $2.50 en or offert par un ami du collège, à Napoléon Labbé, pour calligraphie.

Il y eut, à part ces prix, un grand nombre d'autres qui furent distribués à tous les élèves méritants.

Après la distribution des prix et l'exécution du programme, M. Gustave Picher présenta à Monseigneur une adresse dans laquelle il exprimait toutes les difficultés que l'on rencontre dans les débuts d'une maison d'éducation, remerciant Sa Grandeur de ce qu'Elle a fait pour ce collège et demandant sa bienveillante protection pour l'avenir. Après cette adresse, M. le curé Côté dit quelques mots de remerciements à Monseigneur, tout en lui exprimant les regrets que cette population a ressentis en perdant les Frères du Sacré-Coeur et la joie qu'on a éprouvée et qu'on éprouve de posséder les Frères des Ecoles Chrétiennes. M. le juge Malouin succéda à M. le curé et dit toute la joie qu'il ressent d'être présent à la première distribution des prix au nouveau collège d'Arthabaska; il admire le joli programme si bien préparé et exécuté, et il félicite les élèves et les Frères.

Mtre Eugène Crépeau, C.R., parle ensuite des énormes sacrifices que la petite ville d'Arthabaska s'est imposés pour donner une instruction supérieure aux enfants. Il rappelle ce que les communautés religieuses ont fait pour le pays et est fier de proclamer hautement l'attachement que les citoyens d'Arthabaska ont toujours manifesté pour l'enseignement religieux.

M. Méthot, C.R., maire de la ville d'Arthabaska, explique en quelques mots bien choisis les débuts difficiles de cette institution et combien fut heureuse la corporation de mettre à la disposition des Frères des Ecoles Chrétiennes l'hôtel de ville; puis il remercie Monseigneur de l'honneur qu'il nous fait d'assister à cette première distribution de prix.

Monseigneur, dans un discours élogieux et pour les Frères des Ecoles Chrétiennes et pour les citoyens de la ville d'Arthabaska, dit combien il apprécie l'enseignement des Frères des Ecoles Chrétiennes, et comme il admire la générosité de cette population. Il ne connaît pas de ville qui ait fait autant de sacrifices que la ville d'Arthabaska pour la cause de l'éducation. Il donne de bons conseils aux jeunes élèves et leur souhaite de joyeuses et bonnes vacances.

La rentrée des élèves est fixée au 4 septembre prochain. La nouvelle construction sera prête le premier août prochain. C'est un magnifique collège où les élèves pourront prendre leurs ébats, jouir du grand air, boire de la bonne eau pure et étudier hygiéniquement.

Arthabaska, P.Q. 22. — Mardi soir a eu lieu au couvent de la Congrégation Notre-Dame, la distribution des prix, présidée par Sa Grandeur Mgr Brunault, évêque de Nicolet. La salle était artistement décorée de verdure et de fleurs, et les élèves gracieuses à souhait dans leurs jolis costumes blancs.

Un intéressant programme nous a fait passer une heure très agréable. Le chant et la musique, si bien choisis, ont été très-bien exécutés.

Deux jeunes filles Mlles Laura Laneau et Berthe Maheu, terminaient leurs études; elles ont obtenu beaucoup de succès.

L'adresse à Monseigneur fut dite par Mlle Henriette Ouellet, et Sa Grandeur y répondit en termes éloquents et très élogieux pour les religieuses et les élèves.

A L'ACADEMIE SAINT-IGNACE

La distribution des prix aux élèves de l'Académie Saint-Ignace, rue Saint-Hubert, sous la direction des Révérendes Soeurs de Sainte-Croix, a eu lieu vendredi, le 22 juin.

Le Rév. M. Charrier, curé de la paroisse Saint-Jacques, présidait, accompagné de plusieurs membres du clergé.

Les diplômes et prix ont été décernés comme suit:

Diplôme d'école modèle français et anglais, avec distinction, décerné à Mlle Corinne Taversy, par le bureau central des examinateurs catholiques de Montréal.

Mlle Yvonne Léveillé et Diane Moreau, aspirantes au brevet d'école modèle, se présenteront le 27 du courant, au bureau des examinateurs catholiques de la province de Québec.

Diplôme de tenue des livres, en français, octroyé par les RR. PP. de Sainte-Croix, obtenu avec grande distinction par Mlle Yvonne Léveillé, avec distinction, par Mlle A. Lessard.

Diplôme de sténographie, octroyé par M. E. Duployé, président de l'Académie sténographique, Sinceny, France, obtenu par Mlles Aurore Lessard et Julia Froidevaux.

Diplôme de musique, octroyé par le collège de musique du Dominion, pour la classe senior, obtenu avec distinction par Mlle Corinne Traversy. Avec grande distinction, par Mlle Marie-Alice Magnan.

Diplôme pour la classe junior obtenu par Mlles Clara Giroux et Corinne Lefebvre.

Diplôme pour degré élémentaire, obtenu par Mlles Juliette Lambert, Eva Cardinal, Pâquerette Lecours, Marie-Jeanne Roy, Gertie McGregor.

Le 28 du courant, Mlle Adèle Valois se présentera à l'Ecole Polytechnique pour subir l'examen de l'Académie de musique de Québec, pour la classe senior.

PRIX DE BONNE CONDUITE

7e année — Prix de bonne conduite et de politesse présenté par M. F. Granger, libraire, mérité par Mlle Aurore Legard.

6e année — Prix de politesse et de bonnes manières présenté par Mme Gosselin, mérité par Mlle Bernadette Lecavalier.

3e année — Prix de conduite offert par une amie de l'éducation, mérité par Mlle Yvonne Champagne.

1ère année — Prix de conduite décerné à Mlle Edith Bérubé.

Cours préparatoire — Prix de conduite mérité par Mlle Laurence Ménard.

PRIX-MEDAILLE

Prix d'instruction religieuse, offert par une ancienne élève, mérité par Mlle Léontine Farly.

Prix de piano, offert par M. Nordheimer, marchand de musique, mérité par Mlle Adélia Viau.

Prix de musique instrumentale et vocale, offerts par une amie de l'éducation, décernés à Mlle Marguerite Labelle.

Soixante-dix élèves ont été couronnées pour la bonne conduite.

Les couronnes ont été offertes par Mlle E. Gervais, ancienne élève de l'académie.

Les Messieurs de Saint-Sulpice, de la paroisse Saint-Jacques, ont gratifié l'académie de jolis volumes pour les élèves qui suivent le cours du catéchisme de persévérance.

Les prix du cours modèle ont été généreusement offerts par Mmes Joseph et J. B. Renaud.

UNE VISITE AU FOYER

L'honorable M. Gouin, premier ministre et procureur général, vient d'accorder à M. J. M. Viglino, interprète officiel italien, la permission de s'absenter du pays pendant trois mois.

M. Viglino désirait profiter de l'Exposition de Milan pour aller revoir un moment le ciel qui l'a vu naître, embrasser sa vieille mère, qui vit encore, là-bas, à Aoste, et qu'il a quittée il y a déjà dix-huit années. En face des services qu'il a rendus à l'administration de la justice dans cette province et de l'exemple qu'il a toujours donné dans l'accomplissement de ses devoirs d'office les autorités n'ont pas hésité



M. J. M. Viglino, interprète officiel, qui partira bientôt pour Milan.

à lui accorder la faveur qu'il sollicitoit d'un instant de répit dans ses absorbants travaux. Il retourne au milieu des siens muni d'éclatants témoignages de son habileté et de sa popularité, que lui ont prodigués tous ceux avec qui il a été en relations: magistrats, officiers de police, hommes d'affaires éminents.

M. Viglino est aujourd'hui l'un des nôtres; il aime le Canada où il a su lui-même se faire tant estimer.

—"Je veux faire connaître chez nous mon pays d'adoption, dit-il.

"Je proclamerai partout que c'est l'une des plus belles contrées du monde, et par la population qui l'habite, et par ses multiples richesses et par l'hospitalité qu'on y reçoit".

Membre de la Société des Antiquaires et de plusieurs autres associations dont l'objet est l'étude approfondie des grandeurs et des beautés du Canada il ne pourra certes qu'être parfaitement outillé pour parler e nous.

POUR LE CAMP

Le capitaine E. H. Tellier, O.S.C. qui doit prochainement subir ses examens de promotion, est parti hier pour le camp de Trois-Rivières, où il sera attaché pour devoir spécial, à la Compagnie du Régiment Royal Canadien d'Infanterie.

A LA VOIRIE

PROFIT DU REGLEMENT POUR TAXER LES "MARQUISES" — PLUSIEURS DEMANDES DE LA "MONTREAL LIGHT HEAT & POWER CO."

La Commission de la Voirie a siégé hier après-midi sous la présidence de l'échevin Larivière. On a pris connaissance de plusieurs lettres que la Montreal Light Heat and Power Company" adresse à la ville et qui se terminent invariablement comme suit:

"Nous tenons à vous avertir qu'advenant le cas où vous refuserez d'indiquer les endroits où l'on doit planter nos poteaux, et ce dans l'intervalle d'un mois, nous procéderons quand même à leur érection."

Ces nombreuses lettres feront l'objet d'un rapport spécial.

Dans une longue lettre adressée à la commission, en réponse à une demande de renseignements, M. Bienvenu dit qu'il y a à Montréal plus de 150 marquises ou auvents fixes. Les propriétaires jouissent de ces privilèges sans que la ville en retire aucun bénéfice.

Il y a bien un règlement établissant que les propriétaires de ces magasins devaient payer 5 centins le pied pour la superficie de terrain qu'elles occupaient; mais quand on voulut percevoir la taxe, une action fut prise devant les tribunaux qui donnèrent gain de cause au propriétaire, alléguant que ces marquises étaient "partie à l'immeuble" et que le règlement était illégal.

Maintenant les avocats de la ville conseillent d'abroger le règlement actuel et d'en édicter un autre, permettant à la ville de louer la superficie du trottoir occupée par ces marquises.

La commission charge alors MM. Barlow et Bienvenu de préparer un règlement à ce sujet.

L'on chargera probablement 5 p.c. de la valeur du terrain occupé. Supposons une superficie de 20 x 10, à une valeur de $300.00 5 p. c., de cette valeur réalisera $15.00; on payerait donc une location annuelle de $15.00 pour une marquise couvrant une superficie de la valeur indiquée plus haut.

Une requête signée par MM. M. Harwood, James Simpson, S. H. Ewing, L. E. Evans, J. P. Black, C. Ferns, E. Ferns, et D. McCord, demande que l'on donne au chemin de la Côte des Neiges, le nom de "Temple Avenue."

M. Harwood, maître des Postes, explique qu'il y a beaucoup de confusion dans la distribution des malles, les employés confondant la municipalité de Notre-Dame des Neiges, avec le chemin de la Côte des Neiges.

La lettre reste sur la table pour être considérée plus tard.

Les échevins Major et Lévesque, au nom des intéressés, offrent à céder la rue de l'Eglise à la ville. La commission ne peut discuter maintenant cette proposition.

Sur la demande des deux mêmes échevins, le président Larivière déclare que lors de la préparation des appropriations on fera en sorte que les contrats pour la pierre soient donnés à l'automne et ce pour se rendre à la requête des tailleurs de pierre.

Le comité accepte le rapport de M. Barlow recommandant de payer $2,900, plus $300 pour certains plans de Rosemount faits par l'ingénieur Laberge.

L'échevin O'Connell fait remarquer que sur la rue McGill, les marchands se plaignent que les matériaux du Street Railway encombrent les trottoirs, ce qui gêne le commerce.

Surtout en ce moment, les travaux sont suspendus et la rue est toute bouleversée. M. Barlow reçoit ordre de remettre les choses à point.

LE LIEN DES CONTINENTS

Washington, 27 — Les télégrammes suivants ont été échangés hier entre le président Roosevelt et Sa Majesté Mutsuhito, empereur du Nippon.

A Sa Majesté l'empereur du Japon, à Tokio:

Je suis heureux de transmettre à Votre Majesté, par le câble américain qui vient d'être achevé et qui réunit nos deux pays à travers le Pacifique, l'assurance de la sincère sympathie du gouvernement et du peuple des Etats-Unis pour Votre Majesté et votre empire.

THEODORE ROOSEVELT.

Au président des Etats-Unis, à Washington:

Je viens de recevoir et j'ai lu avec intérêt le message qui m'a été transmis par le câble qui relie maintenant nos deux pays et qui sera bientôt ouvert au public. Je suis très heureux que les deux premières dépêches transmises soient un témoignage éclatant de l'amitié sincère qui unit le gouvernement et le peuple des Etats-Unis à moi et à mon peuple.

MUTSUHITO.

Tokio est maintenant relié au poste télégraphique de Guam; c'est le dernier jalon posé au réseau qui relie maintenant l'Asie aux Etats-Unis.

Le nouveau câble est la propriété de la Commercial Cable Co., dont M. Mackay est le président. La pose du câble fut commencée en 1901.

L'AMIRAL TOGO

Tokio, Japon, 27 — L'ambassadeur des Etats-Unis a transmis au ministre des Affaires Etrangères une invitation du gouvernement américain, à l'amiral Togo de se rendre l'année prochaine à Jamestown, Virginie, à l'occasion de l'exposition internationale.

L'invitation a été transmise au ministre de la Marine qui, en raison des dépenses considérables que nécessiterait l'envoi de la flotte de Togo, a décidé de soumettre l'invitation à l'approbation de la Diète.

"QUICK LUNCH" GARDNER

320 Boulevard Saint-Laurent

L'établissement si bien connu sous le nom de "Gardner's Quick Lunch", est un établissement absolument modèle en son genre.

L'intérieur, en ce qui concerne les boiseries, comptoirs et tables, est fini en chêne solide. Tout y reluit et y est d'une propreté irréprochable. Le service est prompt et parfait. Au delà de 150 personnes peuvent y être servies à la fois, à toutes heures du jour et de la nuit. La cuisine y est de première classe, et comprend tous les mets les plus choisis. L'on peut s'y faire servir des boissons rafraîchissantes de toutes sortes ainsi que crème à la glace. L'on y peut manger moyennant 5c, 10c et 15c.

Pour les gens d'affaires, il n'est pas de meilleur endroit où "luncher".

Tous ceux qui y ont été en sont enchantés. Allez-y et vous serez convaincus.

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15, 25 et 30 cents la botte.

The John Murphy Company Limited

Magasin fermé à 5.30 p.m. Mercredi, 27 Juin 1906.

Broderie Allover de Mousseline Suisse .75

23 pouces de large, valant de $1.25 à $2. Jeudi



Parmi une consignation considérable de broderies que nous venons de recevoir de Suisse, se trouvent 660 verges d'Allover de 23 pouces de large, qui peuvent subir la comparaison avec avantage avec n'importe quelle marchandise semblable se vendant de $1.25 à $2.00 la verge. Comment nous avons pu nous procurer cette broderie à un prix nous permettant de la vendre .75, nous ne saurions l'expliquer. Qu'il nous suffise de vous dire que la marchandise est ici, et une chose certaine, c'est que, lorsque vous la verrez, vous mettrez autant d'empressement à accepter notre offre que nous en avons mis à accepter celle du fabricant.

Nous en faisons l'étalage dans nos vitrines aujourd'hui. Il y a six genres de dessins à oeillets et autres à jour, pouvant tous vous faire une chic toilette ou blouse d'été, et vous pourrez en faire l'acquisition à environ la moitié meilleur marché que ce qu'il vous faudrait payer dans des conditions ordinaires. Nous les exposons dans les vitrines aujourd'hui.

PRIX SPECIAL, JEUDI, LA VERGE..... .75

SOIES -- UNE AUBAINE

Taffetas, Surah et Satin de Chine. Valant .65, .75 et .85, Jeudi à .59.

Valeurs exceptionnelles mais quantités limitées.

Beau Taffetas français noir, crème et blanc, teinture de Lyon.

Surah noir, pesant, fini souple, très large.

Satin de Chine pure soie, blanc, crème, ciel, bleu Alice, or, nil, effets bronze et glacé. Prix réguliers: .65, .75 et .85.

JEUDI..... .59

LE CORSET E. T. Est un chef-d'œuvre de goût et d'élégance.

Exigez-le sans faute



En Vente Partout

NOUVELLES MARITIMES

Il est probable que le "Virginian" suivra la route de Cap Race, à cause des dangers de la route du détroit de Belle Isle — L'activité renait dans le port — Un grand nombre de steamers arriveront ici la semaine prochaine.

On porte un intérêt excessif dans les cercles maritimes au voyage du "Empress of Britain" qui est maintenant en plein océan. On se demande s'il va réussir à abaisser son propre record, de Québec à Liverpool. Il est tout probable que le steamer va faire la traversée de Moville à Rimouski plus rapidement que la dernière fois.

On ne peut faire une camparaison rationelle entre le "Empress" et les steamers à turbines, parce que le premier suit la route de Cap Race, et les autres celle du détroit de Belle-Isle, qui est plus courte.

On se demande aussi dans les cercles maritimes, si le "Virginian," de la ligne Allan, passera par le détroit de Belle Isle.

La nouvelle que des banquises de glace avaient été vues dans le détroit pourrait bien induire la compagnie à faire suivre la route de Cap Race au "Virginian."

Le "Lake Michigan" et le "Corrigan Head" ont quitté le port hier.

Tout fait prévoir que l'activité dans le port, la semaine prochaine sera très grande. Un grand nombre de steamers sont en route pour Montréal, et on a pris des mesures pour faire enlever plus rapidement tout le fret transporté par les transatlantiques.

Le "Sicilian" doit arriver dans le port aujourd'hui. Le "Corinthian" est parti ce matin pour Glasgow, avec une liste très nombreuse de passagers.

CONCERTS DES MATELOTS

Le concert des matelots, donné hier soir, au "Sailor's Institute," a été un succès. Il avait été organisé par M. A. Wellesley Hugman. L'assistance était très nombreuse et le capitaine Bales présidait. Il y eut du chant, de la danse et des déclamations.

Ce soir, on commencera la série des concerts du club des matelots catholiques, sous la présidence de MM. Hicks, Chs. F. Smith vice-président du club, fera l'ouverture du concert et l'éloge de feu M. McNamée ancien président de ce club.

Le "Lakonia" sera dans le port aujourd'hui. Le "City of Bombay" est arrivé à Saint-Jean Terreneuve, hier midi, et a continué sa route pour Glasgow ce matin.

La compagnie White Star a décidé de placer les steamers "Cedric" et "Celtic" sur la route de la Méditerranée durant l'hiver prochain, pour le trafic avec l'Italie, l'Egypte et le Levant.

Le "Montrose" est passé à Québec à 2.25 heures hier après-midi.

DANS LE PORT

Navires dans le port: "Melville," "Hibernian," "Salania," "Bellona," "Manchester Commerce," "Ionian," "Lake Champlain," "Tampican," "Kensington," "Latona," "Banona," "Monmouth," "Yanariva."

L'ORIGINE DES LANGUES

Le philologue, Alfred Trombetti, vient de faire paraître, à Bologne, un livre où il tente d'établir, par la comparaison des racines des mots, la parenté indéniable de toutes les langues parlées par l'homme sur toute la surface du globe.

L'auteur a commencé par rechercher s'il était possible de rattacher les langues sémitiques (arabe, hébreu, assyrien, etc.), aux langues ind

AUX COMMUNES

ENCORE UNE JOURNEE DE PERDUE — LA CHAMBRE VOTE DES SUBSIDES AUX CHEMINS DE FER.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, Tribune des Journalistes, 27 —Hier, la journée a été presque exclusivement consacrée à la discussion des subsides accordés aux divers chemins de fer dont la construction est autorisée par des chartes. Entre autres compagnies qui figurent au tableau des subsides, lesquels sont de $3,200 par mille, on remarque :

A la Compagnie du chemin de fer de Lotbinière et de Mégantic, pour prolonger sa ligne, la distance de 50 milles au plus, vers le sud, depuis un point à ou près Lyster, dans le comté de Mégantic, jusqu'à ou vers un point à ou près Lime-Ridge, dans le township de Dudswell.

Pour une ligne de chemin de fer, n'excédant pas 35 milles, depuis le lac Nominingue jusqu'à La Lièvre.

Pour une ligne de chemin de fer n'excédant pas 20 milles, depuis le Cap-Tourmente vers Murray-Bay.

A la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental, pour une ligne de chemin de fer d'au plus 260 milles, allant de Gaspé jusqu'à un point à ou près Causapscal, sur le chemin de fer Intercolonial, et de ce point jusqu'à Edmundston ; et pour une ligne de chemin de fer, d'au plus 102 milles, allant de Pasbébiac à Gaspé, en suivant d'aussi près que possible le rivage.

Pour une ligne de chemin de fer allant de Québec vers les Sept-Iles, y compris des embranchements sur Murray-Bay et la Baie Saint-Paul, distance de 200 milles au plus.

Pour une ligne de chemin de ferd'au plus 100 milles, allant de Roberval dans une direction ouest vers la baie de James.

A la Compagnie du chemin de fer de Québec-Central, pour le prolongement de sa voie ferrée entre Saint-François et Saint-George, n'excédant pas neuf milles ; et pour une ligne ferrée de Scott-Junction au pont de Québec, n'excédant pas 22 milles.

A la "Shediac and Coast Railway Company," pour une voie ferrée, de 38 milles au plus, depuis Shédiac jusqu'à Shemogue et vers le cap Tourmentin, dans le comté de Westmoreland.

Pour une ligne de chemin de fer depuis Saint-Constant, dans le comté de Laprairie et Napierville, à travers Saint-Edouard, Saint-Cyprien et Lacolle, jusqu'à un point, à ou près la frontière internationale, sur le chemin de fer de Delaware et Hudson (Grand-Trone).

A la Compagnie du chemin de fer de Lotbinière et Mégantic, pour une voie ferrée depuis un point sur sa ligne entre Lyster et Lime Ridge, jusqu'à un point à ou près le pont sur le Saint-Laurent à ou près Québec.

Pour une ligne de chemin de fer de pas plus de 35 milles, à partir d'un point sur le chemin de fer de Québec au Lac Saint-Jean, près de la rivière Jeannotte jusqu'à La Tuque, sur la rivière Saint-Maurice.

Pour une ligne de chemin de fer à partir de la station du Lac Bouchette, sur le chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean, jusqu'à Saint-André, ne dépassant pas 13 milles.

A la Compagnie du chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean, pour un mille de voie ferrée, à partir de Roberval jusqu'au quai du gouvernement, au lac Saint-Jean.

Pour une ligne ferrée depuis Jonquières jusqu'à la Baie des Ha! Ha!, n'excédant pas 20 milles.

Au chemin de fer le Grand Nord du Canada, pour prolonger sa ligne depuis Arundel jusqu'à un point dans la municipalité des townships unis de Preston et Hartwell, n'excédant pas 30 milles ; et pour une ligne de chemin de fer raccordant sa ligne de Montfort et la Gatineau avec sa ligne principale à Saint-Jérôme, n'excédant pas 22 milles.

Au chemin de fer Grand Nord du Canada, pour une ligne ferrée depuis la jonction Garneau jusqu'au pont de Québec, n'excédant pas 70 milles.

Pour une ligne de chemin de fer depuis un point à ou près la station de Sainte-Agathe des Monts vers le township de Howard, dans le comté d'Argenteuil, passant près des lacs Saint-Joseph et Sainte-Marie, dans une direction sud, n'excédant pas 15 milles ; et pour une ligne de chemin de fer entre un point dans la paroisse de Saint-André, dans le comté d'Argenteuil, et un point dans la paroisse de Saint-Laurent, comté de Jacques-Cartier, passant par les paroisses de Saint-Placide, Saint-Eustache et Saint-Martin, n'excédant pas 38 milles.

(39) A la Compagnie de chemin de fer de la Vallée de la rivière Chaudière, pour une ligne de chemin de fer ne pas plus de 50 milles, à partir de Grand-Forks jusqu'à un point situé à 50 milles en remontant le bras nord et le bras ouest du bras nord de la rivière Chaudière.

(40) A la Compagnie dite "Ottawa, Northern and Western Railway Company" pour une ligne ferrée depuis Aylmer jusqu'à un point de raccordement avec les approches du pont Interprovincial dans la cité de Hull (excepté la partie du chemin commençant à un point de raccordement avec la ligne du chemin de fer électrique de Hull, dans la cité de Hull, et se terminant à un point sur la ligne du Pacifique Canadien à l'extrémité est de la cour de sa station de Hull) n'excédant pas 9 milles.

(42) A la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et Baie James pour une ligne de chemin de fer à partir du lac Témiscamingue, au terminus actuel de la ligne du chemin de fer Pacifique Canadien, dans la direction du nord, ne devant pas dépasser 50 milles.

(44) A la Compagnie du chemin de fer de Matane à Gaspé, pour une ligne de chemin de fer depuis un point et ou près Saint-Octave, sur l'Intercolonial, jusqu'à Matane, n'excédant pas 30 milles.

Sur la discussion des subsides aux chemins de fer, la clause accordant une subvention pour 38 milles le long de la paroisse St André, dans Argenteuil, à la paroisse St Laurent, dans Jacques-Cartier, en passant par St Placide, St Eustache et St Martin, M. Monk propose que la voie ferrée passe par Ste Dorothée, l'Ile Bizard et Ste Geneviève.

M. Emmerson dit qu'il ne peut accepter cet amendement parce que les contrats pour la voie sont déjà accordés. La demande de M. Monk est rejetée.

Le bill des amendements à l'Acte des chemins de fer a été le sujet d'une foule de suggestions. Le Dr Sproule voudrait que le Parlement adopte une loi obligeant toutes les compagnies de tramways en Canada de faire des règlements uniformes pour les arrêts de tramways au coin des rues et à l'appel du public. Dans certaines villes, les tramways traversent les rues avant d'arrêter, dans les autres c'est le contraire. Une loi uniforme serait bien vue du public.

L'honorable M. Emmerson dit que dans ce cas, les municipalités seules peuvent établir des règlements.

Les clauses proposées par le ministre mettant les compagnies d'express sous le contrôle de la commission des chemins de fer en ce qui concerne leurs taux, ont été acceptées par M. Alcarn, député conservateur, promoteur des amendements à l'Acte des chemins de fer.

L'honorable M. Emmerson propose un amendement concernant les compagnies de téléphone. Il demande que les grandes compagnies de téléphone soient désormais obligées d'accorder l'usage de leurs fils aux compagnies rurales pour le service de l'extérieur (long distance) dans chaque cas que désignera la commission des chemins de fer.

M. Bergeron fait un plaidoyer en faveur de la compagnie de téléphone Bell et dit que cette compagnie donne un excellent service. La compagnie n'a épargné aucun argent pour améliorer son système, et il ne serait pas juste aujourd'hui d'obliger la compagnie à aider les compagnies rivales à se développer. M. Bergeron ajoute que l'énorme capital de la compagnie est même une garantie pour le public et lui permet de s'établir où le public a besoin de ses services. Le service de la Cie Bell est aujourd'hui le meilleur du monde.

Le député de Beauharnois est en faveur de mettre les taux de la compagnie sous le contrôle de la commission des chemins de fer, ce qui donne entière garantie au public.

M. Monk parle dans le même sens.

M. Bourassa dit que la Cie Bell ne voit qu'une chose, ses bénéfices avant tout. Il cite le comté de Labelle comme exemple où pendant vingt ans, maintes requêtes ont été faites sans succès à la Cie Bell pour l'établissement de son système dans ce comté. Cette faveur n'a été accordée qu'après que deux compagnies locales eurent établi un service qui devenait très populaire. Craignant une concurrence, la Cie Bell s'est empressée d'étendre son réseau dans le comté et d'entrer en lutte contre les compagnies rivales.

M. Zimmerman dit qu'en 1881, la Cie Bell a obtenu des privilèges extraordinaires du Parlement, mais aujourd'hui il est temps de les modifier. Toute compagnie indépendante doit avoir le droit de transmettre ses messages par les voies principales du système Bell.

L'amendement de M. Emmerson est adopté.

FUNERAILLES DE MME J. E. PREVOST

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Jérôme, 27. — Au milieu d'une affluence extraordinaire de parents et d'amis ont eu lieu, hier matin, à St-Jérôme, les funérailles de Mme Edwidge Prévost, épouse de feu le Dr Jules E. Prévost, et dont "La Presse" a déjà annoncé le décès.

Le service funèbre, qui commença à 10.45 heures, fut célébré par M. l'abbé Deladurantaye, curé de Saint-Jérôme, assisté de ses deux vicaires, MM. Beauparlant et Caisse, comme diacre et sous-diacre.

Le choeur de chant, sous la direction de M. Joseph Fortier, protonotaire de Sainte-Scholastique, rendit avec une précision remarquable la messe des morts harmonisée.

Le deuil était conduit par les fils de la défunte, le Dr L. C. Prévost, d'Ottawa, le Dr Henri Prévost, MM. Jules-Edouard et Oscar Prévost. (Le Dr P. E. Prévost était retenu à Montréal par la maladie) ; son petit fils Raoul ; l'honorable Jean Prévost, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries ; MM. F. X. Prévost, shérif de Sainte-Scholastique ; Arthur Prévost, Emile Prévost, de Joliette, Jos. Prévost et René Boisseau, de Saint-Jérôme ; et Jules Globensky, de Montréal ; David Globensky, de Longueuil.

Les porteurs des coins du poêle étaient : M. Thomas Lapointe, de Terrebonne ; Ferdinand Villeneuve, notaire de Sainte-Anne des Plaines ; Dr Wilfrid Grignon, de Sainte-Adèle ; Jean Latour, Joseph Desforges, Stanislas Deschambeault, ces derniers, trois des vieux citoyens de Saint-Jérôme.

Les porteurs du cercueil furent : MM. Octave Bélanger, Frédéric Charbonneau, Octave Rose, Paul Clément, Jérémie Lapointe, et Pierre Giroux, tous anciens citoyens de Saint-Jérôme.

Tous les citoyens marquants de Saint-Jérôme et nombre d'étrangers suivaient le cortège.

A l'offertoire, MM. P. Z. Birtz, P. Brière, ténors, et A. J. Boucher et Charbonneau, basses, tous quatre de Montréal, ont chanté d'une manière remarquable, un très beau "Pie Jesu", oeuvre du Dr P. E. Prévost. A l'élévation, MM. P. Brière et Charbonneau, chantèrent très bien un "O Salutaris" de A. Thomas, puis un "Agnus Dei" de Th. Dubois fut superbement exécuté par M. le Dr Raoul Masson et M. A. J. Boucher, maître de chapelle à Saint-Jean-Baptiste de Montréal. A la fin de la messe, M. Jos. Fortier, de Sainte-Scholastique, a chanté le "Miseremini Mei" de Steenman. M. Chs. Ed. Marchand, accompagnait à l'orgue.

Mme Prévost a été inhumée dans le terrain de sa famille, cimetière de Saint-Jérôme.

EN FAVEUR DE L'ACHAT D'UN AQUEDUC A MAGOG

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Magog, 27 — Les propriétaires de Magog ont approuvé le règlement passé par le conseil pourvoyant à l'achat de l'aqueduc de M. L. A. Audet par un vote que l'on peut appeler unanime puisque 14 seulement ont voté contre le règlement, sur 173 votes enregistrés. Le vote en faveur du règlement représente une valeur immobilière de près de deux cent mille piastres et le vote opposé au règlement ne représente que quinze mille piastres environ.



BREVET—Un col d'été confortable à sens commun. 1½ pc. en arrière, 2½ en avant ; pointes, 2½ pcs. de large. 20c chacun 3 pour 50c

COLS EN TOILE DE W.G.&R.

Toile d'Irlande, mieux cousue qu'il semble être nécessaire pour assurer son exactitude et lui faire conserver sa forme. Epargnez trouble et argent. Demandez lamarque W.G.&R.

Fabricants. Berlin

LES EXAMENS AU COLLEGE DE MUSIQUE

Les derniers examens au collège de musique Dominion ont été fort remarquables à plusieurs points de vue.

Parmi les nombreuses élèves qui ont eu des succès dans les différents cours de pianos, nous relevons les noms des Canadiennes-françaises suivantes :

Cours élémentaire : — Eva Cardinal, Marie Jeanne Roy, Paquerette Lecours, Juliette Lambert, Antoinette Therrien, Marie Ange Lefebvre, Bernadette Jobin, Mari Ange Paternaude, Anna Bourgela, Julienne Beaudoin, Marguerite Guibault, Bella Hébert, Cécile Trudeau, Thérèse Ducharme, Thérèse Martin, Thérèse Alarie, Alice Piché, Clara Gaudet, Eugénie Gendron, Alice Jodoin, Valléda Lemoine, Oliva Raymond, Olivette Lussier, Norah Leduc, Ethel Denault, Ida Duford, Eva Séguin, Jeanne Provost, Yvonne Jacques, Béatrice Morin, Léa Sauvant, Alice Des Rosiers, Marie Blanche Morin, Clorida Provost, Alice Carrier, Eglantine Gaulin, Antoinette Crépault, Loretta Goulet, Claire Gravelle, Emma Imbleau, Annette Lefebvre, Antoinette Giroux, Rosanne Leduc, Rosanne Pelletier, Fabiola Masse, Antoinette Drouin, Antoinette Bisson, Rose Forest, Eglantine Leblanc, Bernadette Lavoie, Amanda Hamond, Marie St-Michel, Loura Côté, Jeanne Marion, Adélina Foisy, Dolly Leberge, Angélina Legacé, Blanche Jacques, Yvonne Pouliot, Charlotte Dumais, Alice Toncrède, Germaine Parent, Blanche Morin, Oliva Dupil, Geneviève Boisseau, Laura Martineau, Albertina Colin, Anna Langlois, Eva Vaillancourt, Aldina Larochelle, Purretta Valiquette, Marie Bégin, Jeanne Normand, Régina Brousseau, Corinne Jessier, Alice Fortier, Ernest Bernier.

Cours Junior : — Clara Giroux, Elmina Deguire, Pauline Roy, Bertha Larochelle, Régina Gareau, Lilia Duval, Corinne Lefebvre, Yvonne Lafontaine, Eva Legault, Julie Mathieu, Evelina Lapointe, Alice Robillard, Alice Dumouchel, Stéphanie Blanc, Grace Filiatrault, Bernadette Martin, Yvonne Lapierre, Clara Charlesbois, Adéa Roy, Odélia Lauzière, Alice Loranger, Emilienne Lebrun, Rose Beaubien, Marie Bilodeau, M. Demers, Maria Leduc, Rose Lacasse, Renée D'Amour, Françoise d'Amour, Aurore Aubry, Ella Mayrand, Evariste Dinelle, Rose Vermette, Lydia Vaillancourt, Rose A. Goyette, Eva Marsolais, Yvonne Duchesne, Florence B., Alice Myette, Fabiana Ménard, Edwidge Glackmeyer, Pauline Valérand, Ovilia Côté, Dina Beauchamp, Stella Guay, Anna M. Vaillancourt, Marietta Thiboutot, Amélia Ruelle, Ovida Lortie, Marguerite Marie B'ouin, Blanche Marchand, Georgine Tremblay, Stella Gatoury, Olida Drouin, Marie Bertha Cloutier, Anna M. Lavoie.

Cours intermédiaire : — Honoria Rivest, Marie L. Fleury, Antoinette Baginet, Irène Lafontaine, Albertine Piette, Maria Gervais, Bernadette Hamelin, Stéphanie Masse, Ernestine Cueillerier, Léna Dedine, Eleanor Payette, Edna Tremblay, Rosanne Taillefer, L. Landreville, C. Raymond, G. Renaud, I. Soulière, A. Lévêque, A. E. Larocque, Eva Archambault, Flore Mayer, Rosa Laframboise, Alice David, Eglantine Lahaie, Lucy de Villiers, Ophélia Daoust, Ella Wallace, Eglantine Léger, Jessie McClaren, Armoline Beaudet, Jeanne Perron, Dora Villeneuve, Clara Charlesbois, Adrienne Rivet, Udélia Deziel, Béatrice Roy, Fleurette Benoit, Exilinia Vandandaigne, Jeanne Pollock, M. Girouard, Albertine Charbonneau, Anne Paquette, Blanche Robitaille, Ida Dallaire, Elsie Drysdale, Clotilde Coulombe, Alma Caouette, Bernadette Blais, Ivonne Petit, Annie Maria Angers, Eva Bacon, Angeline Roberge, Hermine Vocelle, Clara Letourneau, Dore M. Lévesque, Blanche Dion, Annie Martel, Marguerite Pichô, J. N. Potvin, Bruna Poitras, Grazulla Leblond, Elmir eFréchette, Maria F. Gagnon, Ivonne Godin, George Morency, Irène Evoy, Ivonne Sauvageau, Marie B. Marois, Annette Lapointe, Mélida Drouin, Germaine Leclerc.

Cours senior : — Juliette Chartrand, Blanche Ouellette, Alice Coutu (distinction), Eva Desrosiers, Corinne Traversy (distinction), Gracia Sylvestre (distinction), Maria Leduc, Susie Brisebois, (distinction), Cécile Giguère (distinction), Maria L. Moreau, Alice M. Magnan (grande distinction), Maria Philion (distinction), Julienne Adrouin, F. Boucher (grande distinction), Wilhelmine Des Rosiers (grande distinction), Edith Tardif (distinction), Malina Pauzé (distinction), Isadora Courville, Blanche Lajoie (grande distinction), Maria Bernignier, Dora Dumont, Bernadette Lecavalier, Florence Clément, M. Daigneault, Marie Girouard (distinction), Eugénie Manseau (grande distinction), Irène Maver, (grande distinction), Jeanne Bolduc, Julia Galia Gagnon, Jeanne Chouinard (distinction), Malvina Blanchet, Albertine Labelle, Ivonne Nadeau (distinction), Antoinette Robin, Laura Falardeau, Adrienne Marquis (distinction), Berthe Cantin, Alice Caron, Elizabeth Lesieur.

Graduées : — Lilose Mayer, Cécile Archambault, (distinction), Yvonne Landrie (distinction), Aurore Sylvestre (distinction), Laurence Chêne (grande distinction), Aimée Archer (distinction), Aldéa Sansouci, Flore Dubé (distinction), Thérèse Dolin, Gilberte Julien, Hortense Bourguignon, Julianne Crépault (distinction), Marie A. Sylvestre.

$12,000 POUR UN GALICIEN

Michael Rohaez, un Galicien, dont le fils a été tué à Pheasant Hills, près de Southey, province de la Saskatchewan, le 1er juillet dernier, alors qu'il travaillait pour le Pacifique, réclame maintenant $12,000 de dommages-intérêts du Pacifique. Le jeune Prokop Rohaez travaillait à la voie ferrée du Pacifique avec ses compagnons ; la compagnie leur avait accommodé un wagon buffet qui stationnait à 2 milles à l'ouest de Southey. Un train conduisait les hommes à cet endroit. Le 1er juillet 1905, le jeune Prokop étant sur le train plateforme, celui-ci vint en collision avec le wagon buffet et la victime fut tuée instantanément. Le demandeur allègue que transporter les hommes sur un pareil char était dangereux et improvoyant et que c'était mettre la vie des gens en danger ; pourquoi il tient la compagnie responsable de l'accident.

"SWISS FOOD" — LE BON, LE BIEN

"SWISS FOOD" est aussi salutaire, aussi utile au système qu'agréable et exquis au goût. "LE BON, LE BIEN". 15 cents le paquet. 3 livres. (0)

PERSONNEL

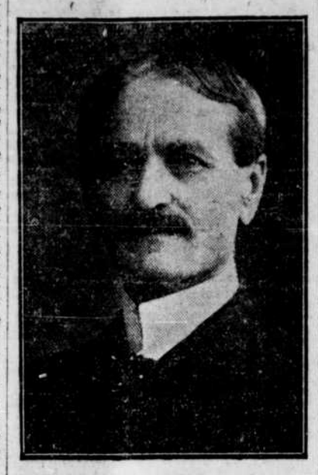
M. le docteur A. Marcotte, de Saint-Basile, est de passage à Montréal pour affaires. r

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15, 25 et 30 cents la botte. r

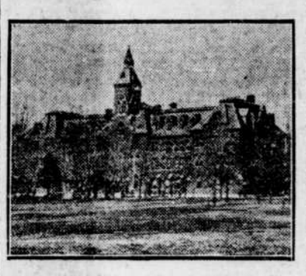
UN COMPATRIOTE DE DISTINCTION

REMARQUABLE SUCCES REMPORTE PAR L'UN DES NOTRES A L'INSTITUT PROVINCIAL DE BELLEVILLE, ONT.

Notre compatriote, M. Paul Denys, professeur à l'Institut Provincial des Sourds-Muets, de Belleville, Ont., est pour le moment à Montréal. M. Denys parle en termes flatteurs de la coquette petite ville ontarienne qu'il habite depuis longtemps. A l'heure qu'il est, tout y est vie et activité. La campagne environnante a aussi un aspect merveilleux. La nouvelle église catholique s'est relevée de ses cendres plus grandiose que jamais. Cet édifice, sa tour achevée, sera l'un des plus somptueux du centre de la grande province. Le Rév. P. D. Turmey, curé, a déployé une rare énergie et un génie remarquable des affaires.



M. Paul Denys, le distingué professeur canadien-français de l'Institut provincial des sourds et muets de Belleville, Ont.



L'institut provincial des sourds et muets, de Belleville, Ont.

L'Institut des Sourds-Muets de Belleville, dont M. Denys est un des plus distingués professeurs, est une institution provinciale de la province d'Ontario. Le rapport annuel de 1905, publié par ordre du département d'éducation de la province d'Ontario, parle avec beaucoup d'éloges de la classe dirigée par M. le professeur Denys.

M. Denys est à Montréal pour quelques jours ; il profitera de son séjour ici pour visiter les nombreux parents et amis qu'il compte dans notre province.

UNE FORMIDABLE ORGANISATION

LES DETENTEURS DE POLICE POURRONT PRENDRE PART A L'ELECTION DES OFFICIERS SUPERIEURS DE LA "NEW-YORK LIFE" ET DE LA "MUTUAL LIFE."

Jusqu'à présent les élections des officiers supérieurs des grandes compagnies d'assurance telles que la "New-York Life" et la "Mutual Life" ont été contrôlées par "Wall Street," c'est-à-dire par les grands financiers de New-York et d'ailleurs qui pouvaient ainsi manipuler à leur guise les $900,000,000 investis dans ces grandes compagnies.

Mais voici qu'un comité puissant appelé "Comité international des détenteurs de polices" s'est formé pour mettre un terme à ce monopole en faisant appel à tous les détenteurs de police du Canada, des Etats-Unis, d'Europe et d'ailleurs, leur faisant connaître leurs droits, et les invitant à enrégistrer leurs votes en faveur des candidats qu'ils croiront les plus dignes de former le bureau de direction de la Compagnie d'assurance à laquelle ils appartiennent. Au moyen de cette formidable organisation on s'attend à ce qu'il soit enrégistré pas moins d'un million de votes. Chaque détenteur de police aura un vote qu'il pourra donner soit directement, soit par voie postale.

La votation aura lieu durant 60 jours à partir de 18 octobre prochain. Les candidats directeurs seront nommés le 18 juillet. Les détenteurs de police ont jusqu'au 18 septembre pour préparer leurs "tickets."

Les personnes suivantes font partie de la formidable organisation dont nous venons de parler.

Gouverneur N. B. Broward, de la Floride; Gouverneur N. C. Blanchard, de la Louisiane; Dr Russell H. Conwell, de l'église Baptiste; Président E. E. Clark, de l'Ordres des conducteurs de chemins de fer de l'Iowa; Cardinal Gibbons, de l'église Catholique Romaine; Juge George Gray, de Delaware; Gouverneur J. Frank Hanly de l'Indiana; Hon. John C. Hemphill, de la Caroline du Sud; Harlow N. Higinbotham, de l'Illinois; Gouverneur J. A. Johnson, de Minnesota; Hon. Z. A. Lash, K. C., du Canada; Hon. Nicholas Longworth, de l'Ohio; Hon. Frederick B. Neideringhaus, de Missouri; Samuel Newhouse, de l'Utah; Fremont Older, de Californie; Hon. Richard Olney, de Massachusetts; Gouverneur S. W. Pennypacker, de Pennsylvanie; Juge Alton B. Parker, de New-York; Gouverneur Henry Roberts, de Connecticut; Col. A. M Shook, de Tennessee; Hon. Charles Emory Smith de Pennsylvanie; Général Beni. F. Tracy, de New-York; Thomas B. Wanamaker, de Pennsylvanie.

Il y a aussi des représentants d'Allemagne, de France et d'Angleterre.

Le Conseiller Général est M. Samuel Untermyer de New-York et le secrétaire M. Seymour Eaton. M. G. R. Scrugham est l'organisateur général.

NOUVELLE MANUFACTURE DE L'AMERICAN TOBACCO

On vient de commencer les travaux de la nouvelle manufacture que la American Tobacco Co, fait construire à Saint-Henri, et dont nous avons déjà parlé. L'édifice sera en béton, et le contrat a été accordé à la Dominion Engineering and Construction Co, de cette ville, dont M. Randolph Macdonald, de la Sovereign Bank est président, et M. Henry Holgate, vice-président. Les architectes sont MM. Findlay et McGregor. La manufacture doit être terminée dans 150 jours.

LISEZ BIEN, MESDAMES,

Le témoignage pathétique de Madame M. Bouchard, 84 rue St Timothée, Montréal

PENDANT VINGT ANS, CETTE PAUVRE FEMME N'A CONNU NI TRANQUILLITE NI REPOS — NUIT ET JOUR ELLE A SOUFFERT LES MAUX LES PLUS DIVERS OCCASIONNES PAR LA FAIBLESSE DE SANG.

LES TROUBLES DU RETOUR DE L'AGE ACHEVERENT DE L'ABATTRE — TROIS MOIS AU LIT — ELLE SONGE ALORS AUX PILULES ROUGES.

VINGT-CINQ BOITES LA GUERIRENT COMPLETEMENT.

Madame M. Bouchard, dont nous publions aujourd'hui le portrait, n'a que quarante-six ans et cependant elle a fait une bien cruelle expérience de la vie. Elle relève d'une terrible maladie qui l'a fait souffrir durant vingt ans.

Avez-vous bien lu ? Vingt ans malade ! Vingt ans de nuits sans sommeil et de jours sans repos ; vingt ans de tourments continuels ; vingt ans d'horribles tortures !

Ecoutons-la plutôt nous narrer sa triste histoire peut-être y trouverons-nous une leçon salutaire qu'il serait bon de mettre à profit sans tarder.

" A l'époque de mon mariage, c'est-à-dire vers l'âge de vingt-cinq ans, ma santé commença à décroître et mes forces périclitèrent chaque jour davantage. J'étais atteinte de faiblesse de sang, et dire tout ce que j'endurai de mal durant ces vingt dernières années serait chose impossible. La faiblesse de sang, à ce que j'ai pu malheureusement constater, donne prétexte aux pires maladies. Aussi, je ne fus pas épargnée !

Que de nuits blanches et que de journées passées à me tordre de douleur !

J'avais bien un médecin qui me traitait de son mieux, mais ni sa science ni ses prescriptions ne m'apportèrent jamais le moindre soulagement.

Le désespoir s'emparait de moi. Ma famille s'alarmait franchement, j'appelai la mort à grands cris, elle eût été pour moi un bienfait réel, car je ne me sentais plus de forces même pour souffrir !

Et dire que pareille épreuve a duré vingt ans !

Hélas ! les derniers mois furent peut-être les pires. Les troubles du retour de l'âge vinrent ajouter à mon mal. Alors il m'a fallu céder et garder le lit pendant trois mois. C'est alors seulement que je songeai aux Pilules Rouges.

Les quelques premières boîtes que j'achetai eurent un résultat si inattendu que peu après les avoir prises les douleurs se calmèrent et j'eus bientôt la force de me lever et de sortir.

Tout naturellment me première visite fut pour les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine que j'allai voir à leurs bureaux de consultations gratuites, 274 rue Saint-Denis.

Un seul examen leur suffit pour bien discerner la nature de ma maladie. Après m'avoir prodigué d'excellents conseils et donné de sages avis quant au traitement facile et personnel qu'il me fallait suivre, ils ne me firent rien prendre autre chose que des Pilules Rouges. Et c'est de là que date ma guérison.

Oui, vingt-cinq boîtes en tout de Pilules Rouges suffirent pour me débarrasser complètement d'un mal qui m'avait martyrisée pendant vingt ans !

Ah ! si j'eus voulu croire plus vite....

A mesure que je prenais ces Pilules, je sentais que mon sang devenait plus riche et que sa circulation s'activait. Sous l'influence de cet excellent remède tous mes organes reprirent peu à peu leurs fonctions respectives. Mon estomac se dégageait, mes nerfs devenaient plus solides et je me sentais la tête moins lourde. L'appétit revint tranquillement et je commençai bientôt à prendre de l'embonpoint. Je puis me remettre à travailler sans éprouver trop de fatigues et aussi je dormais paisiblement d'un sommeil réparateur.

Il est évident que je n'ai pu ainsi recouvrer ma santé que grâce aux Pilules Rouges.

Maintenant me voilà parfaitement rétablie, j'essaie de payer cette dette de reconnaissance que j'ai contractée envers les bons Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine. Eux qui ne demandent pas d'argent pour ces précieux conseils qu'ils multiplient avec tant d'empressement, il n'est que juste que je leur paie ce faible tribut d'hommage en proclamant bien haut tout ce que les Pilules Rouges ont fait pour moi.

Voilà donc mon témoignage dans toute sa franche simplicité. Puisse-t-il exempter à d'autres femmes la trop grande part de souffrances qui furent miennes !

Oui, j'affirme et déclare solennellement que les Pilules Rouges m'ont guérie de faiblesse de sang dont je souffrais depuis vingt-cinq ans et aussi des troubles du retour de l'âge qui m'avaient clouée au lit pendant trois mois." — Madame Midas Bouchard, 84 rue Saint-Timothée, Montréal.



Mme M. BOUCHARD, 84 rue St Timothée, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES : Adressez-vous par lettre ou personnellement, au No 274 rue Saint-Denis, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi un autre traitement si besoin il y a.

DEFIEZ-VOUS.— Les Pilules Rouges sont toujours vendues en boîtes de 50 pilules. Chaque boîte est recouverte d'une étiquette imprimée en rouge sur du papier blanc. Les Pilules Rouges que les marchands vous vendent à l'once, au 100 ou à 25c la botte, ne sont pas les nôtres ; ce sont des imitations, car jamais nos Pilules Rouges ne sont vendues de cette manière.

Ces charlatans qui se font appeler docteurs, passant par les campagnes, allant de maison en maison, se disant envoyés par la Cie Chimique Franco-Américaine, sont des imposteurs toujours, car jamais nos Médecins ne sortent de leurs bureaux de consultations pour soigner les femmes malades.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boîte, ou $2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enrégistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres : CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 Saint-Denis, Montréal.

L'ENQUETE AU SUJET DE L'"ARCTIC"

Ottawa, Ont., 27. — Le comité d'enquête de l'"Arctic" a adopté, hier après-midi, son rapport à la Chambre soumettant les témoignages entendus et sa décision comme suit :

(1) En l'année 1904 le steamer du gouvernement du Dominion l'"Arctic" fut approvisionné et préparé pour 40 hommes pour un voyage de 1,200 jours, pour explorer et patrouiller la Baie d'Hudson et les îles et les eaux au nord de la dite Baie et y mettre en vigueur et administrer les lois du Canada.

(2) En vue d'une expédition projetée de plus de trois ans et des misères et des éventualités naturellement inséparables d'un tel voyage et de l'impossibilité de renouveler les provisions, la quantité et la variété des marchandises et des provisions étaient raisonnables et nécessaires et étaient de la meilleure qualité.

(3) Toutes les marchandises et provisions achetées par le département de la marine et des pêcheries pour le steamer et pour les fins de l'expédition ont été mises à bord, et le steamer était capable de porter, contenir, et accommoder, et à de fait porté, contenu et accommodé, toutes les dites marchandises et provisions en outre de toutes provisions transportées pour le compte de la police montée du Nord-Ouest,

(4) Aucune partie ou portion des dites marchandises et provisions n'a été, en tout ou en partie, employée d'une manière illégitime pour d'autres fins que celles auxquelles elles étaient originalement destinées, ou au profit de quelque personne ou personnes.

(5) Des prix justes et raisonnables ont été payés pour les dites marchandises et provisions, à l'exception d'une quantité de tabac achetée à Québec, dont le détail est comme suit : 805 livres de tabac à fumer à 95 cents, 200 livres de tabac à chiquer à 78 cents. En addition aux prix chargés et payés pour les dites 1,005 livres de tabac comme susdit, les vendeurs ont chargé au département de la Marine et des Pêcheries, la taxe de l'accise et 39 cents par livre, formant le montant de $391. 95. Le comité trouve que le prix payé pour ces deux quantités de tabac est injuste et déraisonnable.

(6) Aucun officier, agent ou serviteur du département de la Marine et des Pêcheries n'a profité injustement, illégalement ou de mauvaise foi de l'achat ou de la disposition d'aucune des marchandises ou provisions achetées et mises à bord du dit steamer "Arctic".

(7) Toutes les marchandises et provisions non consommées au cours de l'expédition du dit steamer "Arctic", comme il est dit ci-dessus, en tenant compte de la diminution de quantité par suite de causes naturelles et inévitables, sont maintenant en la possession et sous le contrôle du département de la marine et des pêcheries.

(8) La somme de $45,30, représentant les frais de transport de Montréal à Québec d'une quantité de Bovril et de pemmican achetée de la Bovril Co., Ltd. de Montréal, a été payée à l'Intercolonial par l'agent du département de la marine et des pêcheries résidant à Québec, et subséquemment par erreur et sans connaissance du premier paiement, le même montant, pour les mêmes frais de transport a été payé de nouveau à la Bovril Co., Ltd., par le département de la Marine et des Pêcheries, lequel montant durant l'enquête du comité, a été remboursé au département de la marine et des pêcheries par la Bovril Co., Ltd.

Ce rapport a été adopté par un vote de 4 à 3. Les membres conservateurs du comité ont décidé de faire un rapport dissident. Dans ce rapport les conservateurs ne font que répéter les accusations qu'ils ont portées avant l'enquête.



L'"ESPRIT" de L'EMPIRE"

Par permission spéciale du

Très Hon. Joseph Chamberlain, M.P.

"CHAMBERLAIN"

LIQUEUR

SCOTCH

Un whisky remarquable par sa douceur, son âge et ses qualités. Goûtez-y !

Seuls propriétaires :

The Amalgamated Distillers Company

LIMITED

LONDRES ET GLASGOW

Succursale Canadienne—119 Edifice Coristine, Montréal

CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher — La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

LA MAISON DUPUIS

Célèbre la Saint-Jean-Baptiste

Toujours la première, quand il s'agit de manifester son patriotisme, la maison Dupuis frères, par l'entremise d'un de ses représentants a, dimanche soir, à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, donné en spectacle à la population du Parc Laval, un magnifique feu d'artifice.

La fête fut des plus brillantes et des plus joyeuses.

Un grand nombre de personnes de Saint-Martin et de Bordeaux y assistaient et en furent enchantées. Toutes s'en retournèrent à une heure très avancée, se promettant bien de se retrouver, l'an prochain, à pareille date.

ORCHESTROPHONE

Le fameux orchestre mécanique, sous la direction d'un directeur automate, au Parc Sohmer, l'après-midi et soir cette semaine. 196-2

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15, 25 et 30 cents la botte. r

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

BEDARD — A Montréal, le 21 du courant, au No 672 rue Dorion, l'épouse de M. Chs Eddard, forgeron, une fille : Marie-Germaine-Cécile.
Parrain et marraine, M. Armand Jacques et Mlle Maria Hétu, tante de l'enfant.

BRAULT — A Montréal, le 17 du courant, l'épouse de M. Osias Brault, un fils.
Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Baptiste Banville, grands-parents de l'enfant.

CHARETTE — En cette ville, le 22 du courant, au No 823 rue Saint-Dominique, l'épouse de M. L. Charette, un fils : Joseph-Alexandre-Paul-Emile.
Parrain et marraine, M. et Mme Alexandre Carrière, grands-parents de l'enfant.

LACOMBE — A Montréal, le 25 du courant, au No 141 rue Désery, l'épouse de M. Odilon Lacombe, constable, une fille : Marie-Antoinette-Réa.

MARIAGES

DAMBOISE-BOISVERT — A Montréal, le 25 juin, à l'église du Sacré-Coeur, M. Jos. Damboise conduisait à l'autel Mlle Aurore Boisvert, fille aînée de M. Joseph-Alphonse Boisvert.
La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Adam.
De nombreux cadeaux ont été reçus.

MAILLOUX-DIOTTE — A Montréal, le 25 juin, à l'église Sainte-Brigide, M. Joseph Mailloux conduisait à l'autel Mme Fortunat Diotte.
La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Demers, curé.
Les époux ont reçu de magnifiques cadeaux.

DECES

AUGER — En cette ville, le 26 du courant, à l'âge de 22 ans, Télesphore Auger, fils de M. Zéphirin Auger.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 28 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa mère, No 177 rue Visitation, à 8 heures, pour se rendre à l'église Saint-Pierre et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON — A Saint-Martin, comté de Laval, le 26 du courant, à l'âge de 37 ans, Félix Bergeron.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 28 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, à 8½ heures, pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière de Saint-Martin, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRIEN dit DESROCHERS — En cette ville, le 26 juin, 1906, à l'âge de 59 ans, 3 mois et 11 jours, Emélie Goyette, épouse de A. Brien dit Desrochers.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 29 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 502 rue Plessis, à 8¾ heures, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur et de là à la gare Viger, pour se rendre à Saint-Thomas de Joliette, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

La défunte était Dame de Sainte-Anne et appartenait au Tiers-Ordre de Saint-François, Fraternité Sainte-Elisabeth. Les tertiaires sont priées de se réunir, le 28, jeudi soir, à 8 heures, pour réciter l'office.
198—2

BERTRAND — En cette ville, le 25 du courant, à l'âge de 57 ans et 5 mois, Dame Alphonsine Lapierre, épouse de Zotique Bertrand.
Les funérailles auront lieu jeudi matin, le 28 du courant. Le convoi funèbre partira à 7 heures 45 a.m., de la résidence de sa fille, Mme L. White, No 385 rue Marie-Anne, pour l'église Saint-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 197—2

CAUMARTIN — En cette ville, le 26 du courant, à l'âge de 35 ans et 11 mois, Diana Croisetière, épouse de feu Emery Caumartin.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 28 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 164 rue Lazauchetière ouest, à 7 heures, pour se rendre à l'église Notre-Dame, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTLEE — En cette ville, le 25 du courant, à l'âge de 78 ans, 4 mois et 8 jours, Marc-Siméon Coutlée, huissier audiencier de la Cour Supérieure, à Montréal.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 28 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, Honoré Coutlée, artiste peintre, No 229 rue Saint-Christophe, à 8 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 197—2

GAUTHIER — En cette ville, le 27 du courant, à l'âge de 84 ans, Octave Gauthier, bourgeois, autrefois de Saint-Roch de l'Achigan.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 29 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 325 rue Duluth, à 8 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURIN — A Valleyfield, le 25 du courant, à l'âge de 64 ans et 7 mois, Maxime Laurin, maître-forgeron.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 28 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, rue Sainte-Cécile, à 8¾ heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE — En cette ville, le 25 du courant, à l'âge de 30 ans, Marie, fille de Hospice Labelle.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 28 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 502 rue Saint-Denis, à 8,30 a.m. précises, pour se rendre à l'église Saint-Louis de France et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 197—2

LETOURNEAU — En cette ville, le 26 du courant, à l'âge de 13 ans, 1 mois et 3 jours, Victoria, enfant bien-aimée d'Arthur Létourneau.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 18 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 11 rue Metcalfe, Saint-Henri, à 7 heures, pour se rendre à l'église Saint-Henri, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PREVOST — En cette ville, le 26 du courant, à l'âge de 56 ans, Judith Gendron, épouse de feu Joseph Prévost.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 28 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, No 376 rue Cuvillier, à 7¼ heures, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation...

SAINT-JACQUES — A Sainte-Anne des Plaines, le 26 du courant, à l'âge de 44 ans, Odile Latour, épouse du Dr Saint-Jacques.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 29 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, à 9½ heures, pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 198—2

SANTERRE — En cette ville, le 26 du courant, à l'âge de 30 ans, Evélina Gagnon, épouse bien-aimée d'Herménégilde Santerre.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 28 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 67 rue Sainte-Elisabeth, à 7 heures, pour se rendre à l'église Sainte-Elisabeth de Portugal, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 197—2

SAINT-ONGE — A Lachine, le 24 du courant, à l'âge de 24 ans, 4 mois et 20 jours, Dame Marie-Eva Binette, fille de Honoré Binette de Lachine, et épouse de Adolphe Saint-Onge.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 27 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 71, 14e rue, à 8¼ heures, pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation 196—2

SERVICE ANNIVERSAIRE

CORBEILLE — Jeudi, le 28 du courant, à sept heures, à l'église Saint-Pierre, sera chanté le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Joseph Corbeille.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Common Sense Détruit

Rats, souris, coquerelles, punaises mites. Pas de mauvaise odeur. Chez tous les marchands outre la Common Sense, Mfg. Co., Toronto, Canada. 143—n

COLONIAL HOUSE - SQUARE PHILLIPS

Dernière Semaine de la Grande Vente Annuelle de Juin

Comme cette vente prendra fin samedi, le 30 courant, des

OFFRES SPECIALES

seront faites dans chaque rayon pour ces derniers jours

10 POUR CENT EN SUS AU COMPTANT

RAYON DES MANTEAUX

Costumes en toile blanche et jupes pour dames, **33** 1-3 pour cent.
Costumes en drap pour dames, moins **33** 1-3 pour cent.
Jupes de toilette pour dames, moins **33** 1-3 pour cent.
Manteaux de printemps en soie et drap pour dames, moins **33** 1-3 pour cent.
Imperméables pour dames, demoiselles et enfants, moins **20** pour cent.
Jupons en soie et moirette pour dames, moins **20** pour cent.
Robes de matin en mousseline pour dames, moins **33** 1-3 pour cent.

RAYON DES CHAPEAUX

Chapeaux garnis, canotiers en paille pour dames, articles de coiffure en mousseline et en soie pour enfants.
Blouses en lingerie, blouses en toile d'Irlande, blouses en taffetas et soie de Chine.
Robes blanches pour enfants de 1 à 14 ans.
Robes de couleur pour enfants de 1 à 14 ans.
Tabliers en mousseline pour enfants.
Corsets, Réguliers et désassortis.
De tous prix. La dernière semaine de la vente de juin.

RAYON DES CHAUSSURES POUR HOMMES

20 paires d'Oxfords en veau tan, points désassortis, $3,50, pour **$2,50**.
50 paires d'Oxfords en veau tan, $5,00, moins **20** pour cent et **10** pour cent au comptant, **$3,60**.
50 paires d'Oxfords en poulain verni, $5,00, moins **20** pour cent et **10** pour cent au comptant, **$3,60**.
60 paires de Blucher en poulain verni, $5,00, pour $3,00, moins **10** pour cent au comptant, **$2,70**.
Un bon assortiment de chaussures de bain pour hommes.

RAYON DES CHAUSSURES DE DAMES

Plusieurs paires de bottines à boutons, talons spring, pour dames, 2½ à 5, $3,50, pour **$2**.
Oxfords champagne, qualité Queen, pour dames ; $3,95, moins **10** pour cent et **10** pour cent au comptant.
Escarpins vernis, qualité "Queen," pour dames, $3,95, moins **10** pour cent et **10** pour cent au comptant.

RAYON DE LA QUINCAILLERIE

Une offre spéciale de 5,000 articles importés émaillés de blanc sur acier sans soudure. Qualité supérieure.
Chaudière à eau, régulier, 75 cents, pour **40** cents. Poêles à frire, régulier, 35 cents, pour **25** cents.
Egouttoirs triangulaires à évier, régulier, 50 cents, pour **35** cents. Passoires, 50 cents, pour **30** cents.
Plats à viande, forme ovale, 40 cents, pour **25** cents.
Plats à pouding et à légumes, forme oblongue, 12 pouces, pour **25** cents.
Bols à mélanger 2¼ pintes, pour **25** cents. Bassins à laver pour **25** cents ; casseroles à bec, **24** et **25** cents.

RAYON DES TAPIS

Le reste des petites longueurs de tapis Tapestry, Bruxelles, Axminster et Wilton et nattes de tapis de laine, moins **50** pour cent.
Lot spécial de tapis Wilton et Axminster, moins **33** 1-3 pour cent.
Lot spécial de Bruxelles, moins **20** pour cent.
Le reste des carpettes faites, moins **33** 1-3 et **50** pour cent.
150 petites carpettes de tapis faites avec bordures, en deux largeurs, moins **75** pour cent.
100 petites carpettes faites de coins de tapis, moins **50** pour cent.
Rugs orientaux de toutes les différentes fabriques, moins **20** pour cent.
Lignes spéciales de rugs indiens, moins **33** 1-3 pour cent.
Lignes spéciales de rugs de Turquie, moins **33** 1-3 pour cent.
4 rugs perses, Feragan, seulement, moins **50** pour cent.
Lignes spéciales de prélart anglais, à **25** cents la verge carrée.

RAYON DE L'ELECTRICITE

Lignes désassorties d'abat-jour électriques, **50** pour cent.
Lignes désassorties de bronzes électriques, **40** pour cent.
Lignes désassorties d'appareils à électricité et à gaz, **25** pour cent.
Fers à polir électriques, poêles, etc, **10** pour cent.
Tous nos nouveaux appareils et abat-jour sont sujets à des escomptes variant de **10** à **25** pour cent.

RAYON DU PAPIER TENTURE

Lignes spéciales de papier tenture convenable pour chambre à coucher, salle à manger, corridors et bibliothèques, depuis **30** cents jusqu'à **$1,-50** le rouleau simple, moins **50** pour cent.
Coupons de Burlaps teints, en tapestry, moins **33** 1-3 pour cent.

RAYON DES RIDEAUX

Lignes spéciales de tapestry convenable pour rideaux de fenêtre, draperies et portières, valeur régulière $1,40 et $1,50 la verge, moins **50** pour cent.
Le reste des dessus de coussins, moins **50** pour cent.
Paires échantillons de rideaux Bonne Femme, pour fenêtres, couleur arabe, aussi quelques paires échantillons de rideaux en Cheese Cloth et en Taffetas crème, bords en appliqué à ramages, moins **50** pour cent.
Ligne spéciale de rideaux en Cheese Cloth, à effets ed madras, à $8,00 la paire, moins **50** pour cent.
Ligne spéciale de rideaux en soie légère, à raies croisées, de **$4** à **$7,50**, moins **33** 1-3 pour cent.

RAYON DES MEUBLES

1615 — Cabinet à musique en acajou, **$17**, moins **20** pour cent.
1602 — Table de bibliothèque en chêne antique, **$24**, moins **20** pour cent.
14-1912 — Pupitre Arts and Crafts en chêne fumé, **$48**, moins **25** pour cent.
Chaise de corridor, chêne flammand, siège en cuir, **$14**, moins **10** pour cent.

Tous les meubles de veranda et de jardin consistant en Prairie Grass, vieux noyer et meubles de Burdett, moins **10** pour cent.
7585 — Fauteuil en chêne flammand, siège et dossier en cuir, **$26,50**, moins **33** 1-3 pour cent.
57-1906 — Canapé W. O., siège en cuir, **$23,25**.
Chaise spéciale en chêne fumé, siège et dossier en cuir repoussé, **$21**, moins **50** pour cent.
33-205 — Chaise Morris en acajou, recouverte de velours, **$33**, moins **15** pour cent.
11-94 — Cabinet à argenterie en acajou, **$28**, moins **50** pour cent.
76-76 — "Cellerette" en chêne séché à l'air, **$15**, moins **50** pour cent.

RAYON DES BONBONS

75 cents pour **35** cents.
La boîte oique-nique d'assiettes de carton, etc. 1 plat 11¼ x 9, 1 plat, 9½ x 7¼, 1 plateau à gâteau, 1 salière, 4 assiettes à viande, 4 assiettes à pouding, 4 assiettes à beurre, 4 serviettes de table, chaque article est doublé d'un papier à l'épreuve de la graisse.
Chocolats assortis, 40 cents pour **30** cents la livrde.
Mélanges de crème assortis, 30 cents pour **20** cents la livre.
Pains de sucre d'érable, 30 cents, pour **20** cents la livre.
Kisses d'érable, 20 cents, pour **15** cents la livre.
Kisses d'érable avec amandes, 25 cts pour **20** cents la livre.

ARTICLES DE COU

Collets lavables en piqué, mousseline et dentelle, moins **50** pour cent.
Collets brodés, moins **50** pour cent.
France, moins **50** pour cent.

RAYON DES VOITURES DE BEBES ET PANIERS

Quelques lignes de go-carts rembourrés et se repliant, moins **10** pour cent et **10** pour cent au comptant.
Voitures de bébés, pliantes, et berceaux tables d'invalides, appareils pour faire marcher ou sauter les bébés, moins **10** pour cent au comptant.
Table spéciale de paniers à lunch, moins **50** pour cent.
Tous les paniers de fantaisie, **10** pour cent et **10** pour cent au comptant.
Mannes à linge, **10** pour cent au comptant seulement.

RAYON DU SPORT

Articles de croquet, tennis, football et baseball, **10** pour cent et **10** pour cent au comptant.
Balles de baseball, golf et tennis, **10** pour cent au comptant seulement.
Un lot d'avirons, **75c** chacun.
Tous autres avirons, **10** pour cent et **10** pour cent au comptant.
Appareils de pêche, **10** pour cent et **10** pour cent au comptant.

RAYON DES ARTICLES POUR HOMMES

½ bas de qualité supérieure, en fil de Lille français, effets Jacquart et brodés, 50c la paire, 3 pour **$1,25**.
Un lot de sous-vêtements en toile, balbriggan, etc., moins **33** 1-3 pour cent.
Belles chemises de négligé de couleur, poignets à même ; réguliers $1.25 et $1.50, pour **90c** net.
Tricots — sweaters — pure laine, blancs, bonne pesanteur, convenables pour sortie, pour hommes, Prix $1.50, moins **20** pour cent.
Jerseys, toutes couleurs, et combinaisons, pour écoles, clubs, etc., à des prix spéciaux.

RAYON DES CHAPEAUX D'HOMMES

Panamas français et naturels, toutes qualités, moins **20** pour cent.
Chapeaux en paille de Milan, fendue, en caret et tresses rustiques, moins **20** pour cent.
Casquettes pour bateau et automobile, pour hommes, régulier $1.00, pour **65** cents.
Un lot de chapeaux en toile, bérets, casquettes de voyage, etc., moins **20** pour cent.
Un lot de parapluies anglais, bien faits, pour hommes, de $2.00 à $7.00, moins **20** pour cent.

MOUSSELINE DE FANTAISIE POUR ROBES POUR LE RESTE DE LA SEMAINE

Un lot de mousseline de couleur, à écouler à 8c et 10c la verge.
Le reste des grenadines noires ; régulier 20c, pour **10c** la verge.
Grenadine marine, rouge et brune ; régulier 60c, pour **20c** la verge.
Etamine de toile rayée ; régulier 45c, pour **15c** la verge.
Toutes nos mousselines de fantaisie, à robes ; prix réguliers 25c, 30c et 35c, à un seul prix, **15c** la verge.

BATISTE DES INDES

Le reste d'un beau lot de bleu et pois noirs, rose et pois blancs, champagne et pois noirs ; régulièrement 60c, pour écouler à **20c** la verge, 45" de largeu

RAYON DE LA SOIE

Taffetas chiffon de fantaisie de nuances pâles, toutes de bonnes couleurs ; **60c** la verge, moins **50** pour cent.
Taffetas de fantaisie à carreaux, nuances à la mode, pour costumes-blouses, à **75c** la verge, moins **20** pour cent.
Soie Louisine à carreaux, une variété de grandeurs ; **60c** la verge, moins **10** pour cent.
Soies artistiques, 32" de bons dessins ; **80c** et **$1,15**, moins **20** pour cent.
Soies à rayures très fines en une grande variété de couleurs ; la soie favorite pour robes ; **65c** la verge, moins **25** pour cent.
Taffetas chiffon glacé, jolie variété de nuances, **85c** la verge, moins **25** pour cent.
Soie taffetas noire, **50c**, **75c**, **$1**, moins **20** pour cent.
Satin merveilleux, noir ; **75c**, **90c**, **$1**, **$1.25** et **$1.50**, moins **20** pour cent.

HENRY MORGAN & CO., - Montréal

UNION TYPO 1

NOUVELLES OUVRIERES

Les ouvriers boulangers du local No 55 ne semblent pas disposés à abandonner la partie — Les journaliers à l'emploi de la ville recevront une augmentation de salaire — Les troubles de la filature de Magog auront du retentissement à Montréal — Une grande assemblée en perspective à ce sujet — Pour les tailleurs-couturiers du local 317 — Un trust de marchands de glace condamné par les tribunaux — L'affaire des ouvriers en cuivre — Ce soir chez les tailleurs de pierre, les travailleurs en chaussures du local 266 et au Conseil de District — Faits divers.

L'union locale No 134, des charpentiers-menuisiers a eu lundi dernier une intéressante assemblée à laquelle sept nouveaux membres ont été initiés.

Il a été pratiquement décidé d'envoyer deux délégués à la grande convention de la Fraternité qui aura lieu le 17 septembre prochain, à Niagara Falls. Ces délégués seront choisis à la grande et importante assemblée de lundi, le 9 juillet prochain.

L'assemblée a procédé ensuite à la vérification des bulletins pour l'élection d'un agent d'affaires et le choix est tombé sur M. Louis Lefèvre. Il nous fait particulièrement plaisir de voir M. Lefèvre arriver à ce poste de confiance, qu'il a d'ailleurs mérité bien des fois.

Le nouveau titulaire est un rude travailleur, possédant une expérience consommée ainsi que toutes les capacités requises pour faire un excellent agent d'affaires. L'union ne pouvait faire un choix plus heureux.

Voici la liste complète et revisée des nouveaux officiers du local No 134 : MM. Joseph Ainey, président ; R. Leroy, vice-président ; F. Denis, secrétaire-archiviste ; O. Proulx, secrétaire-financier ; Eugène Guilbault, trésorier réélu pour la 17e fois. M. Guilbault est un des pionniers de l'union 134, dont il fait partie depuis 22 ans. Il a rempli, pendant des années consécutives la position de trésorier avec toute la conscience de l'honnête homme et nous l'en félicitons. Assistant secrétaire-financier, J. N. Chaput ; agent d'affaires, Louis Lefèvre ; MM. Ls Lefèvre, J. Ainey, Art. Lamothe, O. Proulx, A. Saint-Mars, N. Montagne, O. Miron, M. Simard et W. Julien ont été élus délégués au Conseil de District ; MM. Jos. Ainey A. Ratelle, Ls Lefèvre, A. Lamothe, F. Denis, A. Gariépy, R. Leroy, Léon Roy, Ls Fournier, O. Proulx, E. Fréchette et L. Lusignan seront les délégués au Conseil des Métiers et du Travail de Montréal.

× × ×

Demain soir (jeudi) il y aura à la salle Saint-Joseph, 137 rue Sainte-Elisabeth, une grande assemblée spéciale pour tous les apprentis briquetiers de la ville sans exception. Des questions d'un grand intérêt pour la cause générale des apprentis seront soumises à l'assemblée pour y être discutées.

Tous sont invités par conséquent à y assister.

× × ×

L'union locale No 55, des ouvriers boulangers, qui, depuis plusieurs semaines, est aux prises avec certains patrons, afin d'obtenir pour un certain nombre de ses membres de meilleurs gages ainsi que des heures de travail plus courtes, ne semble pas du tout épuisée par la lutte. Toutes les semaines, les ouvriers en grève reçoivent de l'union, un salaire de $12 par semaine et ce système se continuera jusqu'à ce que ces derniers aient obtenu justice.



M. Ludger Lespérance, qui vient d'être réélu président de l'union locale No 55, des ouvriers boulangers.



M. Gaspard Couillard, secrétaire archiviste et correspondant de l'union des ouvriers boulangers.

Bonne Nourriture
Bonne Santé

La Meilleure nourriture est ce qu'il y a de mieux pour obtenir la santé et la conserver.

Faites usage de

Grape-Nuts

Hommes, payez après guérison

Tant de gens ont été frustrés de leur argent péniblement gagné par des charlatans et des prétendus spécialistes, dont les drogues préjudiciables à la santé et les soi-disant traitements sont plutôt faits pour être vendus que pour opérer des guérisons, et dont les promesses alléchantes et les fortes garanties n'étaient faites que pour jeter de la poudre aux yeux, qu'ils ont presquement perdu toute confiance en l'honnêteté des médecins et en leur habileté. Afin de chasser tous les doutes, et de prouver aux patients qu'il peut réellement guérir les soi-disant maladies incurables, quels que soient les traitements qui n'aient pu vous guérir, le Dr Goldberg offre aux patients de les guérir avant d'être payé.

Le Dr Goldberg possède 14 diplômes et certificats de divers collèges et bureaux d'examinateurs médicaux d'Etat — il en envoie une reproduction avec la première lettre, à chaque patient,—et il a traité avec succès pendant des années, des hommes qui le payèrent après guérison, et il a guéri radicalement des patients qui souffraient de graves maladies nerveuses dues au surmenage, aux soucis commerciaux et domestiques, à la dissipation, etc.

La débilité nerveuse, l'impuissance et tous les symptômes qui l'accompagnent, tels que mal de tête, perte de mémoire, dépression mentale, étranges sensations, irritabilité, insomnie, faiblesse, tremblements, battements de coeur, frissons, épuisement physique, etc., sont promptement guéris ; et l'empoisonnement du sang, la maladie de la glande prostate, la décrépitude prématurée, les maladies de la peau, de la vessie et des reins, et en général, faiblesse du sexe masculin, sont guéris pour de bon. Les prix sont très raisonnables, l'examen et les conseils sont gratuits, que le patient suive le traitement ou non. Le Dr Goldberg n'a pas d'échantillons gratis, ni de remèdes brevetés à vendre. Il n'est pas du tout en faveur des stimulants qui soulagent temporairement, et qui, après un certain temps, laissent le patient dans un état pire qu'auparavant. Son traitement est préparé tout spécialement pour le cas de chaque individu et il va à la racine du mal, purifiant le sang, renforçant les nerfs et l'organisme en général. Il élimine toute trace de la maladie, et il donne aux hommes, cette force et cette santé qui leur permettent de rencontrer leurs concitoyens, convaincus qu'ils peuvent faire face à toutes les difficultés qui peuvent se présenter.



Les traitements sont envoyés aux patients dans toutes les parties du monde, à condition que le paiement après qu'ils sont guéris, et si vous écrivez à date immédiatement tout ce qui concerne votre cas, une prompte attention sera apportée à votre lettre et je vous dirai par le prochain courrier, en combien de temps vous pouvez vous guérir, et le prix du traitement.

Rappelez-vous que vous n'avez pas un seul sou à payer tant que vous n'êtes pas guéri. Peu importe le nombre de médecins qui vous ont traité, ou quelle que soit la gravité de votre maladie, vous devriez écrire aujourd'hui et profiter de cette offre généreuse. Tous les remèdes, pour les patients canadiens, sont expédiés de Windsor, Ont., droits et frais de transport payés d'avance. Adressez : Dr Goldberg, 208 avenue Woodward, suite 967, Détroit, Mich., E. U. A.
yw



M. Hildège Baril, le nouveau trésorier du local 55, des ouvriers boulangers.

L'union vient de procéder à l'élection de son bureau d'officiers pour le prochain terme des diverses charges et tout fait prévoir que ces derniers qui sont des gens d'expérience, vont donner une forte impulsion à ce syndicat d'ici à quelque temps.

Voici comment se composera le nouveau bureau pour le prochain exercice: MM. Ludger Lespérance, président, et délégué au Conseil des Métiers et du Travail ; Joseph Bominville, vice-président ; Gaspard Couillard, secrétaire-archiviste et correspondant ; J. W. Charette, secrétaire-financier ; Hildège Baril, trésorier ; Georges Tremblay, secrétaire du fonds de secours en maladie ; Joseph Lacombe, sergent d'armes ; Roméo Masson, secrétaire des adresses ; A. Masson, A. Comtois et Ernestase Bergeron, syndics.

× × ×

La commission civique spéciale nommée par le conseil, à la demande de l'échevin Médéric Martin, dans le but de s'occuper de la question d'augmenter les salaires des journaliers de la corporation et de réduire la journée de travail à 9 heures, s'est réunie lundi après-midi, sous la présidence de M. Martin.

Il a été résolu de recommander au conseil de faire les changements dans le sens que nous l'indiquons plus haut.

Les journaliers recevraient $1.75 par jour au lieu de $1.50 et les charretiers $2.75 au lieu de $2.25. Ce changement devant prendre effet le 1er janvier prochain.

M. l'échevin Martin qui est un ami reconnu des ouvriers aura bien mérité de ces derniers en vérité pour avoir eu le courage de prendre l'initiative dans cette affaire.

× × ×

Les troubles à la filature de Magog ne sont pas encore terminés quoi qu'en disent les officiers de la "Dominion Textile Co".

La Compagnie craint tellement que les ouvriers se forment en union afin d'être mieux en état de se défendre, qu'elle offre depuis quelques jours une augmentation de salaire de 10 pour cent à tous ceux qui signent une promesse de ne pas entrer dans l'union. Quelques-uns succombent, dit-on, à la tentation, mais bon nombre refusent obstinément de donner leur signature. Ils seront mis à la porte. Les personnes arrêtées dans la soirée de jeudi pour avoir tenté de propager l'union ont été mises en liberté le lendemain.

Nous recevons à l'instant à ce sujet, la communication suivante :

Monsieur le rédacteur des
Montréal, 26 juin 1906.

Nouvelles Ouvrières à "La Presse."

Monsieur.

Les ouvriers unionistes des filatures en cotonnades de Montréal, auront une assemblée de protestation contre la conduite inique des autorités de la compagnie "Dominion Textile" (Branche Magog), qui font emprisonner nos camarades de là-bas, avec l'intention de détruire et d'anhiler l'union locale de Magog.

Le but évident de ces menées est d'essayer, par l'intimidation, d'empêcher les employés de cette filature de demander l'augmentation juste et raisonnable que nous avons obtenue à Montréal.

Cette réunion aura lieu samedi, le 30 juin courant, à 7.30 heures du soir, à la salle Tremblay, No 1597 rue Ste Catherine-Est, coin Moreau.

Nous connaissons votre dévouement à la classe ouvrières, et nous osons espérer que vous répondrez à notre appel, en adressant la parole à cette assemblée, et nous donnant les conseils nécessaires exigés dans la présente circonstance,

Et croyez-nous fraternellement,
Vos tous dévoués,
VICTOR DESPAROIS,
Président.
Comité d'organisation.
Unions Locales,
U. T. W.

× × ×

L'union locale No 317, des tailleurs-couturiers, tiendra, ce soir, à ses salles, 25 rue Saint-Jacques, une assemblée spéciale d'une extrême importance, à laquelle tous les membres devront être présents sans faute.

Les gens du métier sans exception sont priés de se rappeler qu'un concours à l'admission dans l'union sera ouvert d'ici au 20 juillet et que pendant ce concours, le prix d'entrée dans l'union ne serait que d'un dollar. Tous ceux qui veulent profiter de cette aubaine pourront s'adresser au secrétaire, M. Arthur Savage, No 261 rue Rivard ou au trésorier, M. Louis Jacques, No 25 rue Saint-Jacques, ou encore tous les soirs d'assemblée, à la salle de l'union.

× × ×

Une dépêche nous apprend que cinq marchands de glace, ont été trouvés coupables, hier, à Toledo, Ohio, d'avoir organisé une conspiration de nature à entraver le commerce. Ils avaient formé un trust et, sous prétexte que la glace est rare cette année, ils avaient augmenté leurs prix de 50 à 100 p. c. Ils ont été condamnés à $5,000 d'amende et un an de prison aux travaux forcés, à moins qu'ils ne remboursent ce qu'ils avaient ainsi extorqué.

× × ×

La grève des ouvriers en cuivre à la "Robert Mitchell Co., est toujours dans le "statu quo". Les hommes semblent plus déterminés que jamais dans leur attitude. D'un autre côté les autorités de la compagnie déclarent qu'elles ont dit leur dernier mot. Il est donc assez difficile de prédire la fin de ces troubles.

× × ×

Il y aura ce soir, à la salle Dionne, assemblée régulière du local No 266, des travailleurs en chaussures pour affaires urgentes.

× × ×

Tous les tailleurs de pierre de l'union sont priés d'assister sans faute à la grande assemblée qui sera tenue ce soir à la salle Saint-Joseph pour la discussion de plusieurs questions fort intéressantes.

× × ×

L'union No 340 des peintres et décorateurs a décidé comme l'on sait de prendre une part active à la parade de la Fête du Travail, le 3 septembre prochain.

Elle demande à cette fin des soumissions pour une fanfare pour la profession. Prière de mentionner le nombre de musiciens et d'adresser toute correspondance à M. O. Lapointe, 518 rue Mentana.

× × ×

Ce soir il y aura à la salle Saint-Joseph, une importante assemblée du Conseil de District des charpentiers-menuisiers. Il y va de l'intérêt de tous les délégués d'être présents.

× × ×

C'est ce soir aussi qu'aura lieu cette importante assemblée de tous les tailleurs et poseurs de marbre de la ville sans exception, aux salles de l'union, No 34, rue Saint-Laurent.

ECHOS DE ST JEAN

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Jean, Qué., 27. — Samedi dernier, à 8.30 p.m., partait de Saint-Jean le 48ème pèlerinage annuel de la paroisse de Saint-Jean, à Sainte-Anne de Beaupré. Malgré la pluie et le tonnerre, près de 600 personnes y ont pris part.

Le pèlerinage s'est fait par la voie du C. P. R. sous la direction du Rév. P.-D. Labrèche, vicaire à Saint-Jean.

Les pèlerins sont revenus enchantés et se proposent d'y retourner l'an prochain.

Dimanche dernier le Révérend Père Edmond et le Révérend Père Ugolin, de l'ordre des Franciscains, ont commencé la prédication de la retraite de tempérance qui doit être prêchée dans tout le diocèse de Montréal.

Les exercices de cette retraite se poursuivront toute la semaine et se termineront dimanche.

MORT DE Mme ST JACQUES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sainte-Anne des Plaines, 27. — En cette paroisse est décédée, hier, à l'âge de 44 ans, Mme Odile Latour, épouse de M. le Dr Saint-Jacques.

Les funérailles auront lieu à l'église paroissiale vendredi, le 29 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux à 9.30 heures pour se diriger vers le temple. L'inhumation aura lieu au cimetière de Sainte-Anne des Plaines.

— Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15, 25 et 30 cents la boîte. r



Les Ecoliers sont tous Souriants !

Pourquoi ? Ne savez-vous pas que les écoles sont fermées, voilà pourquoi ils sont heureux et se lèvent le matin, en chantant ou sifflant. Ce qu'ils veulent, maintenant, ce sont des habits de vacance pour les temps chauds, de ces habits que l'on peut laver et qui coûtent peu d'argent. Ils sont légers, frais et confortables, et n'importe quel enfant d'école peut vous dire où on peut s'en procurer. Tous ensemble, garçonnets, chez

Allan

Coin des rues Craig et Bleury
— ET —
401 rue Ste Catherine Ouest.

Vous trouverez tout ce qu'il faut aux Garconnets

Chapeaux en coton blanc, 25c chacun. Casquettes en tweed, 15c chacune. Chapeaux de paille, canotier, 10c, 15c, et 25. De plus beaux, jusqu'à $1.25.
Tricots (sweaters) et chemises molles ou blouses à 50c, 75c et $1.00

Bretelles, Ceintures et Bas

Habillements lavables pour garçonnets, blouse matelot et culottes aux genoux à 75c, $1.00, $1.25, $1.50 jusqu'à $2.50.
Habillements lavables pour garçonnets, style Buster Brown à $1.00, $1.25, $1.75, $2.00 et $2.50.
Habillements matelot, Man O'War en duck blanc, pour garçonnets, longs pantalons à $3.25 et $3.50.
Collets matelot, lavables, pour garçonnets de 35c, en montant.
Collets Eton et Buster Brown, pour garçonnets à 15c chacun; 2 pour 25c et 20c chacun ou 3 pour 50c.
Corselets pour garçonnets à 49c chacun.
Un assortiment considérable de blouses lavables pour garçonnets depuis 35c jusqu'à $2.50.
Les magasins sont ouverts jusqu'à 9 tous les soirs, cette semaine, et jusqu'à 11 p.m., le samedi, mais venez avant samedi, si vous le pouvez.

MANDAMUS RENVOYE

J. B. Lavoie vs l'Ordre des Forestiers Catholiques.

Jugement de l'hon. juge Doherty renvoyant l'action du demand



TEMPERATURE

Vent modéré, beau et décidément chaud aujourd'hui, et demain.

Montréal, 27 juin, 1906.

Température. — Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, rue Notre-Dame.

Aujourd'hui maximum	83
Même date l'an dernier	68
Aujuerd'hui minimum	58
Même date l'an dernier	52

Baromètre — 8 a. m., 29.87 ; 11 a. m., 29.88 ; 1 p.m., 29.86

Durant les mois de Villégiature "LA PRESSE" sera adressée à n'importe quel endroit du Canada ou des Etats-Unis à raison de 25 cts par mois.

NOS MINISTRES

—L'hon. M. Lemieux, ministre des Postes, était à Montréal, hier. Dans la matinée, il a assisté au mariage de sa soeur, Mlle Eugénie Lemieux, avec M. Camille Pouliot, C. R., de Fraserville, et est retourné à Ottawa dans l'après-midi. Le ministre des Postes se rendra, dimanche, à Nicolet, pour aller témoigner sa sympathie à Mgr Brunault, évêque de Nicolet, si cruellement éprouvé par la catastrophe de dimanche dernier.

—Il y a eu hier matin séance du cabinet provincial à Québec. Etaient présents les honorables MM. Gouin, Turgeon, McCorkill, Allard, Roy et Kaine.

—L'hon. M. Prévost n'a pas pu assister à la séance du conseil hier matin, à Québec, retenu à Saint-Jérôme par les funérailles de sa tante, Mme docteur Jules Ed. Prévost, et la mère de M. Jules Ed. Prévost, directeur de l'"Avenir du Nord."

—L'hon. M. Gouin a assisté hier après-midi à l'ouverture officielle du Congrès médical de Trois-Rivières. Le premier ministre sera probablement à Montréal demain.

ADOPTION DU BILL CONTRE L'USURE

Ottawa, 27. — Contrairement à ce qui était attendu, le bill concernant les prêteurs d'argent ou communément appelé le bill de l'usure a été approuvé ce matin au comité des banques présidé par M. Miller. M. Derbyshire demande que le bill soit renvoyé à la session d'automne mais l'hon. M. Fielding s'y oppose.

M. Tremeare, de Toronto, au nom des prêteurs d'argent de cette ville, s'objecte au projet de loi. Il dit que la loi projetée est beaucoup plus sévère que la loi anglaise. Il serait injuste d'obliger les prêteurs d'argent de s'en tenir à un taux d'intérêt de douze pour cent par année vu les risques qu'ils ont à soutenir. M. Tremeare demande que le Canada s'en tienne à la loi anglaise.

M. Verville aprouve le bill, et dit que 12 pour cent est trop élevé. Il préférait 10 pour cent. Les prêteurs d'argents à taux usuraires font beaucoup de victimes parmi la classe ouvrière.

Tout Montréal est en faveur du bill et quand bien même que le taux d'intérêt serait réduit, il y a assez d'honnêtes prêteurs pour se contenter d'un profit raisonnable.

Le bill est ensuite adopté avec une clause déclarant qu'il ne s'applique pas aux compagnies où l'escompte, ou l'intérêt ne dépasse pas 50 cents.

Par la nouvelle loi, aucun prêteur d'argent ne pourra stipuler, allouer ou exiger, dans le cas d'effets de commerce, contrats ou convention, dont le principal sera de moins de cinq cents piastres, un taux d'intérêt ou d'escompte de plus de douze pour cent par année, et ce taux d'intérêt sera réduit à six pour cent par année à partir de la date du jugement dans toute instance, action ou autre procédure en recouvrement de la somme due. Dans une poursuite concernant un taux usuraire le juge pourra forcer le prêteur à remettre, à restituer l'excédent. Toute infraction à cette loi sera passible au maximum d'un an d'emprisonnement ou d'une amende de $1,000.

QUESTIONS AU MAIRE ?

Le maire Ekers s'est beaucoup amusé ce matin des questions suivantes que lui pose, par dépêche, le "Free Press" de Winnipeg. 1o Considérez-vous que les tramways sont de quelqu'utilité le dimanche pour les citoyens de votre ville; 2o Les tramways ont-ils contribué à la prospérité de votre ville; 3o Si les citoyens de votre ville avaient à voter pour ou contre la circulation des tramways le dimanche, comment se prononceraient-ils?

On peut supposer d'avance ce que le maire de Montréal répondra au "Free Press."

FEU M. JOHN HOPE

M. John Hope, fondateur de la maison John Hope et compagnie, de Montréal, est mort subitement hier, à sa demeure. Il naquit en 1830 à Peebles, Ecosse, et vint à Montréal vers 1860. En 1866 il fonda sa maison de commerce dont il quitta l'administration en 1888. Il laisse une veuve, un fils, William, et une fille, madame George R. Hooper.

UN LOUP DANS LES BOIS

Ce titre n'est pas comme serait porté à le croire, fait dans le but d'effrayer avec un fantôme imaginaire, les enfants qui seraient tentés d'aller aux fraises, car il s'agit d'un loup en chair et en os que M. Charles Castelletti, le restaurateur et chasseur bien connu de la rue St-Jacques a tué hier près de l'Acadie. Ayant appris qu'un loup avait été vu dans les bois dans cette direction. M. Castelletti partait hier matin à 8h. 40, avec son fils et ses chiens. Il débarqua à Chateauguay, puis se rendit à la Tortue. Près du bois de l'Acadie, ses chiens découvrirent la piste du loup. A 1h. 25 le hardi nemrod aperçevait le gibier qu'il s'était juré d'abattre. Il l'ajusta et lui logea une balle dans la tête. Il revint à Montréal avec son glorieux trophée. La peau de la bête est exposée dans les vitrines de "La Presse".

TOUS REUNIS AU MEME AUTEL

L'église St-Jean-Baptiste a été ce matin le théâtre d'une

TOUCHANTE CEREMONIE

La famille de M. Georges Vandelac Sr., y célèbre un double événement.

LE SERMON

Comme "La Presse" l'a annoncé exclusivement la semaine dernière, c'est ce matin qu'a eu lieu à l'église St-Jean-Baptiste l'intéressante cérémonie du mariage de M. Georges Vandelac, jr, avec Mlle Alice Rhéaume, et de la célébration des noces d'argent des parents du marié.

Cette démonstration religieuse a été des plus impressionnantes. Elle a débuté par un sermon prononcé par l'éloquent prédicateur qu'est M. l'abbé Paiement. Ce dernier a montré, par la famille Vandelac, ce que produisent les bénédictions de Dieu dans les foyers où son nom est vénéré et où le culte des parents n'est jamais oublié.



M. François Labossière, qui, après 54 ans de mariage, assiste aux noces d'argent de sa fille et au mariage de son petit-fils.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le R. P. Rhéaume, frère de la mariée. M. l'abbé Auclair, bien qu'indisposé, a voulu néanmoins faire sa part dans cette fête où figurent de ses paroissiens les plus fidèles et les estimés.

A la grand'messe qui a suivi, a officié le R. P. Rhéaume, assisté de M. le curé Auclair et de M. l'abbé Chagnon, comme diacre et sous-diacre.

A l'orgue, un choeur puissant, sous la direction de M. J. A. Boucher, a exécuté admirablement, avec accompagnement d'orchestre, le "Kyrie", le "Gloria", le "Sanctus" et l'"Agnus Dei" de la messe en sol de Dubois, et le "Credo" de Riga. A l'Offertoire, M. Wilhelly, beau-frère de la mariée, a chanté avec grand effet le "Cor Dulce" de Valenti. L'orchestre a joué, à la sortie, la marche nuptiale de Mendelsohn.

La quête a été faite par Mlle Anna Vandelac, accompagnée de M. Charles Labossière, cousin du marié.

Les vieux parents de M. et Mme Georges Vandelac, sr, deux heureux couples mariés depuis 54 ans, présidaient à cette consolante manifestation, exemples vivants de la force et du bonheur qu'apportent les vertus familiales.

Le temple sacré, superbement décoré, était rempli de parents et de citoyens accourus pour manifester leur estime et leur admiration à la famille Vandelac.

Cette fête touchante ne manquera pas de laisser de vivaces souvenirs chez



Mme François Labossière, qui assiste aujourd'hui aux noces d'argent de sa fille et au mariage de son petit-fils.

tous les paroissiens de Saint-Jean-Baptiste.

Hier soir, au domicile de M. Georges Vandelac, Sr., angle des rues Cadieux et Rachel, c'était une démonstration d'un autre genre : une foule de citoyens allaient présenter leurs hommages aux jubilaires d'aujourd'hui et leur offrir à cette occasion de riches cadeaux. Une adresse a été lue par M. Jos. Lozeau, député protonotaire. Vivement ému, M. Vandelac a trouvé de vibrantes paroles pour remercier ses concitoyens.

M. Alfred Labelle, avocat, a parlé au nom de Mme Vandelac.

Les jubilaires ont fait comme toujours, bien large l'hospitalité de leur foyer. Remarqué parmi les personnes présentes : MM. Alfred Cadieux, Elz. L'Espérance, O. Lachance, Joseph L. Gagnon, F. Hotte, Odessa Paquette, Wm. Gravel, W. Lafrance, Z. Maisonneuve, M. Lagassé, W. Brouillet, M. E. Leclaire, L. G. Leclair, O. Martineau, Jules Bourguignon, Noé Leclaire, échevin ; Jos. Landry, J. Lefebvre, Joseph St Amour, A. B. Potevin, Pierre Bédard, A. Gauthier, D. P. Corbell, médecin vétérinaire ; M. Bell, O. Rollin, O. Pouliot, E. D. Thibaudeau, W. Proulx, échevin; A. L. Monty, B. Vaillancourt, R. A. Girard, Dr D. Caisse, Paquette, H. Calin, E. Leroux, MM. Beaudry, Prévost, Félix S. Vincent, N. Sigouin, Avila Lauzon, Ouimet Galarneau, A. Morissette, A. A. Lefebvre, F. St Vincent, père; Mag. Mérineau, MM. Ouellet, Forget, J. R. Mainville, Zénon Fontaine, J. A. Labelle, A. Bigué, M. Sanche, A. Bigué, O. Campeau, chef de police; Eug. W. Villeneuve, J. de Labossière, O. Pouliot, Alfred Marchand, F. Sanche et autres.

PERSONNEL

Le R. P. André Mouttet, supérieur des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception, curé du Nominingue, et président de la "Coopérative des Colons du Nord", est à Montréal aujourd'hui.

Pékin, 27. — L'impératrice rendra prochainement un édit sur l'organisation nouvelle de la province de Koung Toung. L'administration de cette province sera calquée sur celle que les Japonais ont établie à Formose. Le gouverneur aura toutefois une plus grande autorité militaire.

"PUCE" LAPOINTE AUX ASSISES

Des témoins fort importants ont été entendus cet avant-midi,

LA DEFENSE

Mtres Tétreau et Beauregard ont gagné leur point sur plusieurs objections.

L'ALIBI

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 27. — Aujourd'hui commence la huitième journée du procès de "Puce" Lapointe et la preuve de la Couronne n'est pas encore terminée et ne le sera pas probablement avant-midi. Comme il est probable que les défenseurs de l'accusé vont demander un ajournement d'une demi-journée avant de commencer à faire entendre leurs témoins, il est certain que la semaine se terminera sans que le procès soit fini. Deux autres témoins sont recherchés par la défense. On se souvient que l'accusé, lors de son premier interrogatoire, a déclaré avoir passé une partie de sa soirée à causer avec des maquignons qui se trouvaient dans la cour de l'hôtel Leroux : or deux de ces maquignons auraient été retrouvés à quelques milles de Farnham et par leurs témoignages la défense trouverait un alibi qui sauverait Lapointe.

La défense a fait aussi assigner deux hommes de Saint-Césaire qui ont aidé à transporter le cadavre et qui pourront dire exactement comment le cadavre a été trouvé, ceci pour démontrer la prétention que la victime est tombée quelque temps après qu'elle a été frappée et qu'elle a été étouffée parce quelle avait la figure contre terre dans la boue. Depuis le commencement de cette cause célèbre, la question des "gratias" a fort occupé le juge, les avocats et l'audience. D'aucuns disaient des "artichauts", d'autres, des chardons, mais personne ne connaissait le véritable nom de ces petites capsules épineuses que l'on voit en grand nombre sur les vêtements de la victime et que les témoins à charge prétendent avoir vues sur les habits de "Puce". Le nom a été révélé à l'audience; ce sont des capitules de bardane, mais pour les fins de la cause on continuera à se servir du mot "gratias".

Quelques dames sont venues assister à l'audience; elle sont presque cachées dans un coin de la salle, où elles meurent de chaleur, mais satisfont leur curiosité.

En montant sur le banc, l'honorable juge Saint-Pierre rend sa décision sur l'objection présentée par la défense, hier soir, objection faite dans le but d'empêcher le témoignage du Dr Bernard, coroner du district.

Le juge maintient l'objection pour deux raisons: la première, c'est que les réponses données par l'accusé, lors de l'enquête du coroner, n'ont pas été prises mot à mot et ne sont qu'un résumé; la seconde, c'est que l'accusé n'a pas été mis sur ses gardes dans les termes voulus par la loi. En conséquence le Dr. Bernard ne pourra donner qu'un témoignage de faits et ne lira pas l'interrogation de l'accusé devant lui.

LE CORONER BERNARD

C'est lui qui est interrogé le premier et comme il demeure à Saint-Césaire, il donne aux jurés une explication topographique de la localité. Sa déposition est très courte, et transquestionné par Mtre Beauregard il déclare que l'endroit où le cadavre a été trouvé est très sombre. Il serait difficile de reconnaître quelqu'un passant en voiture sur la route. Le docteur déclare aussi qu'il a soigné madame Gendreau et d'après lui la femme jouissait d'une assez bonne santé, mais elle n'était pas robuste et souffrait d'anémie.

Le témoin a vu la victime trois jours avant le meurtre et il lui a fait la remarque qu'elle semblait malade.

—"Je crois que je suis aussi malade que mon mari", a-t-elle dit.

La victime était venue chez le témoin pour prendre un certificat qui permit à son mari de toucher les bénéfices de la Saint-Joseph.

—"Croyez-vous, demande Mtre Beaurgard, qu'une émotion violente, un coup porté, la mort surtout puissent arrêter le travail de la digestion ?

—"Oui, mais les sucs gastriques qui se trouvent en contact avec les aliments contiennent un peu le travail de digestion, bien que l'effet des muscles réflexes de l'estomac soit suspendu complètement".

"D'après moi, continue le témoin, la digestion a été presque totalement arrêtée à la mort".

Le témoin raconte ensuite dans quelle position il a vu le cadavre, le matin qui a suivi le crime.

—"Avez-vous remarqué que le cadavre était encore chaud?"

—"Oui, je me suis aperçu que la partie supérieure de la poitrine était

ENCORE CHAUDE.

Cependant, la rigidité cadavérique était complète.

Le témoin croit qu'elle a pu se produire très rapidement, dans ce cas, à cause de la position particulière du cadavre et du genre de mort.

—"Pouvez-vous, demande le juge, nous dire dans votre opinion, depuis combien de temps la femme était morte" ?

"C'est impossible à dire d'une manière tout à fait exacte, mais je crois que la mort remontait à six heures, peut-être plus, peut-être aussi moins.

—"Sans doute plus ?"

R.—"Oui, peut-être plus."

Ceci ferait remonter la mort à minuit, heure à laquelle "Puce" était depuis longtemps couché ; et même s'il était prouvé qu'il ait porté le coup fatal, ceci lui donnerait peut-être la chance d'échapper à l'échafaud.

Le ministère public fait alors rappeler le mari de la victime pour reconnaître certains vêtements de la victime, ainsi que la couverture de voiture, le chapeau et le peigne qui lui ont été remis par sa belle-soeur et rapportés ensuite au tribunal.

Les habits ont été lavés depuis, ainsi que les claques. Ces claques ont été lavées, ce qui empêche de constater dans quel état elles se trouvaient. On se souvient qu'un témoin oculaire de la découverte du cadavre a vu des empreintes de claques dans la boue, et si la défense tente de faire croire aux jurés que ce sont les empreintes des pas d'un meurtrier, la Couronne voudrait prouver que ce ne sont que les traces des pas de madame Gendreau. Transquestionné habilement par Mtre Tétreau, le témoin dit que c'est madame Ducharme, belle-soeur de la victime, qui a lavé tous les habits et a jeté certains objets au feu.

M. Jean Ducharme, frère de la victime, est ensuite interrogé. Il a été chercher le cadavre et l'a fait mener chez lui. Il raconte comment ce transport s'est fait. Rien n'a été dérangé dans les habits de la victime. Il reconnaît aussi les vêtements de la victime et déclare que c'est sa femme qui les a remis à M. Gendreau.

Il a été averti de la mort de sa soeur par Lapointe lui-même. Lapointe est venu chez lui vers sept heures et dix minutes :

"Lapointe est arrivé essoufflé comme un homme qui avait bien couru, dit le témoin, et il m'a dit : "Dis donc, ta soeur est morte, dans la coulée ; elle est venue au village, hier, pour téléphoner, mais elle ne s'est pas rendue et on vient de la trouver morte dans la coulée, près de chez Gingras."

Il a ensuite raconté qu'il avait vu un groupe de monde, qu'il a cru qu'il y avait un accident et qu'il est allé pour voir. — "J'étais chez Robidoux, a-t-il dit, et j'ai cru qu'il y avait le feu."

—"Vous étiez amis d'enfance, vous et l'accusé?" demande Mtre Beauregard.

—"Oui, je le connaissais depuis l'âge de sept ans."

—"Etes-vous allé avec lui près du cadavre ?"

—"Oui, mais je ne sais pas s'il est allé jusque là."

Il y avait une vingtaine de personnes près de l'endroit.

Stanislas Pichette a été un des premiers sur les lieux du crime, et il a aidé à mettre le cadavre sur le trottoir. Il décrit la position dans laquelle la victime a été trouvée. Ce témoin jure aussi que Lapointe a déclaré :

"C'est Madame Gendreau", quand il est arrivé sur le lieu, avant même d'avoir vu le cadavre.

Par le juge :

—"Pouvait-on voir la figure du cadavre ?

R.— "Non, il ne pouvait pas voir.

Q. — "Vous êtes positif ?"

R. — "Oui, parfaitement".

Q. — "A quelle distance du cadavre était Lapointe quand il a dit : "C'est la Gendreau ?"

R. — "Six ou sept pieds, et la femme lui était cachée.

Q. — "Qui a dit à Lapointe d'aller chercher M. Ducharme ?"

R. — "C'est M. Gingras, mais Lapointe avait déjà reconnu madame Gendreau".

Transquestionné par Mtre Tétreau, le témoin jure que la bouche de la victime était contre terre, et quand il a soulevé le cadavre il a vu du sang sur la lèvre inférieure. Il n'a pas vu les traces sur le cou. C'est après avoir mis la victime sur le trottoir qu'il a examiné la route et qu'il a vu les buissons écrasés. Il n'a vu aucune des traces de pas faites par ses claques. Il y avait plusieurs empreintes, mais ces empreintes n'allaient pas jusqu'au cadavre.

Entre les buissons de "gratias" il y avait un trou plein de vase, et des empreintes pouvaient s'y voir. Le témoin jure positivement que l'accusé n'avait pas vu la figure de la victime, quand il a crié : "Je la connais."

Q. — Quelles ont été ses paroles ?

R. — Il a dit : "Je la connais, c'est madame Gendreau."

Par un très habile questionnaire, Mtre Tétreau embarrasse le témoin, qui ne sait plus ce que c'était qui cachait la figure et empêchait Lapointe de la reconnaître, mais il est parfaitement positif quand il dit que l'accusé a reconnu le cadavre avant de l'avoir vu. Après l'audition de ce témoin, Mtre Marin annonce qu'il sera à même de déclarer sa preuve terminée cet après-midi et la cour s'ajourne. Les commentaires vont leur train au sujet de ce dernier témoignage contre l'accusé.

Si les dires de M. Pichette sont corroborés par les autres personnes présentes, il n'y aura plus de doute que Lapointe avait eu connaissance du drame le premier. Je crois que le ministère public amènera cet après-midi un témoin dont la déposition sera analogue à celle de Stanislas Pichette, et dans ce cas la position de l'accusé sera très aggravée. Ses défenseurs ont lutté autant qu'ils ont pu pour faire contredire ce témoin, mais M. Pichette est très affirmatif.

LE BILL DU DIMANCHE

Ottawa, Ont., 27 — Aux Communes, ce matin, M. Fielding a fait subir la première lecture de son bill concernant le transcontinental. La compagnie, par le premier acte est obligée de déposer une garantie de $5,000,000 en argent ou en obligations du gouvernement. M. Fielding change cela, et remplace l'argent par toutes les obligations d'une valeur commerciale reconnue. Le gouvernement sera seul juge du choix des obligations à accepter.

Le bill abrogeant l'acte créant des pensions pour certains membres du conseil privé a été présenté et renvoyé au comité des banques et commerce. En réponse à M. Stewart, l'hon. Lemieux dit qu'au bureau de poste d'Ottawa il y a 56 employés qui reçoivent moins de $12 par semaine.

La Chambre se remet ensuite à l'étude de la loi de l'observance du dimanche. La première clause étudiée défend le tir le dimanche sur quelque cible, marque ou autre chose que ce soit, ni de se servir de quelque fusil, carabine ou autre instrument à pareille fin. M. Beauparlant demande que cette clause ne s'applique qu'aux objets inanimés, et M. Armand Lavergne demande que la clause soit rayée. M. Borden s'oppose à la clause principale qui défend de tirer à la cible et permet la chasse.

M. Bourassa seconde l'amendement de M. Lavergne, et de nouveau proteste contre l'idée d'un gouvernement ou d'un parlement qui se laisse guider par un groupe d'hommes. Si le gouvernement veut empêcher le tir, qu'il le défende en entier.

M. McLean dit que la loi du dimanche est entièrement du domaine provincial, et si les provinces n'ont pas ce droit, le gouvernement fédéral devrait le leur accorder immédiatement sans se charger de la loi actuelle qui est une infraction aux droits provinciaux.

M. McLean ajoute que si la loi est approuvée, le premier ministre agirait sagement en ajoutant une clause laissant l'application de la loi aux provinces.

Le Col. Sam Hughes propose que le tir, la chasse sous toutes les formes le dimanche, soient défendus, excepté pour la chasse nécessaire à la nourriture.

Les amendements de MM. Beauparlant, Lavergne et Hughes sont rejetés.

M. Borden propose un autre amendement défendant absolument tout exercice de tir ou de chasse le dimanche, qui pourrait troubler la paix publique.

M. Aylesworth dit qu'il n'est pas responsable de la phraséologie du bill qui a été préparé par le comité et il approuve l'idée du chef de l'opposition.

LA PUNITION DE L'IVROGNERIE

Alfred Tardif père admet que son fils l'a blessé en état de

LEGITIME DEFENSE

L'horrible scène reconstituée par les jeunes garçons, en cour de police.

EN DELIBERE

Le jeune Adélard Tardif, de la rue Beaudry, accusé d'avoir causé des blessures à son père en lui tirant un coup de fusil, a comparu, ce matin, devant le juge Desnoyers et a plaidé non coupables, disant qu'il avait fait cela pour sauver la vie de son frère aîné.

Alfred Tardif, son frère, a rapporté que le matin de l'accident, son père était sous l'influence de la boisson. A plusieurs reprises, il lui a donné de l'argent ; mais sur son refus de lui en donner davantage, ils ont eu une chicane ensemble.

Alfred Tardif, père essaya d'ouvrir la valise de son fils. Alfred, fils, se sauva avec son fusil, de peur que son père s'en emparât pour aller le mettre en gage. Mais il fut rejoint par celui-ci, qui l'empoigna à la gorge, en ordonnant à son autre fils d'aller chercher la hache. Son père lui a dit qu'il ne sortirait pas vivant de la chambre où ils étaient. Voyant cela, Adélard s'empara du fusil et tira son père au genou droit pour sauver la vie de son frère Alfred.

Le témoin raconte que son père a déjà menacé Adélard en lui disant qu'un jour il marcherait dans son sang.

Ces paroles terribles ont été corroborées par Wilfrid, un autre jeune Tardif.

Cet autre témoin a déclaré que Alf. Tardif, père, tenait encore le manche de la hache dans ses mains lorsqu'il a été blessé par Adélard.

Le père, Alfred Tardif, rend témoignage à son tour en disant qu'il avait lui-même eu tort et qu'il ne voulait pas faire punir son fils Adélard, un des soutiens de la famille. Il a expliqué le motif de sa colère par le fait qu'il avait surpris ses deux enfants à ne pas vouloir aller travailler.

M. Tardif a la jambe droite amputée et ne peut travailler.

La cause a été remise à demain matin pour examen volontaire devant le juge Choquet qui acquittera tout probablement le jeune accusé.

Quelques instants auparavant Mme Alfred Tardif comparaissait devant le magistrat Lafontaine sous une accusation de vol.

Son avocat a expliqué la position pénible dans laquelle elle était depuis l'accident survenu à son mari, et par suite de l'emprisonnement de ses deux garçons, et il a imploré la clémence de la cour. Sa sentence a été suspendue à condition qu'elle restitue les objets réclamés.

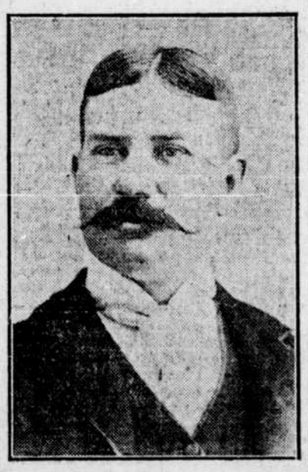
La femme Lépine, sa complice, a été condamnée à huit jours de prison.

SAUVE PAR SES AMIS

UN AGENT DE COMMERCE VOIT LA MORT DE PRES AU SAULT AU RECOLLET.

M. Joseph E. Lepage agent de commerce, domicilié 692 rue Sherbrooke-Est, peut se vanter d'avoir vu la mort de près, lundi, au cours d'une partie de pêche au Sault au Récollet.

Il a même contracté, à l'endroit de se deux compagnons, une dette de reconnaissance éternelle : il leur doit la vie.



M. Alexandre Lapierre qui a opéré le sauvetage de M. J. E. Lepage, dans la rivière des Prairies.

M. Lepage était allé pêcher sur la rivière des Prairies, avec deux amis, MM. Charles J. Béland et Alexandre Lapierre, manufacturier.

On s'amusa ferme pendant la journée et un peu avant le dîner, on proposa de prendre un bain.

Tous trois, bons nageurs se séparèrent, M. Lepage prenant le large.

Tout à coup, le malheureux sentit ses membres se crisper sous l'effort de crampes douloureuses. Il eut la force d'appeler à l'aide, cependant.

M. Lapierre, qui n'en était pas à son coup d'essai, se lança bravement au sauvtage de son ami qu'il réussit à attraper par les cheveux au moment où Lepage s'enfonçait pour la dernière fois. Aidé de M. Béland, M. Lapierre ramena Lepage à la rive. L'agent de commerce était évanoui. Il fut enfin ranimé après quelques frictions et mouvements pour activer la respiration artificielle.

M. Lapierre alors qu'il était au collège de Saint-Vincent de Paul a déjà sauvé un confrère qui allait se noyer dans la rivière des Prairies. Comme on le voit, il n'en est pas à son coup d'essai.

LE "VIRGINIAN"

Le "Virginian" de la ligne Allan, a été signalé à 3.25 heures ce matin à 80 milles à l'est de Belle-Isle.

MORT ACCIDENTELLE

A l'enquête du coroner ce matin, les jurés ont rendu un verdict de mort accidentelle dans le cas de Georges Veal, qui a été brulé à mort le 8 juin, à la suite d'une explosion d'huile de charbon sur le "Restigouche."

Mtre R. Taschereau représentait M. Connelley à l'enquête.

DYNAMITARDS A LA BESOGNE

Une tentative aurait été faite pour assassiner le roi d'Italie.

DES BOMBES

On en découvre plusieurs à un endroit où devait passer le train royal.

A ANCONE

Rome, Italie, 27 — Il est établi que les bombes saisies samedi à Castel Ferretti étaient destinées au train royal à son passage à Ancône. Les engins étaient munis de mèches.

La maison dans laquelle les bombes ont été saisies par la police est voisine de la voie. Les anarchistes les auraient jetées d'une fenêtre sur la voie au moment de l'arrivée du train.

A COUPS DE COUTEAU

Rome, Italie, 27 — Le chapelain du prince Doria, un respectable octogénaire, a été tué d'un coup de couteau par un anarchiste du nom de Dessatys. On croit le meurtrier atteint d'aliénation mentale plutôt qu'imbu de principes libertaires, car le crime est inconcevable et son père est au service du prince Doria depuis de nombreuses années.

UN TRIOMPHE

Ancône, 27 — Le roi et la reine ont passé une partie de la journée de lundi à Ancône. Ils se sont montrés partout. On a remarqué qu'en traversant les rues où la foule jetait des fleurs sur leur passage, la physionomie de la reine reflétait une certaine inquiétude.

Les souverains sont arrivés à huit heures du matin. Ils ont été reçus à la gare par le premier ministre, M. Giolletti ; le préfet de la province et le maire de la ville. La fille de ce dernier a offert des fleurs à la reine qui les a gracieusement acceptées. Jusqu'à dix heures, le roi et la reine ont été occupés à recevoir les membres du clergé et les autorités civiles et militaires. Ils se sont ensuite rendus au sommet d'une colline dominant la ville et ont assisté à la pose de la première pierre de l'hôpital Humbert Ier. Des discours ont été prononcés par le premier ministre et par le maire.

Plus tard, Leurs Majestés ont pris place dans une voiture escortée par les cuirassiers royaux et elles se sont rendues à un concours de tir. A midi, elles sont revenues en ville pour prendre le train qui devait les ramener à Rome. Partout où elles passaient, elles étaient bombardées de fleurs envoyées des fenêtres des maisons devant lesquelles elles passaient. C'est à cet instant que l'anxiété de la reine fut des plus visibles. Néanmoins, leur voyage n'a donné lieu à aucune incident regrettable. Le roi a laissé au maire une somme de 20,000 francs pour être distribuée aux pauvres de la ville.

TELEGRAPHIE

Harry Thaw sous verrous.

New-Yor, 27. — M. Harry Kendall Thaw, de Pittsburg, frère de la comtesse de Yarmouth, qui a tué, lundi soir, à coups de revolver, M. Stanford White, l'architecte bien connu, a été incarcéré hier à la prison des Tombs. Le meurtrier ne die pas le crime. Il déclare que son acte n'est pas condamnable attendu que la victime a détruit son bonheur conjugal en lui ravissant l'affection de sa femme, épousée il y a un an à peine.

Il est à remarquer que Stanford White fut l'architecte du Madison Square Garden où précisément s'est produit le meurtre. Le coroner a déféré l'accusé au tribunal criminel. Son procès a été fixé à jeudi. Mme Thaw est citée par le ministère public.

Le service funèbre de la victime aura lieu jeudi en l'église de Saint-Bartholomew. L'évêque coadjuteur Greene officiera à la cérémonie.

M. Thaw a retenu les services de Mtres Black, Olcott, Gruber et Bonynge. Mtre Black est un ancien gouverneur de l'Etat de New-York.

Politique japonaise.

Tokio (Japon), 27. — En réponse à la décision du gouvernement russe qui a annoncé la création d'une vice-royauté à Harbin avec le général Liniévitch comme vice-roi, le gouvernement vient d'annoncer officiellement qu'un corps d'armée sera maintenu en Mandchourie.

Le ministre des Travaux Publics va soumettre à la Diète divers projets d'agrandissement des ports en vue de l'augmentation du commerce qui coïncidera avec l'ouverture du canal de Panama en 1914.

L'assassinat de Negrel.

Rio-de-Janeiro, 27. — Il a été définitivement prouvé que plusieurs membres de la police de San Pablo ont pris part au complot dirigé contre la vie du lieutenant-colonel français Négrel. Ils ont été arrêtés.

Les autres officiers de la mission retourneront en France par le même paquebot que le cercueil de leur chef.

En convention.

Atlantic City (New-Jersey), 27. — Plus de mille délégués ont assisté hier à l'ouverture de la convention annuelle des maîtres plombiers des Etats-Unis. La convention émettra vraisemblablement un voeu tendant à la modification des lois d'hygiène aux Etats-Unis.

LA GYMNASTIQUE DANS LES ECOLES

L'école Sarsfield est agandie pour permettre aux élèves de mêler

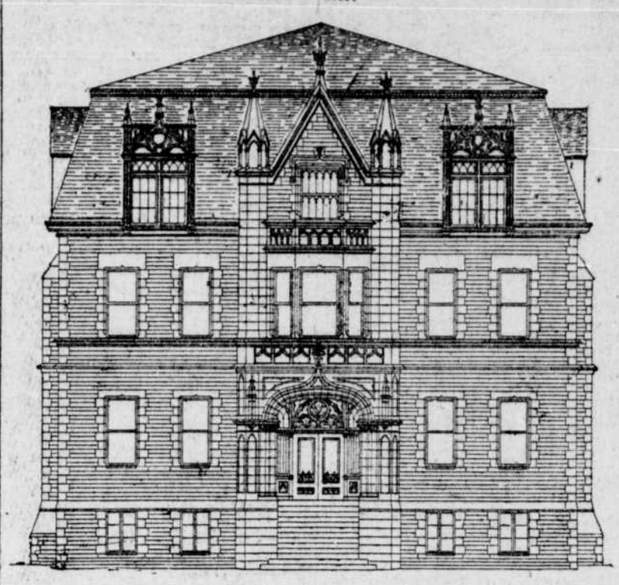
L'AGREABLE A L'UTILE

Un gymnase, une salle de natation et six nouvelles salles de classe.

TRAVAUX TRES AVANCES

Dans plusieurs institutions éducationnelles on commente très élogieusement le système d'exercice gymnastique enseigné depuis quelques années.

Les examens de 1906 ont prouvé sans conteste que ces exercices, encourageant les enfants à l'âpre et ingrat travail des premières années scolaires, tout en développant chez eux un physique sain sans lequel il est difficile de bien étudier.



Façade de la rallonge de $30,000 actuellement en construction, à l'école Sarsfield, d'après les plans de M. J. O. Turgeon, architecte.

C'est sans doute à ce principe que la Commission des Ecoles Catholiques a obéi lorsqu'elle a décidé de faire construire au coût de $30,000 une rallonge splendide à l'école Sarsfield, rue Centre.

Pendant l'année scolaire qui vient de s'écouler, on a dû refuser des élèves à cette école. Sept cents écoliers ont suivi les cours de cette institution. M. Patrick Ahern, le principal, obtint l'autorisation de faire agrandir son école pour recevoir le contingent toujours de plus en plus nombreux des élèves.

La rallonge doit être ouverte à la reprise des classes en septembre prochain. Elle fut commencée l'automne dernier et les travaux poussés activement par l'architecte, M. J. O. Turgeon, de la rue Saint-François-Xavier, seront terminés à temps pour la réouverture de l'année scolaire à l'automne.

La rallonge comprendra, outre les bureaux d'administration, six vastes classes, dont une réservée spécialement à l'étude du dessin. Un gymnase de 24 par 37 pieds sera mis à la disposition des élèves et donnera sur une salle de bains où l'on a établi une baignoire de 18 par 22 pieds, d'une profondeur de trois pieds et demi à six pieds et demi.

Le principal Ahern disait hier que cette rallonge allait faire de l'école Sarsfield l'un des plus beaux établissements scolaires de la province de Québec.

FATALE COLLISION

Six personnes sont victimes d'un accident, près de Sherbrooke.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, Qué., 27. — Un terrible accident est arrivé vers 6 heures hier soir près de la gare de McLeods Crossing, sur le chemin de fer du Pacifique. Par suite d'une collision entre un convoi de sable et un char à bras, une personne a été tuée et cinq autres blessées, dont trois très gravement. Noms des victimes: Hugh McLean, de Gould, serrefrein, âgé de 30 ans, tué; J. Mercier, Farnham, chauffeur, gravement blessé et brulé à la tête; A. Taylor, Farnham, conducteur, grièvement blessé à la figure et au côté; J. Arbec, Farnham, serrefrein, gravement blessé; W. Moe, Sherbrooke, cantonnier, grièvement blessé à la tête et aux jambes. Ces victimes ont été transportées à l'hôpital de Sherbrooke hier soir.

COUR DE POLICE

M. Lévis Tremblay, président du Parc Riverside a été traduit ce matin devant le magistrat Lafontaine, sur la plainte de Mme Joseph G. Girouard, sous l'inculpation d'avoir favorisé des jeux de hasards défendus par la loi.

M. Tremblay était représenté par Mtre Chs. Bruchési et il a plaidé non coupable. Il y aura enquête vendredi.

—Alphonse Foucault, charretier, âgé de 32 ans, arrêté par le constable Desrosiers, et accusé de tentative d'attentat sur une toute jeune fille, a plaidé non coupable. Enquête vendredi.

—James Ryan, trouvé coupable de vol de couteaux, a été condamné à deux mois de prison.

—Robert Monteille, ivrogne reconnu, a été condamné, par le juge Sicotte, pour ivresse à un an de prison.

DECES

NAISSANCES

ROY — A Montréal, le 23 du courant, au No 168 rue Lagauchetière Est, l'épouse de M. Joseph Roy, un fils : Joseph-Georges-Jean-Baptiste.

Parrain et marraine, M. Joseph Bureau, Burling Fall, New Hampshire, et Mlle Eva Lévesque, tante de l'enfant.

DECES

PERRAULT — En cette ville, le 26 du courant, à l'âge de 77 ans, Rosalie Beaudoin, (épouse de feu Médard Perrault, et mère de Ovila Perrault, ex-hôtelier, de Montréal.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 28 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, Charles Ouellette, maître-barbier, No 984 rue Ontario Est, à 8½ heures, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Suite des annonces de naissances, mariages et décès de l'avant-dernière page.